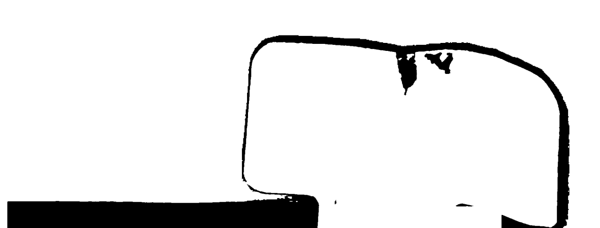
Le bibliophile belge

Xavier Theux, Société des bibliophiles de ...



LE

BIBLIOPHILE

BELGE

Bruxelles. — Fr. Gobbaerts, imprimeur du Roi, rue de la Limite, 21.

LE

Bibliophile

BELGE

BULLETIN MENSUEL

PUBLIÉ

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ

DES

BIBLIOPHILES DE BELGIQUE

Onzième année.



BRUXELLES

CHEZ FR.-J. OLIVIER, LIBRAIRE

11, *Rue des Paroissiens*

MDCCCLXXVI

s il ad feru sur le heaume
l a teste en fist voler adestre
t res devant li sur la bel herbe
p li ad dit une novele
a as francois ne fut pas bele
l e nre deu nest tant honeste
q il v pusse garant estre
Quant il ot mort le bon vassal
Ariere chaca le cheval
p puis avant sun estandart
y ran li la baille un tornart
De fus cesiou en la champaine
Fut la bataille fort 7 grant
e s v prumant li quens de flandres
t ut esleise p mi la lande
o ut gormund celui dolente
s ur sun escu li dona grande
d un or autre li fist fendre
l a blanche brune desmendre
m es ne pot mie en la car prendre
g ormund li lanca une tarabre
p mi le cors li vait bruiante
d el autre part fiert en la lande
l i cors chet ius si sen vait lalme

[illegible] Bristol

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS CITÉS

TABLE DES AUTEURS



DICTIONNAIRE DES DEVISES

DES HOMMES DE LETTRES, IMPRIMEURS, LIBRAIRES, BIBLIOPHILES, DES CHAMBRES DE RHÉTORIQUE, SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET DRAMATIQUES

—

BELGIQUE & HOLLANDE (1)

J

Jaeght na t' best : . . . . . . , poëte.
Jae poësie baant verstand : Jean-Bapt. De Vaere, poëte (anagramme).
J'aten çi fin et repos : Jean-François Le Petit, hist. (anagr.)
J'attens le conte : Mathieu Le Conte, poëte.
Je brusle en Dieu : A. De Brull, poëte.
Jehovah regnat : Jean Fontanus, théologien.
Je marche droit : Thierry, comte De Limburg-Stirum, bibliophile (ex-libris).
J'en ay souvenance : Victor De Dayn, imprimeur à Gand.
Je soutiendrai Cuypers : Comte De Cuypers, bibl. (ex-libris).

---

(1) *Suite.* — Voir vol. X, pp. 8, 137 et 202.

J'espère et j'aspire : Franç.-Emm. Fostier, avocat au cons. de Flandre (ex-libris).
Jesu dau helt val beneen : Élisabeth Vanden Heuvel (anagr.).
Jesum amare vita vere beata : J.-W. Bussingh.
Jeucht maeckt vreucht : Jean Peters, poëte.
Jeucht soeckt vreucht : Joh. Schoyerus.
Jeucht sticht vreucht : Chambre de rhétor. de Bruxelles : de Coorenbloem.
Jeucht wettelyck campet : Jean Woutersz.
Jeugd maakt vreugd : Chambre de rhétor. de Bois-le-Duc : de Jonge Laurieren.
Job in 't eerste : Job Vande Wael, poëte.
Jonckheijt faelgeert : Pieter-Christz. Bor, historien.
Jong en iverig : Société de rhétor. de Wakken.
Jong, ou *jonk van zinnen* : Chambre de rhétor. de Bailleul.
Jong van zinnen : Chambre de rhétor. de Steenvoorde.
Jonst baerdt const : B.-J. Goussens, à Thielt.
Jonste baert conste : Abr. Stafmaker.
Jonst soeckt const : Chambre de rhétor. d'Audenarde : Kersauwieren.
Jonst voor const : Chambre de rhétor. de Zoutleeuwen : de Lelykens wt den dale.
Jonst voor daad : Jean Van Duisberg, poëte et libraire à Amsterdam.
Joost leeft in trouw : Josse Vanden Vondel.
Joye en douleur : Petr. De Berchem.
Jucunde morbi curandi : Heurnius.
Judicium cogita : Jean Six.
Jure non vi ou *jure et non vi* : De Cuypers, biblioph. (ex-libris).
Jus laude coronat : Nicolas Oudaert, poëte.
Juste, candide, caute : Jean-Chrétien Cuno, auteur dramatique.
Jvste et constanter : Henrici? (ex-libris).
Justi fructus non perit : E. Meyster, poëte.
Justis lux consita coelo : Jean-Nicol. Van Dorp, ou Dorpius, impr. à Leide.
Justitia et comitate : Abr. Vander Meer.

Justitia et pax oscvlate svnt : Rutger Velpius, impr. à Louvain et à Mons.
Justus amat lucem : J.-F.-J. Charlé de Tyberchamps (ex-libris).
Justus fide vivit : Josse Vanden Vondel.

K

Kamp en eere : Ph. De Kempenaer, poëte.
('t Kan voir *T' kan).*
K' betrouw in een : G. Martens, poëte.
Kennis baert liefde : L. Zasius, poëte.
Kent u selve : A.-J. Kleene-knecht.
Kent u selven : Pierre Goossens, de Nieuport.
Kent u selven : J. Callebert, poëte.
Kent u swackheyt : Jean-Fréd. Vygh, poëte.
Keur baert angst : P. Van Oostrum, poëte.
K' herbergh de waerheyt : T. Vanden Bergh.
Kiest een voor al : Arnaud Van Geluwe, libraire et théologien.
Kiest leering boven gout : Jean-Claesz. Van Ryswyck.
Kies voorzigtig : A. Bosch, imprimeur à Amsterdam.
K' leef door de dood : Gerrit Verbiest, poëte.
K' leer noch : J. Percyn.
Klem na de reden : . . . . . . , poëte.
Klemt daer 't hart is : Adrien De Buck, poëte.
Konst baart eer : Guill. Bovie de Jonge, poëte.
Konst baerdt nydt : J.-J. Starter.
Konst baert roem : Jean-Jacobz. Schipper, poëte et libraire à Amsterdam.
Konste verheugt : Guill. Caudron, poëte.
Konst wy soeken : Chambre de rhétor. de Vlaardingen : de Lindenboom.
Koopt den tijdt uyt : O.-J. Koopman, poëte.
K' rae nut in mal : Charles Tuinman, théologien et poëte (anagramme).

Krijght met vrientschap : M. C. S.
Kroon voor liefde : N. Kesteloot, poëte.
K' tracht nae een : H. Van Nyendaal.
Kunst baart eer :
Kunst door vrindschap volmaakter : Société littéraire à Amsterdam.
Kunsten oorbarich land : Daniel Van Bronckhorst (anagramme).
Kunstliefde spaart geen vlijt : Devise d'une société littéraire à La Haye.
Kunstmin spaart geen vlyt : Devise d'une société dramatique à Amsterdam.
Kunst wordt door arbeid verkregen : Devise d'une société littéraire à Leide.
Kunst wordt door yver aangekweekt : A. Maas, auteur dramat.
K' verbeter my : P. Heucklum.
K' verbey den tijt : Henri Vander Muyr, poëte.
K' wacht een beter : . . . . . . , poëte.
K' wroet na 't end : P. Tribolet, poëte.

L

Laboranter : R. Dorema De Vries, auteur dramat.
Labore et coeli favore : Théodore Haak, libr. à Leide.
Labore et constantia : Corn. Kiliaen.
Labore et constantia : Christ. Plantin, impr. à Anvers.
Labore et constantia : Moretus, impr. à Anvers.
Labore et constantia : Raphelengius, impr. à Leide.
Labore et diligentia : Adrien Roman ou Rooman, imprim. à Haarlem.
Labore et indvstria : Jean Van Keerberghe, impr. à Anvers.
Labore et vigilantia : Arnold Leers, impr. à Rotterdam.
Labore quiescere : Egbertus Bodaeus, médecin.
Labor excitat artem : Joh. Van Doesburg, auteur dramat.
Labor mihi quies : Guill. Baudartius.

Labor omnia vincit improbus : E. Du Pomare, poëte.
Laet den aert goet syn :
Laet lauwers groeyen : . . . . . . , poëte.
Laet liefde groeyen : Gilles Vanden Schrick.
Lætus lethale spero : Adrien Van Blyenburg, poëte.
Laet vaeren droefheid : Chambre de rhétor. de Scheveningen : de Madelieven.
Laet varen nydt : Marc Van Vaernewyck, historien.
Laet wrueten den mol : Jacques De Mol, poëte.
La graine de laurier : A. F. W.
La mort envié : Abrah. Van Mildert, auteur dramatique.
L'amour peut tout : . . . . . . , poëte.
Langhoirs victorinnen : Société de rhétor. de Saint-Victor à Poperinghe.
Lapis caput anguli : Jean Vanden Steene le vieux, impr. à Gand.
Las ! soussi me dure : Louis Des Masures, de Tournai.
Latet quoque utilitas : P. Bernagie, aut. dram.
Laudabile nomen Domini : Corneille Vander Meeren, imprimeur à Gand.
Lavdate Dominvm in psalterio et cythara : Pierre Phalèse, impr. à Anvers.
Laudate Dominvm omnis spiritvs : P. Phalèse, impr. à Anvers.
Laus Deo : L. D'Hossche.
Laus homini crescat : Simon-Lucas Charité (anagramme).
La vertu pour guide : Jan Hinlopen.
La vertu pour guide : Lucrèce-Wilhelmine Van Merken.
La voix se perd, l'écriture se meurt : J. Vande Velde, calligraphe.
Le bon sens corrige les mauvaises mœurs : Nicolini ?
Lecht tol-naer recht : Jean De Tollenaer, poëte.
Le ciel haut-porte : Robert De Hautport (de Mons).
Le cygne enseigne Lanchals : Lanchals (ex-libris).
Leef op hoop : J. Messu, poëte.
Leefd en leert sterven : A. Van Gherwen, poëte.

Leeft in rust : H. Goossens, poëte.
Leeft in rust : Jean Goossens, poëte.
Leeft in vré : A. De Pré, poëte.
Leeft in vrede : P. Van Leeuwen, poëte.
Leeft in vrede : Gérard Van Wolsschaten, poëte.
Leeft in vreden : H. Van Bulderen.
Leeft op hoop : Jean Messu, poëte.
Leeft op-recht, Bollaert : S. Bollaert, poëte.
Leeft vroomelijck : Louis Porquin.
Leer' brauwd eer' : De Brauwer, poëte à Roulers.
Leerd sterve : Tannetge Kornelis, poëte.
Leert cloeck u sin : Corneille Ketel (anagramme).
Leert in tydts : Guill. De Baudous, auteur dramat.
Leert in tyts :
Leert sterve : T.-C. Blok.
Legendo et scribendo : P. Scriverius.
Legendo prosunt : N.-L.-B. Wellens, médecin à Bois-le-Duc (ex-libris).
Leges et percunctabere doctos : Wynants (ex-libris).
Leght tolle naer recht, ou *Leght tol naer recht* : Jean De Tollenaer.
Legitime certanti : Jean Vanden Kerchove, impr. à Gand.
Le lièvre : A. De Haes, poëte.
Les historiens sont le vray gibbier de mon estude : Adolphe Borgnet à Liége (ex-libris).
Le souffrant parvient : Ant. Del Valle.
L'espérance me guide : W. Coertse Jr., auteur dramat.
L'espérance me guide : E.-J. Ledet, libr. à Amsterdam.
Les pleurs suivent les ris : . . . . . . , poëte.
Le temps se change en peu d'heures : tel rit le matin qui le soir pleure : Alex. Sersanders, impr. à Gand.
Le tems est un grand maitre : Ch. Sebille, auteur dramat.
L'Eternel est ma lampe : P. Dusoul, ministre protestant wallon.
Let op v abvvs : . . . . . . , à Bruges.
Levende sterf ick : Alexandre Van Fornenbergh, poëte.

Lex et ratio : Léonard ou Leenert Strick ou Strickius, libraire à Franeker.

L'histoire de la ville natale est celle où notre âme s'attache : Ulysse Capitaine, bibl. à Liége (ex-libris).

L'homme propose, et Dieu dispose : Nic. Petri, mathématicien.

Libenter, ardenter, constanter : Jean Brants, jurisconsulte.

Liber cum libris : Renier Chalon, numismate et bibliophile (ex-libris).

Libere, modeste tamen : G. De Vries, prof. de philos. et théol.

Libertas ex foedere et pace : L'Honoré et Chatelain, libr. à Amsterdam.

Libertas sine scientia licentia est : Jean De Lat, libraire à Deventer, et Jean-Louis De Lorme, libraire à Amsterdam.

Libri vocati prœsto sunt, invocati non ingerunt sese, jussi loquuntur, injussi tacent... : Ch. Van Hulthem, bibliophile (ex-libris).

Libros non liberos pariens : Henri Van Esch, ou Essaeus, impr. à Dordrecht.

Liefd' al meer :

Liefd' baert lust : L. B.

Liefd' baert pays : W.-I. Yselveer, poëte.

Liefd' baert trouw : André-Crijnen Verveen, poëte.

Liefd' blyvt ʒonder end : Chambre de rhétor. de Leiderdorp : de Patientiebloem.

Liefd' boven al : Chambre de rhétor. de Haarlem : de Wyngaertrancken.

Liefd' brengt vree : Chambre de rhétor. de Leidschedam : de Olyftak.

Liefde baert deught : Jacques Meurs, poëte.

Liefde baert vrede : Pierre Vergulzoon ou Vergeelsuene, poëte.

Liefde bindt liefde : Christ. Van Essen.

Liefde blust gramschap : . . . . . . , poëte.

Liefde boven al : Isaac Van Beck, poëte.

Liefde doet hopen : I. Ysermans, poëte.

Liefde doet lyden :

Liefde doet sorgen : G. Ogier, poëte.

Liefde doet veele :
Liefde doet wercken : Dirck-Anthonisz. Opmeer, auteur dramat.
Liefde dwingt : A. Van Eeck, poëte.
Liefde is crachtich : C. W. . . . . . . , poëte.
Liefde maeckt eendracht : Chambre de Rhétor. de Berg-op-Zoom : de jonge Vreughdebloem.
Liefde maeckt eendrachtigh :
Liefden doet vele : . . . . . . , poëte.
Liefd en jonst, maekt de konst : P. Tency, poëte.
Liefde sticht vrede : G. Van Hoomen, poëte.
Liefde verblijt : C. Seep ou Zeep, poëte.
Liefde vermacht al : Laurens Jacobszoon (Reael), poëte.
Liefde verwind all' herten : P.-F. Van Hollebeke, poëte.
Liefde verwinnet al : Josse Vanden Vondel.
Liefde verwint : Chambre de Rhétor. de Nootdorp : de Damastbloem.
Liefde verwint alles :
Liefde verwint onghena : Jean Onghena, poëte.
Liefde voor al : . . . . . . , poëte.
Liefde wint : G. L.
Liefde wint het al : J. Van Wevelinckhoven.
Liefd' is godd'lyck : J. Van Mol.
Liefd' is t' fondement : Chambre de rhétor. de Leide : de witte Acoleyen.
Liefd moet blijcken : Chambre de rhétor. de Katwyk-sur-Rhin : de Koornairen.
Liefd' noch : A. Van Mildert, poëte.
Liefd' stilt toorn : I. C. W. ou G. C. W.
Liefd' verwinnet al : Josse Vanden Vondel.
Liefd' verwint sterckheyt : . . . . . . , poëte.
Lieft standtvastich : . . . . . . , poëte.
Liever : Anthony Jansz.
Liever leer als eersughtigh : . . . . . . , poëte.
Liever verhuisen : Chambre de rhétor. de Benthuizen : de Huislookbloem.
Lilium inter spinas : Jean Spiljardus, théologien.

Lilium inter spinas : Lucas Trelcatius, théologien.
Lilium inter spinas : Chanoine Ooms (ex-libris).
Linguaque animoque fideles : Société littéraire à Leide.
Literae immortalitatem parivnt : Jean Van Waesberghe, imprimeur à Anvers et à Rotterdam.
Lof God van al : Seversoen ou Seversen, ou Severs ou Severyns, impr. à Leide.
Looft den Heere : . . . . . . , poëte.
Looft God altoos : . . , . . . , poëte.
Loon na werck : G.-A. Ooyevaer.
Loon na werk : N. Hoefnagel, auteur dramat.
Loon versoet arbeyt : . . . . . . , poëte.
Loopt en volhert : . . . . . . , poëte.
L'or ne pierre, ci le bien en la terre : Corneille-Pierre Biens, poëte (anagr.).
Luceat lux vestrae : B. Lampe, poëte.
Lucem candor amat : Henri Aertssens, impr. à Anvers.
Lucent et ornant : Goos (ex-libris).
Lust baert wysheyt : P. Van Goor.
Lust boven konst : . . . . . . , poëte.
Lust brecht rust : Joris Berckmans.
Lust breeckt rust : . . . . . . , poëte.
Lust doet leeren : H. Meynecker.
Lust nae kunst : . . . . . . , poëte.
Lust na rust : S.-Anthonsz. Vander Lust, auteur dramat.
Lust off rust : Antoine Vander Croos, poëte.
Lust versoet den arbeydt : Corneille Hensbroeck.
Luyckt geen deught : . . . . . . , poëte
L. x. n. Tyt (Elk zyn tyd) : Pierre-Corn. Vander Morsch, dit Piero, poëte.
Lyd en stryt : Gerrit-Leendertsz. Boxhoorn.
Lyden verwint vyandt, en vrint : Jacques Moons, poëte.
Lydt en hoopt : . . . . . . , poëte.
Lydt en hoopt : R. T. (Reinier Telle ?)
Lijdt en mijdt : P. Vander Gracht.
Lydt en mydt : H.-J. Blommendal, poëte.

Lydt en vermydt : Christiaen Meersschaert, poëte.
Lydt last : J. Westbusch.
Lyefd baert trouw : André-Crijnen Verveen.

M

Maecket crom recht : Guill. Crommelinck, poëte.
Maer hert en bidt : Herman De Bitter (anagr.).
Maet staet : M. Spranger.
Magnes amoris amor : G.-V.-W.-D. Heyndricx, poëte.
Majora quaeramus : H. Van Damme, libr. à Leide, et auteur dramat.
Manet post funera verum : Henri Van Deventer, médecin.
Manet ultima coelo : Will. Kroon, poëte.
Männlich zu leiden, krafftvol zu meiden : kühn zu verachten, bleid' unser trachten : Jean Hugo Van Bolhuis, historien.
Marianisten zalig getékende : Chambre de rhétor. de Polinchove.
Marte prudens, pace clemens : Jac. Eyndius, historien.
Maugré envie : . . . . . . , poëte.
Mea portio Christus homo : PaulCordes, théologien.
Me cecinit : M. Croock.
Medio tutissimus ibis : Michiels (ex-libris).
Meditando : Jean Blasius ou Blaes, auteur dramat.
Meditando et legendo : Meinardus Van Dreunen, libraire à Utrecht.
Meditando fulgeris : Mathieu Ruuscher, poëte.
Medium beat : Paschasius Baers, ministre à Leeuwarden.
Medium tenuere beate : H. Hoefyser, poëte.
Meer liefde dan conste :
Meer pyn verveelt : Pierre Vermeulen, poëte.
Meer suers dan soets : Anna Byns.
Meest Godt vreest : Michel Reygersz.
Meliora latent : Société dramatique à Amsterdam.
Meliora sequamur : Lamb. Bidloo, poëte.

Mel mihi pvngo tamen : Henri Jaey, impr. à Malines.
Memento mori : Jo.-D. Rompel, poëte.
Men leert doór 't opperwéẓen : . . . . . , poëte.
Men moet daar aan : J. Visscher, poëte.
Men moet Gode met een vrolyken geest dienen : Nicol. Pick.
Men spieghelt sacht aan anderen : . . . . . , poëte.
Men vint veel malle :
Mensch soeckt veel, doch een is noodich : Karel Van Mander.
Mens intenta Deo : Nicol. Gazaeus.
Merces virtutis gloria : Jean Van Waesberge, imprimeur à Amsterdam.
Merckt d' loopbaans eynd : C. Westerbaan, poëte.
Merckt d'occasie : Joris De Lacoert, poëte.
Me stella duce : Van Tieghem (ex-libris).
Mesure dure : De Croeser (ex libris).
Met arbeyt heen : Martin Beheit ou Beheyt (anagramme).
Met gantser herten : Chambre de rhétor. de Goes : de Nardusbloem.
Met geneuchten : Chambre de rhétor. de La Haye : de Korenbloem.
Met jonst door schoten : I. Van Schoten, poëte.
Met konst omvrocht : Pierre Leeuwenschilt, ou Leeuwerschilt, poëte.
Met liefd eendrachtig : Chambre de rhétor. de Voorschooten : de witte Violen.
Met liefde volbragt : Chambre de rhétor. de Hazerswoude : de Meibloem.
Met liefd' volbracht : Van Dobbe, poëte.
Met minne versaemt : Chambre de rhétor. de Rotterdam : de blauwe Acoleyen.
Met raet en daet : Hub. Van Beaumont.
Met reden verwint : . . . . . , à Bois-le-Duc.
Met soetheit meer ou *met soetheydt meer* : Chambre de rhétor. de Zoetermeer : de witte Meirbloem.
Met tyd en vlyt : Société littéraire des étudiants à Louvain.
Metuenda procella : Sixtus Van Hemminga.

Met vlyt tot leerzaemheid : . . . . . . , poëte.
Met vreugden immers : J.-P. Timmers.
Met vreught in deught : Vincent Mathijsz, poëte.
Mieulx attend Merode : Bern. De Mérode.
Milita bonam militiam : Henri Alting, théologien.
Mind den bevryder :
Mind' Iuda 's leeuw : I. V. Leeuwen.
Minima crescunt : Société littéraire à Leide.
Minne baart solaes : . . . . . . , à Goes.
Minne is 't fondement : Chambre de rhétor. de Louvain : het Rooselaer.
Minnelyk accort : Chambre de rhétor. de Bruxelles : 't Marienkransken of Leliebloem.
Minnelyk van herten : Chambre de rhétor. de Courtrai.
Mint de gerechticheyt : . . . . . . , à Bois-le-Duc.
Mint Godt al : Daniel Dirriksz.
Mint trouheyt meest : . . . . . . , poëte.
Min veel raad : J. Davelaer.
Mitte falcem tuam et mete : quia aruit messis terræ : Jean Paedts ou Paets ou Patius, impr. à Leide.
Mocht ik, ik sou : . . . . . . , poëte.
Moderata durant : Wout. Van Yler.
Moderata durant : Della Faille (ex-libris).
Moderata durant : Tjaert Sonnema, poëte.
Moderata durant : G. Van Duyvenvoorde.
Modesta est tuta theologia : Rein. Anslo, poëte.
Modeste et vere : Heidentryk Overkamp ou Overcamp, médecin.
Mon heure viendra : J.-J. Schipper.
Moniti meliora seqvamur : Joh. Hilarides, poëte.
Mon sort est trop heureux : Alex. De Muincq, poëte.
Mons Sion mons aeternus : Pierre Montanus, recteur à Amersfoort.
Mont en grondt eendrachtich : Hubert Neeffs, curé à Bellem, poëte.
Moribus antiquis : Juste Lipse.
Morir nous fault c'est chose dure : Louis Briart.

Mors mea vita : H. Van Vhelen, poëte.
Mors omnia solvit, foedera, amicitias et connubialia jura : Jer. Du Mortier, poëte.
Mors sola fatetur, quantula sint hominum corpuscula : Sixte Arcerius, médecin.
Mors tua, Christe, mihi vita est, victoria, regnum. Labe mea morior, sanguine vivo tuo : Julius Van Beyma.
Movendo : Franç. Haak, ou Hackes ou Hackius, imprimeur à Leide.
Multa petentibus desunt multa : Reynerius Bontius, poëte dramat.
Mvltiplicando prosu : Jean Barlinkhof, impr. à Groningen.
Musen-cier-ţac, ou *Minnaars-cas* : Jean-Fr. Cammaert, auteur dramat. (anagramme).
Musica dis curæ est : Paul Matthysz, impr. à Amsterdam.
Musis aurora benigna : Henri Vieroot, libr. à Amsterdam.
Musis casta placent : Société dramatique à Amsterdam.
Mutua defensio tutissima : Jean Verwithagen, impr. à Anvers.
Myd altyd nyd : P.-J. De Borchgrave, poëte.
Mydt en lydt : . . . . . . , à Berg-op-Zoom.
Mydt nydt : . . . . . . , poëte.
Mijdt u schade : . . . . . . , poëte.
Myd ys en brandt : . . . . . . , poëte.
Myn druk ʒegent my : Pierre Vander Kloot, impr. à Delft.
Myn gewin is gekruyst : Nic. Bodding Van Laar, maître d'école.
Myn gheluck is in druck : J. Rogiers, poëte.
Myn glas loopt ras : Josse Hartgers, libr. à Amsterdam.
Myn glas loopt ras : Herman Rampen, impr. à Harderwyk.
Myn glas loopt ras : Jean Hendricksz, libr. à Amsterdam.
Myn glas loopt ras : Guill. Van Kessel, impr. à Haarlem.
Myn haters ʒijn sot : Anthony Smyters, poëte (anagramme).
Myn heete borst, heeft altyd dorst : . . . . . . , poëte.
Myn hoope es God : Pierre Pauwels.
Myn leen is Godt den Heer : J. De Leenheer.
Myn lot is Godt : A. Ten Have.

Mijns levens BeECk Is christUs : Joh. Becius.
Myn noort, verr' poort : . . . . . . , poëte.
Mijn salicheyt vand'hemel : Maria Strick, calligraphe.
Mijn verstant is cleyn : . . . . . . , poëte.
Myn verwerf is God : Gillis Vander Erven, ou Ctematius, imprimeur à Embden.
Myn werk es hemellick : Chambre de rhétor. de Bruges : de H. Geest.
Myt nyt altyt : . . . . . . , poëte.

N

Na beter, ou *Nae beter* : Pierre-J. Twisk.
Na eirde hemel : J. De Hemelaer.
Naer dit een beter : Nic. Perclaes, poëte.
Naer reghen sonneschyn : . . . . . . , poëte.
Naer 't duyster hop' ick 't licht : Jean Mommaert.
Naer 't duyster, krygt men luyster : . . . . . . , poëte.
Naer 't sier komt 't soet : Guillaume De Gorter ou De Gortter, poëte.
Nae winter Somer : Pierre-Crijnen Verveen.
Na hemelen raet u went : Martin Vanden Heuvel, poëte (anagramme).
Na hoop volght wel jonst : . . . . . . , poëte.
Na lijden verblijden : A. Van Adrighem, poëte.
Na rijckdom perickel : Dierryck (Thierry) Kolencamp, poëte (anagramme).
Na 't suyr comt soet : I.-F. Stam, à Gouda.
Natuer moet wercken : . . . . . . , poëte.
Natura arte et fortuna : Plempius, docteur en médecine.
Natura et arte : Devise d'une société dramatique à Rotterdam.
Natuur begaaft, oefening beschaaft : Société littéraire à Amsterdam.
Na tyt komt tyt : Gaspard Van Hasevelt.
Nauta vigilia : J. Vaerman, grammairien.

Nec auro nec armis : J. Bethune, archéol. à Gand (ex-libris).
Nec citò, nec temerè : Pierre Haschart, médecin et astrologue.
Nec dextrorsum, nec sinistrorsum : Jean Luzac, imprimeur à Leide.
Nec dominus nec servus : G. Coopmans, prof. de médecine.
Nec festinanter nec timide : Catherine Glans, poëte.
Ne contra fluminis ictum : Adr.-Jansz. Bot, lib. à Dordrecht.
Nec spe, nec metu : Joh. De Brune.
Nec svmit avt ponit : . . . . . . , (ex-libris).
Nec temere nec timide : Elie Luzac le jeune, avocat et imprimeur à Leide.
Nec tumide nec timide : S. Feitama.
Nec tumide, nec timide : A. Antonides Vander Linden, méd.
Nec vetera aspernere nec individere hodiernis : Bernard Picart.
Nec vi nec dolo : P.-J. Geerts, médecin (ex-libris).
Neempt den tydt waer : Adrien Van Nierop.
Neemt gunst voor kunst : J. C. May-vogel, poëte.
Neemt waer den tijt : Lucas Philipsz, poëte.
Neemt waer u tydt : Arnaud Van Eyckenhoorn, poëte.
Ne extra oleas : Léonard ou Leenert Strick ou Strickius, libr. à Franeker.
Ne extra oleas : Wibius Bleck ou Bleeck, libr. à Franeker.
Ne extra oleas : Elsevier ou Elzevier, impr. à Leide et à Amsterdam.
Ne facias aliis, fieri quod tu tibi nolis : Bernard Fullenius, mathém.
Negen roosen knoppen : Chambre de rhétor. de Overschie.
Ne glorieris in crastinvm ignorans qvid svperventvra pareat dies : Jean Van Turnhout, imprimeur à Bois-le-Duc.
Negotiant fluctus maris : Jean Le Maire, impr. à Leide.
Ne improviso : Robert Obrysius ou Obrisius, poëte.
Ne juge point selon l'apparence : *A. Le Lièvre* : A. De Haas.
Nemo expers hostis : Nicolas Van Nieuwland.
Nemo ignavia factus immortalis : Th. Graswinckel, jurisconsulte.
Nemo laeditur nisi a se ipso : Georges Episcopius.

Ne nimis : Franç. Du Bois ou Silvius, prof. à Leide.
Ne quid nimis : Louis Guicciardin.
Neringh winst in brengt als Godt zijn zegen schenkt : Abraham Neringh, impr. à Rotterdam.
Nescia sordis : D'Oignies (ex-libris).
Nescit labi virtus : Jean Van Havre, poëte.
Ne te quaesiveris extra : Jean Lutma (le jeune), graveur.
Ne te quaesiveris extra : Jerôme Van Beverningk.
Ne vita tragoedia : Pierre-Corneille Bockenberg, historien.
Neyders is verraet : . . . . . . , poëte.
Ni chantage, ni crainte, ni camaraderie : Eug. Bochart, homme de lettres.
Niemandt onbeswaert : . . . . . . , poëte.
Niemandt sonder vlack : Mart. Vlaack ou Vlacq.
Niemandt zonder vyandt : W. Nieupoort.
Niemant volmaeckt : . . . . . . , poëte.
Niet al te : Is. De Groot, poëte.
Niet al te rijp : P. Van Zeerijp.
Niet al voor wint : Ve Jean Schipper (Susanne Veselaer), libraire à Amsterdam.
Niet dan door wils : Corn. Wils.
Niet dat veel is, is wel, maar dat wel is, is veel : Bern. De Bosch.
Niet eygens : Abrah. Bormeester, poëte dramatique.
Niet meer zoo crul : Corneille Crul, poëte.
Niet om niet : Pierre Knijf, poëte.
Niet onbenijdt : J. Everaets, poëte.
Niets haestich. Niets lichtveerdich : . . . . . . , poëte.
Niet schoonder : Samuel Schoonwald, libraire à Amsterdam.
Niet snel al-be-recht :
Niet soeter : J. Soet, auteur dramat.
Niet sonder arbeyt : J.-P. Broock, poëte.
Niet sonder arbeyt : P. Van Leeuwen.
Niet sonder dat : I.-V. Musscher, poëte.
Niet sonder God : Chambre de rhétor. de Berchem : de bloeijende Wyngaertranck.

Niet sonder God, in liefde groiende : Chambre de rhétorique de Vilvorde : de Goudsbloem.
Niet sonder Godt : . . . . . . , poëte.
Niet sonder nijt : Jean Loeus ou Loe, impr. à Anvers.
Niet sonder sout : J. D. B. 1701.
Niet sonder sweet : Charles Truyts, poëte.
Niet sonder u : J.-G. Cock.
Niet sonder vlack : M. Vlaack ou Vlacq.
Niet sonder yet : Jean Tonnis, auteur dramat.
Niets voorburgen : Chambre de rhétorique de Voorburg : Jesus oogen.
Niet te bont : . . . . . . , poëte.
Niet te hoogh : A. Van Oevel, poëte.
Niet uyt eerzugt, maer uyt leerzugt : Boyser, poëte.
Niet verder : K. B.
Niet voor 't ghenoeghen : . . . . . . , poëte.
Nihil ab omni parte beatum : J.-Adr. Leeghwater, ingénieur.
Nihil est agricultura melius, nihil homine, nihil libero dignius : Ch. Van Hulthem, bibliophile (ex-libris).
Nihil fortius : Amand De Bast (ex-libris).
Nihil opertum est, qvod non revelabitur : Jean Van Waesberghe, impr. à Rotterdam.
Nihil opertum quod non reuelabitur : Mich. Hillenius Van Hoochstraten, impr. à Anvers.
Nihil sine odio : Reynegom (ex-libris).
Nihil sine vitiis : Adrien Moens.
Nihil virtus generosa timet : ô Donnoghue de Niele (ex-libris).
Nil admirari : Franç. Zypaeus ou Vander Zype, canoniste.
Nil literaturâ desperandum : De Cuypers, bibliophile (ex-libris).
Nil nisi ardua fortis : Fostier (ex-libris).
Nil nisi per Christum : J.-A. Alberdingk-Thijm.
Nil nobis proprium quam velle et intelligere : Théodore Van Kessel, poëte.
Nil non mortale tenemus pectoris exceptis ingeniique bonis : Pierre Schouten, libr. à Amsterdam.

Nil penna sed usus : Guill. Christiaens ou Christianus, impr. à Leide.

Nil penna sed usus : Jean Sambix, impr. à Leide.

Nil sine magno vita labore dedit mortalibus : Jean Clericus ou Le Clerc, critique et historien.

Nil ultra vires : Jean Drusius ou Vanden Driessche, théologien et philologue.

Nil virtute prius : Jean De Maess ou Maes, poëte.

Nil virtute prius : Ev. Meyster, poëte.

Nil volentibus arduum : Société littéraire d'Amsterdam.

Nimmermeer groot genoech : A.-P. Craan, poëte.

Nimmermeer stille : Claude Ogiers, poëte.

Nisi in Deo gaudium : Jean Bastonier, écrivain ecclésiastique.

Nobilitas sola est atque unica virtus : Th. Rodenburgh, poëte dramat.

Nobilitas sola est atque unica virtus : Frédéric De Bruyn, auteur dramat.

Noch kuypen, noch stuypen: A.-F. Cuvelier, poëte.

Noch sot, noch bot : Société de rhétor. de Renaix.

Noch tyt noch rvst : Joh. Jacot, libr. à Amsterdam.

Noch vaster : J. Steendam, poëte.

Nocte virescunt : Vleys (ex-libris).

Noctv incvbando divqve : Jean et Jacq. Meursius ou Van Meurs, impr. à Anvers.

Noeit vergenoegt : . . . . . . , Rumbeke, 1803.

Noli altum sapere sed time : Bernard Hoogewerf, théologien.

Noli altum sapere : . . . . . . , poëte.

Non æstas est læta diu, componite nidos : Jean Van Someren, libr. à Amsterdam.

Non amo peripateticos ou *Non amo* περιπατητικα : Jean Lindeborn, théologien.

Non cuivis homini contingit adire Corinthum : Gérard Westerwyk, auteur dramat.

Non est mortale quod opto : Jon. Van Reygersbergh ou Reigersbergh, poëte.

Non inferiora secutus : Jean Brandt.
Non in sermone sed in virtute est regnum Dei : Conrad Vorstius.
Non latè sed laetè : Julien Waudré, poëte.
Non lauri mille tuentur : Arkstee et Merkus, libr. à Amsterdam.
Non metentis, sed serentis : Petrus à Gandavo ou Pierre de Gand, théologien.
Non nobis : Reginald Cools, théologien.
Non nobis : J. Franssoon.
Non odit tamen : Henri Laurentsz. ou Lorenci, imprimeur à Amst.
Non omnia possimus omnes : Henri-Dom. Vanden Nieuwenhuysen, prêtre à Malines (ex-libris).
Non omnia possumus omnes : . . . . . . , poëte.
Non Parma Palladis una : Vander Vynckt (ex-libris).
Non penna sed vsvs : Jean Schulperoort, impr. à Amsterdam.
Non radium excutient : Franç. L'Honoré et fils, libraire à Amst.
Non sans espine rosier : Jean Rosier, poëte.
Non semper arcum tendit Apollo : C.-G. Moering, auteur dram.
Non semper oleum : Pierre De Neyn, poëte.
Non sine fato ou *Non sine Christo* : Corn. Musius, poëte.
Non sine constantia : L. Arminius.
Non solus : Elsevier ou Elzevier, impr. à Leide et à Amst.
Non solus : H. Besseling, imprimeur à Utrecht.
Non solus : Zacharie Chatelain, libr. à Amsterdam.
Non timide sed prudenter : Walwein De Tervliet (ex-libris).
Non vidi derelictum justum : E. Neuhusius, recteur du gymnase à Leeuwarden.
Noodt doet vele : . . . . . . , poëte.
Nooit hooger vereesen : Chambre de rhétor. de Horn buyten Delft : de Hoornbloem.
Nooit meerder vreugd : Chambre de rhétor. de Ketel : de Zonnebloem.
Noot baert list : A.-C. Vos.
Noot geen wet : Jean Van Bortel, poëte.

Nooyt schoonder star : Chambre de rhétor. à Berckel : den Bercken-Boom.
Nosce te ipsum : société littéraire à Rotterdam.
Nosce te ipsum : . . . . . . , poëte à Assche.
Nosce te ipsum : Jac. Bremer, poëte.
Nostra damus laeti : D. M., poëte.
Nostra musa virtus : Devise d'une société dramat. à Amsterdam.
Nostra vincamus : Marcus-Antonius Gillis, poëte.
Nou is't myn beurt : . . . . . . , poëte.
Nov noch : . . . . . . , poëte.
Novus e cinere : Franç. D'Ercle, impr. à Gand.
Noyt clerck volleert ou *Noyt klerck volleert* : . . . . . . , poëte.
Noyt const ver-dort : Seger Van Dort.
Noyt hooger gebooren : Société de rhétor. de Hoogeveen : de Veen-bloem.
Noyt meerder verblyden : . . . . . . , poëte.
Noyt ontdanckbaer : . . . . . . , poëte.
Noyt storf nydt : Havart, poëte.
Noyt vernoegd : Alex. Maertens, poëte.
Noyt volleert : Jacques Vander My.
Noyt volleert : C. Vanden Bosch.
Noyt volleert : Remigius Schrijver, imprimeur et poëte à Middelbourg.
Noyt volleert : C. Ritsaart, poëte.
N. S. V. [*niemandt sonder vlack*] : Michel Vlack, poëte.
Nucleum quærens nucem frangat : Jean Cauweel, impr. à Gand.
Nulla nullius : Jean Sandra, auteur dramat.
Nulla quies : Devise d'une société dramatique.
Nvlla qvies : Jean Cnobbaert, impr. à Anvers.
Nullius et omnium : J. Bormans, philologue flam.
Nullum simulatum diuturnum : Corn. Schonaeus.
Nul sans soucy : Théodore de Bry.
Nummer groot genoch : . . . . . . , poëte.
Nu, morgen niet : Société de rhétor. de Dixmude.
Nunquam sero si serio : J. Laurentius, ministre protestant.

Nusquam tuta fides : M. Vander Merwede, poëte.
Nut en schaedelyck : J. Lemmers.
Nuttet best vanden wiingaert : Vanden Wyngaert.
Nyemant zonder vyant : W. Nieupoort.
Nyt baert spyt : A. Pirart, poëte.

LES
CONCURRENTS DE PIERRE SCHOEFFER
A MAYENCE
PENDANT LE XVE SIÈCLE

LISTE DE LEURS IMPRESSIONS.

Depuis la funeste catastrophe de la surprise et du sac de Mayence en 1462, par laquelle cette ville avait été ruinée et dépeuplée pour longtemps, catastrophe qui avait dispersé les ouvriers typographes de cette ville dans l'Europe civilisée — l'atelier de Fust et Schoeffer resta sans concurrents jusque vers la fin du XVe siècle.

Ce seul atelier d'ailleurs, dans une ville qui fut le berceau de la merveilleuse invention, était supérieurement monté, conduit par des mains aussi actives qu'habiles, soutenu par des capitaux considérables. Il pouvait donc, et pendant longtemps, défier toute concurrence.

Cependant, vers la fin du siècle, l'activité typographique de Pierre Schoeffer se ralentit considérablement — moins cependant qu'on croit habituellement. En effet, vers cette époque, il

sortit de ses presses un bon nombre de petites impressions non signées et sans date, dont les bibliographes n'ont pas eu connaissance, ou dont ils n'ont pas reconnu l'origine. Pour expliquer cette diminution dans la prodigieuse activité de Schoeffer, on a allégué plusieurs motifs que je ne crois pas fondés.

On a mis en avant un voyage en terre sainte, que Pierre Schoeffer n'a jamais entrepris. — Ensuite sa nomination de juge au tribunal civil de Mayence, fonctions qui lui prenaient beaucoup de son temps, et enfin, l'âge auquel il était parvenu.

Or, en admettant même que ces fonctions de juge lui enlevaient une partie de son temps, et que l'âge avait paralysé considérablement son activité naguère si infatigable, Schoeffer, on semble l'avoir oublié, avait deux fils, Jean et Pierre, qui étaient en état de le suppléer et qui, aussitôt après la mort de leur père, ont prouvé ce qu'ils savaient faire.

Selon moi, la principale, sinon l'unique cause du ralentissement remarqué dans la fécondité de ses presses, fut la diminution considérable dans les prix des livres, qui s'est manifestée à cette époque, par la multiplicité des ateliers typographiques, répandus partout.

Schoeffer préféra alors vendre des livres imprimés par d'autres que d'en imprimer lui-même. Son commerce de librairie devint très-actif, et toutes ou presque toutes les impressions qu'il produisit vers la fin de sa carrière, semblent n'avoir été exécutées que sur commande. Un bénéfice certain lui a toujours paru préférable.

Vers 1490 seulement, deux concurrents typographiques de Pierre Schoeffer, se présentèrent à Mayence presque en même temps.

De nombreux bibliographes, mais erronément, en citent encore d'autres. Ainsi le peintre Erard Reuwich n'a fait imprimer

que trois versions du voyage en terre sainte qu'il avait si admirablement illustré de ses planches ; mais ce fut avec les caractères de Pierre Schoeffer, caractères déjà employés par celui-ci précédemment. Reuwich ne peut donc être compté parmi les typographes. Quant à Frédéric Misch, il n'a imprimé pour son compte qu'à Heidelberg et non à Mayence, comme on l'a prétendu si souvent.

Le premier de ces concurrents est :

JACQUES MEYDENBACH (1490-1495).

Jacques Meydenbach ou Medenbach, comme ce nom s'écrivait toujours anciennement, était le fils de Jean Meydenbach, sur le compte duquel on a fait courir bien des bruits, presque tous sans le moindre fondement.

Un ancien manuscrit le nomme avec Gutenberg, à côté de Jean Fust ou Faust. Sébastien Münster, auteur du XVIe siècle, va encore plus loin, et prétend, sans administrer la moindre preuve, que Jean Meydenbach a été, comme Faust, l'associé de Gutenberg. Enfin, plusieurs auteurs du siècle dernier — toujours sans preuve aucune — ont trouvé moyen de renchérir sur tout cela.

D'après l'un, Jean Meydenbach aurait gravé les caractères du fameux Psautier de 1457 ; — d'après un autre, Gutenberg, en retournant dans sa ville natale, l'aurait amené de Strasbourg à Mayence. C'est *ramené* qu'il aurait fallu dire, si le fait était vrai ; car, il est établi que Jean Meydenbach, et ses ancêtres avant lui, étaient Mayençais.

En effet, une ancienne inscription d'une chapelle de Tous-les-Saints, annexée à l'église de Saint-Quentin à Mayence, porte que

cette chapelle fut bâtie en l'an 1418 sous l'administration des membres de la fabrique, parmi lesquels est mentionné Henri Medenbach. Ce Henri était probablement le père de Jean Medenbach ou Meydenbach, et avait ainsi précédé Jean Faust comme fabricien de la même église de Saint-Quentin. — C'est vraisemblablement le même Henri Medenbach (le prénom n'a pas été cité) qui a joué un certain rôle dans les troubles de Mayence de 1428 à 1432. Ce Medenbach fut élu, en 1428, l'un des décemvirs tirés hors des métiers de la ville, que l'on adjoignit alors au conseil de la cité, et il eut l'honneur d'être chansonné, comme ses collègues, par le parti des patriciens.

Aussi, Jacques Meydenbach, dans celles de ses impressions qu'il a signées, prend-t-il toujours la qualification de citoyen de Mayence. Il fut non-seulement un typographe habile, mais encore le fondeur de ses caractères, fort remarquables, et, à ce qu'il paraît, le graveur qui orna de figures en bois la plupart de ses impressions.

Jacques Meydenbach n'a pas adopté de marque typographique et on ne connaît pas la maison où son atelier était établi. Il est fort probable néanmoins, que c'était dans la maison « *im Sauloeffel* », située dans le quartier de la ville nommé *Kirsgarden*, le jardin aux cerises. Cette maison, qui existe encore, a été très-vraisemblablement bâtie par Jacques Meydenbach. Son architecture, en effet, porte le cachet de la fin du XVe siècle, et au dessus de la porte en ogive on voit sculpté un grand livre ouvert, qui servait sans doute d'enseigne à l'imprimerie. Dans tous les cas, on y trouve successivement établis, jusque dans le courant du XVIIe siècle, plusieurs typographes de Mayence.

La carrière typographique de Jacques Meydenbach fut courte et, même pour le peu de temps pendant lequel il exerça, ses impressions sont très-peu nombreuses. Elles ne le sont néan-

moins pas autant qu'on le croit habituellement. Presque tous les bibliographes ne lui accordent que deux, ou tout au plus trois productions. C'est qu'il n'en a publié, avec des souscriptions complètes, que deux seulement, l'une en 1491 et l'autre qui semble être sa dernière, en 1495, époque présumée de sa mort.

La liste qui va suivre des impressions que je connais de lui, ou que je crois pouvoir lui attribuer, prouvera qu'il a imprimé plus de livres qu'on ne lui en a accordé jusqu'ici.

Tous ces livres sont, sans exception aucune, d'une insigne rareté; de plusieurs d'entre eux, on ne connaît qu'un seul exemplaire, ou bien seulement trois ou quatre au plus. Quelques-uns, lorsqu'ils se présentent en vente, atteignent des prix excessifs. Je regrette vivement de n'avoir pu voir et examiner qu'une faible partie de ces impressions; — pour les autres je dois m'en rapporter à ce qu'en ont dit les bibliographes, parfois même à de simples conjectures. — Comme j'aurai soin de citer toujours mes sources, il me sera permis de ne pas trop m'étendre sur la description de ces éditions.

Comme celles-ci sont en si petit nombre, je vais les rapporter, qu'elles soient ou non datées, d'après l'ordre chronologique que je crois pouvoir leur assigner. J'ajouterai que la liste que je donne, je ne la garantis pas complète; je soupçonne que plus d'une petite impression sans nom, date, ni lieu, aura échappé à mes recherches.

IMPRESSIONS DE JACQUES MEYDENBACH.

1490.

I.

Der doten dantz mit figuren clage vnd antwort schon von allen staten der werlt. Sans lieu ni date, pet. in-folio de 22 ff. à 2 col., avec 41 gravures en bois.

Je n'ai pu voir cette édition très-précieuse, la plus ancienne de la *Danse des morts*.

Voyez PANZER, *Annalen der deutschen Litteratur*, additions, pp. 8 et 9, nº 416. EBERT, *Bibliographisches Lexicon*, nº 23006, qui décrit l'exemplaire unique de la bibliothèque de Wolfenbüttel, et BRUNET, *Manuel*, tome V, col. 878, qui suit et copie Ebert.

Les bibliographes se sont trompés pendant longtemps sur le lieu d'impression de cette première et précieuse édition. On a d'abord cru qu'elle avait paru à Strasbourg.

Ebert pense qu'elle a été imprimée, soit à Cologne, soit dans la basse Saxe. Mais non-seulement l'idiôme de ce poëme, mais encore plusieurs allusions très-claires, désignent Mayence ou ses environs, comme étant le lieu où le poëme a été écrit. Enfin, on a reconnu les caractères de Jacques Meydenbach, dont c'est assez probablement la première production, tous les bibliographes assignant à cette édition l'époque de 1480 à 1490. Le docteur Kloss, bibliographe très-instruit en ce qui concerne les éditions du XVe siècle, l'attribue à Meydenbach. — Voyez son catalogue, p. 321, nº 4570.

Il ne possédait qu'un fac-simile exécuté par Jacques Lagger, d'après le seul exemplaire connu de Wolfenbüttel.

Il parut de ce livre une autre édition sans lieu ni date, également de 22 feuillets petit in-folio, dont on ne connaît également qu'un seul exemplaire conservé à Berlin et que Panzer attribue aux presses de Koburger, à Nurenberg ; — elle est évidemment postérieure de plusieurs années à celle de Meydenbach.

Maittaire, et d'après lui Hain et d'autres bibliographes citent une édition des : *Summulae logicales modernorum, ex Aristotele, Boethio, enucleatae a magistris regentibus Moguntini collegii. Moguntiae* (sans nom du typographe) 1490, in-folio. Si cette édition existe, car aucun des auteurs qui la citent ne l'ont vue, il se pourrait fort bien qu'elle fût de Meydenbach ; mais cette édition me paraît fort douteuse. Il n'en est pas de même d'une autre édition de ce livre, exécutée en 1489 par Pierre Drach, in-folio.

1491.

II.

(H) *Ortus sanitatis. Impressum in inclita civitate Moguntina p. Jac. Meydenbach, anno millesimo quadringentesimo nonagesimo primo, die vero Jovis, vicesima tercia junii,* in-folio goth. à 2 col. de 47 l., 453 ff. avec très-nombreuses figures en bois.

Je ne m'étendrai pas sur cette première et célèbre édition, maintes fois contrefaite, réimprimée et traduite en plusieurs langues, aux XV[e] et XVI[e] siècles, bien que j'en possède un bel exemplaire, avec les planches non coloriées, — ce qui est très-rare. Je n'en reproduirai pas non plus la longue et fort curieuse

souscription. On la rencontre partout, soit par extraits, soit en entier.

Ce ne sont pas seulement les bibliographes qui parlent de cet ouvrage fameux; mais encore les historiens et les gens de science.

Ainsi, HALLAM, dans son *Histoire littéraire de l'Europe au moyen âge,* fait ressortir l'importance de ce livre au point de vue des progrès que les sciences naturelles avaient faites au XVe siècle.

Sous le rapport bibliographique, je ne ferai qu'une remarque que je n'ai rencontrée nulle part; c'est que les deux mots: *Ortus Sanitatis,* les deux seuls qui se voient sur le titre du livre, en caractères très-forts, sont xylographiques, et non imprimés en caractères mobiles.

Il faudrait bien des pages pour la simple citation des ouvrages bibliographiques qui décrivent cette rare édition, dont le prix a toujours été fort élevé. Je me bornerai donc à renvoyer à l'ouvrage spécial de LOUIS CHOULANT, *Graphische Incunabeln für Naturgeschichte und Medicin; Leipzig Weigel,* 1858, in-8°, pp. 20-73, et surtout pp. 61-62. Choulant fait non-seulement ressortir la priorité de l'édition de Meydenbach sur les autres qu'il appelle des contrefaçons, mais encore la part qu'a eue cet imprimeur dans l'arrangement et la composition de l'ouvrage et dans la composition des gravures en bois.

1492.

III.

LICHTENBERGER (JOANNES). *Pronosticatio latina anno LXXXVIIJ ad magnam conjunctionem Saturni et Jovis,* etc. *Emendatum denuo presagium hoccine, impressioni quoque deditum anno dni. M.CCCC.XCIJ octava die mensis*

Junii in inclita urbe Moguntina, etc., in-fol. goth. de 32 ff. sign. A — F, avec fig. en bois.

Quoique l'imprimeur ne se soit pas nommé, les bibliographes sont néanmoins d'accord pour attribuer cette édition à Jacques Meydenbach, vu qu'elle est imprimée avec les mêmes caractères que l'*Ortus Sanitatis* ci-dessus. Elle est décrite par une foule de bibliographes.

Je me contenterai donc de renvoyer aux suivants :

PANZER, *Annales*, II, p. 133, EBERT, I, p. 987, DIBDIN, *Ædes altthorp.*, II, nº 1234, avec un fac-simile, BRUNET, *Manuel*, III, col. 1071. HAIN, nº 10082. Ce dernier accorde par erreur 36 ff. à cette édition au lieu de 32.

Meydenbach fit paraître, presque en même temps, la traduction allemande qui suit :

IV.

LICHTENBERGER (JOHANN.). *Eyn pronosticatio zu theutsch jm iar Lxxxviij ghemacht von der grossen Coniunction Saturni und Jovis*; etc. Souscription : *Dyſs Pronosticatio ist nu zum andern mal corrigirt und gedruckt in jar so man tzalt M.CCCCXCIJ am xx tage des mondes Julii in der erlichen stat Mencz*, etc., in-folio goth. de 40 ff. non chiffrés, mais avec signatures A—Gij, les cahiers de 6 feuillets, hormis la sign. G, qui n'en a que quatre, avec 45 fig. en bois, dont chacune occupe les deux tiers d'une page.

Cette édition allemande a les mêmes caractères et les mêmes planches que l'édition latine ci-dessus. EBERT, dans son *Dictionnaire bibliographique*, t. I, pp. 541-42, ne l'ayant pas vue, et ne connaissant qu'une édition du XVIᵉ siècle, a trouvé bon de nier

l'existence d'une édition de Mayence, et a été suivi aveuglément par tous les bibliographes. Il est incontestable néanmoins, que cette édition existe, et qu'elle sort des presses de Jacques Meydenbach.

Un exemplaire dont les 10 derniers feuillets manquent, et qui par conséquent n'en a plus que 30, est conservé à la bibliothèque ducale à Gotha. — Un second exemplaire, relié avec le *Concilium Buch zu Constanz*, 1483, a été vendu 230 francs, à la vente Bearzi à Paris, en 1855. Enfin, un troisième exemplaire figure dans le catalogue de M. Olivier, de 1874, p. 86, nº 779, et s'y trouve coté 250 francs.

On m'a assuré que cet exemplaire avait été acquis par la bibliothèque royale de Bruxelles; ce livre rare n'a pas, malgré cela, une grande importance intrinsèque, et ce n'est ici ni la première, ni la plus belle édition. Le *Concilium Buch* ci-dessus, vendu à Paris en 1855, valait seul les 230 francs payés pour les deux ouvrages réunis.

1493.

V.

Incipit regimen per servare juvenes breve tempore pestilentiali || in sex rebus non naturalibus observandum cum cura suc || cincta. Edita per magistrum Theodoricum (Gresemundum) de Meschede. Sans lieu, date ni nom d'imprimeur, in-4º goth. de 4 ff.

Opuscule peu connu qui manque dans Hain, Panzer, etc. Il est imprimé à 30, 31 et 32 lignes par page, absolument comme l'ouvrage de S. Grégoire, imprimé en 1495, qui va suivre.

Un exemplaire offert pour 15 francs, se trouve indiqué dans un catalogue d'Edwin Tross, Paris 1851, p. 16, nº 926, avec

cette note : « vraisemblablement imprimé à Mayence vers 1475 ; inconnu à tous les bibliographes. »

Cette note n'est pas exacte ; la petite impression est certainement de Jacques Meydenbach, dont elle a les caractères, et elle est de l'an 1493, car cet opuscule a été publié à l'occasion de la peste qui a fait des ravages à Mayence en cette année 1493, et pendant laquelle le fils de l'auteur, médecin du prince-archevêque et électeur de Mayence, alla se refugier au monastère de Marienthal dans le Rein-gau. On peut s'en assurer par la dédicace : *Theodorici Gresemundi junioris* qui se trouve avant son *Dialog. in septem artium liberalium, Moguntiae, Friedberg,* nº 1494, in-4º.

VI.

Petri de Crescensiis, Ruralium commodorum libri XII; Moguntiae, 1493, in-folio avec gravures sur bois.

Édition, la première avec figures, citée par Denis, supplément à Maittaire, P. I, p. 343, nº 2484, d'après un exemplaire qui devait se trouver au monastère de Saint-Georges dans le Tyrol. Plusieurs bibliographes, entre autres Hain nº 5832, ont répété cette citation ; mais aucun n'a vu cette édition, avec la date et le lieu d'impression de Mayence.

Quant à moi, je suis porté à croire que cette édition est celle, sans lieu ni date, que décrivent Hain, nº 5825, et Choulant, *l. c.*, p. 97, sous le nº 2. C'est un volume de 153 ff., à 2 col., à 52 et 53 lignes par page. Parmi les gravures en bois, il s'en trouve qui paraissent être les mêmes que celles qui se rencontrent dans l'*Hortus Sanitatis* publié par Meydenbach.

On peut d'autant plus attribuer ce volume à ce typographe, qu'il a certainement fait paraître la même année, la traduction allemande qui suit :

VII.

Petrus de Crescentiis zu || teutsch mit figuren, in-fol. goth., à 2 col., 46 lignes par p., de 235 ff., avec sign. a-z, A-Giij — la table n'en a pas, fig. en bois.

La souscription porte : *Gedruckt vnd volendet nach der geburt Cristi M.CCCC.XIIJ, des dinstags nach sant Michels tag.*

Première version allemande, que plusieurs bibliographes ont cru être sortie des presses de Strasbourg ; mais le docteur Kloss a reconnu qu'elle était de Mayence. — Voir son catalogue, p. 299, nº 4180. — Elle doit avoir été imprimée par Jacques Meydenbach, étant exécutée de la même manière que son *Hortus Sanitatis* de 1491.

Voyez HAIN, nº 5834 et CHOULANT, *l. c.*, p. 97, nº 4.

1494.

VIII.

Petrus de Crescentiis zu || teusch mit figuren, in-fol. goth. à 2 col., de 234 ff. avec fig. en bois, avec cette souscription : *gedruckt und vollendet nach der geburt Christi M.CCCC.XCIIII.*

Les bibliographes qui citent cette édition, disent que c'est une reproduction pure et simple de celle qui précède. Elle est donc probablement aussi de Jacques Meydenbach. Pour s'en assurer, il faudrait toutefois pouvoir comparer les deux éditions.

Voyez HAIN, nº 5835, et CHOULANT, p. 98, nº 5.

1495.

IX.

Beatissimi Gregorij pape || tocius ecclie luminis p̄ clarissi || mi in septē psalmos penitenti || ales explanatio admodū vtil'. Souscription : *Explanatio beatissimi Gregorij pape in septem || psalmos penitentiales finit foeliciter. Impressa || Maguntie per Jocobū Medenbach civem ibi || dem. Anno a partu virginis salutifero. Millesi || mo Quadringentesimo Nonagesimo quinto, die || vero penultimo mensis Marcij,* in-4°, goth. à longues lignes, 30, 31 et 32 par page, de 82 ff. non chiffrés, avec signat. a iij — oii.

Voyez HAIN, n° 7941, SCHAAB, *Hist. de l'imprimerie,* t. I, p. 544, n° 85.

J'ai sous les yeux un exemplaire de ce livre, le dernier que l'on connaisse des impressions de Jacques Meydenbach.

PIERRE FRIEDBERG (1493-1500).

On n'a guère de renseignements sur ce typographe, qui était probablement originaire de la petite ville de Friedberg, dont il porte le nom. Il n'a adopté aucune marque typographique et l'on ignore dans quelle maison son imprimerie a été exercée. Il ne paraît pas, d'après les caractères qu'il a employés, avoir appris son art chez Schoeffer. Ces caractères ressemblent beaucoup à ceux de Meydenbach, et il est assez probable qu'ils auront été fondus par celui-ci.

Le président Schaab n'accorde à Friedberg qu'une douzaine

d'impressions ; il est vrai qu'il ne tient compte que de celles qui portent une date ; or, la plupart des productions de Friedberg n'en ont aucune ; — elles sont toutefois faciles à reconnaître, étant exécutées d'une manière régulière et assez uniforme, avec les mêmes caractères, et toutes, si on en excepte un almanach d'une feuille in-folio, dans le même format, petit in-4°. Quelques bibliographes en citent une partie de format in-8°, mais c'est par erreur.

On a généralement borné l'activité de Friedberg de l'année 1494 à 1498 ; cependant il a exercé l'imprimerie incontestablement plus longtemps. Il était certainement établi à Mayence, pour son compte, dès 1493, et il a imprimé jusqu'en 1500 inclusivement.

Ce qui est assez remarquable, c'est qu'on ne connait de Friedberg aucune impression quelconque en langue allemande ; — toutes ses productions connues sont en latin. La plupart d'entre elles consistent en brochures ou plaquettes, soit en volumes assez minces.

C'est le célèbre et savant abbé Trithème qui a fait le plus travailler les presses de Pierre Friedberg, soit en lui faisant imprimer beaucoup de ses ouvrages, soit ceux de ses amis. Ce savant infatigable était, on le sait, un zélé et fervent bibliophile ; — aussi fit-il tirer pour lui, à notre typographe, quelques exemplaires sur peau de velin.

On verra par la liste suivante, que Friedberg a produit trois fois plus que la douzaine d'impressions que l'on s'est contenté de lui attribuer. Et encore, je suis loin de prétendre que cette liste soit complète. Ses impressions datées et duement souscrites, forment à peine un tiers de celles qu'il a produites. Friedberg avait, comme beaucoup d'autres imprimeurs de son époque, la mauvaise habitude d'omettre ordinairement la date et presque aussi fréquemment son nom et celui de la ville. Cependant

l'uniformité dans sa manière d'imprimer, un format toujours le même, soit un petit in-4° à longues lignes, les feuillets presque toujours non chiffrés, mais avec signatures, font aisément reconnaître le typographe. Et quant aux dates, d'après diverses indications, il n'est généralement pas difficile de les deviner. S'il y a erreur par ci par là, pour ces dates, cette erreur ne peut tirer à conséquence ; car la différence, s'il y en a, doit se borner à quelques mois seulement.

Je vais donc, puisque ses impressions datées sont peu nombreuses, les donner en même temps avec celles sans dates, chronologiquement selon l'ordre qui leur convient, soit d'après mes propres observations — je possède environ la moitié des impressions de Friedberg — soit d'après celles de bibliographes en lesquels on peut avoir confiance.

Je m'abstiens de longues descriptions, en renvoyant aux sources principales.

IMPRESSIONS DE PIERRE FRIEDBERG.

1493.

(Sans date.)

1) *Petrus Ludovicus Maldu || ra In vitam sancti Rochi || contra Pestem Epidimie* (sic) *Apud dnm dignissi || mi intercessoris Unacū eiusdem Officio.* Sans lieu ni date et sans aucune souscription, pet. in-4°, goth. de 12 ff. à 36 lignes.

Des quatre lignes du titre, les deux premières sont en gros caractères. En-dessous se voit une curieuse et assez jolie gravure en bois, représentant saint Roch, avec l'Ange et son chien.

Petit livre très-rare, dont je possède l'exemplaire qui a appar-

tenu aux Bollandistes et que je tiens, par échange, de M. le sénateur Vergauwen.

Voyez HAIN, *Repert.*, nº 10546, et le catalogue du Dr KLOSS, nº 2359, qui le croit imprimé de 1493 à 1495.

Cette impression me paraît être la première de toutes celles de Friedberg. Elle a paru sans doute à l'occasion de la peste qui a sévi en cette année 1493 à Mayence, ainsi que cela a été dit plus haut. Elle diffère ensuite de toutes les impressions du même typographe, par ces deux particularités : c'est la seule, à ma connaissance, qui soit ornée d'une gravure ; c'est la seule aussi où l'on remarque quelques grandes lettres initiales imprimées ; — dans toutes ses autres impressions, des espaces sont laissés en blanc pour que ces initiales y soient tracées à la main par le rubricateur.

2) *Oratio pulchra et elegans de || statu clericali Jacobi Han ar || gentinens. ad clerum Spiris habita.* (La dernière ligne en caractères plus petits.) Pet. in-4º goth. de 16 ff. non chiffrés, à 36 lignes.

Ce discours a été prononcé à Spire, le dernier avril 1493, et sans doute imprimé à Mayence par Friedberg, très-peu de temps après.

Cet opuscule très-rare a échappé à l'attention de tous les bibliographes. Un exemplaire fait partie de ma collection.

3) *Johannis de Trittenhem || abbatis Spanhemensis or || dinis sancti benedicti de observātia burszfeldensi || liber lugubris. de statu et ruina monastici ordinis : || omnibus religiosis ac deuotis viris nō minus vti || lis q̄ȝ ivcūdus.* (Les 2 premières lignes seules imprimées en gros caract'res, les 4 autres avec le caractère ordinaire de Friedberg.) Pet. in-4º goth. de 29 ff. non chiffrés à 36 lignes, plus un feuillet blanc.

Édition originale de ce livre très-intéressant, dont je possède deux exemplaires; l'un sur papier, l'autre sur vélin, le seul connu. C'est l'exemplaire cité par le *Manuel* de Brunet et porté à 375 francs dans le catalogue de la librairie Tross, 1860, nº 1038, avec trois lignes autographes de l'abbé Trithème. Cet exemplaire reparut en 1873 dans le catalogue Labitte, p. 93, nº 1028, coté 150 francs. — Une réimpression de ce livre sera mentionnée plus bas, à l'année 1495.

Voyez BRAUN, *Notitia histor. litter.*, t. II, p. 41; ZAPF, *Aelteste Buchdruckergesch. von Mainz*, p. 157; PANZER, *Annales*, II, p. 143; HAIN, *Repertor.*, t. IV, p. 428, nº 15625. Ce dernier mentionne cette édition originale *après* celle qui suit sous l'année 1495. Quant à WURDTWEIN, *Biblioth. Mogunt*, p. 132, il rapporte, par erreur, cette édition parmi les livres datés de 1495, et en cite un exempl. sur vélin, le mien probablement, comme faisant partie alors de la bibliothèque des Carmes, à Francfort-sur-Mein.

4) *Collatio de republica ecclesie || et monachorū ordinis diui || patris benedicti: habita Colonie in caplo annali p || re patrē. dn̄m Johannem abbatē Spanhemen. prima || die mensis septembris Anno dn̄i Millesimo quadringentesimo nonagesimo tertio.* S. l. ni date, pet. in-4º goth. de 10 ff. à 35 lignes.

Voyez BRAUN, *l. c.*, p. 31; ZAPF., p. 159, et HAIN, nº 15629.

5) *Le même opuscule*, également de 10 ff. de 35 à 36 lignes, fut réimprimé la même année, par le même typographe, selon Hain, nº 15630.

6) *Jacobi Wymphelingi* (Wimpheling) *Sletstattensis Elegan || tiarum medulla, oratoriæq3 precepta. In ordine || inuenta.*

facile. copiose. clare breuiterq3 reducta. S. l. ni d., petit in-4° goth. de 34 ff. à 35 lignes.

Édition originale, qui a eu de nombreuses réimpressions.

L'avis au lecteur, de Théodoric Gresemundt, est daté de Mayence, 17 *kalend. nov.* 1493.

Voyez BRAUN, *l. c.*, p. 253, n° XXVIII;. HAIN, n° 16165; Catalogue du docteur KLOSS, p. 276, n° 3876. Hain ne cite cette édition originale qu'en seconde ligne, après une réimpression, également sans date, mais qui a été imprimée à Spire.

1494.

(Sans date.)

7) I. *Dialogus recommandationis exprobationisq3 poetices.* || *Jacobus Borinus ad lectorem.* (Suivent 5 distiques.) Pet. in-4° goth. de 11 ff. à 34 lignes, — sans souscription aucune.

Un exemplaire, relié avec l'ouvrage de Wimpfeling ci-dessus, et imprimé avec les mêmes caractères, est cité dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, t. XIX, p. 99.

Ce petit livre avait échappé à l'attention des bibliographes.

8) II. *Institutio vite sacerdotalis* || *dñi Johannis Tritemij abbatis* || *spanhemensis ordinis diui patris benedicti mogūtinen* || *sis diocesis. Ad Nicolaum presbyterū mernicensem Tre* || *uerensis diocesis.*

(Les 2 premières lignes de ce titre en 5 lignes en caractères plus forts). S. l. ni d.; pet. in-4° goth. de 20 ff. à 36 lignes.

L'avis en tête de cette plaquette, de Thomas Ruscher de Gamundia, est daté de Mayence, 22 octobre 1494, même année dans laquelle elle a été sans doute imprimée par Friedberg.

L'exemplaire que je possède, et qui provient du monastère des bénédictins de Saint-Jacques, à Mayence, est imparfait. Par suite d'un accident survenu à la presse, il n'a que 19 feuillets au lieu de 20, et le texte finit au recto de ce 19e feuillet, dont le verso est resté en blanc, de même que le verso du feuillet cj et le recto du feuillet cij.

Voyez ZIEGELBAUER, *Hist. rei litter. ord. S. Benedicti,* t. III, p. 247; ZAPF, nº 114, p. 150; HAIN, nº 15621.

9) III. *De laudibus ordinis fratrū* || *Carmelitarū Reverendi patris* || *dñi Johannis tritemij Spanhemensis abbatis. Libri duo.* (Ce titre est imprimé en rouge en 3 lignes, dont la troisième en caractères plus petits. Souscription : *Impressum Moguntie,* sans mention de l'imprimeur ni de la date, pet. in-4º goth. de 30 ff. à 35 lignes. – La dédicace est datée : *ydibus nouembribus, Anno salutis M.CCCC.XC.IIIJ*

Voyez PANZER, II, 134; WURDTWEIN, p. 131; ZAPF, 113; HAIN, nº 15628. SCHAAB, p. 542, nº 68, en cite un exemplaire sur vélin, conservé à la Bibliothèque publique de Francfort-s/Mein. Sauf Hain, tous les bibliographes cités rendent compte de ce livre comme étant *daté* de 1494. Or, il n'a pas de date, comme le prouve l'exemplaire que j'ai sous les yeux.

(Avec date.)

10) IV. *De laude Scriptorꝫ. pulcher* || *rimus tractatus dñi Johā* || *nis trithemij abbatis Spanhemensis ordinis Sancti* || *benedicti de observātia bursfeldeñ. ad Gerlacū ab* || *batem tuiciensem.* (Titre en 5 lignes, dont les 2 premières en gros caractères.) Souscription : *Desideratus finis huic p. q̄ꝫ. eleganti opusculo fauste* || *imponitur p. Petrū. Friedbergeñ.*

impressorem Mo || guntinū Anno virginei partus M.CCCC.XCIIIJ. Pet. in-4° goth. de 20 ff. à 36 lignes.

Opuscule intéressant et fort rare, dont je possède un bel exemplaire.

Voyez PANZER, II, p. 133, 72; BRAUN, t. II, p. 260; WURDTWEIN, 130; ZAPF, 112, n° 72; SCHAAB, t. I, p. 542, et HAIN, n° 15617.

11) V. *De laudibus sanctissime || matris anne tractatus per || quā vtilis, domini ioannis || trithemij abbatis spanhemensis ordinis diui pa || tris benedicti.* (Titre en rouge, les 2 dernières lignes en petits caractères.) Souscription : *Impressum in nobili ciuitate Moguntina p. Petrū || Friedbergensem. Anno virginei partus MCCCC.XC.IIIJ || xij Kalendas Augusti.* Pet. in-4° goth. de 31 ff. à 36 lignes.

Édition originale, plusieurs fois réimprimée, tant à Leipzig qu'en Hollande. Un exemplaire fait partie de ma collection.

Voyez, entre autres, PANZER, II, 133, et HAIN, n° 15632. Ce dernier bibliographe décrit une seconde édition du même livre :

12) VI. *De laudibus Sanct. matris Anne,* etc., absolument avec la même souscription que celle qui est citée ci-dessus, mais ayant 32 au lieu de 31 ff.

Comme le 32e feuillet de cette seconde édition — que je n'ai pas eu l'occasion de voir — semble, d'après Hain, n° 15633, contenir simplement un avis de l'imprimeur, il serait permis de supposer que ce ne seraient là que des exemplaires de la même édition, qui contiendraient seulement cet avis en plus que les autres. Cependant, comme on trouve chez Friedberg différents exemples de deux éditions de la même année, et portant la même

souscription et la même date, il est très-possible que ce soit ici le cas.

13) VII. *Theodorici gresemūdi iunio || ris moguntini lucubraciun || cule bonarū septem artium liberaliū Apologiam || eiusdemq̄ȝ cū phīa dialogū et orationē ad rerum || publicarū rectores in se complectentes.* Souscription : *Impressum in nobili civitate Moguntina pȝ Petrū || Fridbergensem Anno virginei Partus M.cccc.xciiij.* Pet. in-4° goth. de 41 ff. à 36 lignes.

Édition originale fort rare. Hain, n° 8046, en cite néanmoins une édition de Mayence de 1476 !

Gresemund le fils fut, à la vérité, un savant très-précoce ; il avait à peine 17 ans lorsqu'il fit paraître l'édition de 1494 ; mais tout précoce qu'il fût, on conviendra qu'il n'a guère pu la faire imprimer un an *avant sa naissance* (1477) !!

L'édition originale de Mayence, 1494, fut réimprimée à diverses reprises, en Allemagne et en Hollande.

Voyez PANZER, II, 104 ; WURDTWEIN, 130 ; HAIN, 8047 ; SCHAAB, 542-543, et le catal. Lavallière, t. I, p. 536, n° 1853.

14) VIII. *Epigrāmata sancti Prosperi || epī. regiensis de vicijs et virtu || tibus ex dictis Augustini.* Souscription : *Expliciᵘt Epigrāmata sancti Prosperi || episcopi regiensis de vicijs et virtutibus || ex dictis Augustini. Impressa Mogū || tie p. Petrū Friedbergen̄. Anno virginei || partus. xciiij.* Pet. in-4° goth. de 24 ff. à 36 lignes.

Au verso du titre on trouve une notice biographique sur saint Prosper, extraite de l'ouvrage : *De Scriptoribus ecclesiasticis,* de l'abbé Jean Trithème. C'est un livre d'une grande rareté.

Voyez BRAUN, *Noticia histor.-litter.,* P. II, p. 260 ; ZAPF,

p. 113-114, nº 74; PRANZE, II, 134, nº 74; HAIN, nº 13422, et SCHAAB, p. 542, nº 69.

1495.

(Sans date.)

15) I. *Cathalogus illustrium viroꝝ || germaniā suis ingenijs et lu || cubrationibus omnifariam exornantium : dn̄i iohannis || trithemij abbatis spanhemensis ordinis sancti benedicti || ad Jacobū Wimphelingū sletstatinū theologum.* Ces 5 lignes de titre sont imprimées en rouge, les 2 premières en gros caractères. S. l. ni date, pet. in-4º goth. de 6 ff. non chiffrés, 75 ff. chiffrés et 6 ff. non chiffrés à la fin, à 35 lignes par page entière.

Livre rare et encore aujourd'hui utile, qu'il ne faut pas confondre avec l'ouvrage du même auteur intitulé : *De scriptoribus ecclesiasticis*, dont il existe beaucoup d'éditions, tandis que celle-ci, des hommes illustres de l'Allemagne, est la seule qui ait paru.

J'en possède un exemplaire provenant du monastère des bénédictins de Saint-Jacques à Mayence, qui contient une lettre inédite de l'auteur, adressée à Wolfgang Treffler, bibliothécaire du monastère précité.

Voyez PANZER, IV, 364; ZAPF, p. 155-156; BRAUN, p. 29; SCHAAB, p. 542; HAIN, nº 15615. — Presque tous ces bibliographes citent ce livre comme s'il portait la date de 1495, ce qui n'est point le cas. Pour Hain, il décrit la présente édition sans date, dont il ne reconnaît pas l'imprimeur. Puis, il en annonce sous le numéro suivant une autre édition qu'il n'a pas vue et qui n'existe pas, Mayence, datée de l'an 1495. C'est d'ailleurs bien

l'année dans laquelle ce livre fut imprimé. L'épître dédicatoire porte la date : *XIX kalend. Septembris M.CCCC.XCV.*

16) II. *Polidarij Germani. cum Ca- || tone Certomio. de furore ger || manico dieb3 genialibus carnis privij Dialogus : editus || p3. Theodoricum Gresemundū juniorem Maguntinū : || Clarissimoq3 viro legum doctori dño Georgio de Helle || alias peffer R. D. Maguntini Cancellario dicatus. || Cuspinianus ad Candidū lectorem :* (Suivent six vers.) Titre en 13 lignes, y compris ces 6 vers, les 2 premières lignes seules en gros caractères. S. l. ni d., pet. in-4° goth. de 12 ff. à 36 lignes.

Un très-bel exempl., avec témoins, de cet opuscule fort rare et très-curieux pour les mœurs de l'époque, fait partie de ma collection.

Voyez HUMMEL, *Neue Bibliothek von alten und sehr seltnen Büchern und kleinen Schriften, Nürnberg,* 1776, t. I, p. 17-24, où se trouve une bonne analyse de cet ouvrage, et HAIN, Répert., P. II, n° 8049.

17) III. *Johannis de trittenheim ab || batis spanhemensis ordinis || sancti benedicti de observantia bursfeldensi liber lugu- || bris, de statu et ruina monastici ordinis : omnibus reli- || giosis ac deuotis viris non minus vtilis q3 iucundus.* Pet in-4° goth., sans l. ni d., de 31 ff. à 36 lignes. Seconde édition, dont la première est rapportée à la date de 1493.

Voyez HAIN, n° 15624, qui cite néanmoins cette édition avant celle de 29 ff.

Quant au docteur Kloss, bibliographe distingué, il assigne à la présente édition la date de 1495 à 1498. Voyez son catalogue, n° 3608, p. 257.

18) IV. *Almanach presens calculatum in orbe metropolitana moguntinensi, continet conjunctiones et opposiciones luminariū etc. ad annum dñi M.cccc.xcvj bisextile.*

Cet almanach ou calendrier, imprimé sur une feuille ouverte in-folio, est décrit par FISCHER, *Beschreibung typographischer Seltenheiten*, 6e livraison, p. 88-93. Il y a reconnu les caractères de Pierre Friedberg. Il a dû paraître à la fin de l'année 1495.

C'est le seul calendrier connu imprimé par Friedberg, mais il est très-probable qu'il en a fait paraître d'autres, avant et après celui-ci.

(Avec date.)

19) V. *De proprietate monachorum* || *tractatus p quā vtilis domini* || *Johannis tritemij abbatis Spanhemensis sancti* || *benedicti* (ce titre en 4 lignes dont les 2 premières en gros caractères). Souscription : *Impressum in nobile* (sic) *civitate moguntina per* || *Petrū Freidbergensem* (sic). *Anno virginei partus* || *Millesimo q̄dringentesimo nonagesimo quīto.* Pet. in-4o goth. de 18 ff. à 36 lignes.

Voyez BRAUN, II, 270; WURDTWEIN, 131; ZAPF, 111; PANZER, II, 134; SCHAAB, 543; HAIN, no 15622. Ce dernier compte 20 ff. Mon exemplaire, qui est pourtant complet, n'en a que 18.

20) VI. *De vanitate et miseria humane vite. liber dñi Johañis trithemij abbatis spanhemens3.* || *ordinis diui patris benedicti.* Souscript. : *Impressum in nobili civitate Moguntina p. Petrū Friedbergensem. Anno virginei partus* || *Millesimo q̄dringentesimo quīto.* Pet. in-4o goth. de 21 ff. à 36 lignes.

PANZER, II, 191; WURDTWEIN, 132; ZAPF, 116; SCHAAB, 543; HAIN, no 15635.

21) VI. *Libellus p̄utilis de fraternitate sanctissima et Rosario beate marie virginis fratris || Johañis de Lamsheim canonici regularis in Kirs || garten prope Vuormatiam.* Souscription : *Desideratus iampridem finis huic tersissimo || opusculo imponitur per Petrum Friedbergensem || Impressorie artis non ignarū in aurea Magū || cia Anno humane restaurationis M.CCCC.XCV.* Petit in-4°, goth. de 25 ff. à 35 lignes.

BRAUN, II, 270 ; WURDTWEIN, 131 ; ZAPF, 115 ; PANZER, II, 134 ; HAIN, n° 9847 ; SCHAAB, p. 543, n° 74.

1496.

(Sans date.)

22) I. *De cura pastorali. Oratio jo || annis tritemij Abbatis Span- || hemensis habita in Selgenstat in provinciali capitulo || Anno M.cccc.xcvj.* (Titre en 4 lignes, dont les 2 premières en gros caractères.) Souscription : *Finis orationis de cura postorali Joannis tritemij ab || batis spanhemensis ordinis diui patris benedicti : ha || bite p. eum in capitulo generali abbatum prouincie ma || guntine et diocesis bambergensis : jn cenobio selgen || statensi. Anno dñi M.cccc.xcvj prima die mensꝫ. maij. || Impresse* (sic) *maguncie p. Petrū de Friedberghe.* Pet. in-4° goth. de 9 ff. à 36 lignes.

Un exempl. de cette plaquette fait partie de ma collection.

Voyez PANZER, II, 135 ; WURDTWEIN, 132 ; ZAPF, 156 ; SCHAAB, 545 ; HAIN, n° 15627.

Sauf Zapf, les bibliographes placent cet opuscule parmi les ouvrages *datés.* Il n'y a nul doute que c'est une édition de 1496, et que l'*et cetera* de la souscription paraît indiquer cette même

date de 1496. Toutefois cette date n'y est pas imprimée d'une manière certaine.

23) II. *Oratio domini Joannis tritemij || abbatis spanhemensis de duo || decim excidiis observātie re- || gularis : habita in cap'lo || Reinhartzbornensi || in hircynia silua. || v. kal'septem- || bris Anno || d'ni M || CCCC || XCVI || causas nosse volens defectus religionis || has tibi que sequitur cartula scripta refert.* (Ce titre en 14 lignes, dont les 12 premières en forme de pyramide renversée, est imprimé avec les mêmes caractères que ceux du texte.) Pet. in-4°, goth. de 21 ff. à 35 lignes.

Je possède également un exempl. de cette rareté. Voyez ZAPF, p. 160, et HAIN, n° 15637.

24) III. *Tractatus diuisus in sexdecī ca || pitula cōtinens causas : propter quas superiores vt creditur : || qui presunt reipublicæ christianitatis : tam in spiritualibȝ q̄ȝ || in temporalibȝ & pp̄lus illis subiectus guerris et diversis alijs || tribulationibꝫ plus solito affligunt. Et q. victoria in bello || & prosperitas p̄sidentia : & populi x̄piani : & obedentia sub || iectorū ad superiores a solo deo principaliter est expectāda || & alia laude digna.* Pet. in-4°, goth., s. l. ni date, de 13 ff. à 36 lignes, et non 39 comme l'indique Hain, sans doute par une faute d'impression. L'abbé Trithème est l'auteur de cet opuscule.

ZAPF, p. 160, n° 125 ; HAIN, n° 15641

(Avec date.)

25) IV. *Melpomenecon* (sic) *Jasonis || Alphei vrsini pres || byteri Ciuis Oriatis Parthenopei et || poete Lau || reati ; Ca-*

pellani illustris || *simi ac Reuerendissimi Tre* || *uirorū Archi* || *pontificis* ; || *ad Reverēdissimū Jo* || *annem Came* || *rariū Dalburgiū* || *vangionū* || *presu-* || *lem, et philoso* || *phorū prin* || *cipem : di* || *catum*. Souscription : *Impressum in nobili ciuitate Moguntina per* || *Petrum Fridbergensem. Anno virginei partus* || *Millesimo quadringentesimo nonagesimo sexto*. Pet. in-4° goth. de 21 ff. à 35 lignes.

Poëme rare, mais fort médiocre, en dépit des lauriers du poëte.

WURDTWEIN, p. 132; ZAPF, 156; PANZER, II, 135 ; SCHAAB, p. 545, et HAIN, n° 16104.

26) V. *Lamsheym (Joh. de) Libellus de fraternitate et rosario Beate Virginis Marie, per Petrum Fridbergensem, in aurea Moguntia, anno M.CCCC.XCVI*, pet. in-4°.

D'après le critique de Zapf, dans MENSEL, *histor. litterar. bibliogr. Magazin*, st. 8, p. 193, un exemplaire de cette seconde édition de Mayence (voir ci-dessus à l'année 1495) se trouverait ou se serait trouvé dans la bibliothèque du monastère des bénédictins à Irsee. Mais son existence est douteuse, on aura peut-être lu 1496 au lieu de 1495. La première édition est de Leipzig, 1494, in-4°.

1497.

(Sans date.)

27) I. *De operatione diui amoris*. || *Oratio dn̄i joannis tritemij Abbatis spanhemensʒ ha* || *bita erphordie in cap'lo Annali vj kalendas septem* || *bris. Anno redemptionis nostre M.cccc.xcvij*. — Souscription : *Finis oraionis dn̄i joannis tritemij Abbatis* || *Spanhemensis : habite erphordie vj*

kalend. septem- || *bris. Anno dñi M.cccc.xvij.* S. l. ni d., pet. in-4° goth. de 14 ff. de 35 et 36 lignes. (La première ligne seule du titre ci-dessus est en gros caractères.)

Je possède un exempl. de cette impression fort rare.

HAIN, n° 15636. Catal. du Dr KLOSS, n° 3623, d'après lequel c'est ici l'unique édition de ce discours.

(Avec date.)

28) II. *Joannis paleonydori* || *bactaui* (sic) *Carmelitani liber trimerestus.* || *anaphoricus penagyricus* (sic) *de prin* || *cipio et processu ordinis car* || *melitici q̄ꝫ laboriose nup.* || *in lucem editus.* (Ce titre en 6 lignes, dont la 1re seule en caractères plus forts.) Souscription : *Explicit liber trimerestus de principio & pcessu* || *ordinis carmelici. Impressum in alma ciuitate* || *mogūtineñ. impensis venerabilis patris joan* || *nis de cronenberg prioris cōuentus mogūtinen.* || *ordinis carmelitarū. arte magistri petri de Fried* || *berg. Anno salutis christiane M.cccc.xcvij.* Pet. in-4° goth. de 74 ff. à 35 lignes.

Un bel exemplaire de ce livre fait partie de ma collection.

Voyez ZIEGELBAUER, *l. c.*, III, 254; PANZER, II, 135; WURDTWEIN, 133; ZAPF, 120; SCHAAB, p. 546; HAIN, n° 12270.

29) III. TRITHEMIUS (JOH.) *de laudibus sanctissime matris Anne. — Impressum in nobili civitate Moguntina per Petrum Fridbergensen, anno virginei partus* 1497, in-4°.

Réimpression de l'édition ci-dessus décrite de 1494 que citent tous les bibliographes, en copiant la *Bibliotheca moguntina de Würdtwein,* p. 132, qui prétend qu'un exemplaire se trouvait

chez les dominicains de Francfort. Voyez, entre autres, ZAPF, p. 119, PANZER II, 135, SCHAAB, t. 1, f. 545, et HAIN, nº 15634. Mais aucun de ces auteurs n'a décrit, aucun n'a vu cette édition de 1497, qui est, pour le moins, douteuse.

1498.

(Sans date.)

30) I. TRACTATUS ROBERTI GAGUINI, *de puritate Conceptionis Marie virginis*. S. l. ni d., pet. in-4º, goth.

Édition non citée par les bibliographes, mais mentionnée dans le catalogue du docteur Kloss, p. 121, nº 1660, qui y a reconnu les caractères de Pierre Friedberg, et à laquelle il attribue la date de 1497 ou 1498. Or comme au numéro précédent 1659, le même catalogue cite de ce livre, comme *édition originale*, une édition de Paris 1498, cette réimpression de Mayence ne peut avoir paru que la même année 1498 au plus tôt.

(Avec date.)

31) II. *Liber de triplici regione clau || stralium & spirituali exercicio || monachorum : omnibus religionis non minus vtilis q̄3 || necessarius. || Jo. tritemio abbate spanhemense || emendante opusculum.* (Ce titre en 6 lignes imprimées en rouge, les 2 premières en plus gros caractères.) Souscription : *Finis adest exercitij spiritualis claustraliū || p. Petrū Friedbergensem in nobili vrbe Ma- || guntina. Octavo Idus Augustias. Anno sa- || lutis M.cccc.xcviij.* Pet. in-4º goth. de 92 ff. à 35 lignes.

L'exemplaire que je possède de cette édition est celui du docteur

Kloss, annoncé erronément sous la date de 1497, tant sur le dos de la reliure que dans son catalogue, sous le nº 2122.

Voyer PANZER, II, 135, 84; WURDTWEIN, p. 133; ZAPF, 121, SCHAAB, p. 156, nº 81. Cette première édition fut suivie, sous la même date, et avec la même souscription absolument, par celle que voici :

32) III. *Liber de triplici regione clau- || stralium et spirituale exercicio || monachorum : omnibus religionis non minus vtilis q̄ʒ || necessarius.* Titre en 4 lignes imprimées en lettres rouges, les deux premières en plus gros caractères. (La mention de la correction de l'ouvrage par l'abbé Trithème, qui conviendrait mieux à cette seconde édition, est omise sur le titre). *Mogunt. Fred. Friedberg,* souscription, comme je viens de le dire, semblable à celle de l'édition précédente ; pet. in-4º, goth. de 97 ff. non chiffrés, également à 35 lignes par page entière.

Je possède également un exempl. de cette seconde édition, provenant de même de la collection du docteur Kloss.

Dans cette seconde édition, après la souscription, viennent encore 5 feuillets commençant comme suit : *Incipit spiritualis exercicij || compendium. Joannes Trithemius,* et finissant par cette seconde souscription : *Explicit compendium quotidiani spiritua || lis exercicii p. Joannem tritemium abbatem.*

Il est à remarquer que ces deux éditions avec même date et souscription, ne diffèrent pas seulement, comme on pourrait le croire, par l'ajoute des 5 feuillets ci-dessus. On trouve dans la seconde des corrections et des remaniements assez importants, ainsi que moins d'abréviations que dans la première.

1499.

(Sans date.)

33) I. *(Aegloga de Calvis). Carmen mirabile de laude* || *Calvorʒ hugbaldi monachi* || *ad Carolum imperatorem* || *caluū.* Souscription : *Explicit carmen Hugbaldi monachi* || *ad Carolum de laude calvorʒ.* Pet. in-4°, goth. de 4 ff.

Première et très-rare édition de ce singulier poëme du IXe siècle, adressé à Charles le Chauve, et dont tous les mots commençent par un C. Il fut réimprimé à différentes reprises au commencement du XVIe siècle. Vendu 15 fr. — Vente Monmerqué, et offert à 20 fr. — Catalogue Labitte, de 1873.

Voyez BRAUN, p. 31; ZAPF, p. 161, n° 127; BRUNET, *Manuel,* t. III, col. 363.

34) II. *Ad illustrissimū Bavarie du* || *cem Philippum Comitem* || *Rheni Palatinū. et ad no* || *bilissimos filios epistola.* || *Oratio continens dictiones . clausulas et elegantias* || *oratorias cū signis distinctis* || *Epigrammata in diuū Marsiliū inceptorem Plan* || *tatoremqʒ gymnasii Heydelbergensis, et cet.* A la fin : *Data est epistola : Heydelberge VI Idus Julias. Anno M.CCCC.XCIX.* S. l. ni d., pet. in-4°, goth. de 22 ff. à 36 lig.

Voyez HAIN, n° 10781.

Ce petit livre, aussi curieux que rare, est ordinairement attribué à une presse de Heydelberg. Néanmoins Fischer, *Beschreibung typographischer Seltenheiten,* t. I, p. 22-23, ayant un exemplaire sous les yeux, y a reconnu les types de Friedberg. Il ajoute qu'il en donnera la preuve à une autre occasion ; — malheureusement il n'en a rien fait.

Je n'ai jamais vu un exemplaire de cet opuscule, que l'on attri-

bue parfois à Wimpheling, qui y a en tout cas contribué. On y lit un épigramme de sa façon, en l'honneur de Gutenberg, ainsi que l'épitaphe de cet inventeur.

Le catalogue du D[r] KLOSS, p. 171, n° 2372, prétend qu'il n'y a de ce livre qu'une seule édition, qui y est attribuée à Henri Knoblotzer, typographe à Heydelberg, et aurait été éditée par Jacques Mersteller. Cela est possible ; — il est toutefois permis de supposer qu'il y a eu deux éditions de ce livre, toutes deux sans date, l'une de Heydelberg, et l'autre de Mayence. Les deux circonstances suivantes viennent à l'appui de cette supposition. La première, c'est que les descriptions du livre diffèrent et semblent ainsi indiquer plusieurs éditions. La seconde, c'est qu'un peu plus bas, nous allons trouver un exemple d'une petite impression exécutée d'abord à Heidelberg, par le même Knoblotzer, et réimprimée ensuite à Mayence par le même Pierre Friedberg.

1500.

(Sans date.)

35) I. *De Hymnorum et sequentiarum auctoribus Wymphelingi Sletstadiensis*, s. l. ni d., pet. in-4° goth. de 6 ff.

HAIN, n°s 16175 et 16176, décrit deux éditions de cette petite plaquette, l'une et l'autre de 6 ff., mais sans attribution de typographe. L'opuscule porte : *Scripta est ep. Heidelbergae kal. sept.* 1499. Ce sont sans doute les deux mêmes éditions qui sont renseignées dans le catalogue du docteur Kloss, p. 276, sous les n°s 3885 et 3886. La première y est assignée à l'imprimeur Henri Knoblotzer, à Heidelberg, et l'autre à Pierre Friedberg, à Mayence, et l'une et l'autre, d'après le docteur Kloss, ont paru la même année 1500.

36) II. *Oratio de vera mentis conversione ad Deum. Sequitur Tritemii epistola ad Joh. Engellender. Ex Spanheim anno M. D. mensis novembris, die vicesima.* Souscription : *Finis oracionis Joannis tritemij abbatis, habita in capitulo annali erffordie apud Sanctum Petrum anno dni M. D. penultima die mensis augusti per eundem,* s. l. ni d., pet. in-4° goth.

HAIN, n° 15638, ne désigne pas d'imprimeur pour ce petit livre, que d'ailleurs il cite sans l'avoir vu. Mais le catalogue Kloss en offre un exemplaire qu'il attribue à Pierre Friedberg, et à l'année 1500, en ajoutant que cette édition est l'unique. Elle ne peut avoir paru, d'après ce qui précède, qu'à la fin de l'année 1500.

ZAPF, *Aelteste Buchdruckgesch. v. Mainz*, cite encore, comme ayant été *certainement* imprimé par Pierre Friedberg, soit en 1499, soit en 1500, le petit ouvrage suivant :

Oratio Theodorici gresemū || di ad sanctam synodum Magū || tinam elegantissima, s. l. ni d., pet. in-4° goth. de 4 ff. à 38 lignes par page entière.

Ce synode a été tenu à Mayence en 1499, on ignore dans quel mois.

J'ai sous les yeux un exemplaire de cette petite pièce extrêmement rare, qui fait partie de ma collection. Mais je ne puis admettre qu'elle ait été exécutée par Pierre Friedberg. — Le texte est exécuté avec de petits caractères gothiques dont ce typographe n'a jamais fait usage dans aucune de ses productions. J'y ai reconnu des caractères dont Jean Schoeffer s'est servi, à plusieurs reprises, au commencement du XVIe siècle. Or, l'opuscule en question ayant été exécuté, peut-être déjà en 1499, mais au plus tard en 1500, il doit être sorti des presses du fameux Pierre Schoeffer, dont c'est l'une des dernières productions. Son fils

Jean, comme on le sait, ne lui succéda qu'en 1503. Ainsi Pierre Schoeffer, vers la fin de sa carrière, se sera décidé à fondre et à employer des types, beaucoup moins élégants que ses caractères anciens, mais que la mode recommandait alors.

HAIN, *l. c.*, nº 8050, décrit cette impression; mais bien qu'il l'ait vue, il n'ose en désigner l'imprimeur.

Après l'an 1500, on ne retrouve plus aucune impression de Friedberg, et comme son nom ne reparaît plus ailleurs, il est probable qu'il mourut vers cette époque.

H. HELBIG.

BIBLIOTHEQUE

D'UN MÉDECIN A DIEST, EN 1489

En classant les archives du chapitre et de l'église Saint-Sulpice à Diest, il nous est tombé entre les mains l'inventaire de la mortuaire de maître Jean vander Hulst, un des bienfaiteurs de cette église, décédé à Diest, le 9 mai 1489. Cet inventaire est intéressant à divers points de vue. Maître vander Hulst vivait à une époque où nos communes étaient dans l'état le plus prospère, et, à en juger par son riche mobilier, il devait être un des bourgeois les plus notables de la florissante ville de Diest. Il y a profusion de lits et de literie, de batterie de cuisine en cuivre, en étain et en fer; de meubles en chêne sculptés, de linge de table et autre, de vêtements, etc., etc.; on y remarque encore divers anneaux d'or et pour une valeur de 22 marcs ou 176 onces d'argent doré et non doré; et au delà de 800 florins (en 1489!) d'argent comptant, dans lequel se confondent toutes les monnaies de l'époque, voire *Een cleyn stuxken gouts daer* JUPITER CUSTOS *op steet, wert sijnde eenen Henricus nobel* (1).

Mais ce qui mérite de fixer plus particulièrement notre attention, dans ce document qui date des premiers temps de l'imprimerie, c'est la *libraria* de notre docteur, car, à défaut d'autres

(1) L'*Henricus nobel* est évalué ici à 6 florins du Rhin.

renseignements, celle-ci nous autorise à voir en maître Jean vander Hulst un disciple d'Hippocrate. Cette bibliothèque compte cinquante-six traités manuscrits et cinq imprimés (1). Les historiographes de la typographie regretteront sans doute la rareté de ces derniers. Nous ignorons si l'histoire de la science médicale trouvera quelque chose à y glaner. Nous croyons néanmoins être agréable aux hommes d'étude en livrant cette partie de notre inventaire à la publicité. Quant à nous, nous l'utiliserons en temps et lieu, au point de vue de la linguistique et de nos mœurs nationales au moyen âge.

Everberg, février 1876.

CHARLES STALLAERT.

Item, opt Keymerken daer die testatoer ghestorven is.

1. Item, inden iersten een papiren boeck ghebonden tusschen
2. breyderen, beghint *hic incipit sextus decretalium,* met
eenen anderen : « Tractaet van medicinen. »
3. Item, noch een boeck ghebonden tusschen die breyderen
gheheeten *fasciculus temporum,* met sekeren anderen
4. tractaten : *de vita philosophorum* int selve ghebonden.
5. Item, noch een boeck ghebonden tusschen die breyderen,
op fransijn ghescreven, beghint : *Intendimus edere sermonem, qui nominatur ars parva,* ende dat inde : *Quem librum ego magistro Jo. vander Hulst emi,* etc.
6. Item, noch een dunne boeck op fransijn ghescreven ende

(1) Nous les avons distingués par un astérique.

ghebonden tusschen berders, daer op ghescreven steet : *Col. Aũrʒ.*

7. Item, noch een papieren boeck ghebonden tusschen die breyders, welich [welk] beghint : *Tractatus florum,* ende het int [eindigt] : *Expliciunt glose super Johanicium* (?), etc.

8. Item, noch een papieren boeck dat dunne is, onghebonden, dat beghint : *Lamentatur Ypocras,* ende int : *viaticum laxativum recipe,* etc.

9. Item, noch een papieren boeck, onghebonden, beghinnende : *Ego Nicolaus rogatus,* ende int [met (?)] een roy menneken.

10. Item, noch een papieren onghebonden boeck welich beghint : *Cura instans negocium,* ende int : *desiderio vehementi,* etc. « Hz [habuit] Jo. de Kesselt propter den [arium]. »

11. Item, noch een cleyn papieren boxken, onghebonden, beghinnende : *Computus est talis,* ende int : *Explicit expositio supra computo.*

*12. Item, eenen « gheprinden » *Cathoen,* onghebonden ende onghespacent [onghespaessemt, *sans couverture*].

13. Item, noch een papieren boxken onghebonden inhoudende : *legenden vanden Sancten,* beghinnende : *Universum tempus,* etc., ende indende : *cum autem Petrus.*

14. Item, noch een papieren boxken, onghebonden, inhouwende : *diversen epistolen,* beghinnende : *Quod lex sacra,* etc., ende int inde : *Omnia fiunt cum labore sub sole.*

. . . .

15. Inden iersten eenen papieren boeck, ghebonden tusschen die breders, gheheeten : *Collectorium Bertrutii.*

16. Item, noch eenen perkamenten boeck, ghebonden tusschen die breders, gheheeten : *Aviʒenna.*

* 17. Item, noch eenen papieren boeck « gheprint, » ghebonden tusschen die breders, beghinnende : *Tabula omnium divine scripture seu biblie librorum*; ende hy int : *Explicit psalterium.*

* 18. Item, noch een cleyn boxken, ghebonden tusschen die breders, « gheprint, » beghinnende : *Marti Tulii Ciceronis,* etc., ende int : *Prestante domino nostro,* etc.

19. Item, noch een cleyn boxken op perkament, ghebonden met leyre, gheheeten : *Gwido de Cauliaco.*

20. Item, noch een cleyn boxken in francyne ghescreven, ghebonden met leyre, beghinnende : *Multas variasque res,* finerende : *dampnalis senectus. Amen.*

*21. Item, noch een papieren « gheprint » boeck, ghebonden tusschen die breders, beghinnende : *Epistole beati Jeronimi presbyteri,* ende indende : *Explicit liber apocalipsis beati Johannis apostoli,* etc.

22. Item, noch een francijnen ghescreven boxken, ghebonden tusschen die breders, gheheeten : *Liber urinarum Ysac,* etc.

23. Item, noch een francijnen ghescreven boeck, ghebonden tusschen die breders, gheheeten : *Ysac de urinis.*

24. Item, noch eenen francijnen ghescrevenen boeck, ghebonden tusschen die breders, gheheeten : *Galienus,* met eenen roeden leyre.

25. Item, noch een francynen ghescrevenen boeck, ghebonden tusschen die breders, gheheeten : *Galienus de sanitatis ingenio,* met eenen witten leyre.

26. Item, noch eenen papieren boeck, ghebonden tusschen die breders, gheheeten : *Compendium sacre theologie.*

27. Item, een francijnen boeck, tusschen die breders ghebonden, beghinnende : *Quum quidem ut in retorica Tullius ait,* etc., ende int : *Explicit Mathicus cum gloria,* etc.

28. Item, noch een papieren boeck, ghebonden tusschen breders, beghinnende : *Scit sciencia ar, que non,* etc., ende fineert : *Anno Domini m° xl° quadragesimo septimo*, etc.

29. Item, noch een francijnen boeck, ghebonden tusschen die breders, beghinnende, met grooten lettren ghescreven : *Porphirius.*

30. Item, noch een francijnen boxken met eender quaeder cofferturien van houte ende van ledere, beghinnende met

roeden lettren : *Incipit prologus parnomie vel parnormie,* etc.

31. Item, een francijnen boxken, ghebonden tusschen breders, boven op die cofferture ghescreven : *Medicinalia.*
32. Item, noch een papiren boeck, ghebonden tusschen breders, beghint : *De argento vivo,* etc., ende int : *quo utendum est per aliquos dies,* etc.
33. Item, noch een francijnen boeck gheheeten : *Avicenna primus et quartus,* etc.
34. Item, noch een cleijn francijnen boxken met eenre roeder cofertueren, beghinnende : *Laudate eum omnes angeli eius.*
35. Item, noch een cleyn francijnen boxken, ghebonden tusschen die breders, heetende : *Sermones super epistolis et evangeliis dominicalibus.*

*36. Item, een papieren « gheprint » boxken, met leyre ghebonden, beghinnende : *Facesie morales Laurentii Valencis,* indende : *Explicit opusculum Enee Zilvii de duobus amantibus.*

37. Item, noch een cleyn francijnen boxken, met eender royder cofferturen, ende boven ghescreven : *Summa bona.*
38. Item, noch een francijnen boeck, ghebonden tusschen brebers, beghinnende : *Interrogatus a quodam Socrates,* etc., ende indende : *Expliciunt glose super antidictum,* etc.
39. Item, noch een papieren ghescreven boeck, onghebonden, met eenre francijnen cofferturen, beghinnende : *De herbis secundum traditionem Alberti magni;* ende in
40. dat boeck leet, onghebonden : *De conflictu viciorum et virtutum.*
41. Item, noch een cleyn francijnen boxken, inter asseres, met een roeder cofferturen, ghetijtuleert boven : *Sermones de sanctis.*
42. Item, noch een francijnen boxken, inter asseres, gheheeten : *Grecismus.*
43. Item, een francijnen boeck, inter asseres, gheheeten : *Textus Alexandri.*

44. Item, noch een papieren boxken, non inter asseres, beghinnende : *Abstinencia multa bona facit.*

45. Item, noch een ander papieren boxken, non ligatum, inter asseres, incipiens : *Sacre et semper victoriose regie Majestati,* etc.

46. Item, noch een papieren cleyn boxken, non ligatum, beghinnende : *Avizenna prima primi.*

47. Item, noch een papieren boxken, non ligatum, incipiens : *Incipiunt aliqua extracta ex tractatu vulnerum,* etc.

48. Item, noch een papieren ghescreven boxken, non ligatum, incipiens : *Liber phisicorum Aristotulis.*

49. Item, noch een papieren ghescreven boeck, non ligatum, incipiens : *In Dei nomine,* etc., buten op die coferture ghescreven : *Gwido.*

50. Item, noch een papieren ghescreven boeck, non ligatum, incipiens : *Jhesus Christus filius Dei ab eterno genitus,* etc.

51. Item, noch een francijnen boeck, onghebonden, gheheeten : *Sermones de sanctis.*

52. Item, noch een cleyn papieren boxken, non ligatum, incipiens : *Item plectorium, id est plenum,* etc.

53. Item, noch een francynen boxken, onghebonden, beghint : *In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti.*

54. Item, noch een papieren boxken met eenre francynen cofertueren, incipiens : *Hic est secunda pars.*

55. Item, noch een papieren ghescreven boeck, met eenre francynen cofferturen, beghinnende : *Circa primun librum phisicorum,* etc.

56. Item, noc een papieren boxken, in franceno ligatum, gheheeten : *Alcabitus.*

57. Item, noch een papieren boeck beghint : *Fratres, quia hora est nos jam de sumpno surgere,* etc.

58. Item, noch een papieren boxken, boven ghescreven aldus : *In isto libro continentur decem libri ethicorum Aristotelis,* etc.

59. Item, noch een papieren boxken, beghinnende: *Liber Aboh ·Avizenne,* etc.
60. Item, noch een francynen boxken, in franceno ligatum, incipiens : *Liber iste quem,* etc.
61. Item, noch een papieren boxken, incipiens : *Grecia disciplinarum,* etc.

LE PEINTRE GRAVEUR

DES PAYS-BAS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1)

HARPIGNIES

HARPIGNIES, *Henri*, né à Mons.

1. Intérieur de forêt.

L. 0,107. H. 0,150.
T. c. L. 0,095. H. 0,135.

Un chemin s'enfonçant au milieu de la planche dans une forêt ; on y voit une silhouette d'homme.

h
Signé sous la planche à g., H en monogramme horizontal . marqué au bas de la droite : *Harpignies* 1848 et au milieu du nº 2.

Très-rare, la planche ayant été détruite.

(1) *Suite.* Voir les volumes précédents, *passim*.

2. Les deux chaumières.

L. 0,194. H. 0,130.
T. c. L. 0,180. H. 0,115.

Deux chaumières basses et longues au toit couvert de chaume sont devant un groupe d'arbres.

On lit au haut à droite, le monogramme $\overset{h}{H}$, et dans la marge, au bas de la gauche : *h. Harpignies* 1848, et plus loin au milieu le chiffre 3.

3. Bouleaux et chênes.

L. 0,130. H. 0,194,
T. c. L. 0,115. H. 0,178.

Un groupe de bouleaux et de chênes, au bas d'une petite côte qui s'élève vers la gauche.

Signé dans le ciel, au haut à gauche : *h. Harpignies*. 48, et à droite, marqué du monogramme $\overset{h}{H}$. Sous la planche, on lit le chiffre 4.

4. Lisière de forêt au soleil couchant (d'après Anastasi).

L. 0,270. H. 0,190.
T. c. L. 0,221. H. 0,144.

Un pays plat, au devant une mare, des arbres clair-semés et fortement ébranchés, au fond un rideau d'arbres.

Signé au haut de la gauche : Hm. en monogramme. On lit au-dessous de la planche : *Revue de Belgique*, — 5e année, 2e série, tome V, et au bas *Anastasi, pinx — Salon d'Anvers — h Harpignies, Aqua f.*

Cette planche se trouve à la p. 68 du t. V de la *Revue de Belgique*, 2e série.

5. Chaumière à Roisin.

L. 0,121. H. 0,120.
T. c. L. 0,109. H. 0,104.

Une agglomération de constructions rustiques devant lesquelles se trouve une femme. On lit au haut de la gauche : hH en monogramme, 13. Au bas, dans la marge: *h. Harpignies*.

Revue de Belgique, t. V, p. 89.

6. Environs de Roisin.

L. 0,205. H. 0,130.
T. c. L. 0,190. H. 0,115.

Pays stérile entrecoupé de quelques bouquets d'arbres.

Signé au haut à droite : h. H. 14, et sous le coin de gauche : *h. Harpignies fecit*.

Revue de Belgique, t. V, p. 184.

7. Le moulin (d'après Fourmois).

L. 0,246. H. 0,175.
T. c. L. 0,208. H. 0,130.

Un chemin entre des côtes sablonneuses, à gauche un moulin, à droite une femme avec deux enfants.

On lit au-dessous de la planche : *Revue de Belgique*, — 5e année, 2e série, tome V, et au-dessous : *T. Fourmois pinx*. — *Fête artistique*, 5 *janvier* 1850 — *h. Harpignies, aq. fort*.

Revue de Belgique, t. VI, p. 171.

8. Crépuscule (d'après A. de Knyff)

L. 0,245. H. 0,172.
T. c. L. 0,195. H. 0,123.

Une succession de petites pièces d'eau et trois groupes d'arbres en divers plans.

On lit dans la marge du bas : *A. Knyff pinx. — h. Harpignies, aqua f.*, à gauche et à droite.

9. Environs de Roisin.

L. 0,252. H. 0,178.
T. c. L. 0,206. H. 0,132.

Un cours d'eau venant de la gauche, s'étend au premier plan à droite en traversant un bouquet d'arbres.

Signé : *h. Harpignies ft.* 1850, sous le coin de gauche.

10. Le garde-chasse.

L. 0,140. H. 0,182.
T. c. L. 0,127. H. 0,166.

Un chemin creux descendant vers la droite. A gauche deux grands arbres ; à l'extrémité de ce chemin on aperçoit le garde-chasse.

Signé au haut de la droite : h. H., et au bas de la gauche : *h. Harpignies fecit.*

11. La petite ferme derrière la mare.

L. 0,113. H. 0,080.
T. c. L. 0,105. H. 0,071.

Une petite ferme couverte de chaume, se trouve dernière

une mare. A droite on voit l'extrémité d'une autre chaumière.

Signé au haut de la droite : h. H. 17 (17 à rebours), et sous la gauche : *h. Harpignies fecit.*

12. Les chaumières à la lisière du bois.

L. 0,194. H. 0,130.
T. c. L. 0,178½. H. 0,116.

Devant une lisière de bois, au milieu de la planche, deux chaumières très-basses.

Signé au haut de la droite : h. H. et sous le coin de gauche : *h. Harpignies* 1848, au milieu de la marge du bas on voit le chiffre 3.

13. Le cours d'eau au bord du bois.

L. 0,110. H. 0,152.
T. c. L. 0,097. H. 0,138.

A droite on voit la lisière d'un bois bordée d'un cours d'eau qui serpente. Au loin deux personnages.

Signé au haut à gauche : h. H. et sous le coin de droite : *h. Harpignies fecit.*

14. Le paysage avec deux saules.

L. 0,141. H. 0,182.
T. c. L. 0,125. H. 0,165.

Le devant est occupé par une pièce d'eau. En arrière on voit des deux côtés de l'eau deux saules ébranchés. Plus à gauche il y a un homme sous deux saules couverts de feuillage.

1er état. — Signé dans le coin de gauche, en haut : *h. Harpignies*, et dans celui de droite : h. H.

2e état. — Se trouve dans l'*Artiste*, 1853, t. II, p. 16, au-dessus on lit : *l'Artiste*, au-dessous : *h. Harpignies, del. et sc. Marécage*. — Paris, imp. Delâtre, rue Gît-le-Cœur, 8.

15. Le passant sous les arbres.

L. 0,121. H. 0,124.
T. c. L. 0.109. H. 0,112.

Un groupe d'arbres, au fond à gauche, un clocher. Sous les arbres un passant qui marche avec rapidité.

Signé au haut de la droite : h. H. et au haut de la gauche : *h. Harpignies*, 1849 (9 à rebours).

Les nos 10 à 15 forment une série, publiée chez Vander Kolk, sous une couverture portant : « *Eaux fortes*, gravées d'après nature et dédiées à son père, par Henri Harpignies, fils, e livraison. »

VAN HAANEN

VAN HAANEN, *Remi*, né à Oosterhout, près de Bréda, le 5 janvier 1812, s'est fixé à Vienne (Autriche).

1. Étude d'arbres.

L. 0,235. H. 0,237.

Un tronc à moitié dépouillé, entouré d'arbustes et de fougères, en arrière on voit de grands arbres.

Signé en haut de la droite : *Remi Van Haanen f.* 1848 (cette date à rebours).

2. Hiver.

L. 0,250. H. 0,290.
T. c. L. 0,243. H. 0,282.

Une lisière de bois à droite; une femme avec un jeune garçon en sort. A gauche une chaumière entourée d'arbres. De la neige partout.

Signé au bas de la planche : *Remi Van Haanen fec.* 1849.

VAN DER HAERT

VAN DER HAERT, *Henri,* est né à Louvain en 1794, est mort en 1846, il fut élève de David et directeur de l'Académie de Gand.

1. Bataille des Éperons d'or (d'après de Keyser).

L. 0,263. H. 0,170.
T. c. L. 0,162. H. 0,125.

Scène de combat où les bourgeois flamands accablent et dépouillent les chevaliers français.

Signé au bas de la planche sous le côté droit : *Van der Haert sculpt.*; à gauche : *De Keyser pinxt.*, et au milieu du bas on lit : *École royale de gravure à Bruxelles.*

Compte rendu du salon de 1836, par Alvin, p. 17.

2. Derniers moments de Charles I (d'après Wappers).

L. 0,170. H. 0,263.
T. c. L. 0,125. H. 0,151.

Le roi assis dans un fauteuil, tient son fils sur ses genoux et a sa fille agenouillée à côté de lui. Derrière ce groupe se trouve un vieillard qui prie.

On lit sous la planche : *G. Wappers pinxt.* ; *Van der Haert sculp.* — *École royale de gravure à Bruxelles.* Compte rendu, [illegible]1.

3. Le comte de la Marck jurant de venger Egmont (d'après Kremer).

L. 0,263. H. 0,170.
T. c. L. 0,148. H. 0,120.

Une large fenêtre ouverte à droite, permet d'apercevoir la place de l'hôtel de ville et l'échafaud où l'on vient d'exécuter Egmont. Dans la salle tout est désordre et douleur. Le comte de la Marck debout, a tiré son épée.

On lit dans la marge : *Kremer pinxt.* ; *Van der Haert sculp.* — *École royale, etc.* Compte rendu, p. 43.

4. Marie de Bourgogne tombant de cheval à la chasse (d'après Mathieu).

L. 0,263. H. 0,170.
T. c. L. 0,181. H. 0,136.

Toute la chasse se précipite autour de la princesse qui est tombée à la droite du sujet.

Signé sous la planche : *Mathieu pinxt.; Van der Haert sculpt. — École royale, etc.* Compte rendu, p. 224.

5. Une vision de Ste-Philomène (d'après Wulfaert).

L. 0,170. B. 0,263.
T. c. L. 0,123. H. 0,167.

La sainte enchaînée, les mains jointes, est étendue à gauche, la tête élevée ; elle contemple la Vierge qui lui apparaît, accompagnée du Sauveur.

On lit sous la planche : *Wulfaert pinxt.; Van der Haert sculpt. — École royale, etc.* Compte rendu, p. 270.

6. Le sommeil de Jésus (d'après Navez).

L. 0,170. H. 0,263.
T. c. L. 0,129. H. 0,161.

La Vierge, sainte Elisabeth, saint Jean, sainte Catherine, saint Joseph et deux anges, sont autour de l'enfant Jésus dormant.

On lit sous la planche : *Navez pinxt.; Van der Haert sculpt. — École royale, etc.*, p. 285.

7. Le jeune Tobie rendant la vue à son père
(d'après Jean Van Eycken).

L. 0,263. H. 0,170.
T. c. L. 0,157½. H. 0,137.

Le vieillard est au milieu de la planche soutenu par sa femme, tandis que Tobie lui rend la vue. A droite est l'ange.

On lit sous la planche : *Van Eycken pinx.; Van der Haert sculpt. — École royale de gravure, etc.* Compte rendu, p. 300.

8. **Geneviève de Brabant** (d'après Guillaume Geefs).

L. 0,170. H. 0,263.

Elle est agenouillée, son fils endormi sur ses genoux; derrière elle la biche est accroupie.

On lit au bas : *Sculpté par G. Geefs; gravé par Van der Haert. — École royale de gravure à Bruxelles.* Compte rendu, p. 441.

9. **Un jeune enfant voulant soustraire un lapin aux poursuites d'une levrette** (d'après Simonis).

L. 0,170. H. 0,263.

L'enfant se détourne à gauche, la levrette se dresse à sa droite.

On lit sur le fond : *Sculpté par Simonis; gravé par Van der Haert. — École royale, etc.* Compte rendu, p. 473.

10. **Quintin Metsys** (d'après Geerts).

L. 0,170. H. 0,263.

Il est assis sur son enclume et tient en main un portefeuille sur lequel il va dessiner un objet qu'il considère avec attention.

Signé : *Sculpté par Ch. Geerts. — Gravé par Van der Haert. École,* etc. Compte rendu, p. 476.

11. La Justice protégeant l'Innocence (d'après de Kuyper).

L. 0,170. H. 0,263.

La Justice, tenant de la main droite le glaive et la balance, semble les opposer à ceux qui menaceraient l'Innocence, qu'elle presse de la main gauche contre elle. On lit au bas l'inscription : *Sculpté par De Kuyper. Gravé par Van der Haert. — École royale,* etc. P. 479 du compte rendu.

HAMMAN

HAMMAN, *Édouard*, est né à Ostende le 24 septembre 1819. Il est élève de N. de Keyser.

1. Planche d'essais.

L. 0,160. H. 0,080.

Elle représente : 1° un seigneur vénitien avec toque et poignard au côté ; 2° un petit personnage l'épée en verrouil ; 3° un homme barbu assis sur un siége gothique et réfléchissant ; il est devant une table supportant un encrier auprès de quelques livres. Ce sujet occupe toute la droite ; 4° au bas, à gauche, un coin de paysage où galoppe un cavalier.

Signé au coin de la table, au milieu du bas : *E. Hamman.*

2. L'apparition, ou Saül faisant évoquer l'ombre de Samuel.

L. 0,170. H 0,118.

Dans une caverne, un guerrier, qui a déposé son casque et son bouclier, se recule effrayé devant une apparition que viennent de susciter les maléfices d'une sorcière qui se tient devant lui. A gauche, une chouette se retire effrayée et un chat noir tente de se cacher derrière le bouclier.

3. La lecture au corps de garde.

L. 0,157. H. 0,078.

Trois hommes d'armes sont attablés, deux assis, le troisième debout entre eux. Celui de droite tient un livre dans ses mains et semble s'adresser aux deux autres. Dans le fond, on voit une femme sortant d'une porte cintrée.

A gauche, une niche dans la muraille et un chapeau rond suspendu sous celle-ci. A hauteur de la table, on lit sur la muraille : *E. Hamman*, 1842.

1er état. — Avant la petite armoire auprès de la niche; avant les ombres sur la muraille à droite et sur le haut de chausses du personnage qui lit.

2e état. — Avec la petite armoire au haut de la gauche, et les reprises dans les ombres.

4. Le génie d'Anvers.

L. 0,100. H. 0.150.

Anvers est assise désolée au coin de droite de la planche;

derrière elle est un vieillard qui lui pose la main sur l'épaule. A gauche apparaît un ange tenant en main une épée flamboyante. Au fond, on voit un château fort en flammes.

Signé au coin de gauche, en bas : *E. Hamman.*

1er état. — Avant l'année ajoutée à la signature.

2e état. — Avec le chiffre 1842 suivant la signature, les ombres reprises et chargées sur la figure d'Anvers. Les tourelles sont renforcées et ornées de créneaux.

5. Les médecins d'Anvers.

L. 0,101. H. 0,150.

Elle est debout devant un siége aux armes de la ville, au milieu de la planche. A droite se trouve un gueux appuyé sur un bâton. A gauche, un médecin en costume espagnol, entouré de deux autres personnages et ayant une lourde bourse au côté, lui tâte le pouls.

Signé au bas de la gauche : *E. Hamman,* 1842.

1er état. — Avant le travail à la pointe sèche sur le tapis et au coin de droite du rideau.

2e état. — Avec ces travaux.

6. Alexandre Farnèse.

L. 0,101. H. 0,151.

Il est représenté de face, recouvert d'une armure damasquinée, tenant de la main droite le bâton de commandement.

1er état. — Avant toute lettre.

2e état. — Avec la signature : *E. Hamman,* 1842, et l'inscription : *Alexander Farnesius, Dux Parmæ et Placentiæ Caroli V nepos. Belgii Gubr.*

7. Cour d'une auberge flamande (d'après H. Leys).

L. 0,250. H. 0,195.

Grande composition. Au fond, une habitation dont on voit le porche presque à droite. Dans la cour, deux arbres; sous l'un, une femme est assise, auprès d'elle une jeune fille prend son repas; sous l'autre, deux hommes sont occupés à boire; l'un d'eux trinque avec la cellerière. A gauche, une écurie.

1er état. — Avant toute lettre.

2e état. — Avec le nom *E. Hamman f. aqua forti,* 1842; au bas de la droite, des reprises à la pointe sèche et le nom de *Leys* au bas de la droite, mais non ébarbé.

3e état. — L'estampe est reprise et poussée à tout son effet; la pointe sèche est ébarbée. On lit après le nom de *H. Leys pinx.*: « Gravé pour la *Revue d'Anvers.* »

HANSEN

HANSEN, *Charles-Louis,* paysagiste, est né, en 1765, à Amsterdam, et mort, le 9 juillet 1840, à Vaassen, sur la Woluwe.

1re suite, nos 1 à 6, littera *A* à *F*.

L. 0,242. H. 0,163.
T. c. L. 0,226. H. 0,140.

Il en existe : 1° des épreuves avant toutes lettres qui sont

rares, puis au 2e état avec les inscriptions et la signature *C.-L. Hansen fec.*

1. Te Rent, in Drenthe. *A.*

Un chasseur saute une palissade en branches devant laquelle paissent trois moutons.

2. Te Bergen, in Kennemerland. *B.*

Un personnage assis cause avec un autre debout, ils sont à la droite du jujet, en avant d'une ferme entouré d'arbres.

3. Buijten Haarlem. *C.*

On voit un chariot sur une route qui se tire vers le coin de gauche. Dans le fond il pleut.

4. Te Kookange, in Drenthe. *D.*

Un cavalier se dirige du devant vers le fond à gauche. A droite une partie d'eau.

5. Buijten Haarlem. *E.*

Un homme portant un fagot passe à gué un cours d'eau. Il est suivi de son chien ; à droite, une partie de bois entourée d'une palissade.

6. Te Hoog-Haalen, in Drenthe. *F.*

A gauche, une chaumière; un homme avec un rateau traverse le sujet.

2e suite, nos 7 à 12, littera *a* à *f*.

L. 0,230. H. 0,145.
T. c. L. 0,200. H. 0,134.

7. Te Rolde, in Drenthe. *a.*

Deux personnages, l'un assis, l'autre debout, auprès d'une pièce d'eau, dans le fond un cavalier allant vers la droite.

8. Te Eext, in Drenthe. *b.*

Un berger tenant sa houlette est assis sous un grand arbre.

9. Te Eext, in Drenthe. *c.*

Un berger chasse un troupeau de trois moutons au tournant d'un chemin.

10. Te Eext, in Drenthe. *d.*

Un homme et une femme alimentent le feu d'un four de campagne situé en avant d'une ferme.

11. Buijten Haarlem. *e.*

Un chasseur accompagné d'un homme qui tient son chien, se trouve à la gauche de la planche.

12. Te Hoog-Haalen. *f*.

Un pêcheur à la ligne se trouve près d'un arbre élancé et de joncs élevés.

Il existe une troisième suite intitulée : *Zes stucks landschappen*. — Dessinés en Drenthe. Elle forment les nos 13 à 18. Ses dimensions seraient d'après Kramm :

L. 0,174. H. 0,122.

13. Te Eemmen.
14. Te Eext.
15. Te Drown.
16. Te Eext.
17. Te Eext.
18. Te Finaerlo.

HARTOGENSIS

HARTOGENSIS, *Joseph*, né à Bois-le-Duc le 7 mai 1822, est mort à Dusseldorf, le 16 juillet 1865.

1. La petite barque sur le canal.

L. 0,110. H. 0,076.
T. c. L. 0,096. H. 0,062.

A gauche, une rive couverte d'arbres, à droite une prairie

et quelques animaux, la barque à la voile s'avance vers le fond.

Signé sous le coin de gauche : *J. Hartogensis, Br., ft.* 56.

2. Le paysage aux trois saules.

L. 0,081. H. 0,063.
T. c. L. 0,070. H. 0,052.

A gauche une petite mare. En arrière les trois saules et un quatrième avec des branches.

Au fond des arbres ; sur la prairie, deux vaches

Signé sous le coin de gauche : *J. Hartogensis, Br., ft.* 56.

3. Portrait d'Hartogensis.

L. 0,064. H. 0,091.

Il est de face, on lit au-dessous le fac-simile de sa signature, et à gauche dans la planche, à hauteur des yeux, 1857.

4. Le patineur devant le moûlin.

L. 0,165. H. 0,100.
T. c. L. 0,144. H. 0,081.

Au fond une vue de ville. Au milieu de la planche il y a un moulin, sur un cours d'eau, devant celui-ci on voit un patineur et trois autres personnes.

Signé au bas de la droite : *Joseph Hartogensis ft.* 58.

5. Les Gerbes.

L. 0,185. H. 0,100.
T. c. L. 0,162. H. 0,073.

Au fond une vue sur un canal et au delà une église, devant un champ s'élevant en colline douce vers la droite. Le blé coupé y est placé en gerbes.

Signé sous la planche de gauche, à droite : *Aan mynen vriend Charles Rochussen, Oogstlied.—Joseph Hartogensis, Br., ft.* 56, *S'Hage.*

Cette pièce est probablement gravée sur zinc.

6. Le Moulin de planches.

L. 0,208. H. 0,130.

A gauche il y a un moulin derrière une palissade en planches; le reste du sujet comporte un cours d'eau.

Signé au bas de la droite : *Hartogensis, Br., ft.* 60.

7. Les trois barques.

L. 0,208. H. 0,131.

A droite un moulin et une chaumière au deuxième plan ; à gauche un bouquet d'arbres et une habitation ; sur le cours d'eau entre deux, trois barques à la voile.

Signé au bas de la gauche : *Hartogensis, Br., ft.* 60.

8. Portail de Saint-Pierre à Louvain.

L. 0,123. H. 0,152.
T. c. L. 0,107. H. 0,128.

Le portail de l'église est à gauche ; au milieu, on voit une travée ; on lit au bas de la gauche, dans la planche *Bosboompt*, et au-dessous, de gauche à droite, *Joseph Hartogensis, Br., ft.* 1856. *Portaal in de Sint-Pieters kerk te Leuven. Aan mynen vriend Jan Bosboom.*

9. Walfheesche Bruggetje et Oosterbeeeksche Wooning.

(Deux sujets sur un cuivre.)

L. 0,098. H. 0,185.

Au-dessus se trouve Walfheesche Bruggetje. Il part de la gauche ; auprès de quelques arbres, une vieille femme le traverse ; on lit au-dessous, à gauche : *S. Hartogensis ft* 57, et à droite : *Aan mynen vriend Jan Deventer* ; puis le titre, un peu plus bas, au milieu.

Au-dessous, la chaumière d'Oosterbeeck. Elle est à la gauche, construite en planches et en tuiles ; devant elle, deux poules. A droite, au fond, un clocher. On lit au-dessous du sujet, de gauche à droite : *J. Hartogensis ft* 57. — *Oosterbeeksche Wooning.* — *In t'eere mynen vriend Jan Keppener.*

Hartogensis a aussi lithographié, entre autres deux amoureux passant sous un arbre.

J. HARDENBERG

1. Le pont de bois.

L. 0,198. H. 0,144.

Un pont de bois faisant communiquer des hangards avec une rue et, au fond, de nombreuses constructions.

1er état. — Avant le nom.

2e état. — Signé à rebours au bas, à gauche : *J. Hardenberg*.

2. Façade renaissance.

L. 0,148. H. 0,196.
T. c. L. 0,132. H. 0,165.

A droite, une façade en bois, puis en amont une autre façade Renaissance ; sept personnes à la rue.

Signé au bas, à droite : *J. Hardenberg*.

HELBIG

HELBIG, *Jules*.

1. Une âme au ciel.

L. 0,175. H. 0,250.

Dans un cadre ornementé de fleurs formant deux comparti-

ments séparés par deux génies qui pleurent en éteignant des flambeaux, on voit au milieu du dessous une croix; dans le fond, un convoi funèbre ; puis, au-dessus, des anges recevant une âme qu'ils enlèvent au ciel.

Signé au bas de la droite : *Jules Helbig,* 1851.

2. Pater Noster.

L. 0,503. H. 0,670.

Cette immense composition comprend, dans un encadrement gothique, cinq compartiments : celui du dessus, presque complétement ouvert, représente Dieu le Père entouré d'une gloire d'anges. Sous ce compartiment, un ange tient l'inscription : *Jehova.*

Viennent ensuite trois compartiments. A gauche, deux sujets l'un au-dessus de l'autre, avec la légende : *fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra,* et au-dessous : *panem nostrum quotidianum da nobis hodie.*

Au milieu, un seul sujet, le Christ entouré des Apôtres, levant la main droite ; on lit au-dessus : *Pater noster qui es in cœlis,* etc., jusqu'à *regnum tuum.*

A droite, deux autres sujets : *dimitte nobis,* etc., et *ne nos inducas in tentationem.*

Au-dessous, un seul compartiment ou un groupe de trois anges, deux armés de glaives, exterminant les démons. — Avec l'inscription : *sed libera nos à malo.*

Des deux côtés, sur les piliers gothiques, il y a saint Jean et saint Matthieu.

HENDRICKX

HENDRICKX, *Henri.*

1. Saint Nicolas en adoration devant la Vierge et l'enfant Jésus, auxquels il fait hommage de ses bonnes œuvres.

L. 0,175. H. 0,252.
T. c. L. 0,168. H. 0,238.

Cette pièce est cintrée par le haut.

La Vierge debout, à gauche, devant un portail monumental, présente à saint Nicolas l'enfant Jésus qui tient une branche de laurier à la main. Aux pieds de saint Nicolas est la cuvelle avec les trois enfants. Derrière lui, sur un livre, on lit : 1er essai.

Signé au bas de la gauche : *h. Hendrickx pinxt.*

HENNEQUIN

HENNEQUIN, artiste français, réfugié en Belgique, né à Lyon en 1763, et mort à Leuze en 1833.

Paysage historique.

L. 0,405. H. 0,150.
T. c. L. 0,378. H. 0,131.

Des personnages en costume classique, entourant une fontaine, donnent à boire à un vieillard.

HERINCKX

1. L'entrée d'un parc.

L. 0,220. H. 0,238.
T. c. L. 0,183. H. 0,205.

La planche représente l'entrée d'un parc, le Temps et l'Amour se trouvent sur les massifs de la porte. Devant celle-ci on voit à droite un prêtre, au milieu quatre enfants, à gauche un vieillard avec une grande canne.

Signé au bas de la gauche : *F. Herinckx, Br.*

2. Ruines.

L. 0,245. H. 0,278.
T. c. L. 0,203. H. 0,236.

Ruines d'un porche gothique. Un homme est endormi devant elles.

Signé au milieu du bas : *F. Herinckx.*

3. Les quatre médaillons.

L. 0,103. H. 0,081.

Deux femmes tenant l'une une branche de laurier, l'autre une palette, se donnent la main au-dessus d'un cadre contenant les médaillons de Van Dyck, Rubens et deux autres artistes.

Signé au coin de gauche, en bas : *F. H.*

4. Portrait.

L. 0,115. H. 0,148.
T. c. L. 0,102. H. 0,126.

Un personnage accoudé vu de face.
Signé au bas de la droite : *F. H.*, 1863.

CORRESPONDANCE (1)

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Je n'ai pas ajouté foi à l'indication *C.* 1487. du catalogue de la vente Verhelst, quand il s'est agi, pour moi, de déterminer la date de l'opuscule : *Een seer suverlic boecxken gheheten dat hoveken van devocien ghetrocken uit dat boec der bibelen gheheeten cantica canticorum. Tantwerpen, by die wilde Zee, by my Jan Lettersnider.* Sans manquer au respect dû aux bibliographes consciencieux, les attributions trop souvent intéressées qu'on rencontre dans les catalogues de vente m'ont toujours tenu sur la défensive. Peut-être aussi le souvenir d'une autre publication de Jean le Graveur de caractères, conservée dans la

(1) Voir *Analectes typographiques,* tome X, p. 262. M. le bibliothécaire Campbell nous fait l'honneur de nous écrire les lignes qu'on va lire au sujet de Jean Lettersnijder et d'une attribution du catalogue Verhelst que nous n'avions non plus admise qu'avec défiance. Il nous signale en même temps une précieuse plaquette de cet énigmatique imprimeur.

Bibliothèque royale de La Haye, est-il venu me persuader de ne pas admettre ce volume dans mes *Annales de la typographie néerlandaise au* XVe *siècle*.

Permettez-moi, Monsieur, à l'occasion de la description du placard concernant les monnaies, que je viens de lire aux pages 262 à 264 du *Bibliophile belge*, dixième année, de vous signaler le livret de La Haye, tout aussi rarissime que celui de Bruxelles, sinon unique. Le titre enfermé dans une bordure, composée de quatre pièces de bois gravées, se lit ainsi :

¶ *Eualuacion ordonnee de ‖ par Lempereur par les gene- ‖ raulx des monnoyes, des de ‖ niers dor et dargent qui aurōt ‖ cours doresenauāt par de cha ‖ et commēcera le premier iour ‖ de Marcz. en l'an. XV. C. XXVI.* ‖

Suivent quatre xylographies de pièces de monnaie. Le bois inférieur de la bordure montre la marque de l'imprimeur. La souscription se lit au bas de l'avant-dernière page, ainsi :

¶ *Imprime en Anvers par ‖ moy Johan Lettersnijder.* ‖ *Cum gracia et preuilegio.* ‖

Suit la dernière page occupée par cinq bois dont celui du milieu, surmonté par les mots *Plus. Oultre*, représente les armes de l'empereur Charles V, et est suivi par la même marque de Jean Lettersnijder.

Le tout forme un opuscule de douze feuillets in-4°, avec les signatures A, B et C ; une grande quantité de gravures en bois, représentant des monnaies de diverses dimensions, est éparpillée dans les vingt-quatre pages composant l'ensemble.

Agréez, etc.

M.-F.-A.-G. CAMPBELL.



LOUMYER (JEAN-FRANÇOIS-NICOLAS).

I

Les Belges, en général, ont toujours eu la prétention de former une nation à part, et leurs voisins, celle de le leur contester. Les Germains agissent en cela comme les Gaulois. Mais si nous en appelons à l'histoire qui, depuis César et Tacite, confirme la nature des choses — laquelle revient périodiquement démentir les affirmations éphémères de la politique romaine, bourguignonne, espagnole, autrichienne, française, hollandaise — les Belges sont non-seulement une nation vivace, mais la nation la plus vivace de toutes celles qui sont ressuscitées ou qui se sont formées des ruines successives des deux empires romain et carlovingien d'où sont émergées les diverses associations politiques actuelles du monde chrétien. Nous n'en voulons donner qu'une preuve : où sont les Romains, les Gaulois, les Germains, et — parmi les subdivisions qui se sont faites de ces trois grandes catégories — où sont les Ibères, les Lusitaniens, les Lombards, les Allobroges, les Helvétiens, les Bourguignons, les Bretons,

les Normands, les Bataves? Quelle de ces appellations — soit connues des Romains, soit appliquées, au moyen âge, à tel ou tel peuple de l'Europe — a persisté jusqu'aujourd'hui? On y a substitué les Espagnols, les Portugais; on y a substitué diverses dénominations de tribus italiennes plus modernes; on y a substitué les Suisses, les Français, les Hollandais, sans compter une infinité de noms nouveaux répartis entre les Allemands, substitués eux-mêmes, en masse, aux anciens Germains. Mais les Belges de César sont encore des Belges aujourd'hui.

Cette protestation, si éclatante, de la nature des choses contre les mensonges intéressés de nos voisins nous suffit pour maintenir notre prétention nationale, même après la ridicule omission qu'il a plu à M. Littré de faire du mot « Belge » dans son grand dictionnaire. Cet auteur est de nation française, celle qui, par excellence, s'efforce de nous contester notre droit à l'autonomie politique. Mais tous les écrivains français réunis ne détruiront pas ce qui a existé bien avant tous les traités internationaux modernes. Seulement, nous devons nous efforcer, plus que jamais, d'écrire notre histoire nous-mêmes, quand il s'agit de le faire dans la langue qui est commune à la moitié des Belges et à leurs voisins du midi. Nous devons surtout recueillir nous-mêmes, dans cette langue, nos annales contemporaines, pour l'instruction de nos autres voisins qui veulent s'en instruire dans la langue où nous pouvons les raconter aussi bien que les Français. Pour éviter particulièrement qu'on n'escamote, comme M. Littré, jusqu'à notre nom de peuple; qu'on ne travestisse les faits contemporains de notre histoire, comme M. Victor Hugo ou M. de Girardin; qu'on ne défigure nos hommes les plus éminents, comme le font la plupart des biographes français, écrivons nous-mêmes sur les hommes et les choses de notre pays. C'est le précepte que nous avons déjà appliqué, pour notre

part, à beaucoup de nos patriotes d'élite : les De Potter, les Gendebien, les D'Hooghvorst, les Defacqz, les Spilthoorn. Nous allons l'appliquer encore à un de nos concitoyens les plus éminents dont il importe que la mémoire soit conservée comme une part notable des valeurs intellectuelles que nous pouvons mettre à l'*avoir* de notre capital national, à côté des valeurs matérielles que nous y avons accumulées aussi, dans ces temps derniers.

II

Jean-François-Nicolas Loumyer, né à Huy, le 22 octobre 1801, et décédé à Ixelles lez-Bruxelles, le 26 octobre 1875, est, sans contredit, un des Belges contemporains qui ont le plus honoré notre pays. Il suffira de raconter sa carrière et de mentionner ses travaux, pour qu'on l'apprécie en ce sens. Il en ressortira en même temps la preuve que les efforts, presque héroïques, qu'il fit pour obéir au précepte du philosophe ancien : « Cache ta vie, » ont été la seule cause du peu de notoriété, relativement, qui s'est attachée à son nom, jusqu'à l'époque de son décès. En effet, ses amis, même les plus intimes, n'ont su que par la lettre de faire-part de ce décès les distinctions honorifiques que lui avait conférées le gouvernement, dans un poste public dont un grand nombre avaient, jusque-là, ignoré l'élévation. L'origine de sa famille, dont l'ancienneté se relevait encore du mérite littéraire de quelques-uns de ses membres ; la particularité, si curieuse, du mariage qu'il avait contracté avec une descendante d'Olivier Cromwell, de la branche émigrée en Amérique, après la mort du célèbre lord protecteur de la république d'Angleterre, Loumyer n'avait jamais fait mention à personne de ces circonstances dont se seraient targués tant d'autres. Si c'eût été par

l'orgueil de ne vouloir rien devoir qu'à lui-même, pourquoi aurait-il caché également sa valeur personnelle, comme nous verrons qu'il l'a fait, en tant d'occasions, où il pouvait s'honorer de ses travaux et les faire tourner en même temps au profit de sa position officielle? Mais insistons d'abord sur les circonstances familiales dont il vient d'être question. Elles ont un intérêt anecdotique, même indépendant du personnage auquel elles se rattachent ici. Nous les avons vérifiées, à l'aide de documents trouvés dans la bibliothèque et les notes du défunt. Nous entretenions avec lui une intimité formée à Liége, où nous avions résidé ensemble, de 1821 à 1825, et qui s'est prolongée jusqu'à sa mort. C'est ce qui nous a donné auprès de la famille un titre à la communication de ces documents.

Le père de Loumyer était d'origine hollandaise. Il était venu de Rotterdam, où il était né, s'établir à Huy, à la fin du siècle dernier, vraisemblablement à la suite des agitations politiques qui déplacèrent les intérêts de beaucoup de Hollandais, comme ceux de beaucoup de Belges, dans les révolutions dites : « des patriotes, » aussi bien en Hollande qu'en Belgique. C'est du mariage de l'émigrant hollandais avec une Hutoise que naquit Nicolas Loumyer, à la fin de 1801, comme nous l'avons déjà dit.

Loumyer, le père, était d'une famille originaire de Zutphen, et dont un membre, Jean Loumyer, s'était fait connaître, dès la fin du XVII[e] siècle, par des publications diverses. Ce Jean Loumyer est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *De Bibliothecis, liber singularis*, Zutphen, 1689. Il avait fait des additions considérables au livre d'un savant théologien de l'époque, qui fut publié sous le titre : *Jacobi Lydii agonistica sacra cum additamentis viri clari Johannis Lomeieri*, Zutphen, 1700. Mais son ouvrage le plus considérable est : *Johannis Lomeieri Zutpha-*

niensis Epimenides, sive de veterum gentilium lustrationibus syntagma.

Cet ouvrage eut deux éditions successives : la première à Utrecht, dès 1681, la seconde à Zutphen, en 1700, aux frais d'un libraire de cette ville, associé avec un de ses confrères de Deventer. Nous avons sous les yeux un exemplaire de cette seconde édition, petit in-quarto, orné de gravures en taille douce représentant les principaux sacrifices et autres cérémonies religieuses des anciens peuples payens, dont l'auteur fait l'objet de son livre. Nous avons trouvé cet exemplaire dans la bibliothèque de notre ami défunt, qui y avait laissé, entre les pages, cette lettre indiquant son origine :

« Gand, le 21 mai 1866.

« *Monsieur* LOUMYER, *à Bruxelles.*

« Je viens vous prier, Monsieur, de vouloir bien accepter, de ma part, l'hommage du livre cy-joint; si la maxime que, dans certaines familles, le talent est héréditaire, pouvait être contestée, le volume cy-joint suffirait pour la confirmer en votre faveur.

« J'ai l'honneur d'être

« Votre serviteur très-affectionné,

« C.-A. VERVIER. »

Ce témoignage d'un de nos lettrés les plus éminents, le poëte flamand dont les œuvres, récemment publiées (1), ont fixé la réputation dans la république des lettres, après qu'elle avait été

---

(1) *Gedichten van Karel-August Vervier,* verzameld door Karel Bogaerd. Gent, Willem Rogghé ; Amsterdam, J.-J. Noordendorp, 1874.

établie par des services publics éminents, dans le monde officiel de notre Flandre orientale, ce témoignage, disons-nous, explique le soin que nous mettons à exposer l'origine de Nicolas Loumyer. Il avait, comme on dit, de qui tenir; et nous reviendrons sur ce fait, en démontrant (en dépit de tant de lieux communs, amassés à l'encontre, surtout en ce siècle) que ce n'est pas un fait indifférent. Pour en finir avec les antécédents littéraires que Nicolas Loumyer a trouvés dans sa famille — et qui lui ont servi, sans doute, comme s'exprime Vervier, d'exemple et de stimulant — notons que son grand-père, ou du moins son bisaïeul, s'était aussi fait connaître dans les lettres hollandaises, ainsi qu'il résulte de la publication suivante : « *Spreekwyzen uyt de Heilige schryvers, door J. Lydius, met de byvoegselen van J. Loumyer*, Rotterdam, 1744. »

A des ancêtres ayant successivement écrit en latin et en hollandais, Nicolas Loumyer a ajouté, dans sa famille, un écrivain français.

L'occasion se présente tout naturellement ici de constater que Vervier avait raison de rappeler l'adage de sa lettre du 21 mai 1866. M. Henri Loumyer, le fils de Nicolas, vient de publier dans la *Belgique judiciaire*, numéro du 31 octobre 1875, un article étendu « à propos du *Traité des délits et des peines*, « de BECCARIA, et d'un précurseur, chez nous, du célèbre publi- « ciste italien. » Ce travail prouve que l'émulation de famille continue d'exister chez les Loumyer; ceci — provisoirement — à l'appui de la thèse que nous soutenions plus haut.

Venons-en à l'alliance avec la descendante d'Olivier Cromwell d'où sort le Henri Loumyer qui s'est annoncé au public comme nous venons de le voir.

Il n'y a pas lieu de tirer de là un titre de noblesse, comme on l'entend d'ordinaire; Olivier Cromwell était bien, si l'on veut,

de descendance noble, en son temps. Ses divers biographes ont insisté, en sens opposé, sur le fait. Si nous nous en tenons, de préférence, au plus complet comme au plus célèbre de ces biographes d'Olivier, à Carlyle, —dont l'ouvrage en quatre volumes, aussi original dans la forme que concluant dans le fond, a tant servi à la réhabilitation morale du grand lord protecteur, — c'est au fils d'un herbager, d'un simple engraisseur de bétail : *a grazier*, dans le terme anglais, que l'Angleterre doit le véritable fondement de sa grandeur moderne. Mais, quoi qu'il en soit de l'origine de Cromwell, sa descendance est bien certainement retombée en roture.

Nous lisons, en effet, dans un numéro de la *Revue britannique* de 1860, un article qui peut s'analyser ainsi :

Les Cromwell présentent un exemple des élévations les plus hautes et des chutes les plus profondes. La déchéance rapide et la disparition de cette famille est une singularité de nature à appeler l'attention.

Le lord protecteur avait quatre fils et quatre filles. Deux de ses fils lui survécurent : Richard, qui lui succéda en qualité de Lord Protecteur, et Henri, qui fut gouverneur d'Irlande. Richard, dont le règne ne dura pas huit mois, alla passer vingt ans à l'étranger ; et, à son retour en Angleterre, il n'y fut plus connu que sous le nom de Clarcke. Il mourut en 1714 ; il ne laissa que deux filles. Henri, l'ancien gouverneur d'Irlande, vécut, jusqu'à sa mort arrivée en 1673, dans sa propriété de Spinney-Abbey. Il laissa un fils et une fille, morts sans postérité. Un troisième fils d'Olivier, mort avant son père, laissa aussi un fils qui devint marchand-épicier à Snow-Hill, un des quartiers de Londres, où il mourut en 1748, laissant, à son tour, un fils qui porta le nom d'Olivier Cromwell, comme son grand-aïeul, mais mourut simple commis, employé à l'hôpital Saint-Thomas, un des plus

grands hospices de Londres. Ce dernier Cromwell ne laissa qu'une fille qui épousa un M. Russell. La descendance masculine du lord protecteur s'éteint ici.

Au nombre des descendants de Cromwell, dans la ligne féminine, on cite un fabricant de paniers, à Cork, en Irlande ; une arrière-petite-fille, mariée à un cordonnier ; une autre, à un boucher de Londres. De leur descendance, un fils a été ouvrier bijoutier, une fille, maîtresse d'école.

Telle est l'analyse de la *Revue britannique*. Mais on y a omis de citer, de la famille de Cromwell, la branche qui alla s'établir aux États-Unis d'Amérique, et dont nous avons exposé ailleurs, d'après des documents américains, que descendait M. Russell-Jones, le dernier ministre des États-Unis à Bruxelles (1). La veuve de Nicolas Loumyer, née Russell-Poitiaux, à Richmond, État de Virginie — où son père, d'origine française, occupait un emploi judiciaire, celui de *master commissioner in the superior court of chancery*, en même temps qu'il était chancelier du consulat de France en Virginie, — se rattache aussi à la descendance féminine d'Olivier Cromwell établie aux États-Unis. De papiers de famille que nous avons eus sous les yeux, il résulte, en effet, que Henri Cromwell, fils d'Olivier, eut une fille nommée *Jane* (Jeanne) qui épousa un sir William Russell. Ils eurent ensemble une très-nombreuse famille qui, après la restauration des Stuarts, tomba généralement dans la classe des artisans. Un de ces descendants de la petite-fille du lord protecteur épousa Russell, devenu tonnelier, émigra aux États-Unis, et c'est de celui-là, nommé O'Brien Russell, qu'est issue, par sa mère, la veuve de

---

(1) Voir le journal liégeois l'*Avenir* du 14 avril 1874 et l'*Indépendance belge* du 22 juillet 1875.

Nicolas Loumyer. Celui-ci a toujours laissé dans l'ombre ces particularités, qui ont au moins une valeur anecdotique. Nous les relevons ici, après sa mort, pour qu'elles servent peut-être au fils qui lui a survécu, mais, avant tout, pour venir à l'appui d'une thèse que nous avons à cœur de défendre en invoquant deux de nos philosophes favoris : Horace (1) et Montaigne (2), pour ne plus insister sur l'opinion accessoire de notre poëte flamand, Charles-Auguste Vervier.

Après ces digressions, nous abordons directement la biographie de Jean-François-Nicolas Loumyer.

III

Du collége de Huy, sa ville natale, où il avait fait ce que nous appelons en Belgique « ses humanités, » Loumyer fut envoyé par sa famille à l'université de Liége. Un document daté du 18 octobre 1819 et signé du célèbre professeur de droit Ignace-Gérard Ernst, recteur magnifique pour cette année, constate l'inscription du jeune Hutois au nombre des étudiants. Un autre document du 9 mars de l'année suivante, signé du professeur Densinger, doyen de la faculté de philosophie et lettres, et du professeur Fuss, secrétaire, le déclare candidat (bachelier) en

---

(1) Fortes creantur fortibus ac bonis ;
Est in juvencis, est in equis patrum
Virtus ; nec imbellem feroces
Progenerant aquilae columbam.
Doctrina sed vim promovet insitam,
Rectique cultus pectora roborant

Horace, *Odes*, livre IV, Ode 4.

(2) *Essais de Michel de Montaigne ;* passim.

cette faculté, avec mention qu'il a subi avantageusement les examens sur l'histoire générale, les antiquités romaines et les lettres grecques et latines ; ainsi, en moins de six mois, Loumyer avait franchi les premiers degrés des études universitaires, et avait fait présager les succès qu'il pourrait obtenir dans l'une ou l'autre des carrières ouvertes chez nous exclusivement aux gradués académiques.

Malheureusement, les ressources de sa famille ne permirent pas à celle-ci de lui faire continuer ses études. Juvénal l'avait déjà dit, depuis longtemps :

> Difficile emergunt quorum virtutibus obstat
> Res angusta domi.

Le jeune bachelier ès lettres se vit obligé de tirer parti sur le champ du diplôme qu'il avait obtenu et qui lui procura du moins assez facilement l'emploi de maître d'études à l'athénée municipal de Liége. Cet emploi modeste, mais très-assujettissant, lui prenait tout le temps qu'il lui aurait fallu consacrer à continuer la fréquentation des cours universitaires. Il n'avait plus de loisirs que pour s'exercer de temps en temps à de fugitives compositions littéraires, sans profits matériels, mais qui l'entretenaient toutefois dans l'exercice de ce qu'il préférait à tout ; les connaissances linguistiques et les élucubrations historiques ; c'est ainsi qu'il prépara, dès lors, les éléments qui lui servirent à publier, quelques années après, les « Nouveaux principes de langue grecque ; » un traité « De la prononciation du grec et du latin » et la première partie d'un travail qu'il n'acheva pas : « Le grammatiste latin » livres qui, de 1828 à 1840 et 1843, intervalles de leur mise en vente, à Bruxelles, successivement chez les imprimeurs Weissenbruch, Voglet, Wouters, ont établi, parmi les hellénistes et les latinistes, la réputation de Loumyer,

et l'ont fait souvent choisir par le gouvernement, comme membre des jurys officiels d'examen, établis, à partir de 1835, dans nos diverses lois concernant l'enseignement moyen et l'enseignement supérieur. C'est ainsi encore, qu'étant à Liége, ville qu'il ne quitta que vers 1826 ou 1827, comme nous le verrons plus loin, il publia, dans le recueil du professeur Xavier Wurth, intitulé : « Cours de littérature hollandaise » — et mis en vente chez le libraire De Soer, en 1822 — quelques traductions en vers français de morceaux de Bilderdyk, et de Bellamy. Le journal *Mathieu Laensberg*, que fondèrent un peu plus tard à Liége les deux frères Firmin et Charles Rogier, Joseph Lebeau, Paul Devaux et Félix Van Hulst, accueillit quelquefois aussi des essais de Loumyer, pour la plupart des notices sur des événements ou des personnages de l'histoire de Liége, ou des traductions en vers français de poétes italiens, allemands et anglais. C'est dans le bureau de rédaction du *Mathieu Laensberg* que je rencontrai pour la première fois Loumyer, en 1824. J'y avais quelques relations, comme condisciple à l'université de Charles Rogier; et j'y fréquentais, ainsi que ce dernier, ses collaborateurs au Journal, eux, tout récemment promus docteurs dans la faculté de droit où Charles Rogier et moi continuions encore nos études. Loumyer doit être compris dans la phalange des jeunes Belges, formés à l'université de Liége, qui jouèrent, depuis, un rôle dans nos affaires publiques. Outre ceux que j'ai déjà nommés, Liége élevait encore, à la même époque, entre autres, J.-B. Nothomb, Édouard Ducpétiaux, Joseph Forgeur, Joseph Jaminé, etc.

L'amitié qui nous lia, Loumyer et moi, à partir de cette époque, et qu'une conformité de goûts littéraires avait surtout fait naître, a persisté jusqu'à son décès. Je l'avais un instant perdu de vue à mon départ de Liége où je l'avais laissé en 1825,

lorsque, mes études terminées, je vins m'établir au barreau de Bruxelles. Nous nous retrouvâmes en cette dernière ville lorsqu'il y fut appelé à la fin de 1826, ou au commencement de 1827, par M. Gorostiza, ministre plénipotentiaire du Mexique à la cour du roi des Pays-Bas, Guillaume Ier. Loumyer y venait diriger comme précepteur l'éducation des enfants de ce ministre, écrivain dramatique des plus distingués dans la littérature espagnole de l'époque, et qui a laissé une grande réputation sur la scène, dans la capitale et les villes principales de l'Espagne, bien qu'il eût écrit principalement à Mexico. Gorostiza fut un digne appréciateur du mérite littéraire de Loumyer qu'il contribua à initier à la connaissance de la belle langue castillanne, bientôt réunie par Loumyer au trésor de langues anciennes et de langues modernes qu'il avait amassé. Il devint bientôt un adepte dans celle des Cervantès, des Lopez de Vega, des Calderon, etc. Elle lui servit plus tard à devenir un spécialiste distingué dans les fonctions qu'il a occupées à notre ministère des affaires étrangères et à notre conseil héraldique. Par contre, l'instrument politique que le roi Guillaume avait voulu faire en Belgique de la langue hollandaise, à partir surtout de 1822, avait porté Loumyer à renoncer à cette langue qui cependant avait été celle de son père. Par opposition même à ce qui était, après tout, une tyrannie envers les Belges wallons, Loumyer se mit à cultiver assez sérieusement l'espèce de littérature liégeoise, que sa naissance et sa première éducation dans le pays de Liége, le rendaient habile à pratiquer et à perfectionner jusqu'à un certain point, à l'aide de sa connaissance des langues anciennes et d'une grande partie des langues modernes.

Nous ne pouvons résister au désir de reproduire ici une délicieuse composition de Loumyer en patois de Liége. Nos compatriotes liégeois l'apprécieront sans doute comme nous le

faisons nous-même. Elle est d'une époque où l'auteur, initié déjà à la connaissance de l'espagnol, avait pu choisir dans cette langue une idylle, par hasard parfaitement appropriée, pour la forme et le fond, à nos mœurs champêtres en Belgique.

IMITATION DE L'ESPAGNOL

ESSAI D'ORTHOGRAPHE WALLONNE.

De vieg' li bell' beurnette
Allant pouhi d' l'aiwe a ri
At pierdou ses orillettes
Fait' di vraie or di ducat :
Mi galant m' les aveut d'né
Ces deux belles orillettes
Divant de quitté l' viege.
Quan i r'vinret, que li diret-je?

Ten, dis-t-i, v'la deux loquets.
T' les pindrets a tes oreies.
Atots ell' ti les serrets
As messeg' des amoureux.
Ell' esti si bell' ! ell' esti
Doreie comm' deux neùhs hayettes.
Qu' diret-i quan i r'vinret?
Qui tott' les femm' si raviset.

I diret : t' n'as nen volou
Que l' loquet serrihe trop bin
Et que ji les a pierdou
A mitan des jeux dell' fiesse.
Et portant l' fiess' est passeie
Et l' dans' ni m'at nen veiou.
Ji l' rattens, et lu diret
Qui tott' les femm' si raviset.

I diret qu' rivnant de marchî
Judi, ji prens l' bress' d'inn aut';
Qui m' plait di n'el pu vei
Dimenge all' poett' di l'eglise.
Portant à messe, â marchî
Ji vas todi, mais tott' seule,
Tott' seul' por lu, et diret
Que tott' les femm' si raviset.

Ji lî diret que lu m' plait
Mi avou s' bleu sarrau d' teule,
Que l' jôn' monsieu dè chestai
Avou ses bais habits d' drap.
Et qu'enn' bag' di plomb d' lu
M' va mi qu'on diamant d'inn' aute.
I n' mi creuret, et diret
Que tott' les femm' si raviset.

Ji diret que si m' rouveie
Ji l' vieret todi volti,
Et qu'a dreut d' mi ell' coulaie
Nou galant n' vinret s'assir.
Et que cour' veie et viege,
Qui n'e sai' de tots les gosses,
Dell' breun' dell' blonde, i vieret
Si tott' les femme' si raviset.

D'un autre côté, en preuve de sa désertion du hollandais, nous avons trouvé dans un recueil manuscrit formé par Loumyer de ses différentes poésies en français, et qu'il a intitulé : *Delicta juventutis meæ,* qu'aucune de ses traductions de poëtes bataves n'est postérieure à 1822. Elles sont assez nombreuses et contiennent des pièces de Tollens, de Bellamy (en très-grand nombre), de Bilderdyk, d'Helmers, de Poot; et, singularité caractéristique, elles sont toutes cancellées d'une grande croix dans le recueil.

Lorsqu'il m'arrivait quelquefois de mettre la conversation sur la littérature hollandaise, que j'avais cultivée comme lui, il détournait la conversation, souvent avec humeur, en me disant : « Parlons d'Horace, » car nous avions continué ensemble de faire nos délices de ce poëte latin.

IV

Quelque temps avant notre révolution de 1830, Loumyer avait quitté Bruxelles pour suivre à Londres Gorostiza, déplacé comme ministre mexicain de sa légation en Belgique, pour aller occuper le même poste en Angleterre. Loumyer resta ainsi étranger aux événements politiques de l'époque, dans notre pays. Il ne revint d'Angleterre chez nous qu'en 1833. C'est au mois de juillet de cette année-là, que « grâce à M. Nothomb » (nous prenons ces termes dans une note de la main de Loumyer que nous consultons pour ce qui va suivre), il fut employé au ministère des affaires étrangères. Il y était devenu chef de division, dès 1841. Il avait dans ses attributions ce qui concernait les titres de noblesse et les ordres de chevalerie ; il était en outre chargé des archives et de la bibliothèque du département des affaires étrangères. Ces attributions convenaient bien à ses aptitudes. Ses études en histoire et ses connaissances linguistiques devaient y trouver de nombreuses applications.

Loumyer ne tarda pas à démontrer comment on pouvait prendre à cœur même la partie en apparence la moins sérieuse de la division départementale à laquelle on l'avait préposé. Il publia, dès 1844, un ouvrage très-curieux sur « les Ordres de chevalerie et les marques d'honneur (1). » Le libraire, Auguste

---

(1) Bruxelles, librairie historique (Wahlen), 1844, gr. in-8°, 341 pages,

Wahlen, son éditeur, a tiré un grand profit de cet ouvrage dont l'auteur, comme c'est encore assez ordinaire en Belgique, n'obtint guère qu'un accroissement de réputation littéraire. Loumyer encourut encore, un peu plus tard, les inconvénients de la négligence que mettent, en général, les lettrés à s'occuper de leurs intérêts purement matériels.

En 1846, le ministre des affaires étrangères d'alors réorganisa les bureaux de son département, quant à la hiérarchie des emplois, le traitement de leurs titulaires et la distribution des services.

Ceux qui, naturellement, eurent le plus de voix au chapitre en cette matière, ce furent les fonctionnaires chargés des offices les plus matériels du département : ceux de la comptabilité, ceux des bureaux de correspondance et d'expédition, en un mot, ceux dont le genre de besogne requérait l'emploi d'un plus grand personnel de commis subalternes. Le chef de la division de la noblesse et des ordres, l'archiviste, le bibliothécaire, dont les connaissances et l'action immédiate dans les affaires de sa compétence sont le plus nécessairement requises, et qui n'a sous ses ordres qu'un nombre très-restreint de commis, celui-là avait à peine besoin d'être consulté, surtout s'il n'insistait pas pour être consulté, ce qui fut le cas pour le chef de division Loumyer. Il en résulta que, dans la réorganisation dont il s'agit, et lorsqu'on en vint à aligner les chiffres de la répartition du budget des affaires étrangères, on tomba à court de quelques milliers de francs, qu'il fallut retrouver en rognant les émoluments attribuables à quel-

89 planches coloriées pour les décorations et 8 pour les costumes. — Supplément. Décorations nouvelles et modifications apportées aux anciennes depuis 1844. Bruxelles (Wahlen), 1855, gr. in-8°, 92 pages, 9 planches coloriées pour les décorations et 3 pour les costumes.

ques-uns des fonctionnaires du département. Le chef de division Loumyer, absent, comme nous l'avons dit, du chapitre, fut compris dans les réductions. On lui conserva bien son grade hiérarchique; mais, seul des chefs de division dont on augmentait les traitements, on le laissa au traitement de chef de bureau qui, avant la réorganisation, était aussi le traitement normal de tous ses collègues.

En effet, qu'était-ce que le chef de la division de la noblesse et des ordres, l'archiviste, le bibliothécaire, dont le travail personnel était le plus indispensable, il est vrai, mais qui n'avait sous lui que peu de commis? Qu'était-ce en comparaison de la plupart des autres chefs de division, dont l'exactitude matérielle à bien faire exécuter des mesures de comptabilité et d'autres mesures de détail analogues, était la principale qualité, mais qui devaient avoir sous eux des escouades de gratte-papier?

On trouvera peut-être hors d'œuvre l'étendue que nous venons de donner à cet exposé, jusqu'à ce que nous ayions dit qu'il doit servir à faire ressortir un trait fort important du caractère de Loumyer. D'abord, il ne réclama nullement contre la mesure d'exception peu équitable dont il pâtissait. Tout au plus, en fit-il mention, dans des conversations particulières, à quelques amis intimes. C'est ainsi, par exemple, que j'en ai eu connaissance; et, lorsque assez longtemps après, à l'avénement de M. Charles Vilain XIIII au ministère des affaires étrangères, je pris spontanément sur moi d'aller en parler à ce mien ancien collègue au Congrès national, homme d'esprit et de cœur par excellence — avec lequel les plus sauvages ennemis de l'intérieur des bureaux et des intrigues qui y règnent pouvaient communiquer sans inconvénient — j'eus lieu d'apprendre que le passe-droit fait à Loumyer avait encore une autre cause.

Le nouveau ministre accueillit avec une extrême bienveillance,

la réclamation que je lui fis pour Loumyer, bien qu'à l'insu de ce dernier. Elle consistait à faire porter les appointements de ce chef de division au même taux que ceux de tous les titulaires du même grade. La chose parut naturelle à M. Vilain XIIII, indépendamment des considérations de mérite personnel que je faisais valoir, en pleine connaissance de cause, en faveur d'un de mes vieux amis de l'université de Liége. Mais comme le ministre venait à peine d'entrer en fonctions, il voulut, d'abord, consulter le dossier de son chef de division, et m'appointa au lendemain pour la suite à donner à l'objet de ma visite.

Le lendemain, M. Vilain XIIII m'accueillit en souriant et me dit : « J'ai vu, mon cher ancien collègue, que M. Loumyer se trouvait compensé de la différence — signalée par vous, dans ses appointements comparés à ceux des autres chefs de division de mon département — par la grande liberté qu'on lui laisse d'écrire comme il veut dans les journaux et les revues, et d'avoir des amis intimes parmi bien des gens qui ne professent pas précisément des opinions gouvernementales. Il faudra que je réfléchisse à ce que vous désirez que je fasse pour M. Loumyer. » Je pris congé, et je crus nécessaire d'aller rapporter au chef de la division de la noblesse et des ordres ma démarche chez son ministre, et l'explication que m'avait donnée celui-ci. Loumyer n'en parut pas surpris. Il en parut même jusqu'à un certain point satisfait, bien assuré qu'il était, que, sous son nouveau patron, on l'entraverait moins encore dans la liberté exceptionnelle qu'on lui laissait. J'ajoute cependant que, peu de temps après, Loumyer fut mis au même taux d'appointements que les autres chefs de division.

Puisque nous y sommes, donnons un autre exemple de l'abnégation de Loumyer dans les questions personnelles. Il n'était guère convenable, dans le milieu où il se trouvait placé, que le chef de la division de la noblesse et des ordres au département

des affaires étrangères, ne fût pas lui-même décoré au moins de l'ordre Léopold. Il ne l'avait jamais demandé ; mais quand il eût appris qu'on lui destinait la croix de chevalier, il dit à un de ses amis, au café du *Grand Épéron,* où venait d'entrer aussi un décoré du ruban ponceau : « Voilà pourtant comme je serai dimanche ! »

Un jour, qu'il devait assister chez moi à une réunion d'hommes distingués, de notre pays et de notre voisinage, mais, distingués dans un tout autre monde que le monde officiel, il me demandait : « Faudra-t-il mettre mon ruban ? » ce qui le gênait toujours. Sur mon observation qu'il aurait à coup sûr l'occasion de se faire valoir autrement parmi ses interlocuteurs, il vint joyeusement la boutonnière parfaitement vierge.

Avant ou après sa décoration (je ne sais plus au juste), il avait fait à l'adresse d'une de nos notabilités politiques, judiciaires, littéraires, tout à la fois — homme de mérite assurément — l'épigramme suivante, le jour même où le nom de ce personnage figurait, au *Moniteur,* dans une fournée de chevaliers de l'ordre :

« On te croyait d'un pur et généreux métal ;
Tout juif, sans hésiter, eût prêté sur ce gage.
Mais te voilà marqué par le poinçon royal ;
Et nous savons combien tu contiens d'alliage. »

A son décès, Loumyer avait la rosette d'officier. Il n'avait jamais mentionné sa promotion à aucun de ses amis. Je ne l'ai apprise moi-même que par la lettre circulaire de faire-part de la famille, annonçant l'enterrement.

Ici encore, une excuse pour l'étendue de la digression, sur un sujet de l'espèce : le temps est plus que jamais au *tabouage* de cette sorte de sacrements profanes.

On voudrait les substituer, sans doute, au *tabou* qu'on démolit

en d'autres matières. Il est utile que les adversaires des prestiges qu'on fait servir, de part ou d'autre, à la conservation ou à la création de tant d'accessoires malsains — accrochés à des choses peut-être louables en elles-mêmes — saisissent toutes les occasions de réduire à rien ces prestiges qui nuisent au développement du bon, trop souvent près d'étouffer sous le mauvais.

V

Avant de finir sur le chapitre de l'abnégation de Loumyer, quant à ses intérêts personnels, disons cependant qu'au moins en une occasion, il s'attacha à défendre des droits qu'on lui contestait. La chose vaut, d'ailleurs, la peine d'être racontée ; il s'y rattache plusieurs circonstances et plusieurs documents qui font ressortir l'estime et la considération qu'avait obtenues Loumyer dans la position officielle qu'il occupait.

Sous le ministre des affaires étrangères Goblet, le nouveau comte d'Alviella avait fait porter l'arrêté royal suivant :

« LÉOPOLD, ETC.

« Sur le rapport et la proposition de notre Ministre des affaires étrangères,

« NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

« ART. 1er. Il est institué une commission consultative pour la vérification des titres et l'examen des demandes en reconnaissance de noblesse.

« ART. 2. Sont nommés membres de cette commission :
MM. le comte de Mérode Westerloo, membre du Sénat ;
le baron de Gerlache, premier président de la Cour de cassation ;

MM. le comte Amedée de Beauffort, directeur des Beaux-Arts;
le chevalier de Sauvage, président de chambre en cassation;
Gachard, archiviste général du royaume;
Théodore de Jonghe, docteur en droit;
Loumyer, chef de division au Ministère des affaires étrangères, qui remplira les fonctions de greffier, avec voix consultative.

« ART. 3. Les membres de la commission ne jouiront à ce titre d'aucune indemnité.

« Donné au château de Laeken, le vingt-sixième jour du mois de septembre 1843.

« *Signé*, LÉOPOLD.

« *Contresigné*, comte GOBLET. »

L'année suivante, savoir le 6 février 1844, un autre arrêté royal, pris sur la proposition du même ministre, institue « un conseil héraldique » et l'organise en quatorze articles, distribués très-solennellement en trois titres; mais ce n'est pas ce dont il s'agit ici; nous citons seulement l'article 1er qui porte :

« La commission consultative instituée par notre arrêté du 26 septembre 1843, pour la vérification des titres et l'examen des demandes en reconnaissance de noblesse, prend la dénomination de conseil héraldique. »
et l'art. 2 qui porte :

« Le conseil héraldique est composé de sept membres ayant voix délibérative, et d'un greffier ayant voix consultative. »

Puis nous faisons observer que des deux arrêtés combinés, il pouvait, à la rigueur, résulter que Loumyer, d'abord un des sept *membres* primitifs de la commission consultative, confondu, comme tel, avec deux comtes, un baron, un chevalier, n'était

plus, dans le conseil héraldique, que le greffier du conseil, distinct des sept membres.

Je pencherais même à croire que, tout en le conservant comme faisant partie intégrante du conseil, on avait songé à mettre le plus lettré à part. Cela rentrait assez dans l'esprit de l'arrêté qui faisait d'une simple « commission consultative » un pompeux « conseil héraldique ; » sans compter qu'un peu plus loin, dans le second arrêté, à l'article 5, il est parlé des titres de noblesse « que le Roi accorde de son propre mouvement, » tandis que le premier arrêté ne donnait à la commission consultative que « la vérification des titres et l'examen des demandes en *reconnaissance* de noblesse. »

Il avait pu se faire que le modeste savant — plus propre peut-être que tout autre membre à la vérification d'anciens titres de noblesse plus ou moins historique — ne devait plus être consulté en quoi que ce fût, sur le mérite intrinsèque des nobles de nouvelle création. Cela devait être exclusivement réservé *à leurs pairs*.

Quoi qu'il en soit, l'arrêté du 6 février 1844 est une extension, dans la forme et dans le fond aristocratiques de la matière. L'entortillement dans la rédaction comparée des deux arrêtés est, d'ailleurs, un échantillon des *mœurs administratives*. Il faut toujours embrouiller autant que possible les origines d'institutions véreuses.

Loumyer ne s'était pas douté, sans doute, de la question que pouvait faire soulever le rapprochement des deux arrêtés en question, lorsque, vers la fin de 1860, quelqu'un du « conseil héraldique » récemment entré dans ce collége comme membre suppléant, et que l'Almanach royal officiel classait dans le conseil après Loumyer indiqué comme « membre ff. de greffier » (membre faisant fonctions de greffier), éleva, de ce chef, une réclamation. Il prétendait que Loumyer n'était pas membre du

conseil héraldique, mais simplement son *greffier actuaire* ; ce qui tendait certes à le rabaisser un peu de sa qualité primitive de collègue des comtes de Mérode et de Beauffort, du baron de Gerlache, du chevalier de Sauvage ; à le dégrader même de sa qualité actuelle de collègue du hobereau de membre suppléant qui s'avisait de la réclamation.

C'est ici que Loumyer se rebiffa.

Nous n'avons pas la teneur de la défense qu'il opposa à l'attaque ; mais nous trouvons dans ses papiers les originaux qui suivent de deux lettres qui lui furent adressées à ce sujet :

« Bruxelles, le 11 décembre 1860.

« MON CHER MONSIEUR LOUMYER,

« En réponse à votre lettre du 10 de ce mois, je m'empresse de déclarer qu'il n'a pas été dans mes intentions, en faisant prendre l'arrêté royal du 6 février 1844, relatif à l'organisation du conseil héraldique, de porter atteinte à la position que vous attribuait celui du 27 septembre 1843.

« Je pense, mon cher Monsieur Loumyer, avoir bien compris ce que vous me demandez, et je vous prie de recevoir l'assurance de tous mes sentiments d'affection et de considération.

« *Signé,* comte GOBLET. »

« Hasselt, 11 décembre 1860.

« MONSIEUR,

« Je m'empresse de répondre à votre lettre du 10 décembre, et de vous faire connaître, pour autant que mes souvenirs me le



rappellent, la pensée qui a présidé aux arrêtés d'institution du conseil héraldique, en ce qui concerne votre personne et celle du greffier.

« La question posée est celle-ci :

« On désire savoir si la pensée a été de « dégrader M. N.... « en annulant sa qualité de membre, pour la réduire à celle de « greffier non membre? »

« La réponse me paraît être celle-ci :

« 1° M. N.... est membre du conseil héraldique, en même temps et avec les mêmes droits et prérogatives que les autres membres de ce collége;

« 2° Il y a au conseil héraldique un officier public portant le titre de greffier;

« 3° L'office de greffier ne peut être exercé que par un conseiller du conseil héraldique;

« 4° Le conseiller du conseil héraldique faisant fonctions de greffier n'a, lorsqu'il exerce ces fonctions, que voix consultative.

« Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur, la nouvelle expression de ma considération la plus distinguée et de mes anciens sentiments tout dévoués.

« *Signé,* comte DE T'SERCLAES.

« *A Monsieur* LOUMYER, *chef de division au Ministère des affaires étrangères, à Bruxelles.* »

M. de T'Serclaes était devenu gouverneur du Limbourg à la date de cette lettre; et il était membre du conseil héraldique depuis le 1er mai 1859, en remplacement d'un des membres

primitifs décédés. Comme secrétaire général au département des affaires étrangères, en 1843 et 1844, M. de T'Serclaes avait contribué à la rédaction des arrêtés royaux cités plus haut, à ces dates.

La solution donnée à la question soulevée en 1860, comme nous venons de le dire, resta conforme aux deux lettres susdites. Nous voyons, en effet, dans les almanachs royaux des années subséquentes, que Loumyer reste classé parmi les *membres effectifs* du conseil héraldique, comme faisant fonctions de greffier. L'auteur de la réclamation, qui est resté *membre suppléant* jusqu'au 11 janvier 1864, continue jusqu'à cette date à venir après le *membre* greffier. Il en avait donc été pour sa courte honte. Mais il paraît qu'il n'était pas sans rancune.

En effet, le 17 décembre 1867, ce membre, désormais titulaire du conseil héraldique — où manquaient alors, par suite de décès, les burgraves de l'institution primitive, qui n'avaient jamais dédaigné, eux, leur collègue d'origine moins aristocratique — renouvela sa réclamation de 1860. Il demanda au conseil que, à l'occasion de l'impression qui allait avoir lieu de l'*Almanach royal* pour 1868, une commission d'un ou deux membres fût déléguée, à l'effet de « s'entendre avec l'éditeur, « pour obtenir qu'une rédaction exacte et vraie de la composition « et des attributions du conseil héraldique soit, à l'avenir, « insérée dans cette publication. »

Dans une dissertation d'une douzaine de pages, il recommence — à grand renfort d'arguments de toute espèce, entortillés, comme nous avons dit nous-même qui les auraient, à la rigueur, rendus possibles les deux arrêtés de 1843 et 1844, avant les déclarations si explicites de MM. Goblet et de T'Serclaes, et la suite qui y avait été donnée en 1860 et années suivantes — il recommence, disons-nous, à conclure que Loumyer n'est que simple

greffier au conseil héraldique; un *actuaire*, selon l'ancienne appellation, « n'occupant qu'une position analogue à celle des « greffiers des tribunaux, des secrétaires près les commissions « ou comités quelconques, » qu'on n'a jamais fait figurer parmi les membres en titre des colléges auprès desquels ils sont employés.

Il deviendrait fastidieux d'insister sur l'objet, si nous n'avions ici de quoi l'assaisonner un peu à l'aide de quelques extraits de la réponse que fit Loumyer au *factum* de son adversaire.

« Je me rallierais bien, dit-il, à la proposition de déléguer une commission à l'éditeur de l'*Almanach royal;* mais M. ...... ne me refusant pas encore tout à fait la voix consultative, j'espère que le conseil me laissera user de mon droit, pour lui faire observer que l'éditeur ne rédige pas lui-même son almanach, mais reçoit, pour l'espèce, du ministère des affaires étrangères, la copie à imprimer. C'est donc au ministère qu'il faudrait déléguer la commission.

. . . .

. . . .

« Le réquisitoire de M. ...... a été une véritable surprise: l'*Almanach royal* est depuis longtemps dans ses mains. Les vices qu'il veut en faire disparaître se reproduisent annuellement depuis 1860; et c'est à la fin de 1867 seulement qu'ils frappent ses yeux. Rien, dans ses rapports antérieurs avec moi, n'avait préparé à des hostilités; et, parmi les membres du conseil, il en est qui m'ont dit que les convenances auraient pu engager M. ...... à ne pas me prendre au dépourvu.

« Les explications que j'ai déjà données à la séance du conseil du 18 décembre, et que je ne puis que renouveler, auraient probablement suffi pour m'épargner cet assommoir inattendu.

« On ne saurait trop voir si M. ...... veut me repousser du

conseil comme membre — la plupart de ses raisons vont jusque-là — ou seulement comme conseiller; mais c'est à ce dernier point qu'il s'arrête finalement.

« Je ne sache pas que, depuis plus de vingt ans que le conseil siége, ses membres aient dû être importunés de mes prétentions à l'égalité. J'ai toujours pensé, comme le roi Agésilas — qui était aussi de bonne maison — que ce n'est pas la place qui honore l'homme, mais l'homme qui honore la place. Je n'ai jamais cherché à m'aplatir devant des grandeurs nominales, ni à donner des coups de talon sur la tête de personne. Par exemple, si l'*Almanach* m'assigne le rang dont M. ...... veut me faire descendre, je le répète, je n'ai rien de commun avec l'*Almanach*... Dans les procès-verbaux, je me suis toujours inscrit le dernier des conseillers effectifs. C'est peut-être un tort. Il ne faut pas non plus exagérer l'humilité. Qui se fait brebis, le loup le mange; et j'ai plus d'une fois senti les morsures du loup. »

Loumyer, abordant le fond de la discussion en la parsemant encore de pareils traits, maintient aisément sa qualité de membre du conseil héraldique. Il produit, d'ailleurs, dans son mémoire de nouvelles lettres de MM. Goblet et de T'Serclaes, conformes à celles qu'il avait déjà reçues d'eux, en 1860.

L'importance de ces personnages en donne encore ici à leur correspondance, surtout en ce que leurs lettres maintiennent et renforcent même l'expression de leurs sentiments d'extrême bienveillance envers Loumyer. Voici ces lettres :

« Bruxelles, 23 décembre 1867.

« MON CHER MONSIEUR LOUMYER,

« Vous ne trouverez certes pas étonnant qu'à mon âge j'ai une trop pauvre mémoire pour me rappeler ce que je vous ai

écrit, il y a vingt et des années (1), relativement au détail dont vous me parlez dans votre lettre du 21 de ce mois. Mais, ce que je puis assurer, c'est que j'étais trop satisfait de votre zèle dans l'exercice des fonctions dont vous étiez chargé, pour avoir, avec intention, modifié par un arrêté ultérieur, la position qui vous avait été primitivement attribuée.

« En relisant les deux arrêtés et voyant dans l'un et dans l'autre, l'expression *avec voix délibérative*, je m'explique facilement ce qui est arrivé.

« Recevez, mon cher Monsieur Loumyer, l'assurance de mes sentiments de sincère affection.

« Votre tout dévoué,

« *Signé*, comte GOBLET. »

« Hasselt, 24 décembre 1867.

« MONSIEUR,

« En réponse à votre lettre du 29 décembre courant, je m'empresse de vous déclarer que, suivant l'esprit et les termes des arrêtés royaux du 26 septembre 1843 et du 8 février 1844, en votre qualité de membre faisant fonctions de greffier du conseil héraldique, vous êtes, de fait et de droit, membre effectif de ce haut collége.

« C'est un point que certifie l'ancien secrétaire général du ministère des affaires étrangères, qui était alors en fonctions, et

---

(1) Le général Goblet donne ici même une preuve de l'affaiblissement de sa mémoire. C'est en 1860 qu'il avait écrit à Loumyer; voir plus haut.

que peut certifier encore le chef du département, à cette époque l'honorable général Goblet.

« La question a été, d'ailleurs, officiellement examinée dans le sein de l'assemblée en votre absence, et décidée, moi présent (1), dans le sens que je viens de vous indiquer.

« S'il n'a pas été tenu note de cette décision, le motif en est facile à comprendre. Le doute soulevé par M. le président, lui-même, par un sentiment de délicatesse tout en votre honneur, ne pouvait pas raisonnablement être soulevé, en présence des dispositions royales prérappelées.

« L'arrêté du 6 février 1844 n'a pas pour but de déroger à la disposition antérieure ; il trace des règles organiques et n'a aucunement la portée de modifier l'arrêté du 26 septembre, visé dans l'article 1er, ni de révoquer ou d'amoindrir les nominations faites par celui-ci.

« Telle aussi a été la pratique constante du conseil héraldique, consacrée sous les divers ministres qui se sont succédé au pouvoir ; et il me semble, s'il m'est permis d'énoncer mon opinion personnelle, qu'il serait contraire à la dignité du corps de revenir sur ce sujet.

« Je saisis avec empressement cette favorable occasion de vous renouveler, mon cher Monsieur Loumyer, les assurances de ma considération la plus distinguée et de mes sentiments dévoués.

« *Signé*, comte de T'SERCLAES. »

Le débat paraît s'être prolongé encore après l'expiration de 1867, si nous en jugeons par d'autres lettres que nous avons

(1) On a vu plus haut que M. de T'Serclaes faisait partie du conseil héraldique depuis 1859.



trouvées au dossier de cette affaire, que Loumyer avait formé et qui nous a été communiqué par sa famille parmi les documents que nous voulions employer pour cette notice biographique. Il paraît même que, vers la fin de 1868, l'affaire était sur le point de tourner à une solution désobligeante pour Loumyer. Celui-ci en paraissait extraordinairement affecté, ce que nous ne nous expliquons que par le sentiment de sa dignité blessée d'une victoire obtenue par un très-piètre adversaire. Loumyer redoubla d'efforts pour maintenir son bon droit. Jugeons-en par le recours qu'il prit auprès de M. J.-B. Nothomb, recours dont la réponse de celui-ci indique la nature :

« Berlin, le 31 janvier 1869.

« MON CHER LOUMYER,

« Quel conseil puis-je vous donner à cette distance, et dans l'ignorance complète où je suis, par plus de vingt années d'absence, des hommes et des choses ?

« J'ai toujours eu pour principe de n'attribuer aucune importance aux questions d'amour-propre.

« N'offrez pas votre démission ; c'est dangereux.

« N'en appelez pas au Roi : c'est inutile si ce n'est dangereux.

« Gagnez du temps ; discutez.

« Je suis désolé de ne pouvoir vous venir en aide ; mais je suis sans influence ; je ne connais plus personne ; les générations se sont envolées, et je suis, au demeurant, d'un autre âge.

« Votre dévoué,

« *Signé*, NOTHOMB. »

Le dossier dont nous avons parlé contient des indications qui

portent à croire, qu'au commencement de 1869, Loumyer se préparait à suivre le conseil de celui qui l'avait autrefois introduit dans les affaires publiques. Il allait écrire un nouveau mémoire en défense de sa position au conseil héraldique, lorsqu'il en fut détourné, sans doute, par une très-haute influence, qui datait d'Ardenne, puis de Laeken, les deux billets suivants les dernières pièces du dossier :

« Ardenne, ...

« MON CHER MONSIEUR LOUMYER,

« Certes que votre note m'a convaincu et aussi les textes. La dernière fois que j'ai vu ***, il m'a dit qu'il croyait pouvoir m'assurer que l'on vous laisserait tranquille. Avant de riposter, voyez donc si cela ne peut pas gâter les choses, puisque les dispositions paraissent être redevenues plus bienveillantes.

« Tout à vous,
« (*Signature*). »

« Laeken, 21 janvier.

« MON CHER MONSIEUR LOUMYER,

« J'ai fait ce que j'ai pu ; j'ai écrit de la manière la plus pressante à votre ministre.

« Tout à vous,
« (*Signature*). »

La solution définitive du débat se trouve à l'*Almanach royal*. Après la première querelle faite, en 1860, à Loumyer, par le

collègue que nous avons dit être resté alors avec sa courte honte, l'*Almanach* disait, à la notice sur le conseil héraldique :

« Le conseil héraldique est composé de huit membres, nommés et révocables par le Roi, sur la proposition du ministre des affaires étrangères. Le membre faisant fonctions de greffier n'a que voix consultative. . . . .

. . . .

« *Composition du conseil héraldique.*

« De Sauvage, de Gerlache, Gachard, de Robiano, de T'Serclaes, de Renesse, de Crassier, Loumyer (faisant fonctions de greffier), D'Hane de Steenhuyse, membre suppléant ; de Robaulx de Soumoy, membre suppléant. »

Après la seconde querelle, suscitée, en 1867, par le même au même, l'*Almanach royal* a porté, dans la notice sur le conseil héraldique, la variante suivante :

« Le conseil héraldique est composé de sept membres ayant voix délibérative ; d'un membre remplissant les fonctions de greffier, ayant voix consultative, et de deux membres suppléants. Ils sont nommés et révocables par le Roi, etc.

« *Composition du conseil héraldique.*

« Gachard, de T'Serclaes, de Crassier, de Robaulx de Soumoy, d'Hane de Steenhuyse, de Rasse, de Bosschaert, Loumyer, faisant fonctions de greffier, Powis de ten Bossche, membre suppléant ; Pety de Thozée, membre suppléant. »

Jusqu'à son décès, Loumyer a figuré ainsi parmi les *membres* du conseil héraldique, et celui qui voulait le faire déchoir de cette qualité a, sans doute, pour principal honneur de l'avoir eu pour collègue.

VI

Après avoir donné sur l'origine de Loumyer, sur son éducation, sur son caractère, sur la carrière qu'il a parcourue, des renseignements qui, probablement, ne seront pas dénués d'intérêt pour ce qui reste encore de ses contemporains, et pour ceux qui, plus tard, feront le compte des hommes distingués de l'époque où il a vécu, achevons maintenant, ou plutôt complétons, autant que possible, la nomenclature des publications par lesquelles il s'est fait connaître, surtout dans sa maturité littéraire.

On l'a déjà fait remarquer, beaucoup d'écrivains renommés de notre époque ont mérité leur célébrité par des œuvres dispersées dans les publications périodiques ; ce qui rend souvent difficile de réunir, pour la postérité, les preuves justificatives de la réputation dont ils ont joui de leur temps. Les Macaulay, les Sainte-Beuve et quelques-uns des plus notables *essayists*, comme disent les Anglais, ont quelquefois l'avantage de voir réunir, de leur vivant, ou peu de temps après leur mort, les articles de revues ou les feuilletons de journaux qui leur ont acquis la faveur du public ; et les volumes ainsi composés prennent place, à juste titre, dans nos librairies, à côté des œuvres de nos meilleurs classiques. Mais combien d'autres, tels que les Jules Janin, les Prévost-Paradol, les Charles de Rémusat, risquaient de ne laisser, après eux, qu'un retentissement — s'affaiblissant de jour en jour — de leur réputation littéraire, s'ils n'avaient eu la chance d'être honorés, de leur vivant, de distinctions, et, après leur mort, de panégyriques académiques, ayant servi à rappeler leur mérite que ne constatent pas des livres, proprement dits, à ranger dans les bibliothèques. L'observation est particulièrement applicable aux écrivains belges, — surtout à ceux qui écrivent en français, — à cause du public

restreint auquel ils peuvent seulement s'adresser ; et par l'absence des distinctions académiques, qui s'obtiennent assez généralement chez nous par le savoir-faire plutôt que par le savoir, du moins dans le monde des simples lettrés, si ce n'est dans le monde des savants.

Loumyer n'ayant été d'aucune académie, et n'ayant guère publié qu'un seul livre, en quelque sorte technique, dont son éditeur Wahlen, comme nous l'avons déjà noté, a seul tiré les profits pécuniaires, Loumyer donc — outre ce livre qui maintiendra son nom d'auteur dans les bibliothèques de nos châteaux — court le risque de ne voir perpétuer son nom que dans les bibliothèques, plus rares, d'amateurs et de collectionneurs, acharnés aux curiosités bibliographiques ; et ce, à l'aide seulement de *plaquettes* éditées, de temps en temps, par des libraires hasardeux. Nous joindrons ici aux petits livres élémentaires pour l'enseignement du grec et du latin, dont nous avons déjà parlé, les *Poésies choisies de Jean-Hubert Hubin* (Bruxelles, Stapleaux, 1852), et les *Poésies choisies de Sauveur Legros* (Bruxelles, Tarlier, 1857). Ces deux petits volumes, signalés par les notices biographiques qui les précèdent, comme dus aux soins pieux de Loumyer, envers la mémoire d'un parent et celle d'un ami, ne sont pas, à proprement parler, de ses œuvres ; mais ils servent à témoigner du goût littéraire qui lui a fait distinguer — parmi les productions de la muse d'un poëte de Huy, et d'un ancien serviteur de la maison d'Arenberg, mort à Enghien, une autre de nos petites villes wallonnes — des morceaux dignes d'être conservés comme échantillons des produits littéraires de notre crû, à l'époque de ce que l'on pourrait appeler la renaissance des lettres belges, lors de la restauration de notre indépendance nationale.

Avant et après cette double publication des œuvres de Hubin

et de Legros, avec les notices intéressantes qui les accompagnent, les travaux littéraires de Loumyer, très-nombreux et très-variés, sont dispersés dans une infinité de journaux et de revues belges de plusieurs années et de nos diverses provinces wallonnes.

Voici d'abord la nomenclature, sans doute incomplète encore, des publications périodiques où il a répandu ses écrits, tantôt sous les simples initiales N. L., tantôt sous divers pseudonymes :

Le *Trésor national*, le *Bulletin du bibliophile belge*, la *Renaissance*, le *Débat social*, la *Revue trimestrielle*, toutes revues publiées à Bruxelles, et qui ont successivement joui d'une certaine vogue littéraire, surtout la dernière.

Les diverses revues liégeoises éditées à différentes époques, mais qui ont généralement peu duré, ont aussi recueilli beaucoup d'articles de Loumyer, le plus ordinairement consacrés à des faits ou des personnages de l'histoire du pays de Liége.

Parmi les journaux quotidiens, — tous de la couleur libérale-démocratique, — auxquels Loumyer collaborait de temps en temps, nous citerons : à Bruxelles, le *Patriote belge* ; à Liége, le *Libéral liégeois*, et à Huy, sa ville natale, l'*Organe de Huy*, qu'il a, de 1850 à 1857, favorisé particulièrement de nombreuses et très-intéressantes notices sur des sujets historiques ou littéraires. Il écrivait, de temps en temps aussi, dans des journaux des provinces de Namur et du Hainaut, sur des faits ou des personnages historiques de ces provinces wallonnes. N'oublions pas de mentionner les morceaux de poésie en langage liégeois qu'il a fournis au recueil annuel publié, depuis une longue série d'années déjà, par *la Société liégeoise de littérature wallonne*.

A cette occasion, nous pouvons insister ici sur une observation que nous avons déjà faite plus haut, dans le cours de cette notice : Loumyer, malgré son origine hollandaise, s'était tellement rangé du côté des traditions, des intérêts, des préjugés et

même des passions des races latines — le tout mis en regard de ce qui concernait, sous ces mêmes rapports, les races germaniques — qu'il en était devenu un wallon vraiment fanatique dans notre Belgique aux deux langues. Il détestait toutefois de préférence, le Prussien, parmi les Germains des pays autour de nous. Il chantait *con gusto,* ainsi qu'il le disait lui-même, en italien, la fameuse chanson liégeoise du poëte Vellé, de 1814 et 1815 :

« Savô ben ç'ouq'cest'on Prussien?
« C'est'on gérâ à qwatt panses, etc. »

Elle est mise sur l'air d'une marche de l'armée prussienne à l'entrée des alliés en Belgique après la défaite des armées de Napoléon Ier, et la population liégeoise ne l'a pas encore oubliée aujourd'hui.

Les publications de Loumyer dans la *Revue trimestrielle* ont presque toutes été reproduites en « tirés-à-part, » à cause de leur importance exceptionnelle. Nous citerons parmi ces publications une notice sur Melle Hugo de Raveschot, contenant plusieurs morceaux inédits de poésie de cette femme-auteur que tous nos lettrés de la renaissance, dont nous parlions tout à l'heure, connaissaient par des productions répandues dans divers recueils de l'époque. La notice de Loumyer aura servi, sans doute, à sauver d'un entier oubli la muse aimable de Melle Hugo. Nous citerons encore une notice très-étendue sur Fra Paolo Sarpi (1),

---

(1) Le *Dictionnaire des anonymes et des pseudonymes,* de M. Jules Delecourt (p. 404), renferme une « *Biographie de Fra Paolo Sarpi, théologien et conseiller d'État de la république de Venise,* » par A. Bianchi Giovini; traduit sur la seconde édition, par N.-L. Van Nieuwerkerke, Bruxelles, Lacroix et Ce, 1863, 2 vol. in-12.

Ce Van Nieuwerkerke serait-ce un des pseudonymes de Loumyer.

(Note de la rédaction.)

l'auteur peu orthodoxe d'une histoire du fameux concile de Trente; et une autre sur Marc-Antoine De Dominis, polémiste italien du siècle de la réforme, qui a donné beaucoup de tintouin à la curie romaine de son temps. Loumyer, dans cette notice sur De Dominis, analyse et apprécie un livre de celui-ci dont le titre italien, qu'il cite, revient à ceci en français :

« Écueils du naufrage chrétien où court la sainte Église de « Jésus-Christ, signalés aux chers fils de cette église, afin qu'ils « puissent s'en éloigner. »

Les écueils signalés sont entre autres la papauté, avec sa puissance temporelle, la messe, la confession, le purgatoire avec les satisfactions et les indulgences; cela suffit pour faire juger de la tendance du livre. Loumyer, vu sa position officielle, a cru prudent de ne signer sa notice que du pseudonyme *L. Van Hoei.* Il en avait agi de même pour son article sur Fra Paolo Sarpi. C'est encore sous un pseudonyme, celui de « L. Lobert, » qu'il a donné dans la *Revue trimestrielle* l'article intitulé : « Des frères et sœurs de Jésus, » et qu'il aurait peut-être donné une « Vie de Jésus » qui s'est trouvée dans ses manuscrits, mais qui n'a jamais paru nulle part, que nous sachions.

Outre les tirés-à-part de la *Revue trimestrielle,* nous avons trouvé dans les papiers de Loumyer un tiré-à-part du *Trésor national :* « La vie de Benoît-Arias Montano, » fameux théologien espagnol qui fut souvent employé par Philippe II, dans nos Pays-Bas, à des négociations bien autant politiques que religieuses, pendant les querelles dogmatiques et les guerres de la réforme au XVIe siècle. Loumyer avait encore signé du pseudonyme *Chapel Gorris,* cette biographie de Benoît Arias, dans laquelle, dit-il, « des sources espagnoles m'ont permis de relever « beaucoup d'erreurs et d'ignorances dans les biographies « précédentes. »

Tous ces écrits sont du genre sérieux, dans un sens analogue aux écrits de Renan. Plusieurs ont précédé la publication de la vie de Jésus-Christ de l'auteur français. Après le livre de celui-ci sur saint Paul, Loumyer, qui avait depuis longtemps étudié au point de vue philologique les épîtres du grand apôtre — dont, pour le dire en passant, il jugeait le grec très-médiocre — se proposait de publier une critique de cette seconde œuvre de Renan. Nous l'avons souvent vu s'occupant de ce projet, et entendu nous en exposer le plan et quelques détails. Pour le dire en passant encore, Loumyer faisait peu de cas de l'érudition linguistique de l'auteur français. Il jugeait celle-ci fort surfaite par les critiques élogieux, compatriotes de Renan.

C'est très-probablement aux publications de Loumyer dans la *Revue trimestrielle* que faisait allusion M. Charles Vilain XIIII, lorsqu'il me disait qu'on imputait dans son ministère, comme à compte à Loumyer sur son traitement de chef de division, la liberté d'écrire partout comme il le voulait, « liberté dont il usait très-largement, » ajoutait, en souriant, ce ministre homme d'esprit.

Des tirés-à-part d'articles moins importants fournis par Loumyer à d'autres recueils sont énumérés dans le catalogue de la bibliothèque du collectionneur bibliographe Ulysse Capitaine, telle qu'il l'a léguée à Liége sa ville natale. En voici l'indication :

Deux capucins poëtes (extrait du *Bulletin du bibliophile belge)*.

La passion de sainte Catherine, poëme latin inédit, publié avec annotations par N. Loumyer (extrait du même recueil).

Analyse d'un manuscrit du XVe *siècle, le Pseudo-Pindare*, vers léonins inédits, publiés par N. Loumyer (même recueil).

Notice sur H.-L.-B. Coyon, par N. Loumyer (extrait de l'*Annuaire de la Société d'émulation de Liége)*.

Le catalogue de la bibliothèque d'Ulysse Capitaine, mentionne aussi :

« *La mort du duc d'Enghien*, tragédie par M. Loumyer. »

Cette mention est erronée.

Il a été imprimé, en effet, à Bruxelles, à une date qui n'est pas indiquée, une *plaquette* de douze pages in-8°, portant le titre : « *La mort du duc d'Enghien*, tragédie. » Au bas du titre on lit : (N'est pas dans le commerce). Au bas de la dernière page on lit : « Impr. d'Emm. Devroye. » Il ne se lit pas d'autre indication imprimée, dans l'exemplaire que Loumyer a réuni à d'autres de ses publications reliées ensemble en un volume pour son usage. Mais au haut de la première page il a écrit : « Article « présenté au bulletin du *Bibliophile* ; — accepté ; — imprimé ; — « et finalement non publié, peur de Bonaparte. »

Cette mention doit faire reporter la date de l'impression au commencement du règne de Napoléon III. Cette date donne, en outre, de la curiosité à la brochure et nous nous y arrêterons un instant.

Loumyer, — sans s'y nommer pourtant, — débute ainsi :

« Voilà bien des longs jours que j'ai interrompu la description de ma pauvre bibliothèque. Je remonte sur ma bête aujourd'hui .... Je veux faire apparaître, au monde étonné, une tragédie inédite, dont je possède le manuscrit autographe, en vers, en cinq actes, patron rigoureusement classique ; et qui n'est pourtant pas éclose du cerveau bouillant d'un jeune rhétoricien. »

Après avoir continué sur ce ton humoristique la description sommaire de l'œuvre, Loumyer expose que l'auteur est un : « Messire Marie-Gabriel-Louis Texier d'Hautefeuille, mestre- « de-camp des armées du Roy ; bailly, grand'croix de l'Ordre « souverain de Malte » (suit une douzaine d'autres qualifica-

tions et titres), lequel, en qualité de « procureur de son ordre « (l'Ordre de Malte), dans les langues d'Allemagne, » était venu résider à la cour de Bruxelles, en 1790.

Donnant ensuite une notice biographique de l'auteur, remplie de particularités fort intéressantes, au point de vue général des vicissitudes historiques de l'époque, Loumyer dit que la rédaction définitive de la tragédie en question « est datée de « Londres 1813; et que les désastres de cette année et de 1812 « ont pu lâcher la bride à la franchise du langage de l'auteur. La « pièce est dédiée, autre singularité, au comte Rostopchine « qui venait de rendre à la Russie cet immense service — « l'incendie de Moscou — dont il n'osa point revendiquer la « gloire. »

L'analyse qui suit de « La mort du duc d'Enghien, tragédie, » contient la citation de nombreux passages textuels de la pièce. Puisqu'elle est aussi bonne qu'inédite, d'après ce qu'on a vu plus haut, c'est ici l'occasion de reproduire quelques-uns de ces passages. Le sujet tout entier serait trop long à exposer; la donnée, toutefois, en est originale.

Joséphine, *femme ou concubine* de Napoléon (c'est le bailly d'Hautefeuille qui la met en scène, ainsi qualifiée), s'exprime comme on va voir dans un monologue; elle décrit la situation de Paris à la veille de son mariage :

« Paris attaqué de folie,
« Renonçait au bonheur pour la philosophie.
« Le directoire, etc. . . . . . .

. . . . « Barras, le directeur,
« Parmy les cinq était le principal acteur.
« J'arrivai jusqu'à lui . . . . . .
« Et Barras abusé me combla de richesses ;
« Je régnais sur son cœur, un autre avait le mien. »

Cet autre, c'était le duc d'Enghien ; et ce petit hémistiche contient la catastrophe : d'Enghien exécuté, en partie, parce qu'il est le rival de Napoléon, et le rival aimé. Quant aux sentiments de Joséphine pour Napoléon, elle les exprime ainsi :

« Ce haut rang me fatigue,
« Cette cour, ces respects que je dois à l'intrigue ;
« Napoléon surtout me devient odieux,
« Et mon mépris augmente en le connaissant mieux. »

Dans une scène qui vient plus loin, Napoléon — qui a eu lieu de s'apercevoir des sentiments de sa femme pour le duc d'Enghien — répond ainsi à Talleyrand qui lui rappelle le désespoir que Joséphine a manifesté de l'exécution résolue sur le duc d'Enghien, et qui termine ainsi sa remontrance :

« Mais si l'impératrice attentait à ses jours ?

« NAPOLÉON.

« Je m'en consolerais. Heureuse, dans les cours,
« Qui pourrait mériter l'honneur d'être seconde.

« TALLEYRAND.

« La femme de Louis, si l'on en croit le monde,
« A le bonheur de plaire à votre Majesté.

« NAPOLÉON.

« La femme de mon frère ? Elle m'a trop coûté.
« Je lui rendrai sa femme, et prendrai la Hollande. »

On peut voir, par ces citations, ce que Napoléon III aurait dit de la publication effective de la *plaquette* de Loumyer.

Nous avons ainsi l'explication de la note manuscrite qui

explique plus haut pourquoi l'article n'a pas paru. Il constitue, à coup sûr, une rareté dans la bibliothèque dont Ulysse Capitaine a fait don à sa ville natale.

Nous n'avons pas retrouvé, dans les papiers de Loumyer, le manuscrit de la tragédie du « Bailly d'Hautefeuille, » et nous n'avons aucun renseignement sur ce qu'il est devenu.

Il reste encore une autre remarque à faire à propos du catalogue que nous venons de rappeler. Il indique, comme étant dû à Loumyer, un travail qui se rattache à un livre dont la célébrité bibliographique est bien établie. Cela nous engage à reproduire le titre intégral de la publication, attribuée à Loumyer.

Le voici, d'après l'exemplaire trouvé dans la succession :

C'est le « Traité des trois imposteurs *(De tribus impostoribus* « M. D. IIC) traduit, pour la première fois en français ; texte « latin en regard ; collationné sur l'exemplaire du duc de La « Vallière, aujourd'hui à la bibliothèque impériale de Paris, « augmenté des variantes de plusieurs manuscrits, etc. ; précédé « d'une notice philologique et bibliographique par PHILOM- « NESTE JUNIOR. »

Le livre, — charmant petit in-8°, de 36 pages pour la notice, et de 101 pages pour le texte et la traduction en regard — porte ces indications d'éditeurs : « PONS, à la librairie de l'académie des bibliophiles, 10, rue de la Bourse » et « BRUXELLES, chez A. Bluff, libraire, 49, rue du Midi, 1867. »

On lit sur le contre-titre : « Tiré à 237 exemplaires numérotés de 1 à 237 ; 2, papier de Chine ; 235, papier de Hollande, » et au bas de la page : « Bruxelles, impr. de J. Rops, rue de l'Ermitage, 8. »

L'exemplaire de Loumyer, que nous avons sous les yeux, est numéroté 1.

Ces circonstances du pseudonyme évident : « Philomneste

Junior; » de l'impression à Bruxelles; de l'aptitude bien connue de Loumyer comme latiniste; de ses dispositions philosophiques plus ou moins anti-religieuses; et du n° 1 du tirage de l'exemplaire à lui remis, ont fait conclure à Ulysse Capitaine que le pseudonyme « Philomneste Junior » cachait Nicolas Loumyer. Ce dernier a écrit de sa main à la dernière page de son exemplaire :

« Cette édition a été copiée sur celle de Jules Gay, Paris,
« 1861; mais *on* a introduit (pas d'autre indication que ce : *on*)
« plusieurs corrections dans le texte : ainsi on lit, dans l'édition
« de Gay : (suit une grande quantité de citations du texte, exclu-
« sivement latin, de cette édition mises en regard des variantes
« de l'édition nouvelle). »

Ces corrections sont sans aucun doute le travail de Loumyer; et elles confirment la conjecture qu'il est l'auteur de la traduction du latin en français du traité : *De tribus impostoribus*. Nous pouvons dire aujourd'hui que la conjecture est conforme à la vérité. Loumyer est en effet le traducteur en français de cet ouvrage. Il l'avait dissimulé de son vivant, et cela, pour les raisons qui l'avaient induit à publier sous des pseudonymes les notices sur Fra Paulo, De Dominis, Arias Montano, etc. Quant à « Philomneste Junior » tous les biographes savent aujourd'hui que c'est M. Gustave Brunet, critique et linguiste français assez connu dans le monde des lettrés.

Voilà pour les auteurs de la publication de l'édition de Bruxelles du livre *De tribus impostoribus*. Pour l'auteur lui-même du livre, il est demeuré inconnu malgré le grand bruit que ce livre a fait depuis sa publication à la fin du XVIe siècle. La première traduction en langue vulgaire due à un auteur belge met le livre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs.

Nous allons voir qu'outre les titres littéraires que nous avons

déjà énumérés à l'avoir de Loumyer, il en avait encore beaucoup d'autres que nous continuerons de récapituler.

VII

Il va être plus spécialement question de traductions d'ouvrages écrits en espagnol, qui ont été utilisés pour l'histoire de notre pays ; puis, d'essais sur divers sujets, la plupart historiques et philosophiques, et de notices biographiques sur nos compatriotes anciens et modernes ; enfin, de poésies diverses ; toutes ces dernières productions, en grande partie inédites, retrouvées dans les papiers de Loumyer, ou dispersées dans plusieurs journaux quotidiens dont les numéros, difficiles à retrouver ailleurs, ont été gardés par lui. Il y a telles de ces productions qui, judicieusement triées et réunies en volumes ordinaires, seraient souvent fort utiles à consulter pour l'histoire des hommes et des choses dans notre pays et pour notre mouvement littéraire depuis ce que nous avons déjà appelé à deux reprises, dans cette notice : « la renaissance des lettres belges. »

Les traductions de l'espagnol sont :

« Commentaires de Charles-Quint, publiés pour la première fois par le baron Kervyn de Lettenhove, membre de l'Académie de Belgique, » Bruxelles, F. Heussner, libraire-éditeur, 1862 ; volume grand in-8° de 208 pages. Loumyer a écrit au haut de la page du faux titre de son exemplaire : « Cette traduction faite « par moi a été revue par M. Kervyn. »

« Commentaire de Bernardino de Mendoça sur les événements de la guerre des Pays-Bas, 1567-1577. Traduction nouvelle par Loumyer, avec notice et annotations par le colonel Guillaume » (depuis général et baron). Bruxelles, par la Société de l'histoire de Belgique, rue du Musée, 1863. »

Cette « Société de l'histoire de Belgique » ayant encore publié en 1860 les « Mémoires de Frédéric Perrenot sieur de Champagney, 1570-1590, » et, en 1862, les « Mémoires de Francisco de Enzinas, » Loumyer a traduit, pour la première de ces publications, les documents espagnols qui s'y rapportaient ; et pour la seconde, une notable partie du texte original.

Nous intercalons ici la mention que Loumyer a traduit de l'italien (car c'était un *panglosse* dans le sens étymologique du mot), pour servir aux Mémoires du comte Jean Arrivabene, publiés par Salvador Morhange à Bruxelles, en 1861, l'appendice, compris dans ce volume de 222 pages, et qui en fait près de la moitié. Celà résulte de son annotation manuscrite au haut de la première page de l'exemplaire qu'il en avait.

Les essais et les notices biographiques écrits par Loumyer consistent principalement en :

1° Un essai d'étymologie philosophique inséré dans le *Trésor national* ;

2° Un écrit intitulé : « But que doit se proposer le gouvernement de la Belgique. » Il est daté de 1833, époque où Loumyer rentrait d'Angleterre chez nous. Il est resté manuscrit, contient beaucoup d'excellentes vues sur nos affaires contemporaines et se termine par cette conclusion :

« Le plan que nous venons de tracer offre en résumé ces avantages : il fortifie la vitalité de la Belgique, qui, sans cela, ne cessera jamais d'être en embarras ; il renferme la Hollande dans ses justes bornes et la résigne au seul rôle qui convienne à sa position actuelle ; il élève une barrière entre l'Allemagne et la France, utile à la sécurité des deux nations, et qui les livrera toutes les deux au développement de leurs institutions et de leur prospérité intérieure, il réduit le nombre des questions dont la solution est réservée à l'avenir et facilite cette solution.

« Mais les moyens d'exécution? Il nous suffit d'avoir lancé cette idée dans le monde; qu'elle fasse son chemin. »

3° Un écrit semblable intitulé : « De la Confédération belge-rhénane » et daté de 1842; il reproduit, sous la plume de Loumyer, les raisons — que beaucoup de patriotes belges de 1839 avaient eues de songer à tirer des événements politiques qui semblaient se préparer — alors pour une restauration de la Lotharingie telle, à peu près, qu'elle avait existé au partage de l'empire de Charlemagne. Cette idée — qui pourrait bien n'être pas tout à fait morte — trouve des arguments dans l'essai de Loumyer, également demeuré manuscrit dans ses papiers.

Un article, sur un sujet analogue, est indiqué, — en marge du manuscrit conservé ainsi que les précédents, — comme ayant dû être présenté au *Débat social* (sans doute, en 1848), mais Loumyer ajoute n'avoir pas donné suite à ce projet.

Ce que nous venons de dire des essais ci-dessus suffit pour faire connaître l'école politique belge vers laquelle Loumyer penchait. Ses devoirs officiels le faisaient se tenir séparé de toute action militante dans cette école; ses amis ne pouvaient que l'en approuver.

Parmi ses notices biographiques, il en est d'assez étendues que Loumyer a dispersées dans plusieurs journaux. Rathère, évêque de Liége du Xe siècle, De Remouchamps, au XVIe siècle, abbé de Florennes (pays de Liége) sont de celles-là, pour les temps anciens; le musicien Anciaux, le musicien Wéry, tous deux Hutois, sont pour les temps modernes.

Dans les notices restées manuscrites, nous citerons celles qui concernent quelques-uns des collègues de Loumyer au conseil héraldique : de Gerlache, de Sauvage, de Beauffort, de Crassier, Gachard. Elles consistent exclusivement en renseignements sur

les lieux et les dates de naissance, les rapports de famille, les fonctions occupées, les écrits publiés, le tout sans observations critiques. Chacune de ces notices biographiques paraît constituer un *memorandum* à l'usage du greffier du conseil héraldique, et pas autre chose.

Viennent ensuite des notices biographiques sur plusieurs fonctionnaires, magistrats, publicistes, journalistes, contemporains de Loumyer, sur lesquels il a recueilli des particularités souvent intéressantes, rarement méchantes. Il y aurait tant de personnages dans la nomenclature à faire des sujets de ces notices biographiques, qu'il vaut mieux n'en spécialiser aucun. La famille de Loumyer, qui conservera sans doute les manuscrits du greffier du conseil héraldique, gratifierait au besoin les curieux de communications de ces documents, dans la mesure qu'elle jugerait convenable. Parmi ces biographies, mentionnons seulement celle d'Émile Gachet (1), un des amis intimes de Loumyer, dont il a contribué à faire garder la mémoire, en publiant ses travaux bibliographiques et paléographiques; toutefois, n'oublions pas la biographie d'Horace, le poëte favori de Loumyer. Elle est très-importante, comme étude de l'antiquité. Elle est demeurée manuscrite; c'était encore, sans doute, un *memorandum* à l'usage personnel de l'auteur, et qu'il gardait

(1) En tête du « *Glossaire roman des Chroniques rimées de Godefroid de Bouillon, du chevalier au Cygne et de Gilles de Chin* » (publication de la Commission royale d'histoire de Bruxelles), par Émile Gachet, Bruxelles, Hayez, in-4°, 1859.

M. Jules Delecourt, dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes,* p. 281, cite, comme étant de Loumyer, une « *Notice sur Émile Gachet,* » publiée par la Société des bibliophiles belges de Mons. (Mons, 1861, in-8° de 53 pages.)

avec un soin jaloux; car il n'en avait, que je sache, jamais fait mention à personne.

Les poésies de Loumyer, dont nous avons maintenant à dire un mot, sont réunies avec soin par l'auteur dans deux cahiers manuscrits. Elles y reproduisent celles qu'il a dispersées dans divers journaux, à côté de celles — beaucoup plus nombreuses — qui sont inédites. Elles ont ensemble leur ordre de dates. Ce sont, pour la plupart, des chansons, des fables, des idylles, de courtes satires, des épigrammes, entremêlées de traductions de pièces ou de fragments de poëtes grecs, latins, espagnols, italiens, allemands, anglais, hollandais. Nous avons fait remarquer déjà une particularité singulière à propos des traductions du hollandais. Le tout, originaux ou traductions, constitue ce qu'on appelle des poésies légères. L'helléniste et le latiniste avait certes étudié tous les classiques ; mais plus au point de vue du grammatiste qu'autrement. C'était à ce point de vue qu'il parlait savamment de l'Iliade, de l'Odyssée, des tragiques, des philosophes et des historiens grecs ; mais il n'affectait aucun enthousiasme pour la Grèce antique et avait peu de sympathie pour cette

« Race d'Agamennon qui ne finit jamais. »

Il aimait mieux les Grecs que les Latins au point de vue littéraire, mais mieux les Latins que les Grecs au point de vue historique et politique. Encore cultivait-il Horace, Tibulle, Catulle, Juvénal, Martial, de préférence à Cicéron et même à Tacite. Quant aux philosophes, dans les deux civilisations anciennes, il les avait à non-chaloir. Comme c'était un sceptique, il ne s'occupait beaucoup que de philosophie chrétienne et plus pour la combattre, en l'étudiant, que pour y adhérer. Nous ne faisons ici que constater ; car nos différends portaient en tout

sur les matières philosophiques. Comme tous les sceptiques, d'ailleurs, Loumyer, discutant religion ou philosophie, préférait écouter et parlait peu.

Pour en revenir à ses tendances de poëte, si l'on publiait ses œuvres choisies, comme il l'a fait de celles de son oncle, Jean-Hubert Hubin, et de son ami, Sauveur Legros, elles serviraient principalement à constater que, lorsque les Belges, écrivant en français, ont commencé à aborder la poésie, ils l'ont fait sans ampleur dans les sujets, tout en réussissant assez dans les formes. Loumyer, à cet égard, n'est pas en-dessous des meilleurs de nos poëtes à courte haleine, dont le nombre est aujourd'hui devenu légion.

VIII

Il nous reste à constater que Loumyer n'a pas été sans jouir, de son vivant, d'une réputation de bon aloi parmi ses compatriotes initiés aux mouvements les plus intimes de notre monde politique et littéraire. Sa modestie et le mode de publications — nomades, pour ainsi dire, et presque toujours pseudonymes — auquel il était astreint par sa position officielle, n'ont pas empêché que son nom n'obtînt du retentissement avant sa mort. Cette notice n'a pour objet que de prolonger ce retentissement et de le faire arriver, le plus possible, jusqu'aux couches où il n'aurait pas pénétré.

On a vu, dans le cours de cette notice, comment on appréciait Loumyer dans le monde officiel auquel il était attaché; deux recueils biographiques l'ont aussi loué comme il le méritait. Le *Livre d'or de l'Ordre Léopold* commence ainsi l'article sur Loumyer :

« Le pays ne possède pas de fonctionnaire plus instruit, plus « consciencieux, plus modeste. »

Après avoir mentionné ses services dans les bureaux et son mérite littéraire, le *Livre d'or* termine : « Ajoutons que chez « M. Loumyer, la noblesse et l'aménité du caractère l'emportent « encore sur les titres du fonctionnaire et du savant. »

La « *Biographie générale des Belges* » consacre à Loumyer une notice assez étendue, où sont mentionnées ses principales publications, et où nous lisons ce que nous avons omis de mentionner nous-mêmes jusqu'ici :

« M. Loumyer a pris une large part à la traduction des docu- « ments historiques en espagnol, que M. Gachard a tirés des « archives de Simancas et que publie en ce moment la commis- « sion royale d'histoire. »

Il est vrai que « *la Biographie générale* » n'a mentionné Loumyer que dans un supplément ; mais il s'y trouve en assez bonne compagnie, avec De Potter, Tielemans, Weustenraad et quelques autres dont les noms n'avaient certes pas été omis, dans le volume principal, faute de notoriété suffisante. Mais il y a dans tous les recueils du genre, tant en France qu'en Belgique, des places privilégiées pour ceux qui soignent eux-mêmes leur réputation, ou la font soigner par des amis, auprès des rédacteurs de ces publications. Beaucoup d'articles n'y entrent qu'après coup, pour ceux qui se confient simplement à leur notoriété naturelle, dont on fait souvent moins de cas, dans les sanhédrins de biographes, qu'on n'en fait de la camaraderie.

Les biographies étrangères de contemporains ne mentionnent pas le nom de Loumyer. Le dictionnaire de Vapereau, où manquent beaucoup de célébrités anglaises, allemandes, danoises, suédoises, hollandaises, belges et suisses, n'a pas d'article « Loumyer. » Ce recueil français est plus complet et plus exact en ce qui concerne les célébrités espagnoles et italiennes. Les civilisations romanes sont seules assez étudiées et seules passa-

blement connues à Paris. Les Belges et les Suisses n'y sont pas rangés parmi les peuples romans; et, en effet, ils paraissent — par les langues les plus parlées chez eux — de mouvance plutôt germanique; quoique réellement ils soient neutres entre les deux races. Les Français ont le tort de ne pas admettre cette neutralité et de ne pas la cultiver à leur profit. Toutefois, l'extrait suivant de la correspondance de Proudhon aura, quant à une de nos célébrités belges, suppléé, en France, à l'omission que nous venons de signaler dans Vapereau.

Dans une lettre à Félix Delhasse, du 7 septembre 1859 (tome IX de la *Correspondance de Proudhon*), le célèbre économiste réformateur apprécie beaucoup de nos compatriotes avec lesquels il s'est trouvé en contact pendant son exil à Bruxelles et il écrit :

« Vous ai-je parlé aussi de M. Loumyer, un employé de « ministère, très-amateur de livres, et très-savant? Je lui dois « plusieurs communications utiles. C'est un caractère simple et « modeste, et que je crois intelligent. Il me reproche d'être un « peu trop Français. Ce reproche vient de la soirée que nous « avons passée chez M. Jottrand, et dans laquelle il se trouvait. « Je suis surpris qu'avec un esprit très-ferme, M. Loumyer n'ait « pas senti la fausse position dans laquelle on me plaçait, par « des critiques ridicules de la France. »

Ce dernier passage prouve que Proudhon, comme presque tous ses compatriotes, supportait mal tout ce qui n'allait pas à l'admiration exclusive de la France. Car il y a lieu de croire que Loumyer — préférant de beaucoup les Français aux Prussiens — n'avait pas exagéré ses critiques sur les premiers. Elles portaient, sans doute, beaucoup plus sur les Parisiens que sur les Franc-Comtois, ou d'autres originaires des provinces du Nord de la France. Il y avait eu apparemment quelque controverse natio-

nale entre le Liégeois et le Bourguignon, au sujet des *Lotharingiens* demeurés Belges, et ceux qui étaient devenus Français. Et puis, le siége de la discussion : le domicile d'un Brabançon-Roman, avait dû laisser déteindre un peu de couleur locale sur la dispute. L'hôte commun des deux antagonistes était justement natif de la petite ville qui fut le dernier chef-lieu féodal de l'ancien « duché de Lothier, » épave brabançonne de la Lotharingie carlovingienne naufragée depuis dans les tempêtes politiques du moyen âge, avec tant d'autres parties du grand empire de Charlemagne.

Quoi qu'il en soit, le jugement de Proudhon sur Loumyer tourne, dans son ensemble, à l'honneur du Lotharingien-Liégeois. Le rude Franc-Comtois — le Lotharingien plus déclassé — était, comme on sait, un bon appréciateur des hommes et des choses autour de lui.

Ici se termine la notice-biographie par nous consacrée à un homme que nous nous honorons hautement d'avoir compté parmi nos amis depuis le commencement de notre carrière. Il a été — sauf Louis de Potter — presque le seul dont quelques divergences politiques ou religieuses n'aient pas modifié des relations d'intimité prolongées avec nous jusqu'à la fin du premier mourant.

Le manque-à-vivre de Loumyer, *la mancanza ai vivi,* comme le disent philosophiquement les Italiens — qui s'abstiennent de préjuger ainsi ce qui vient après — date du 26 octobre 1875. Il repose dans le cimetière d'Ixelles, lieu de son décès. Il y a été — selon ses dernières volontés, — porté sans les cérémonies de deux genres qui pouvaient accompagner son inhumation, tant du chef de ce qu'il était officier de l'ordre Léopold, que du chef de ce qu'il n'avait pas formellement quitté le culte dans lequel il était né. Les ministres de ce culte s'étaient abstenus raisonna-

blement d'interpeller sa famille à ce sujet, et la veuve qu'il laissait était du culte protestant.

Nous pouvions nous abstenir de mentionner ces particularités, si nous n'avions tenu à dire que, sous nos institutions, rien de tout cela ne doit tirer à des conséquences sérieuses. Nous ne constatons que les conséquences insignifiantes que voici :

Un bataillon de grenadiers de la garnison de Bruxelles n'est pas venu tirer de salve devant la maison mortuaire, lorsque le défunt en est sorti. Le monde officiel ne se trouvait pas dans le public, d'ailleurs nombreux, qui lui fit cortége jusqu'au cimetière. Il avait désiré qu'aucun discours ne fût prononcé sur son cercueil.

L. JOTTRAND

DICTIONNAIRE DES DEVISES

DES HOMMES DE LETTRES, IMPRIMEURS, LIBRAIRES, BIBLIOPHILES, DES CHAMBRES DE RHÉTORIQUE, SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET DRAMATIQUES

—

BELGIQUE & HOLLANDE (1)

O

Obedientig int ' werk : Chambre de rhétor. de Haezebrouck.
Oblectat et ornat : Société littéraire à Leide.
Observatio preceptorvm vivificat : Jérôme Verdussen, impr. à Anvers.
Occidit qui non servat : Société de médecine à Anvers.
Och mocht het rysen : Chambre de rhétor. de Leeuwarden.
Oculi Domini super justos : Henri Laurentsz, impr. à Amst.
Oculi Domini super justos : Herm.-Jean Muller, impr. à Amst.
Ocvli Domini svper ivstos : Henri Van Haestens, impr. à Leide.
Oculus justitiæ prudentia, præmium prudentiæ laurus : Gér. Van Wolschaten, impr. à Anvers.
Oculus justitiæ prudentia, præmium prudentiæ laurus : Josse Dooms, impr. à Gand.
Ocyus, jucunde et tuto : André Vésale.

---

(1) *Suite.* — Voir pp. 1 à 21.

Oefening beschaaft de kunsten : Devise d'une société dramatique à Amsterdam.

Oefening kweekt kunst : Devise d'une société dramat. à Amst.

Oefeningh beschaaft de kunsten : A. Asschenberg, auteur dramatique.

Oeff'nen leert wel : . . . . . . , poëte.

Oeff'ningh leer u : G. Vanden Embd, auteur dramat. à Haarlem.

Oegst geest vreugd : Chambre de rhétor. de Oegstgeest : de Ogentroost-bloem.

Offert recht : Abraham Weemer ou Wemaer, poëte.

O laborum dulce lenimen : J.-J. Hartsinck, auteur dramat.

Oliva Minervæ : Vincent Caimax ou Caymacx ou Caeymacx, impr. à Dordrecht.

O ℔ *i* β *o* ß (zero pond, een schelling, zero stuiver) : W. Schellincks, poëte.

Olor inter anseres : Adrien Hofferus, poëte.

Om beters wille : Chambre de rhétor. de Brux. : het Boeck.

Om hart ic jag' hier : Joachim Targier ou Targhier, poëte (anagramme).

Omhelst de Deught : . . . . . . , poëte.

Omnes artes, quæ ad humanitatem pertinent, habent commune quoddam vinculum : Ch. Van Hulthem, biblioph. (ex-libris).

Omne solum viro patria est : Vincent Stochove.

Omnia conando, docilis solertia vincit : Jean Meyer, auteur dramat.

Omnia cum Deo et nihil sine eo : J.-H. Ross.

Omnia ferit tempvs : Zacharie De Smit, libr. à Leide.

Omnia fert ætas : Mich. Hillenius van Hoochstraten, impr. à Anvers.

Omnia in Deo : Nic. Omazur ou Omazier, poëte.

Omnia in uno : Nic. Omazur.

Omnia pvra : Jean Wynryckx, impr. à Anvers.

Omnia serio : Liévin Lemnius, médecin.

Omnia serio : Aelius-Everh. Vorstius, profess. de médecine à Leide.

Omnia vanitas : Adam Sasbout, théologien.
Omnibus : Ger. Brandt.
Omnibus idem : Pierre-Cornz. Hooft, poëte et historien.
Omnibus idem : Bonaventure Vulcanius ou De Smet, philologue.
Omnis caro foenum : P. De Vleeschoudere, poëte.
Omnis spiritvs lavdate Dominvm : P. Phalèse, impr. à Anvers.
Omnium rerum vicissitudo : De Schietere (ex-libris).
Om te leeren is 't begeeren : Gerrit Van Noort, poëte.
On aprend par le temps : F. K. J., auteur dramat.
Ondersoecket wel : . . . . . . , poëte.
Ondersoect het wel : . . . . . . , poëte.
Ondersoect schriften want sy van my ghetvyghen : Arnaud Meuris, ou Meurs, impr. à La Haye.
Ongeleeftheyt faelt licht : P. Lickens.
Onghesien mach gheschien : Albert Vande Velde, médecin et poëte.
Onrust in ghenoechte : Chambre de rhétor. de Bergues-Saint-Winoc : Baptisten Rooiaars.
Ontsluyt den geest : . . . . . . , poëte.
Ontsluyters van vreugden : Chambre de rhétor. de Steenvoorde.
Oodmoedigheyd verdryft gebreken : J. Vincent, poëte.
Oodmoed liefde voed : J. Coolman, poëte flam.
Oordeelt nae't voorbeelt : Jean Meerhuysen, poëte.
Oordeelt onpartydich : . . . . . . , poëte.
Oordeelt recht : A. Schepens, poëte.
OoRdeeLt sondER twiSt : Jean-Jeansz. Orlers, poëte.
Op Godt betrouwt : D. Gabry.
Op hoope : Henri Rintjes ou Rintgens, impr. à Leeuwarden.
Op hoop is bouwen : W. H. Warmont.
Op hope : . . . . . . , poëte.
Op hope leef ick : Jacques De Waele, poëte.
Opima spolia : Huyttens, bibl. à Gand (ex-libris).
Op meer min : Pierre Opmeer.
Opta aptè apta : J. Bara, poëte holl.
Optimus quisque nobilissimus : Hoeufft.

Op t' woort wilt bouwen : . . . . . . , poëte.

Ordinatè et providè : Gov.-Gér. Van Eersel, évêque de Gand (ex-libris).

Ortu sum scriptor et usu : Liévin-Ignace Vanden Sompele, poëte flam., chef-homme de la confrérie du St-Esprit à Bruges.

Ossum quod cecidit in sorte tuâ, rode illud : Jean Drusius, ou Vanden Driessche, philologue.

Otia delectent, admoneantque mei : W. Imme, auteur dramat.

Ou bien ou jamais : Jean-Maurice De Castilleios, poëte.

Οὐδεν ὁ βιος (la vie n'est rien) : C. Utenhove.

Oudenburgh, Oudenburgh, Silly, Silly : T'Serwouters (ex-libris).

Οὐ θρειν : Jean D'Outrein.

Over al t'huys : S. Coster, auteur dramat.

Over al thvys : Nic. Biestkens; impr. à Amst.

P

Pacem opto : Jean Vander Stricht, de Renaix (ex-libris).

Paciens esto : Eug.-Alb. D'Allamont.

Pacifera cingere :

Paeys is goedt : Gislain Manilius, poëte flam. et impr. à Gand.

Pallas nostra salvs : Fréderic Haring ou Haringius, impr. à Leide.

Palma Gvari : Thomas Guarin, de Tournai, impr. à Bâle.

Par goût et par zèle : N.-W. Op den Hooff, auteur dramat.

Πάντα καθαρά : Jean Wijnrijckx, impr. à Anvers.

Par labevr et constance on passe tovte chance : Christ. Plantin, impr. et poëte franç. à Anvers.

Par menti erigitur : Josse De Parmentier, poëte lat.

Par penchant et par zèle : P. J. U . . . . . . , poëte.

Parta tvere : Guill. De Tongres, impr. à Anvers.

Pas à pas : Théophile Puteanus.

Pas à pas : Henri Aerts Van Bocxstel ou Boxtel, poëte.

Pas a pas pastiras : . . . . . . , poëte.
Pasce tvvm pastor pecvs, vt pascaris ab illo : Jean et Antoine Scheffer, impr. à Bois-le-Duc.
Pas op u ligt : F. Van Harmelen.
Patet omnibus : Leendert Bakker, impr. à Middelbourg.
Patiar ut potiar : Franç. D'Ercle, impr. à Gand.
Patience passe science : Pierre Goudelin ou Gudelinus, jurisc.
Patiens esto : Eug.-Alb. D'Allamont.
Patiens terit omnia virtus : Marc-Antoine Gillis, poëte flam.
Patientia et spe : Adrien Ravesteyn, poëte.
Patientia victrix : Jacques Moons, poëte.
Patientia vinces : . . . . . . , poëte.
Patientie verwint : . . . . . . , à Bois-le-Duc.
Patienti verwint : S. B.
Pauci sed cari : Vander Duyn (?) (ex-libris).
Pavlatim : Henri Barnard, libr. à Amsterdam.
Pavlatim : Claude Jordan, impr. à Leide.
Pavlatim : Adrien Severinus, libr. à Leide.
Pavlatim : Felix Lopez de Haro, impr. à Leide.
Paulatim ad fastigium : P.-W. Van Haps, auteur dramat.
Paulatim ad superos gradus : J. Van Leeuwen, auteur dramat.
Pavlatim. Avec le temps : Albert Heyndricksz, ou Henricus, ou Henricsz, ou Heyndrickszoon, impr. à La Haye.
Pax artivm altrix : Gisb. Van Zyll, impr. à Utrecht.
Pax artivm altrix : Théod. Van Ackersdyck, impr. à Utrecht.
Pax artivm altrix : Guill. Vande Water, impr. à Utrecht.
Pax Christi exultet in cordibus vestris : Coenestein, impr. à Louvain.
Pax et amor : Cyprien Coenestein, impr. à Louvain.
Pax et libertas : Lieuwe Van Aitzema, historien.
Pax in virtute : F. Mantelius.
Pax omnia servat : Serv. Sassenus, impr. à Louvain.
Pax optima rerum quas homini novisse datum est : Corn. Manilius, impr. à Gand.
Pax pia probis : Jacq. Rolandius ou Roelandts, poëte.
Pax pia probis : Et. De Walcourt, poëte.

Pax una triumphis innumeris potior : Corn. Manilius, impr. à Gand.
Pax vobis : Chambre de rhétor. d'Audenarde.
Pectora mollescunt : Devise d'une société dramat. à Amsterdam.
Pedetentim : Jean Van Liesveldt, impr. à Anvers.
Pedetentim : Jean Roberts, jurisconsulte à Bruxelles.
Pene temperanda : De Peñaranda (ex-libris).
Penser il faut : Chambre de rhétor. d'Edingen [Enghien] : Ste-Anna.
Per ambages : Govert Van Slingelandt, poëte.
Per angusta ad augusta : Nicol. Swanke, poëte.
Per angusta ad augusta : Paul Merula.
Per angvsta ad avgvsta : Hansonius Hagenaar, imprimeur à Franeker.
Per arma justitiæ a dextris et a sinistris : Paffenrode (ex-libris).
Per castra, astra : F. P. I. A.
Per castra, astra : Jean a Castro ou Jean Vander Borcht.
Per convicia et laudes : Jean-Grégoire Goethals, théologien protestant.
Peregrinando quaerimus : Manasseh ou Menasseh ben Israel, théologien juif.
Perfer et obdura : D. I. V. H. . . . . . , poëte.
Perfer et obdura : Guill. Coddæus ou Vander Codde, prof. à l'université de Leide.
Perfigit qvi perseverat : Ewout Cornelisz. Muller, impr. à Amsterdam.
Per gradus ad altiora : A. Van Nunem, auteur dramat.
Per gradus ad Scientiam : P.-A. De Huybert Van Cruyningen, poëte dramat.
Per haec ad altiora : J.-J. Mauricius, auteur dramat.
Per haec majora quaeramus : J. Brasser Jz., auteur dramat.
Perse in virtute : . . . . . . , poëte.
Perseveranter : Franç. Serstevens, impr. à Bruxelles.
Perseveranter : Jacques Lescaille, poëte et imprimeur à Amsterdam.
Perseveranter : Otto Barentsz. Smient, impr. à Amsterdam.

Pertsetréders fonteynisten : Chambre de rhétor. de Hondschote.
Petit à petit : Jean-Franç. Le Petit, historien.
Peynst om d'eeuwigh : . . . . . . , poëte.
Peynst om d'ure : L. De Q... ou L. De G...
Peynst op v kerchof : De Kerchove (ex-libris).
Philosophie schynt schriftuere : . . . . . . , à Diest.
Pickt uyt het goede : J. Pick, impr. et poëte.
Pie et læte : Matth. Wesenbecius, ou Van Wesenbeeck, jurisc.
Pie et prudenter : J. Polyander à Kerckhoven, prof. de théologie.
Piero (surnom) : Pierre-Corn. Vander Morsch, poëte.
Pietas ad omnia utilis : Simon Episcopius, théologien.
Pietas ad omnia utilis est : Sébast. Damman, théologien.
Pietas homini tvtissima virtvs : Mart. Nutius, impr. à Anvers.
Pietas homini tutissima virtus : J.-B. Verdussen, imprimeur à Anvers.
Pietate et patientia : Jean Sarrazin, abbé.
P. L. (pro libertate) : J. Vanden Vondel.
Plaisir aillieur : Simon Parduyn.
Plomp sonder argh : . . . . . . , poëte.
Plus oultre : Louis De Keyser, poëte.
Plus par zèle, que par art : J.-C. Hespe, poëte.
Poena diversa placet : Jean Mollyns, impr. à Anvers.
PontIfICI DeCantaVI VICtorIaM : F.-L.-N. Henckel.
Poocht nae 't beste : . . . . . . , poëte.
Post amarvm dvlce : Corneille Verschueren, impr. à Anvers.
Post gaudia luctus : J. Schaep, poëte.
Post humum hymnum : André Posthumus, poëte.
Post nubila Phoebus : Jean Buyesius.
Post tenebras lux : Jean-Willemsz. Boogaart.
Post tenebras spero lucem : Jean Mommart, impr. à Bruxelles.
Post tenebras spero lvcem : Guill. Stryckwant, impr. à Louvain.
Post tenebras spero lvcem ; non eodem cvrsv respondent ultima primis ; cvm everis felix qve svnt adversa caveto : Corneille Karelsen, libraire à Amsterdam.
Potius mori quam foedari : De Looz-Corswarem.

Pour bien : Abbaye de St-Pierre à Gand (ex-libris).
Pour bien. Ex bello pax : G. Seiger, abbé de St-Pierre (ex-libris).
Pour bien. In hoc signo : Standaert, abbé de St-Pierre (ex-libris).
Pour guid' espoir : Salomon Henrix, maître d'écriture et poëte.
Pour repos travail : Orland De Lassus ou Roland De Lattre.
Practyck maect ryck : Pierre Alchas Melchiorszoon, poëte.
Pratyck maect ryck : P. Hallecas, poëte.
Praestant interna colori : Math. Brouer Van Nidek, historien.
Praestat : J. Blaeu, imprimeur à Amsterdam.
Praestat otiosum esse quam nihil agere : Ant. et Jean Tongerloo, libraires à La Haye.
Premitur non opprimitur : Gaspard et Jean Goris, impr. à Dordrecht.
Premitvr non opprimitvr : Nicolas De Vries, impr. à Dordrecht.
Prestare surget : Renier Leers, impr. à Rotterdam.
Prestare surget : Fritsch et Böhm, impr. à Rotterdam.
Presto ma prude : Versturme, bibliophile à Gand.
Principiis obsta : Jason Pratensis, ou Vande Velde, ou Vander Meersche, ou De Praat, médecin et poëte.
Probatum est : H. Zweerds, poëte.
Probitate, patientia ac pace : Adrien Pauw.
Prodero si premas : Thomas Myls, libr. à Amsterdam.
Prodesse canendo : Société littéraire à Rotterdam.
Prodesse et delectare : . . . . . . , poëte.
Proeven doet smaken : . . . . . . , poëte.
Proficit et recreat : Pierre-Jean Kasteleyn, chimiste et poëte.
Proficit et recreat : Abraham Bogaert, poëte dramat.
Profugium musis : Ant. Schoonenburg, libraire à Amsterdam.
Pro libertate : J. Vanden Vondel.
Pro lumine virtus : Victe Obert De Thieusies (ex-libris).
Prosis non obsis : Jean Garetius, théologien.
Pro vero : . . . . . . , poëte.
Prudens esto : P. Elsevier, auteur dramatique.
Prudens simplicitas : Prudent Van Duyse, poëte.
Prudens simplicitas : André Hoius, poëte lat.
Prudenter : Govert Van Slingelandt, poëte.

Prudenter et sincere : Aegidius Bursius ou Gilles Burs, ministre protestant.
Prudenter et vigilanter : De Vegiano (ex-libris).
Prvdenter vigili, gloria tvta comes : Jacques Batius, impr. à Louvain et à Maestricht.
Prudentia et simplicitate : Luc Trelcatius, prof. de théol.
Purgat et ornat : J.-F. Cammaert, auteur dramat.
Purgat et ornat : Henri Van Halmael, auteur dramat.
Purpuram sapienter perficit : André Vallensis ou Del Vaulx, canoniste.
Pijnt deur d'eere : Pierre De Vinder, poëte (anagramme).

Q

Quaerendo : Abraham Wolfgang ou Wolfganck, imprımeur à Amsterdam.
Quaerendo ou *Qverendo :* Henri Schelte, impr. à Amsterdam.
Quaere nec vltra : Jean Gravius, impr. à Anvers.
Quaero : J. Capron, bibliophile à Ypres (ex-libris).
Quae sursum quaerite : Guill. Lindanus, év. de Gand.
Quam bene conveniunt : . . . . . . , poëte.
Quando tandem : Georges Cassander.
Quanto superat discrimine virtus? : Louis Des Masures, poëte.
Quantum est quod nescimus : D. Heinsius.
Quantum est quod scitur : Marc-Zuerius Boxhorn.
Qui dormiscet sementem obdormiscet et messem : Gérard et Jean Van Salenson, impr. à Gand.
Qvi dvos insectatvr lepores nevtrvm capit : Jérôme Welle, impr. à Louvain.
Qvi dvos insectatvr lepores nevtrvm capit : Jean-P. Waelpot ou Waalpoots, libr. à Delft.
Quietis expers : Joh. Steuckler, impr. à La Haye.
Qui facile credit, facile decipitur : Jean Van Giffen.
Qui legitimè certaverit coronabitur : Jean Vanden Kerchove, impr. à Gand.

Qui mal fera, bien n'aura : A. Vercammen, poëte.
Qui n'a Dieu, n'a rien : . . . . . . , poëte holl.
Qui non contra nos pro nobis : M. Vander Winden, auteur dramat.
Qui percussit aspexerit eum : vivet : Godefroid De Rode, impr. à Gand.
Qui quærit, invenit : Jean Stullius, médecin et poëte.
Quis contra nos : Emm. Van Meteren, historien.
Qui s'y frotte s'y pique : Bn De Giey (ex-libris).
Qui va droit, ne manque : Jean Van Arnhem, sire de Rosendaal, poëte.
Qui va piano va sano : Claude Jordan, impr. à Leide.
Quo doctior, eo pervesior : . . . . . . , poëte.
Quod sis esse velis : I. C. V. B.
Quod vis videri, esto : Jean-Franç. Foppens, historien et biblio phile (ex-libris).
Qvo fama vocat : Phil. Dormalius, impr. à Louvain.
Quo fata trahunt : S. Van Middelgeest, poëte néerl.
Quo fata trahunt : Jean Taisnier, mathématicien.
Quo minus reris gurgite piscis erit : Nicolas Visscher, impr. à Amsterdam.
Quotidie morimur : Joan Bodecher Benningh, poëte holl.
Qu'une voie tienne, quoique advienne : Comte De Thiennes (ex-libris).

R

Raad eens anders sin : Andreas Andriessen, poëte (anagramme).
Raemt naer 't beste : J. Ramaert, poëte.
Raept vreucht uyt deucht : . . . . . . , poëte.
Raet baet : . . . . . . , poëte néerl.
Raet voor daet : . . . . . . , à Bois-le-Duc.
Rara avis in terra phœnix : Felix Van Sambix ou Sambeec, impr. à Rotterdam.
Rara juvant : Melchior Barlaeus ou Van Baerle, poëte.

Rasch vp en dene : E. De Dene, poëte.
Recht moet recht zijn : Zacharie Heyns, poëte.
Recht vander heyden : Vander Heyden, poëte.
Recte faciendo neminem metuas : Leon. Offerhaus, historien.
Recto pectore : Gér.-Léonard Blasius, méd. et prof. à Amsterdam.
Rede doet leven : J.-G. Van Vlooswyck.
Reden doet recht : . . . . . . , poëte à Diest.
Reden sticht : Gérard Van Delft, poëte.
Reden verwint : Jacques Duym, poëte.
Regarde la fin du tour : Henri Vanden Keere, Chærius ou Du Tour, poëte et imprimeur à Gand.
Regat prudentia vires : Société littéraire flamande à Gand.
Reghels eer komst : . . . . . . , poëte.
Regum aequabat opes animo : Cl. Salmasius ou Saumaise, prof. de litt.
Rein bloeme : Chambre de rhétor. de Diest : de Lelij bloem.
Rein geneucht : Chambre de rhétor. de Dordrecht : de Fontein.
Rein liefde croont : J. Targier, poëte.
Religieusement et prudement : J. Polyander à Kerckhoven, prof. de théol.
Renovabitur : Henri Laurentsz, imprimeur à Amsterdam.
Renovabitvr : Jean Colump, Columbius ou Colombier, impr. à Deventer.
Renovabitur : Sebast. Wermbouts, impr. à Deventer.
Renovabitvr et orietvr viror : Ullens (ex-libris).
Repos ailleurs : Phil. De Marnix De Sainte-Aldegonde.
Rerum irrecuperabilium summa felicitas oblivio : Liévin Lemnius, médecin.
Respice et festina : J. De Bonne, biblioph. à Bruxelles (ex-libr.).
Respice finem : Henri Vanden Keere, impr. à Gand.
Respice finem : Jacobus Van Mylendonck, libraire à Leide.
Respicite volatilia coeli et pvllos corvorvm : J. Foulerus, impr. à Louvain.
Revivisco moriens : Marc Wyon, impr. à Douai.
Reyn liefd' betoont : Abraham Aertzen Plater, poëte.

Reyn liefde croont : J. Targier, poëte.
Reyn liefde kroont : . . . . . . , poëte.
Reyn van herten : . . . . . . , poëte.
Ridendo dicere verum : L.-T. comte de Nassau La Lecq, écrivain politique et auteur dramatique.
Rien impossible à Dieu : J. Ploucque.
Rien sans Dieu : Erasme Van Rienen, poëte.
Rien sans peine : Fred. De Bruyn, auteur dramat.
Robur in ense : Rob. Sweertius ou Sweerts, théol. et poëte.
Roemt u leven alijnd : . . . . . . , poëte.
Roept vrede hier : Pieter Hoverder, poëte (anagramme).
Rooyaerts : Chambre de rhétor. de Loo.
Rooy met verstand : Jac. Van Rooyen ou Royen, libr. à Amst.
Royaerts van Berghe : Chambre de rhétor. de Bergue-Saint-Winoc.
Royt met verstant : J. Van Royen, poëte.
Rozieren met melodie : Chambre de rhétor. d'Ypres.
Rubet ensis sanguine Arabum : D'Avesne De Rosny, biblioph. (ex-libris).
Ruit hora : Hugo Grotius.
Rust baert lust : A. Van Brey, poëte.
Rust brengt vrede : Jacq. Brugge, poëte.
Rust ik, zoo roest ik : Jean Goeree.
Rust in vrede : A. V. B.
Rust na druk : Nicolas Cornel, impr. à Rotterdam.
Ryckdom baert sonde : C. Felbier, poëte.

S

Sachte sedeles : Maria Tesselschade Visscher (anagramme de Tesselschade).
Sacra hæc ancora non fefellit vnquam : Th. Martens, impr. à Alost, Louvain, etc.
Saligheyt voor al : H.-J. Prins.
Salus per Christum : Jac. Marchant, historien.

Salutem tuam expecto Jehovah : Jac. Rolandus, théol. protest.
Samen wel : Sam. Loyaerts, écrivain ecclésiastique.
Sana cor Deus boni : Joh. Bocardus, théol. protest. (anagramme).
Sancta probis pax est : Gislain Manilius, poëte et impr. à Gand.
Sans dedayng : Victor De Dayn, impr. à Gand.
Sans estre suis vilain : Vilain (ex-libris).
Sans malfaire : Charles Maelfeyt, poëte.
Sans repos : Adr. Vander Goes.
Sapere aude : P .Hogerbeets, médecin.
Sapere aude : Flor. Schoonhoven, poëte.
Sapere aude : Jean Bochius, poëte latin.
Sapit qui sorti sapit : Jean Servilius ou Knaep, humaniste.
Sat Christo dives amico : Rob. Immens, poëte.
Sat cito si sat bene : Jean-Théod. Blondeau, poëte.
Satis quercus : Josse Lambrecht, impr. à Gand.
Sativa terra non cessat parere : Balthazar Lakeman, libr. à Amsterdam.
Scande vbi dvra : Adrien De Buck, poëte.
Scat-cascier of Musen-minnaar : Jean-Fr. Cammaert (anagr.).
Schade leer u : Luc D'Heere, poëte et peintre (anagramme).
Schade scheyt vrientschap : . . . . . . , poëte.
Schaemt u niet te beteren : P. Hoogherbeets.
Schict u naer den tydt : Marin De Brauwer, poëte.
Schiet wt vreugde : Chambre de rhétor. de Monster : de blauwe Wyngaertranck.
Schou cauwoerden : Chambre de rhétorique de Heerenthals : 't Couwoerdeken.
Schoudt 't misbruyck : J. Vanden Eede, poëte.
Schout altydt twist :
Schout dat quaet is : . . . . . . , poëte.
Schout den strick des duyvels : . . . . . . , poëte à Bois-le-Duc.
Schout nijt altijt : Gerbrand Loockefier, poëte.
Schout quaey daden : . . . . . . , poëte.
Schout 't misbruyck : Jean Vanden Eede, poëte.
Schout welden : Rombout Vanden Velden, poëte.

Schouwt abuys : . . . . . . , poëte.
Schouwt wulps leven : Pieter Van Toorenburgh, poëte.
Schryft dit ter gedachtenisse in een boeck : Abraham Andriesz ou Andrissen, libraire à Dordrecht.
Schuwet peryckel van den bussche : . . . . . . , poëte.
Schuwt qua straten : P. V. St. (Straten)?
Schyn bedriegd : J. Laridon, poëte.
Schijn voed : Simon Schynvoet, parémiographe.
Scientie verheft : Ambros. Van Molle.
Scriptori prorogat aevvm delectando monendo : Rivius ou Rivianus, impr. à Louvain.
Scrvtamini : Guill. Silvius ou Sylvius, impr. à Anvers.
Scrvtamini : Jean Corneliszoon, impr. à Utrecht.
Scrvtamini : Jean Paedts, Paets óu Patius, imprimeur à Leide.
Scrvtamini : Jean Van Everdingen, impr. à Utrecht.
Scrutamini scripturas : Joan. Grapheus, impr. à Anvers.
Secht waerheit : Chambre de rhétor. de Zegwaart : de Seghbloem.
Secondas res ornat, adversis perfugium ac solatium præbet : Chs Van Hulthem, biblioph. (ex-libris).
Sectamini pacem : Renerus Oliva, poëte.
Securi sto securus : De Moerman (ex-libris).
Sedula musa fave : Samuel De Swaef, graveur et imprimeur à Middelbourg (anagramme).
Seer by eerghet al : . . . . . . , poëte.
Seghen baerd haet : C. Sammers, poëte.
Seght cort en al, soo heeft het val : B. Van Meurs, poëte.
Selden ongroen lauwers : . . . . . . , poëte.
Selden rust : Henri Fayd'herbe, poëte.
Selden tijdt sonder strijdt : . . . . . . , poëte.
Selon que sçaurai : . . . . . . , poëte.
Semel emigrabimus omnes : Tacit.-Nicolas Zegers, théologien.
Semel insanivimus omnes : J. Van Paffenrode, auteur dramat.
Semel insani vivimus omnes : Jean Van Heemskerk, poëte.
Semper amans : Isaac Burghoorn, ou Burchoorn, poëte et imprimeur à La Haye.

Semper bona causa triumphat : D. Snouck, poëte.
Semper candide : Jacques Brassica ou Cools, polygraphe.
Semper eadem : Martin De Ridder, imprimeur à Anvers.
Semper faciendum quod factum vellemus novissime : F. Spanheim, prof. de théologie.
Semper idem : Guillaume Bilderdyk.
Semper in motu : Judocus Janssonius, impr. à Amsterdam.
Sensim scandendo : Simon Styl, poëte dram.
Seriò et candidè : Arnaud Geulincx, philosophe.
Servite Domino in laetitia : Pierre Ysbrands, philologue.
Ses al in 't herte : Chambre de rhétor. de Caprycke : de Berckenisten.
Seulle vertu vraye noblesse : Thomas Anraet, poëte.
Severe non saeve : Abrah. Meer, ou Vander Meer, poëte.
'S hemels cieraet is de claerheydt vander sterren : Vander Sterren, poëte.
Sibimet pulcherrima merces : Pierre Vander Aa, jurisconsulte.
Sic cvrrite vt comprehendatis : Jean Bellère, impr. à Anvers.
Sic cvrrite vt comprehendatis : Nicolas Laurent, impr. à Tournai.
Sic dormire licet. Aldus moet men slapen : Rombert Doyema, impr. à Franeker.
Sic itur ad astra : Zacharie Heyns, poëte holl., impr. à Amst. et à Zwolle.
Sic soleo amicos : . . . . . . , poëte.
Sicut aquila : Auguste [François] Wichmann ou Wickmans, hagiographe et historien.
Sicvt flos agri sic floret : Adrien Gerritsz, libraire à Delft.
Sicvt flos agri sic floret : Adrien Cornelisz. Van Delf, impr. à Schiedam.
Sicut lilium inter spinas : Guill. Van Kessel, impr. à Haarlem.
Si Deus nobiscvm quos contra nos : Rob. Gualterus, imprimeur à Bruges.
Si Deus pro nobis, quis contra nos : P. Mulerius, médecin et prof. de botan.
Siet de leevw wt den geslachte Ivda de wortel Davids heeft

overwonnen : Isaac et J. Canin, impr. à Dordrecht et à Rotterdam.
Siet ick sta aen die devre ende cloppe : Jean Evertz. Cloppenburch, libr. à Amst.
Siet ick verkondig u groote blytschap : Jean Tongerloo, libraire à La Haye.
Siet niet te diep : Frans-Karelsz. Verleeven.
Siet wel toe : J. Adriaensz.
Si fortvna tonat nolito mergi : Rob. Gualterus, impr. à Bruges.
Si laxes erepit, si stringas ervmpit : Serv. Sassenus, impr. à Louvain.
Simplex sigillum veri : Herman Boerhaave.
Simplex tamquam columba : . . . . . . , poëte.
Simplex ut colomba, prvdens vt serpens : Mich. Cnobbaert, impr. à Anvers.
Simplex ut columba : Pr. Van Duyse, poëte.
Simplici delector : Henri Coster, libraire à Leide.
Sincere et vere : Volcker Van Oosterwyck, poëte.
Sincerum pectus apertum : Joach. Hopperus, hist. et jurisc.
Sine labe quies : Wauters (ex-libris).
Sine labore nihil : Fred. Van Vervou, historien.
Sine labore nihil : Herm.-Joan. Muller, impr. à Amsterdam.
Sine labore nihil : Société dramatique à Amsterdam.
Sine litteris vita mors est : Clém.-A.-J. Deltenre (ex-libris).
Sine onere nihil : Franc. Sonnius, théol., 1er évêque d'Anvers.
Sine pallade nihil : Maria De Wilde, poëte.
Sine sangvinis effvsione non fit remissio : Josse Destrée, impr. à Ypres.
Singet den Heere ende looft synen naem : Arn. s'Conincx, impr. à Anvers.
Sin-vaerdich, open-recht : Cornel. Liens, médecin et poëte.
Si pax virebo : . . . . . . , poëte flam. (anagr.).
Si plus non mieux : Jean Loys, de Douai, poëte.
Sis quod esse velis : Antoine Walaeus ou De Wale, théologien.
Sis sine felle pius : Dirck Van Abcoude, controversiste.
Sitio justitiam : Coppieters (ex-libris).

Sit scopus vitae Christus : Rutger Schutte, théol. et poëte.
Sit sine labe fides : Panagius Salius, de Saint-Omer, poëte.
Si vis amari, ama : Jean-Georg. Graevius.
Six soucz : W. Schellincks, poëte holl.
Slaet d'oog op Christi kruys : Soc. de rhétor. de Bruges : Kunst en Eendragt.
Slecht en recht, Job in 't eerste : J. Vande Wael, poëte.
Sljuecht en rjuecht : Gisbert Japix ou Japiks ou Gysbert Jacobsz, poëte.
Smaeckt druyfs soetheyd : Chambre de rhétor. de Monster : de blauwe Wyngaertranck.
Snell, spoeit wel : F. Snellinx, poëte.
Snoeyd eer 't bloeyd : Soc. de rhétor. de Thielt.
Sober, bli, simpel van hert : Philibert Van Borssele (anagr.).
Soeckende verwerf ik : P.-J. Codde, poëte.
Soeckt de rechte straet : . . . . . . , poëte.
Soeckt ende proeft : Zacharie Provoost, poëte.
Soeckt en yvert : C.-D. Wittenoom, poëte.
Soeckt en vint : Adrien Vande Venne.
Soeckt ghy vint : . . . . . . , poëte.
Soeckt Godts haven : . . . . . . , à Haerlem.
Soeckt het gedurigh : C.-P. Biens, poëte.
Soeckt naer 't eeuwigh nieu : Claes Leendertsz, poëte.
Soeckt na 't best : J. Boter ou Botter, poëte.
Soeckt recht u zalicheydt : . . . . . . , poëte.
Soeckt u ziels rust : Dirck Sterck, poëte holl.
Soeckt vrede : J. Lambrecht, poëte.
Soeckt vrede : J. Teerincx.
Soeckt vrede : Olivier.
Soeckt vrede : R.-Oliv. Van Zonhoven, auteur dramat.
Soeckt vreucht : Corneille Van Langevelt, poëte.
Sola fides svfficit : Martin De Keyser, impr. à Anvers.
Sola nobilitat virtvs : J.-B. De Halle (ex-libris).
Sola spes Deus : Et. De Walcourt, ou Van Walcourt, poëte.
Sole et sale : Daniel Souter ou Souterius, théol. et poëte.
Soli Deo gloria : Rieuwert Dircksz Van Baardt, libr. à Amst.

Soli Deo gloria : Guill. Estius, théol. et hist.
Solitudinis solatium : E. Rembry, prêtre (ex-libris).
Sol ivstitiæ Christvs : Henri Wouters, impr. à Anvers.
Sonder bedroefde herten : Chambre de rhétor. de s'Gravenzande : de geele Violetten.
Sonder erch : Spoelberg (ex-libris).
Sonder liefde niet : . . . . . . , poëte.
Sonder masker : Jean-Franç. Vander Borght.
Sonder vallen staat Damhoudere : Josse De Damhoudere, jurisc.
Sonder veel geloovens : . . . . . . , poëte à Moll.
Sondigh is den mensch : P. V. Z. . . . . . . , poëte.
Soo de Heere de stat niet en bewaert, soo waken de wachters te vergeefs : Jacob-Pietersz Wachter, libraire à Amsterdam.
Soo doende leer ik : G.-V. Van Noordt.
Soo gaettet : D. Thombergius, poëte.
Soo Godt wil, 't my ga : . . . . . . , poëte.
Sorcht, en hoopt : E. H. . . . . . . , poëte.
So reine verclaert : Corneille Everaert, auteur dramat. (anagr.).
Sors sua quemque beat : Jean Schroder, auteur dramat.
Souffrir pour parvenir : J. Hugo Van Linschoten, voyageur.
Spaderyken : Soc. de rhétor. de Bailleul.
Spaert eerst fenijn :
Spe ducti : Henri Vande Gaete, libr. à Amsterdam.
Spe et amore : Gabriel Meurier, lexicographe.
Spe et labore : Jean Mommart, impr. à Bruxelles.
Spe et metu : Jean De Brune ou De Bruyne, poëte.
Spe fati melioris alor : Pierre Jurieu, théol. protest.
Sperato mori : Laurent Syvertsz, poëte.
Spernere vis mortem? Vis puram vivere vitam? : Théod.-Gér. Horst, impr. à Leide.
Sperno invidiam : Jean Vander Does, poëte.
Spero et vivam : Guill. Lesteens, impr. à Anvers.
Spero fortunæ regressvm : J. Janssonius Van Waesberghe, impr. à Amsterdam.
Spero fortunæ regressvm : Jasper Tournay, impr. à Gouda.

Spero fortunæ regressvm : Guill. Vander Hoeve, impr. à Gouda.
Spero lucem post tenebras : Henri Fricx, impr. à Bruxelles.
Spes alit agricolas : Jean De Laet, impr. à Anvers.
Spes alit agricolas : J. Gyselaar, impr. à Franeker.
Spes alit agricolas : Jordanus Luchtmans, impr. à Leide.
Spes. est. regerminat : Jean Borstius, libr. à Rotterdam.
Spes in fide florescit : Ch. De Rovilon, poëte.
Spes longa, dolor : Philippe Fleming ou Vleming, historien.
Spes mea Christus : François Sweertius.
Spes mea Devs : Jean Thybault, impr. à Anvers.
Spes mea Deus : Van Ertborn.
Spes mea ulterius procedit : . . . . . . , poëte.
Spes me durat : Petrus Daems, poëte (anagr.).
Spes quoque calcar habet : P. Meulewels, poëte latin et néerl.
Spe vivo : P. Dubbels, poëte.
Spiritus ardens : Seraphin Brand, auteur dramat.
Spiritus ubi vult spirat : Chambre de rhétor. d'Ypres : Alpha et Omega.
Spoet naer 't goet : Lambert Verbrugge, poëte.
Spoort nae deucht : Pierre Spoormaker, poëte.
Springt niet of dwingt niet : F.-A. Ducens, poëte.
Staet nae 't beste : . . . . . . , poëte.
Staet vast int gheloove : . . . . . . , poëte.
Standvastighyd verwind 't geval : Fréd. Duim ou Duym, auteur dramat.
Stans pede in uno : Dan. Heinsius.
Stappet recht : Pierre-Jansz. Stapper.
State et Deum redama : Corn. Jansenius, év. de Gand.
Stella duce de forti dulcedo : De le Forterie (ex-libris).
Stervende groey ick : Marcel Tiborts, poëte.
Sterven doet leven : Wouter Noelen, poëte.
Sterven om leven : E.-M. Van Bohain, poëte.
Steunt op Godt : . . . . . . , poëte.
Sticht in leer, in konst vermeer : . . . . . . , poëte.
Sticht of swyght : C.-J. Van Aerd, poëte.

Stipendium peccati mors : . . . . . . , poëte.
Strenui fideliter : Camberlyn ou Chamberlain (ex-libris).
Strvcta svper lapidem qvi rvet ista domus : Corneille Boutesteyn ou Boutestein, impr. à Leide.
Stryck en want : Gilles Stryckwant, impr. à Bruxelles.
Strydt en mydt : Gerrit-Dircksz. De Ruyter, poëte.
Studio crescit sapientia : G. Brender à Brandis, auteur dramat.
Studio fovetur ingenium : Sybrant Feitama.
Studiosa vita optima : Erycius Puteanus.
Studium scientiarum genitrix : Société littéraire à Rotterdam.
Studium tempusque musis : T. H. M. F. . . . . . , poëte.
Stuer recht, Stuur recht, ou *Stuyr recht :* Jean Vander Veen, poëte.
Suaviter et candide : De Weustenradt (ex-libris).
Sublata causa tollitur effectus : . . . . . . , poëte.
Substitit unda : Antonides Vander Goes, poëte et médecin.
Subtylheijt voor ghewelt : . . . . . . , poëte, à Bois-le Duc.
Sub umbra alarum tuarum protege nos : Martin Van Bossuyt, impr. à Bruxelles.
Sub umbra alarum tuarum protege nos : Fr. Foppens, impr. à Bruxelles.
Sub umbra alarum tuarum protege nos : Rutger Velpius, impr. à Bruxelles.
Sub umbra crescunt : De Beauvais Raseau, à Louvain (ex-libris).
Sudore et labore Pennings : Nic. Berioth, ou Bèriott, ou Tergowe ou Ter Gouwe, poëte, à Helmont.
Svfficient oneri : Éver. De Witte, impr. à Louvain.
Svmma peto : Pierre Vanden Berge, impr. à Amsterdam.
Svmmis negatvm stare div : Jacques Boscard, impr. à Douai.
Summum nec metuas diem, nec optes : Gilbert Jacchaeus ou Jacchey, professeur à Leide.
Sumus stabiles uno : Anselmus Boetius (anagramme), ou Anselme-Boèce De Boodt, ou De Boot, naturaliste
Svperantvr ingenio vires : Herman Van Borculo ou Borculous, impr. à Utrecht.

Suprema in amore virtus : Josse Vander Minnen.
Sursum animus et sustine et abstine : Samuel Ampzing, poëte.
Sustineat Schore : Louis De Schore, jurisconsulte.
Suum cuique : Jacques Luyt, poëte.
Suum cuique : Alex.-Arn. Pagenstecher, prof. à Groningen.
Suum cuique tribue : Guillaume et Jean Broedelet, libraires à Utrecht.
Suum cuique vitium est : Jean Schroder, auteur dramat.
'S woords kracht : Chambre de rhétor. de Schipluiden : de Rosemarijn.
Syt bekleedt : B. Bockius.
Syt God bevolen : Math. Van Creenburch, poëte.
Syt jonck : Daniel Jonctys ou Jongtys, médecin et poëte (anagr).

T

Tandem : Théodore Vanden Eynden, impr. à Utrecht.
Tandem bona causa triumphat : J. Helmolt, poëte.
Tandem fit arbor surculus : Henri, Théod. et Jean Boom, libraires à Amsterdam.
Tandem fit surculus arbor : Æ. Van Hoven, auteur dramat.
Tandem flos enatat expes : Jean Van Liesveldt, impr. à Anvers.
Tandem, tandem justitia obtinet : J. De Damhoudere.
Tangit montes et fvmigant : G. Du Mont, imprimeur à Anvers.
Tant a souffert la marche : Olivier De La Marche.
Tantum virtutis amore : Pierre Goudelin ou Gudelinus, jurisc.
'T begonnen volherden : J. De Weert, poëte.
'T best is beter : I. P. . . . . . , poëte.
'T best is goet : Zeger Moyaert, poëte.
T betrouwen is op God : Nic. Van Renynghe, poëte.
'T buycht en 't breeckt niet : . . . . . . , poëte.
'T CoMet aL Van Der haghen : Eug. Vanderhaeghen, impr. à Gand.
'T comt al uyt een : Jacques-Cornelisz. Van Dorsten, auteur dramat.

'T comt uyt den gheest : D. Van Ophoven.
'T dient ghebetert : . . . . . . , poëte.
'T dor word groeyende : Chambre de rhétor. de Lierre : de groeyende Boom.
Te littore sistam tvto : Gér. Van Wolschaten, imprimeur à Anvers.
Temperanter, juste et pie : Jod. Hoeïngius.
Tempera te tempori : Jean Vander Noot, poëte.
Tempera te tempori : S. Ingen, poëte.
Tempora nationum implentur : Laur. Metsius ou Van Mets, historien.
Tempora tempore tempera : Martin Cuperus, Cuypers ou De Cuper, écrivain ecclésiastique.
Tempore et labore : Isaac Le Long, historien.
Tempus : Michel Hillenius Van Hoochstraten, impr. à Anvers.
Tendendo : M. V. E. poëte.
Ten dienste der Cadmusbroeders : . . . . . . , poëte.
Tendit ad ardua virtus : Académie des savants à Amsterdam.
'T end moet de last dragen : Jean Hoywagen.
Terar dum prosim : Rud. et Gér. Wetstein, libr. à Amsterdam.
Ter werelt niet wis, dan de mathezis : Ar. Roggeveen, poëte et géographe.
'Teynde leert : R.-H. Swaen, poëte.
'T eynd goedt al goedt : . . . . . . , poëte.
'T gae soo Godt wil : . . . . . . , poëte.
T gemeen leeft deur een : Dirck-Adr. Valcooch, poëte.
'T gewiss oordeeld : A. Z. . . . . . , poëte.
'T gheloof maeckt sterck : I. Bloem, poëte.
'T gheloove baert liefde : Jean Quetstroy, poëte.
'T ghenoech ist al : Zeger De Beir, poëte.
'T ghescrift is noyt genoech geacht, om dat men ver'scynt syn gedacht : Pierre Janssen, calligraphe.
'T had zyn begin : S. B. . . . . . , poëte.
'T hangt aan Gods zegen : C.-L. Denik, poëte.
'T hemels cieraet is de klaerheyt : Vander Sterren, poëte.
Theocritus à Ganda : Dan. Heinsius.

'T hert trekt na konsten : A. Vosbergen ou Vosberghen, poëte.
'T hert waeckt in sorgen : . . . . . . , poëte.
Time ne timeas : De Vicq (ex-libris).
Timmert met liefde : . . . . . . , poëte, messager (knape) de la soc. Jonck-vreugden-bloemken de Berg-op-Zoom.
Timor Domini est initium sapientiae : Henri-Antonides Vander Linden, prof. de théol. à Franeker.
'T is al bekroost : W. Van Kroosbeeck, poëte.
'T is al berispelyk : Jean-Cornelisz. Vander Burgh, poëte.
'T is al goet, wat cunste doet : Adrien Vande Venne, poëte et impr. à La Haye.
'T is al goet wat cunste doet : Jan-Pietersz. Vande Venne, impr. à Middelbourg.
'T is altyt bon : Arn. Bon, poëte.
'T is al vuyt liefde : . . . . . . , poëte.
'T is haest verandert : L. De Love.
'T is myn schult : . . . . . . , poëte.
'T is natuurlijck : Joost Van Breen, poëte.
'T is niet zoo 't hoort : . . . . . . , poëte.
'T is noyt te degen : Corneille Rhynenburgh, poëte.
'T is nu dus : . . . . . . , poëte.
'T is om te lachen : . . . . . . , poëte.
'T is om te leeren : . . . . . . , poëte.
'T is veer genoeg : . . . . . . , poëte.
'T is verkeert : . . . . . . , poëte.
'T is verloren gewasschen : D. Moor, poëte.
'T is vissers-werk : R. De Kater, poëte.
'T is ydel : Will.-Symonsz. Boogaert ou Boogaard, impr. à Wormerveer.
'T is zoet : . . . . . . , poëte.
'T jolijt van den dorten : Chambre de rhétor. de Geervliet : de Dorre Boom.
'T kan daalen : . . . . . . , poëte.
'T kan meer missen : . . . . . . , poëte.
'T kan verkeeren : G.-Adrz. Brederoo ou Bredero, auteur dramat.

'T kan verkeeren ou *'T kan veranderen :* A. Vande Graveele, poëte.
'T komt uyt den gheest : Daniel Van Ophoven, poëte.
'T kruys verheerlyckt : B. Kroes.
'T leeft al van den velde : Jean Vanden Velde, poëte et calligr.
'T leven geduerich campen : Silvestre Van Campen.
Tlof reyn van sond : Arnoldus Fonteyn, poëte (anagramme).
'T luct ten lesten : E. Gerkman, auteur dramat.
'T lyen verwint : J. Fransz, poëte.
'T mist wel meer : Simon-Jansz. Fortuyn, poëte.
'T moet eens ghebeuren : J. Van Someren.
'T moet verwacht zyn : A. Van Horst, poëte.
'T nodighst ist best : . . . . . . , poëte.
'T ondersoeck leert : G.-A. Duurkant ou Duirkant, auteur dramat.
'T ongequest leven best : D. Questiers, poëte.
Toont oock liefde : . . . . . , poëte.
Toont soo ghy syt : Isaac Vander Sluys, poëte.
Torcular calcavi solus : Chambre de rhétor. de Hondschoote : het Lyden Christi.
Tot Gode is ons wyck : Margar. Van Godewyck, poëte.
Tot Gode wykt : Pierre Van Godewyck, poëte.
Tot nut en beschaving : Société littéraire à Amsterdam.
Tot nut van 't algemeen : Société littéraire à Amsterdam.
Tot nut vermaak en leer : Société dramatique à La Haye.
Tot onderling vermaak : Société dramatique à La Haye.
'T oudste is 't beste : Luc D'Heere, poëte.
Totvm sic irrigat orbem : Gérard Rivius, imprimeur à Louvain.
Toujours prud'homme : Prud'homme D'Hailly (ex-libris).
Tousjours malfait : Phil. Malfait, poëte dramat.
Tout est à Dieu : Arent Toe Boecop, historien.
'T pleghen leert wel : . . . . . . , poëte.
Tracht na deught : E. Luyt, poëte.
Tracht nae beter : Mathieu Jonck-heere, poëte.

Tracht naer boven : Willem-Pietersz Bel, poëte.
Tracht naer den hooghsten : Dirck Hoogeveen, poëte.
Tracht nae 't goede : J.-Jansz. Deutel, poëte.
Tracht na 't suyver : H. De Keyser.
Tracht na vrede : D. Van Buren.
Tragt na beeter : G. Vander Heyde (?), auteur dramat.
Tranquille : Pierre Stockmans, jurisconsulte.
Trau, liefd' en kloeckheit : Thierry Van Liefvelt, poëte.
Travaille pour repos : W. De Baudous.
'T redenstoet my vreugd aendoet : . . . . . . , poëte.
Treurt niet : P. Petijt ou Petit, poëte.
Troia sterk brack deur verraet, als een pot om haer misdaet : Jaspar Troyen ou Troyens, impr. à Anvers et à Dordrecht.
Troost maeckt jolijt : . . . . . . , poëte néerl.
Troost v in Godt : Jean Thieullier, poëte.
Trou baert vrientschap : . . . . . . , poëte.
Trou die kroont : . . . . . . , poëte.
Trou ou *Trouw moet blijcken :* Chambre de rhétor. de Haerlem : de Pellikaan of Speelkoornen.
Trou spant de croon : . . . . . . , poëte à Bois-le-Duc.
Trouwe en vlyt : Chambre de rhétor. à Ypres : Getrouwe van Herten.
'T schied uit liefden : Chambre de rhétor. de Naaldwyk : de Jerichos Roos.
'T schiet na Gods woord : Chambre de rhétor. de Ketel : de Zonnebloemspruyt.
'T schiet uyt vreughd : Chambre de rhétor. de Overschie : de Negen roo Rooseknoppen.
'T smet en 't reinigt : K. (ou C.) Seep, ou Ceep, ou Zeep, poëte.
'T soet maeckt moet : Iaspar Van Turenhout, poëte.
'T soet vergaeren : Chambre de rhétor. de Schiedam : de Vygeboom.
'T spruyt uyt liefde : Chambre de rhétor. de Maasland : de Olyfboom.
'T streckt al tot een : H. Compostel, poëte.
'T swaert moet stryden : J. Langh-sweert.

'T trouwen kost : S. K. . . . . . , poëte.
Turris fortissima nomen Domini : Rob. Maudhuy, impr. à Arras. (XVIe siècle.)
Turris fortitvdinis nomen Domini : Jean et Rob. Jaye, impr. à Malines.
Turris mihi fortis est Deus : O'Kelly (ex-libris).
Tuta sub ægide Pallas : Sam. et Jean Luchtmans, impr. à Leide.
Tuto et jucunde : Fréderic Dekkers, médecin à Leide.
Tvtvm silentii præmivm : Jean Mathias ou Mathyszoon, impr. à Leide.
'T verandert haest : J. Wouters, poëte.
'T verkeert haest : M.-P. Voskuyl, auteur dramat.
'T vleesch is swack : A. De Vleeschouwers, poëte.
'T vlees is niet nut : . . . . . . , poëte.
'T wel-leven is konst : G.-Cornelisz. Both ou Bot, poëte.
'T werck gheeft ghetuyghe : I. De La Rue, poëte.
'T wisbevegters : Chambre de rhétor. de Houtkerke.
'T woordt is krachtigh : Soc. de rhétor. de Rynsburg : de roode Angieren.
'T woort is t' licht : Thomas-Cornelisz. De Licht, poëte.
Tyd en vlyt : société litt. d'étudiants à Louvain.
Tyd verwagters : Chambre de rhétor. de Vleteren.
Tyt leert : J. Van Arp, poëte dramat.
Tyt leert, tyt verkeert : . . . . . . , auteur dramat.
'T zal wel gaan : Société litt. flam. des étudiants de l'université de Gand.

U

Ubi vult spirat : Chambre de rhétor. de Grammont : de H. Geest.
U hand is lavend : Jean Vande Velde, poëte.
Uit levender jonst : Chambre de rhétor. d'Amsterdam : de Witte Lavenderbloem.
Uit 't wilt bloeijende : Chambre de rhétor. d'Amersfoort.

Ulterius procedit amor : . . . . . . , poëte.
Ulterius tendit : Dirck Pietersz ou Théodore Pierre, impr. à Amsterdam.
Ultra posse nemo obligatur : Société littéraire à Leide.
Unde omnia : Adrien Van Schrieck.
Unum expectii a Domino : P. Bertius, prof.
U selfs verwint : Corneille Boissens, calligraphe.
Utile dulci : Société littér. au petit séminaire de Saint-Trond.
Utile dulci : . . . . . . , poëte.
Utinam citius ! : Jean Ingenhousz.
Utor. describo. orno. : Josse Hondius ou De Hondt, impr. à Amsterdam.
Ut palma virescit : Gér. Bortius, libr. à Amsterdam.
Ut palma virescit : Jean Brinkhuys, libr. à Deventer.
Ut prosim : Van Vossem, à Louvain (ex-libris).
Ut serviam : De Vicq (ex-libris).
Ut smaragdvs in avro sic mvsica in vino : Pierre Phalese, impr. à Anvers.
Utroque clarescere pulchrum : Jean Van Paffenrode, poëte.
Ut sors volet, tamen stabo : Hugues Cabisset, poëte.
Uut jonsten, Uut liefden, Uut vreugd, etc. Voir *Wt jonsten, Wt liefden*, etc.
Ut vivas vigila : Isaac Verburg.
Uyt d'een in d'ander krygh : A. Vanden Bergh, auteur dramat.
Uyt liefd' bestaen : Chambre de rhétor. de Noordwyk : de Lely onder de Doornen.
Uyt liefde : M. Van Wayenbergh, poëte.
Uyt liefde gedaan : Samuel Grindet, poëte.
Uyt liefde gedaen : J. Grindet, poëte.
Uyt liefde gheleen : Chambre de rhétor. de Naaldwijk : de Cederboom.
Uyt liefd' ghepynt : Chambre de rhétor. de Pynaker : de Pynappelboom.

LE PEINTRE GRAVEUR

DES PAYS-BAS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1)

HILLEMACHER

HILLEMACHER, *Frédéric-Désiré*, né à Bruxelles.

1. Macédoine à plusieurs sujets.

L. 0,196. H. 0,135.

Divers essais sur une même planche :

1. Un groupe de cavaliers et de fantassins, copie d'après Stephano della Bella.

2. Dessin au trait : Napoléon, vu de dos, tenant des gants, d'après Duplessis-Bertaux.

3. Un Turc, vu de dos, ayant un parapluie sous le bras, d'après Ern. Hillemacher.

---

(1) *Suite.* Voir ci-dessus p. 63 et les volumes précédents, *passim*.

4. Figure de profil, portant la barbe. Entre 3 et 4 se voit la date 1837.

2. Le liseur.

L. 0,042. H. 0,065.

Un homme, coiffé d'un bonnet et revêtu d'une casaque serrée à la manière des paysans flamands, lit dans un livre. Dans le lointain se voit une petite tour.

Au bas, à gauche, on lit : *F. Faber pinx.;* à droite : *H. f. sc.* 1838 (H. f. formant monogramme); au haut, il y a *n*° 1.

3. La voyageuse.

L. 0,051. H. 0,055.

Une femme qui porte un paquet sous le bras gauche et tient un bâton de la main droite, s'achemine vers la gauche.

Au bas, de ce côté : *F. Faber;* à droite : *H. f. sc.* 1838 (H. f. en monogramme) ; au haut : *n*° 2.

4. Le musicien.

L. 0,048. H. 0,049.

Un homme, coiffé d'un chapeau de forme conique et couvert d'un manteau, joue de la vielle. Au fond, on voit quelques fabriques.

On lit au bas, à gauche, peu visiblement : *Faber pinx.*

5. La jambe de bois.

L. 0,037. H. 0,057.

Un homme, amputé de la jambe droite, marche appuyé sur des béquilles; au fond, quelques fabriques.

On lit, à gauche, vers le bord de la planche : *n°* 4, et à droite : *H. f.* 1838, mais en caractères à peine visibles.

6. L'homme à la gaule.

0,041. L. H. 0.052.

Un personnage, vu de dos et tenant une gaule sur laquelle il s'appuie. A côté de lui, il y a un petit arbre; au fond, un moulin.

Signé au bas, à droite : *f. H.*; au haut, il y a *n°* 5. (Gravé en 1838.)

C'est là le 2e état. Il y en a un 1er état où le personnage est occupé à lâcher l'eau et ne tient pas de gaule.

7. La fileuse.

L. 0,039. H. 0,066.

Une femme, debout et ayant le tablier roulé autour de la robe, file au fuseau en regardant de côté. Au fond, une rivière au delà de laquelle il y a quelques arbres.

On lit au haut, à droite : *H. f. sc.* 1838 *n°* 6, et au bas : *f. faber inv.*

Il y a deux états de cette planche :

I. Eau-forte pure sans burin;

II. Reprise au burin dans presque toutes ses parties ombrées.

8. Le malade.

L. 0,040. H. 0,059.

Un homme, debout, coiffé d'un serre-tête blanc et couvert d'une blouse, tient une canne à la main et regarde à terre.

Au bas, à droite : *f. faber inv.*, et en haut : *n° 7 f. H. sc.* 1838.

9. Le marchand ambulant.

L. 0,035. H. 0,044.

Un Turc, vu de dos, se dirige au fond dans la campagne ; il soutient de la main droite un carton d'étoffes qu'il porte sur la tête. A l'horizon, on voit quelques arbres.

On lit, au bas, d'une manière à peine visible : *E. H. del', f. H. sc.* 1838.

10. Galba.

L. 0,059. H. 0,038.

Médaille de Galba, empereur romain, exécutée d'après un original. Profil à droite.

On lit, à l'angle supérieur du cuivre, en majuscules : GALBA IMP., et à l'angle inférieur, à droite : *f. H.* 1838.

1er état. — Avant l'inscription : GALBA IMP.

2e état. — Avec ces mots.

11. L'enseigne.

L. 0,091. H. 0,094.

Cette vignette a été exécutée pour le frontispice de l'*Enseigne, petit conte en vers de J. G. H.*

Des gens sont attroupés devant la porte d'une mercerie ; au premier étage, un personnage, une chandelle à la main, regarde une culotte qui flotte au gré du vent accrochée à un réverbère, tandis que le propriétaire de celle-ci se sauve en chemise.

Signé au bas de la gauche : *E. H. del ;* à droite : *F. H. sc.* ; au milieu : 1839.

Il en existe un 1[er] état, la planche non coupée ; la hauteur est ici de 16.2 au lieu de 94.

12. Les joueurs de tric-trac.

L. 0,214. H. 0,270.

Quatre personnages assis autour d'un tric-trac. L'un d'eux agite les dés dans sa main en s'apprêtant à les jeter. Un autre, le verre en main, attend le coup ; le troisième bourre sa pipe ; le quatrième est au fond et se détourne pour regarder.

1[er] état. — Avant le fond, les travaux de pointe sèche, signé en caractères à peine visibles : *Fréd. Hillemacher sc.* 1839.

2[e] état. — Le fond est terminé, il y a les retouches à la pointe sèche. Signé en cet état : *Fréd. H.* 1839. *d'ap. le tableau original.*

13. Le guerrier.

L. 0,038. H. 0,092.

Un condottiere, le casque en tête, la lance au poing, assis sur un tertre ; vu de profil, regarde au fond.

Signé au bas : *f. H.* (Gravé vers 1839.)

14. Le paysan.

L. 0,036. H. 0,062.

Un homme, appuyé sur une perche et coiffé d'une calotte noire, regarde de côté devant une barrière en bois.

Signé au haut, à gauche : *f. H.* (en monogramme) *sc.* 1839, *n*° 8, et au bas : *f. Faber inv.*

15. Le vielleur (copie d'après C. Visscher).

L. 0,121. H. 0,141.

Le buste du joueur de vielle dans la célèbre estampe du maître.

1er état. — Avant la lettre et la remorsure.

2e état. — Au bas (à la pointe ciselée) se lit : *Fréd. Hillemacher d'après C. Visscher* 1839. La tête et les ciels remordus.

16. La grande Vierge au coussin.

L. 0,29,04. H. 0,37,02.

La Vierge allaitant l'Enfant Jésus, peinte par Andréa Solario, gravé sur une répétition avec quelques changements différant du tableau du Louvre.

1er état. — Avant la retouche sur la joue de la Vierge.

2e état. — Avec cette retouche ; contre la marge au bas, on lit : 1840.

17. Saint Bruno.

L. 0,145. H. 0,172.

Le saint est en prières, prosterné dans une salle de couvent devant un crucifix. Au fond, il y a sur des rayons des livres.

1er état. — Eau-forte pure, avant la lettre.

2e état. — Retravaillé à la roulette, avant la lettre.

3e état. — Avec la lettre; sur le carreau à gauche, on lit: *f. H.* 1840.

Dans la marge inférieure : *Saint Bruno. Gravé d'après le tableau original qui appartient à M. E. Benech.* Ce tableau, traité en esquisse, est attribué à Jouvenet.

18. La peseuse d'or.

L. 0,140. H. 0,171.

Une vieille femme, revêtue d'une mante fourrée et coiffée d'un serre-tête blanc, pèse des monnaies d'or à l'aide d'un trébuchet; un sac ouvert est devant elle.

1er état. — Avant la lettre.

2e état. — Avec celle-ci. Dans la marge du bas se trouve l'inscription : *aqua-* 18 (*H f* en monogramme) 41 *forti*. Le tableau original appartient à M. Ch. Ransonnette.

Il y a aussi cette différence que ce second état est retravaillé à l'eau-forte.

19. Madame Godefroy.

L. 0,194. H. 0,237.

Dans un médaillon, on voit le portrait de cette dame (décédée à Paris, en avril 1844).

1er état. — Avant le travail de roulette dans les cheveux et le pointillé sur la figure.

2e état. — Avec ces travaux.

On lit au bas, à gauche, à l'entour du médaillon : *Flora Geraldi pinxit* 1832, et à droite : *Fred. H. aqua forti* 1842.

PORTRAITS DE VIOLONISTES.

20. Jean-Pierre Guignon.

L. 0,119. H. 0,127.

Portrait de Jean-Pierre Guignon, dit le roi des violons, 16 + 17.

1er état. — Avant le nom.

2e état. — Avec celui-ci. Gravé en 1842.

21. Jean-Baptiste Viotti.

L. 0,097. H. 0,121.

1er état. — Avant le nom, et les contre-tailles au burin sur le revers de l'habit. Très-rare.

2e état. — Avant le nom, après les contre-tailles.

3e état. — Avec le nom.

22. G. Pugnani.

L. 0,097. H. 0,128.

1er état. — Avant le nom.

2e état. — Avec celui-ci.

23. R. Kreutzer.

L. 0,097. H. 0,130.

1er état. — Avant le nom et la reprise à l'eau-forte des favoris et de la joue droite.

2e état. — Avec la reprise des favoris.

3e état. — Avec le nom.

24. J.-F. Mazas.

L. 0,097. H. 0,127.

1er état. — Avant le nom.

2e état. — Avant le nom, avec des reprises au burin et alors que le coin droit de la bouche a été descendu.

3e état. — Avec le nom, les fonds égalisés.

4e état. — Avec le nom, les fonds encore plus égalisés; les ombres de l'habit sont adoucies.

25. J. Locatelli.

L. 0,098. H. 0,130.

1er état. — Avant le nom.

2e état. — Avec celui-ci.

26. N. Mestrino.

L. 0,096. H. 0,130.

1er état. — Avant le nom et les ombres du fond renforcées et étendues.

2e état. — Avec le nom, les ombres renforcées et quelques travaux sur la tête.

Gravé en 1843.

27. A. Boucher.

L. 0,098. H. 0,130.

1er état. — Eau-forte avant le nom.

2e état. — Avec le nom, la planche remordue : *A. J. Boucher violoniste né en* 1778, autour du médaillon ; à gauche : *Girodet-Trioson pinx* 1819 ; à droite : *Fr. Hillemacher aq. f.* 1850.

3e état. — Les cheveux sont adoucis sur le fond.

28. Corelli.

L. 0,010. H. 0,132.

Violoniste, gravé en 1853.

1er état. — Avant le nom.

2e état. — Avec le nom. *A. Corelli violoniste.* Les reprises à la pointe sèche et au burin.

3e état. — Avec la retouche au-dessous de la lèvre inférieure dans la partie ombrée.

29. Pierre Rode.

L. 0,101. H. 0,135.

1er état. — Avant la lettre.

2e état. — Avec la lettre et quelques reprises d'ombre sur le menton.

Gravé en 1855.

30. Titre pour les portraits de violonistes qui précèdent.

L. 0,010. H. 0,131.

Dans un ovale formé d'un simple trait se trouve écrit : *Portraits de violonistes des diverses écoles, gravés par Fr. Hillemacher.*

Au-dessous de l'ovale, on voit les attributs de la musique, savoir : un violon et son archet, un livre de sonates ouvert et d'autres volumes debout, sur lesquels on lit : *Mozart*, *Spohr* et *Beethoven*.

Il y a un 1er état avant quelques retouches dans les attributs.

2e état. — Tel qu'il est décrit.

31. Le chien.

L. 0,127. H. 0,077.

Un chien, tourné vers la gauche, se désaltère au bord d'un étang dans lequel se trouvent quelques pierres. Derrière lui sont des rochers.

Extrait d'un paysage de K. Dujardin qui est au Louvre.

Signé à l'angle inférieur de droite, dans les terrains. *f. H.*, 1842.

32. Le buveur de Van Ostade.

L. 0,139. H. 0,182.

Un homme, vu à mi-corps, coiffé d'un chapeau, est assis de côté sur une chaise ; il tient de la main gauche un verre et de la

droite une canette, dont il maintient le couvercle ouvert avec le pouce.

Gravé d'après le tableau du Louvre.

1er état. — Avant la lettre.

2e état. — Avec l'inscription à l'eau-forte : *Adrien Van Ostade pinx.* 1667. *f. H. sc.* 1842.

3e état. — Avec cette inscription retouchée, en sorte que le double trait se voit à presque toutes les lettres.

4e état. — Le haut du fond a été effacé sur un centimètre et demi pour y inscrire : *L'Artiste.*

Il a paru dans cet état dans ce journal. 1842, t. II, p. 323.

33. Le buveur de Teniers.

L. 0,166. H. 0,212.

Un homme, vu en buste, coiffé d'une toque à plume, tient d'une main un broc en étain ; de l'autre, il élève son verre ; derrière lui, il y a un fumeur.

1er état. — Avant toute lettre, avant les armes et nombre de travaux. Le fond est simplement pointillé ; l'habit est marqué, de droite à gauche, d'une forte éraillure résultant de la chute du cuivre.

2e état. — Les personnages repris à l'eau-forte et au burin. Le fond est plus travaillé ; les armes s'y trouvent.

3e état. — Les taches du 2e état enlevées dans les fonds.

4e état. — Les fonds travailllés au point, l'habit est repris, l'éraillure est enlevée.

5e état. — Le pouce du personnage au deuxième plan est converti en index. Avec la lettre, mais avant l'intitulé du journal *l'Artiste.*

On y lit dans la marge du bas : *Frédéric Hillemacher sculpsit* 1843 ; puis, de part et d'autre, des armes : *Gëetst in sterkwater naar de origineele schildery van David Teniers toebehorende aan den Heer Ridder Camberlyn.*

6e état. — Au haut de la planche est le titre de l'*Artiste.*

34. La vache broutant.

L. 0,071. H. 0,044.

Une vache, vue de trois quarts par le dos, a la tête dirigée à droite ; elle broute l'herbe dans la campagne. De l'autre côté, on voit, au delà d'une rivière, une tour et quelques arbres.

Copie en sens inverse de Fréd. Faber, qui figure au frontispice du catalogue de ce maître, publié en 1843.

1er état. — La pierre à côté du sarment est noire.

2e état. — Cette pierre est éclaircie au brunissoir.

35. Bacchus enfant.

L. 0,076. H. 0,121.

Un petit Bacchus, à cheval sur un tonneau, tient un broc sous le bras droit ; il élève un verre de la main gauche. Le tout est encadré de rocailles.

On lit au-dessous : *à Gand* 1843. Gravé dans cette ville, d'après une statuette vue d'une fenêtre dans les sculptures d'une maison voisine de Saint-Bavon.

36. La vache couchée.

L. 0,231. H. 0,159.

Une vache et deux moutons, couchés en groupe à côté d'un

tertre. Dans la campagne, au fond, quelques fabriques et des collines à l'horizon.

Dans la marge inférieure, on lit à gauche : *F. Faber pinx.*; à droite : *Fréd. Hillemacher aq. forti* 1844.

Cette planche est très-rare ; elle a été effacée après un tirage d'une demi-douzaine d'épreuves.

37. La petite Vierge au coussin.

L. 0,150. H. 0,204.

Répétition plus terminée et plus réduite du nº 16. Sur la tablette supportant le coussin, signé *f. H.*

1er état. — Avant toute lettre dans les marges.

2e état. — Avant la lettre et les retouches au burin sur l'Enfant Jésus.

3e état. — Avant la lettre, mais avec ces retouches.

4e état. — Avec l'inscription dans la marge inférieure : *Fréd. Hillemacher, a. q. f.* 1844; au-dessous, en trois lignes, au milieu desquelles il y a un soleil, on lit : *L'originale depinto sopra il legno della mano del celebre Andrea Solario appartiene al signr Eug. Benech a Parigi.*

5e état. — Dans la marge supérieure, on lit : *L'Artiste.* 1844, t. II, p. 208.

38. E. E. Hillemacher.

L. 0,193. H. 0,232.

Portrait d'après l'original à l'huile, par lui-même, en médaillon.

1er état. — Avant la lettre.

2e état. — Avec la lettre, avant la reprise des ombres du visage.

3e état. — Avec la reprise à la pointe sèche dans la barbe et à la racine du nez.

4e état. — On lit sous le médaillon : *Fratri frater*.

39. Armoiries.

L. 0,064. H. 0,078.

Un cartouche, entouré d'une coquille et de guirlandes, est surmonté d'une main tenant une branche à trois fleurs. Dans l'intérieur, un écusson barré de noir avec un aigle blanc aux ailes déployées, deux trèfles en tête et un trèfle en pointe. Au bas, une rocaille sur laquelle est écrit : *George H. Champion*. On lit aussi *f. H.* en caractères microscopiques, dans un intervalle ménagé, au haut de l'écusson, dans les ornements.

40. Le cabaret.

L. 0,179. H. 0,123.

Gravure au trait, qui représente une taverne flamande. Quatre personnages, deux hommes, le verre en main, semblant chanter, et deux femmes se parlant bas en se tenant embrassées, y sont attablés. Au fond, à droite, on voit le tavernier, suivi de sa femme, entrer en portant un broc; sur le devant, du même côté, un chien et un chat qui jouent ensemble.

1er état. — Avant le titre du journal.

2e état. — Avec le titre. On lit, au bas, contre le trait carré : *Fréd. H.* 1845. *Gravé à l'eau-forte d'après le dessin à l'encre*

d'Adrien Van Ostade. On lit, au haut, le titre du journal *l'Artiste*. 1847, t. VIII, p. 240.

41. L'entente cordiale.

L. 0,198. H. 0,156.

Un groupe de six personnages, dont trois sont occupés à bourrer leurs pipes, assis autour d'un tabouret; un quatrième, tenant son chapeau d'une main et un verre de l'autre, leur adresse la parole, tandis qu'un cinquième agace une servante qui porte un broc.

Gravé d'après un dessin à la plume d'Adrien Van Ostade.

1er état. — Avant toute lettre.

2e état. — Avant les reprises à l'eau-forte dans les ombres portées sur le terrain ; le bras de la femme est aminci. On lit au bas . *A. V. Ostade delineavit. Fr. Hillemacher sc. aq. f.* 1845.

3e état. — Avec les reprises au burin dans les terrains et sur la cuisse du personnage vu par derrière.

4e état. — Avec les armes et l'inscription en hollandais : *Eensgezindheid van harten*.

5e état. — Avec le titre du journal *l'Artiste,* au haut 1846, t. V, p. 84.

42. Charles VIII.

L. 0,125. H. 0,173.

Portrait de Charles VIII, roi de France, en buste, sur un fond de paysage. Gravé d'après le tableau original du Louvre.

Signé en dedans du trait : *F. Hillemacher, sc. aq. f.* 1846; dans la marge on lit : *Lionardo da Vinci pinx*.

1er état. — Avant l'écusson et les mots : *Charles VIII, roi de France.*

2e état. — Idem, avec la manche droite, dans sa partie ombrée, renforcée d'une taille au burin.

3e état. — Avec l'écusson aux fleurs de lys et l'inscription en caractères gothiques : *Charles VIII, roi de France.*

4e état. — L'ombre de la manche gauche est prolongée. Il y a un astérisque ajouté au millésime.

5e état. — Sur le col éclairé il y a des points ajoutés pour le rendre plus foncé.

43. La Grazia.

L. 0,114. H. 0,145.

Poseuse de Rome, gravée sur un dessin d'E. Hillemacher.

On lit au bas : *La Grazia, Giovinella di Roma, Fr. Hillemacher aq. forti* 1846.

1er état. — La prunelle de l'œil gauche louchant.

2e état. — La prunelle ramenée au milieu de l'œil n'est pas au ton.

3e état. — La prunelle est au ton, les ombres de la tête ont été reprises ; spécialement sur le cou.

44. La Rosa.

L. 0,115. H. 0,145.

Pendant du sujet précédent.

1er état. — Eau-forte pure, avant le nom et les reprises des cheveux.

2e état. — Avant les travaux à la pointe sèche et au burin à la mèche de cheveux sous le peigne.

3e état. — Avec les travaux.

On lit au bas : *La Rosa, Giovinetta di Roma.* Plus haut on lit : *Fr. Hillemacher sc.* 1849.

45. Le Vidrecome.

L. 0,155. H. 0,197.

Un vieillard vu de profil et à mi-corps, coiffé d'un bonnet dans lequel est fichée une pipe, tient de ses deux mains un verre de cristal long et taillé à facettes, qu'il considère avant de le porter à ses lèvres. Dans la marge à gauche il y a : *David Teniers pinx.*, à droite : *Fr. Hillemacher sc. aq. f.* 1846.

Dans l'angle supérieur droit du dedans de la planche, un D avec un T à l'intérieur.

1er état. — Eau-forte pure, avant la remorsure des travaux et le titre.

2e état. — La planche remordue, les taches du fond enlevées.

3e état. — Épreuve avec les deux mains enlevées.

4e état. — Avec les deux mains regravées à l'eau-forte, les taches blanches du fond sont couvertes de points ; on y lit le titre : *Le Vidrecome.*

5e état. — Les mains ont été reprises, mais elles sont trop mordues.

6e état. — Les mains adoucies, et une ombre légère derrière le dos du personnage.

46. Le grand Joueur de cornemuse.

L. 0,182. H. 0,220.

Un vieillard au front élevé et découvert, vu à mi-corps, tient les doigts sur une cornemuse dont il va jouer ; derrière lui sont attablés autour d'un pot de bière trois personnages, dont un lit un papier. Sur le bord de la table on lit le monogramme D avec le T à l'intérieur. Gravé d'après le tableau du Louvre.

Signé dans la marge : *D. Teniers pinx.*, *F. Hillemacher sc.* 1841.

1er état. — Eau-forte pure, avant le titre et les mots : *Le joueur de cornemuse*. Le fond est inégal, il y a une raie blanche au-dessus de la tête de l'homme coiffé d'un chapeau.

2e état. — Avec les reprises au burin, sur la tempe de l'homme qui tient le papier, le fond est devenu boueux à droite.

3e état. — La partie du fond à droite enlevée au grattoir.

4e état. — Le fond refait est trop faible.

5e état. — Le fond est au ton, avec la lettre : *Le joueur de cornemuse*.

6e état. — Avec le titre : *L'Artiste*, 1847, t. 8, p. 102.

47. Le Peseur d'or.

L. 0,193. H. 0,266.

Un vieillard coiffé d'une calotte est assis dans un fauteuil devant une table couverte d'un tapis et s'occupe, les lunettes sur le nez, à peser des monnaies. Devant lui il y a des sacs et des piles d'or déjà comptées.

Signé dans la marge à gauche : *Robert Fleury pinx.* 1840 ; à droite : *Fr. Hillemacher sc. aq. f.* 1847.

1er état. — Avant l'inscription au burin.

2e état. — Les parties ombrées sont renforcées sur cette épreuve, il y a des tailles horizontales sur un sac pendu au mur.

3e état. — Même condition avec l'inscription avant les travaux au burin sur la partie du tapis qui est pendante.

4e état. — Avec ces travaux. On lit dans la marge : *Le peseur d'or. Le tableau original est dans la galerie de M. Aud. Audenet, à Paris.*

48. Les pêcheurs.

L. 0,192. H. 0,152.

Cinq hommes, dont un assis sur une pierre et tournant le dos au spectateur, un autre debout tenant une ligne sur l'épaule, sont groupés en rond et occupés à causer. Derrière eux il y a une masure, au fond la mer. Dans la marge se lit, à gauche : *Abr. Diepraam del.*; à droite : *Fr. Hillemacher aq. f.* 1847.

1er état. — Avant toute reprise à l'eau-forte, le contour de l'épaule et le bras de l'homme assis, coiffé d'un chapeau, ne sont pas visibles.

2e état. — Les terrains sont ombrés derrière le personnage debout.

3e état. — Avec l'inscription : *Les pêcheurs.*

49. Le triomphe d'Amphitrite.

L. 0,167. H. 0,107.

Copie en sens inverse d'une eau-forte de P. Brebiette, représentant Amphitrite et une autre déesse, assises sur une conque marine, précédées et suivies de tritons et d'enfants.

Sous l'ovale de cette pièce, exécutée pour être mise sur la porte d'un atelier de peintre, on lit, en caractères gothiques et en deux lignes, à rebours, l'inscription suivante : *Ernest Hillemacher*, entre deux amours planant en l'air.

50. Le forum de Pompéia.

L. 0,146. H. 0,120.

Sur la droite, un temple dont les colonnes n'ont plus que la moitié de la hauteur ; à gauche, des monuments à divers plans. Une grande porte à voûte cintrée mène à d'autres ruines qu'on aperçoit au delà et qui sont bornées par le Vésuve. Au premier plan, on voit des restes de dallage des deux côtés de la route.

On lit dans la marge du bas : *E. Hillemacher pinx. Pompeï* 1846. *Fr. Hillemacher sculp. aq. f.* 1847.

51. J. P. Norblin.

L. 0,090. H. 0,110.

Gravé d'après le portrait fait par lui-même, en buste des trois quarts, à gauche.

1er état. — Eau-forte pure, avant le nom.

2e état. — Avec des retouches au burin sur le front et sur le col de chemise.

3e état. — Avec l'inscr. *P. Norblin se ipsum del.* 1778. *Fr. Hillemacher sc. aq. f.* 1848, et au milieu : *J. P. Norblin.*

4e état. — La tempe droite avec les points servant à raccorder les travaux.

Il a paru dans cet état en tête d'un catalogue de l'œuvre de Norblin de la Gourdaine, publié en 1848.

52. Le petit Joueur de cornemuse.

L. 0,039. H. 0,046.

Un homme en pied, vêtu d'une houppelande allant à mi-corps, ayant un bonnet sur la tête, joue de la cornemuse. Derrière lui, dans le lointain, est un personnage couvert d'une longue pelisse fourrée, qui se dirige vers le fond.

1er état. — Eau-forte pure avant des travaux de l'habit et avant que le cuivre n'ait été coupé. La marge inférieure y est de 42 millimètres de plus.

2e état. — Avec les travaux dans l'habit. On lit au bord du cuivre, en bas, à gauche : *Fréd. Hillemacher* 1848, et à droite : *D'ap. Norblin.*

Cette pièce, exécutée pour le frontispice du catalogue dont il est parlé au numéro précédent, est la copie des nos 28 et 90 de ce catalogue.

53. Le paysan assis.

L. 0,066. H. 0,086.

Un paysan, en pied, assis sur un banc, tient de la main droite un pot de bière dont le couvercle est entr'ouvert. Il est tourné à gauche.

Dans les terrains, on lit : *V. O. del.*, et à droite : *F. H.* 1848.

Cette pièce est cintrée par en haut.

1er état. — La marge inférieure a 41 millimètres de plus. Première eau-forte.

2e état. — La planche, non coupée, est reprise à l'eau-forte.

3e état. — La planche, coupée, est réduite aux dimensions.

54. Cimarosa.

L. 0,086. H. 0,106.

Ce compositeur célèbre est vu en buste, légèrement tourné vers la gauche. Le col est nu, la chemise est rabattue sur l'habit fermé par un seul bouton.

Tout le fond est ombré.

On lit contre le trait inférieur : *Fr. Hillemacher del. sc. aq. f.* 1848 *l'an Ier de la République.*

1er état. — Eau-forte pure avant les deux lignes de légende.

2e état. — Remordu et travaillé au burin. Avant la lettre.

3e état. — Avec la lettre : *Domenico Cimarosa né à Naples en* 1745, *mort à Venise en* 1801.

55. Galba.

L. 0,066. H. 0,070.

Profil à gauche de Galba : *VI. Imp. Servius Sulpicius Galba Cæsar. Augus. Pont. Max. Tr. Pat. s. c.* Régna en l'an 68 de J.-C.

1er état. — Avant quelques retouches à l'eau-forte, l'ombre portée du profil sur le champ de la médaille est moins prolongée.

2e état. — Contre le cercle, on lit : *Fr. Hillemacher ab ant. sc.* 1849.

56. Vespasien.

L. 0,064. H. 0,061.

Profil à gauche contre le cercle.

1er état. — Avant toute lettre.

2e état. — Avec l'ombre portée du profil prolongée sur le champ du fond. On lit au bas : *F. Hillemacher ab. ant. sc.* 1849. *Imp. Titus. Flavius. Vespasianus. Cæs. Aug. Pont. Max. tr. pot. s. c.* Régna en l'an 69 de J.-C.

57. Néron.

L. 0,066. H. 0,070.

Profil à gauche.

1er état. — Avant l'inscription du bas et les retouches au bas de la médaille.

2e état. — Avec ces retouches et l'inscription : *Imp. Luc. Domit. Nero. Claud. Cæs. Aug. Germ. Pont. Max. T. Pot.* Régna en l'an de J.-C. Signé au bas : *F. Hillemacher ab. ant. sc.* 1853.

58. Vue d'Amsterdam.

L. 0,010. H. 0,114.

Vue à rebours prise dans le Calverstraat, et à travers un des ponts jetés sur le Rokin.

On lit au bas, à droite : *Fr. Hillemacher* 1849 *Amsterdam. Doelenstraat.*

1er état. — Avant que les ombres au fond de la rue aient été renforcées, ainsi que celles projetées sur le premier plan.

2e état. — Avec ces travaux, mais avant la reprise du candélabre formant l'angle du quai à droite, au burin, et le toit de la maison à gauche, à la pointe sèche.

3e état. — Avec ces travaux.

59. O salutaris hostia.

L. 0,171. H. 0,222.

Personification du mystère de l'Eucharistie sous la figure d'une femme vue jusqu'aux genoux et tenant le bras droit autour d'une coupe ciselée sur laquelle est appuyée la main gauche. Autour de sa tête est une auréole; de son cou pend une croix attachée à un long ruban. Un massif d'arbres à gauche; à droite, un arbuste isolé; le fond est montagneux.

Dans la marge contre le trait carré : *Vicente Joannis hisp. pinx.*

1er état. — Eau-forte pure avec le nom du peintre.

2e état. — Avec de nouveaux travaux à l'eau-forte dans les ombres et le massif d'arbres à gauche.

3e état. — La partie du manteau qui repose sur l'épaule gauche est reprise au burin, ainsi que tout ce côté.

4e état. — Au milieu est un médaillon au trait représentant la tête de Philippe II, roi d'Espagne.

5e état. — L'inscription autour du médaillon n'est pas suffisamment mordue : *O salutaris hostia. Dédié à Monsieur F. Vanden Zande, par son très-humble et tout dévoué Fr. Hillemacher. Paris* 1849.

6e état. — L'inscription est remordue ainsi que la verdure du premier plan.

60. L'homme à la toque.

L. 0,136. H. 0,177.

Portrait d'un jeune homme de 16 à 17 ans, coiffé d'une toque et revêtu d'une robe noire. Vu en buste, il a la main gauche appuyée sur le bras droit qui est accoudé sur un piédestal, sur

la corniche duquel est écrit : *Raph. Urb. pxt.* Au fond, on voit la campagne.

1er état. — Première eau-forte avant les ciels et la signature.

2e état. — La planche reprise à l'eau-forte avec les ciels et le nom dans la marge inférieure : *Fr. Hillemacher* 1849.

3e état. — La planche remontée au burin et à la pointe sèche.

4e état. — Avant que l'œil gauche ait été foncé par quelques traits.

Gravé sur l'original du Louvre.

61. La promenade.

L. 0,001. H. 0,001.

Un personnage, couvert d'un chapeau à larges bords et d'un manteau, est occupé à causer au bord de la mer avec une dame habillée de noir et tenant un éventail. A droite, sur le devant, une carcasse de bateau. Au fond, sur la colline, est une cabane; à gauche, la plage et une petite voile à l'horizon.

Signé contre le bord inférieur du cuivre : *A. V. d. Velde pinx* 1660, *F. H. sc.* 1849. Extrait d'un tableau de la galerie du Louvre.

62. L'homme au broc.

L. 0,038. H. 0,058.

Un paysan se dirige vers la gauche en tenant d'une main un broc et de l'autre sa pipe d'où sort de la fumée. On lit au haut, à droite : *H. F.* (en monogramme) *sc.* 1849, *n°* 9, et en bas : *d'ap. F. Faber.*

1er état. — Avant des reprises à l'eau-forte dans les parties ombrées.

2e état. — Avec ces travaux.

63. J. M. Roland de la Platière.

L. 0,123. H. 0,172.

Portrait de Roland, ministre de l'intérieur en 1792. Il est représenté de trois quarts à gauche, couvert d'un habit clair et dans un médaillon.

1er état. — Eau-forte pure avant l'inscription.

2e état. — Avec des reprises à l'eau-forte, notamment dans la partie ombrée du visage et de l'habit. Avant le burin et la pointe sèche.

3e état. — Avec l'inscription sous le médaillon : *J. M. Roland de la Platière, inspecteur des manufactures à Lyon.*

Dans la marge inférieure à gauche : *Lemoine del.* 1779, et à droite : *F. Hillemacher sc. aq. f.* 1849, *tiré du cabinet de M. Danquin.*

64. G. Bellini.

L. 0,105. H. 0,144.

Portrait de ce peintre (d'après un dessin à la plume à lui attribué), de trois quarts, regarde le spectateur. De son bonnet s'échappe une chevelure abondante.

Signé au-dessus de l'épaule : *Fr. Hillemacher* 1850.

1er état. — Eau-forte pure avant le nom.

2e état. — Avec de nouveaux travaux à l'eau-forte et au burin et avec la lettre : *Giovanni Bellini pittore.*

3e état. — Le trait carré repris avec des travaux à la pointe sèche et l'ombre sur le bonnet prolongée.

Cette planche a paru dans HAMERTON, *Etching and Etchers*.

65. Etiquette pour les livres de M. Vandenzande.

L. 0,052. H. 0,039.

Une banderole formant ellipse avec l'inscription : *Suave est ex magno tollere acervo*. Elle est entourée d'ornements byzantins ; au-dessus dans le champ du cuivre on lit : *Ex bibliotheca*, et au-dessous : *L. F. J. Vanden Zande*. Dans les enroulements de l'ornementation on lit la signature microscopique : *F. H.* 1850.

66. Le marquis de Favras.

Diamètre 93.

Un médaillon rond ; le profil est à gauche. On lit au bas en quatre lignes : *T. Mahy de Favras, dessiné par le peintre David, au moment où on le conduisait au supplice*, 19 *février* 1790.

Signé contre le trait : *F. Hillemacher sc. a. f.* 1850.

1er état. — Le sourcil n'est pas repris à l'eau-forte.

2e état. — Avec la reprise du sourcil, et les ombres légères dans la tête.

67. Nestor L'hôte.

L. 0,113. H. 0,149.

Portrait en buste de l'orientaliste L'hôte, né à Cologne,

en 1804, mort à Paris, en 1842. Il est vu de trois quarts à gauche, porte le bonnet turc et une veste boutonnée. Gravé d'après un croquis fait en Égypte.

1er état. — Avant toute lettre, et pointe sèche.

2e état. — Avec la lettre. Contre le travail à droite on lit : *F. H.* 1851 ; au bas : *Nestor L'hôte.*

3e état. — Avec la remorsure, il y a derrière le gland du bonnet une coulure d'eau-forte.

68. Le joueur de viole.

L. 0,150. H. 0,224.

Un personnage assis, coiffé d'un bonnet à plume, le manteau sur l'épaule, joue de la viole en déchiffrant un cahier de musique placé devant lui. Aux pieds, il y a un broc. Un second individu, le coude appuyé sur la table, l'écoute en tenant à la main une flûte.

69. Types flamands.

L. 0,039. H. 0,054.

Frontispice représentant un vieux pan de mur au-dessus duquel s'élève un arbre.

On y lit l'inscription : *Types flamands d'après Frédéric Faber gravés par Fr. D. Hillemacher.* Au bas, à gauche, il y a *F. H.* 1851.

70. La résurrection de Lazare.

L. 0,280. H. 0,211.

Lazare, enveloppé dans son linceul, soutenu par sa mère,

sort de son tombeau à la voix du Christ. Les disciples sont frappés d'étonnement.

1er état. — Eau-forte pure avant toute lettre.

2e état. — Remordu. Sur le premier plan, il y a un raccord au burin et à la pointe sèche.

3e état. — La planche est remontée au burin. — On y lit seulement : *Fréd. Hillemacher sc.* 1852, à l'angle inférieur, et, dans la marge : *Tiré du cabinet de M. Vandenzande.*

4e état. — Avec le verset suivant du Nouveau Testament, ajouté dans la marge : *Hæc cum dixisset voce magna clamavit : Lazare veni foras.* JOAN. XI. 43.

Gravé d'après un dessin à la sépia attribué par les uns à Raphaël, par les autres à Perino del Vaga, par d'autres enfin au Fattore.

71. La Cungeta.

L. 0,103. H. 0,129.

Une Italienne, tenant de la main gauche une cruche, présente de la droite un vase de cuivre à une fontaine ornée de lauriers.

Signé contre le trait : *Em. Hillemacher* 1845. *à Rome : Fréd. H. sc. a. f.* 1852.

1er état. — Avec les noms du peintre et du graveur.

2e état. — Remordu, les raccords faits dans le ciel.

3e état. — Le ciel est d'un travail plus serré, l'ombre de la fontaine est plus vigoureuse. Il y a l'inscription : *La Cungeta, femme de San-Germano États.*

4e état. — Après le mot *États,* on lit : *Nap.*

72. Le repos.

L. 0,054. H. 0,037.

Jeune Italienne assise à terre, tournée à gauche et regardant au loin. A l'horizon, un massif d'arbres.

Signé au bas, à gauche : *E. H. del.* et à droite : *f. H. sc.* 1852.

1er état. — Eau-forte pure, avant les travaux ajoutés au corsage.

2e état. — Remordu, avec les travaux du corsage.

73. L'Amour pèlerin.

L. 0,048. H. 0,036.

Vignette qui représente deux amours qui s'embrassent ; l'un, le carquois en bandoulière et le bourdon à la main, est coiffé d'un chapeau avec une croix au revers.

Signé dans le terrain : *f. H.* 1852.

74. Jeune paysan de la campagne de Rome.

L. 0,064. H. 0,106.

Un jeune paysan, couvert d'un manteau, le chapeau à la main, s'accoude du bras gauche sur l'appui d'une fenêtre.

Signé dans la marge : *Ern. H. Rome Fr. H. sc.* 1852.

1er état. — Avant l'inscription en Italien.

2e état. — Avec l'inscription : *Contadino della campagna di Roma.* La main est refaite.

3e état. — Le manteau et le mur couverts du travail à la pointe sèche.

75. L'atelier.

L. 0,164. H. 0,138.

Plusieurs artistes, avec le costume du XVIIe siècle, dessinent un modèle censé en face ; quatre d'entre eux sont penchés sur leur carton ; d'un cinquième, au premier plan, on ne voit que la tête ; le dernier est debout à l'extrémité du banc. A l'encre rouge.

1er état. — Avant les retouches à la pointe sèche et au burin. Signé : *Agost. Caracci del. ef.* 1853. *Fr. Hillemacher aq. f.*

2e état. — Avec les retouches ; les inscriptions changées : *Fr. Hillemacher* 1853 (angle inférieur droit) ; dans la marge : *Gravé à l'eau-forte d'après le croquis à la sanguine d'Aug. Carrache, tiré du cabinet de M. le baron C. de Vèze.*

76. François Ier.

L. 0,120. H. 0,168.

Buste de profil, à gauche, la toque sur la tête, casaque foncée, pourpoint de soie tailladé.

Gravé d'après le tableau original du musée du Louvre. Au bas, à droite, en dedans du trait carré : *F. Hillemacher sc. aq. f.* 1853.

1er état. — Avant l'écusson et l'inscription.

2e état. — La planche reprise au burin et à la pointe sèche, sauf la fourrure du pourpoint. — Avant l'inscription.

3e état. — Avec l'inscription : *Tiziano Vecellio pinx. François Ier roy de France :* des deux parts d'un écusson aux fleurs de lys. La fourrure reprise au burin.

77. Edm. Moore.

L. 0,086. H. 0,111.

Portrait vu de face, barbe grisonnante, l'habit fermé par un bouton contre le collet.

Signé contre le travail : *E. et E. Hillemacher del. sc.* 1853. Plus bas, on lit : *Edm. Moore, dedicato ai suoi amici.*

1er état. — Avant la lettre.

2e état. — Avec la lettre et la pointe sèche.

78. Le paysan de Teniers.

L. 0,070. H. 0,104.

Un paysan debout, de profil à droite, appuyé sur un bâton, regarde au loin la campagne. Au fond, un clocher attenant à quelques fabriques entourées d'arbres.

On lit à l'angle inférieur, à gauche du cuivre : *D. Teniers Px.* 1652. *E. H. sc.* 1853.

Extrait du tableau de la Grande kermesse de la galerie du Louvre.

1er état. — Avant le prolongement des ombres du terrain.

2e état. — Les ombres prolongées et avec diverses reprises à l'eau-forte dans le personnage.

79. J. L. Duport.

L. 0,090. H. 0,115.

Violoncelliste, né à Paris, le 4 octobre 1749; mort dans la même ville, le 7 septembre 1829. Trait légèrement ombré, personnage portant perruque et lunettes.

On lit au-dessous, en cinq lignes : *J. L. Duport à* 80 *ans. Dessiné d'après nature en* 1818 *par Norblin* 1er *violoncelle de la chapelle du roi. F. H. ære.* 1853.

80. Le confortable Hollandois.

L. 0,127. H. 0,175.

Un personnage, coiffé d'un large chapeau, vêtu d'un habit clair, est assis sur une chaise et tourne le dos au spectateur : il se chauffe au feu d'une cheminée à laquelle pend une crémaillère. Contre lui, sur une table, il y a une pipe, un livre et un pot de bière ; un autre pot est à terre, à côté d'une cuiller de bois et d'une chaufferette.

A. Van Stry delineav. Fr. Hillemacher sc. aq. f. 1854.

1er état. — Eau-forte pure avec le nom du dessinateur et du graveur seulement.

2e état. — Avec la lettre. — *Le confortable Hollandois, tiré du cabinet de Mr Norblin. Imp. Pierron et Delâtre, rue Montfaucon, n*o 5, *à Paris.*

3e état. — Avec la pointe sèche sous la table et sur le pot de terre ; devant le mot *tiré* il y a une X.

81. Simon Vouet.

L. 0,096. H. 0,143.

Portrait d'après le tableau à l'huile, peint par lui-même. Il est enveloppé d'un manteau. On lit dans le fond : *F. Hillemacher* 1854.

1er état. — Eau-forte pure.

2e état. — Travaillé de pointe sèche dans le fond et la tête.

3e état. — Retouché dans les cheveux, le visage, et le ton du manteau.

4e état. — Reprises à la pointe sèche sur le menton.

On lit sur une tablette dans la marge : *Simon Vouet*.

82. Michael Plonski.

L. 0,114. H. 0,160.

Portrait d'après une lithographie polonaise de son portrait. Il est vu de face, la cravate est claire.

M. P. (en monogramme) : *ips sc. pinx. F. Hillemacher a. f.* 1854.

1er état. — Avant les reprises à l'eau-forte sur l'habit.

2e état. — Avec la reprise de l'habit. On lit dans la marge : *Michael Plonski, peintre et graveur.*

3e état. — Avec les tailles à la pointe sèche sur la partie claire de la chevelure.

83. Vue de la jetée d'Ostende.

L. 0,133. H. 0,056.

Vue en sens inverse de la jetée et de la plage d'Ostende, un phare et deux fabriques à gauche ; à droite la mer et au bord de celle-ci deux maisons.

Signé : *F. H. Ostende,* 14 *juin* 1854.

Gravé à Ostende, sept jours après son mariage, pendant son voyage de noces en Belgique.

84. Le caffetier.

L. 0,109. H. 0,900.

Jeune homme en costume Louis XV, le tablier au corps, soulevant de la main droite une cafetière posée sur un guéridon.

Signé : *E. Boucher del. E. Hillemacher sc. a. f.* 1854. *Un caffetier de Paris en* 1754.

1er état. — Avant la légende et les raccords au burin et au brunissoir.

2e état. — Avec la légende : *Tiré du cabinet de Mad. de Conantre. Paris, impr. Pierron, rue Montfaucon, n*o 1.

85. Ad. Blanc.

L. 0,080. H. 0,115.

Portrait de trois quarts à gauche de cet artiste musicien.

1er état. — Avant la lettre.

2e état. — Avec la lettre : *A Adolphe Blanc, E. H. nov.* 1854.

86. Un habitant du Caire.

L. 0,106. H. 0,161.

Un jeune homme coiffé d'un turban, vêtu d'une robe recouverte d'une pelisse, chaussé de babouches et tourné des trois quarts vers la gauche. Il tient une longue pipe de la main gauche; on lit au bas, à gauche et à droite, dans les terrains : *Louis Bourdon inv. del. Fréd. Hillemacher a. f.* 1854. Dans la marge il y a : *Habitant du Caire.*

1er état. — La pelisse n'est pas retravaillée ; avant la pointe sèche.

2e état. — Avec la pointe sèche.

87. La laitière.

L. 0,041. H. 0,058.

Une paysanne, vêtue d'une robe brune, par-dessus laquelle est un tablier, tient un pot au lait dont l'anse est passée à son bras. Derrière elle il y a un arbuste.

Signé : *F. Faber inv. E. H. sc.* 1855.

1re état. — Avant la reprise des ombres du corsage et de l'ombre portée.

2e état. — Avec ces travaux.

88. Homme de Derr (Sinaï).

L. 0,101. H. 0,160.

Un homme vu de face, coiffé d'un turban blanc, couvert d'une tunique blanche et portant un burnous, le fusil sur l'épaule, à la ceinture un poignard.

On lit au bas : *Louis Bourdon inv. del. Fréd. Hillemacher a.f.* 1855.

1er état. — Avant l'inscription dans la marge.

2e état. — On lit dans la marge : *Homme de Derr* (*Sinaï*).

89. Le jardinier,

L. 0,039. H. 0,055.

Un homme tenant un bâton et une serpette ; il est en manches de chemise.

Signé : *f. f. inv. f. H.* 1855, dans les terrains.
1er état. — Avant un arbuste derrière le personnage.
2e état. — Avec l'arbuste.

90. La batteuse de beurre.

L. ? H. ?

Dans une cuisine éclairée par une croisée sur l'appui de laquelle il y a une bouteille, une femme, coiffée d'un mouchoir et ayant un tablier blanc, agite du bras gauche la baratte.

Fréd. Hillemacher vitr. sculp. 1855. (Gravure sur verre, procédé Simonau et Toovey).

91. Le berger.

L. 0,109. H, 0,087.

Un homme, coiffé d'un chapeau, revêtu d'une blouse blanche, est assis sur un tertre ; il flatte de la main droite un mouton qui appuye la tête sur sa cuisse, et tient de la main gauche un petit morceau de pain. D'ap. F. Faber.

Signé au bas, à gauche : *Fr. Hillemacher,* 1855.

92. Jeune enfant de Jérusalem.

L. ? H. ?

Vu de face, revêtu d'une robe claire, les manches rayées, coiffé d'une calotte. A l'horizon, il y a des palmiers.

Signé au bas, à gauche et à droite, dans les terrains : *Louis Bourdon inv. del. Fréd. Hillemacher a. q.* 1855.

1er état. — Avant l'inscription.

2e état. — Dans la marge, on lit : *Jeune enfant de Jérusalem*.

93. Le jeune Dauphin.

L. 0,088. H. 0,118.

Portrait gravé d'après l'original donné par la Sœur du Dauphin à Mme Élise d'Avoine, sa dame d'honneur. Il est en buste, la tête nue, les bras croisés sur la poitrine ; il regarde le spectateur en face. Il porte une collerette au cou et un habit foncé.

J. H. Fragonard pinx. Fr. Hillemacher sc. 1855.

1er état. — Avant l'inscription.

2e état. — On a enlevé une coulure d'eau-forte contre le trait carré à gauche. Il y a des reprises à la pointe sèche. Avant la lettre.

3e état. — Avec l'inscription : *Louis Joseph Xavier François dauphin fils aîné de Louis XVI. Né à Versailles le* 22 8bre 1781. *Mort à Meudon le* 4 *juin* 1789. *Pierron impr rue Montfaucon n*o 1 *à Paris.*

94. Vue de Neufmesnil.

L. 0,118. H. 0,079.

Une maison de fermier, au hameau de Neufmesnil, près de Dieppe. La couverture en chaume est en réparation. Il y a à côté un bouquet d'arbres ; devant la porte, un tas de fumier.

On lit au bas, à gauche : *f. H.*, et à droite : *Neufmesnil* 1855.

95. David Garrick.

L. 0,081. H. 0,090.

La tête est vue de face et ressort sur un fond fortement mordu. Signé au haut, à gauche : *Fréd. Hillemacher. aq. f.* 1862. On lit au-dessous : *David Garrick. Angl. Com. Praes.*

Hillemacher a aussi gravé le frontispice du *Lutrin* de Boileau, Lyon, Scheuring, in-4° ; *Boileau et son jardinier;* plus les vignettes en tête de chaque chant, représentant l'une des principales scènes de l'ouvrage. (Tiré à 300 exemplaires) ;

Les portraits de la troupe de Molière, in-8°, Scheuring, Lyon. (Tiré à 100 exemplaires) ;

Ceux de la troupe de Voltaire, publiés dans les mêmes conditions. (250 exemplaires) ;

Ceux de la troupe de Talma, in-8°. (Tiré à 400 exemplaires);

Ceux de la troupe de Nicolet, in-8°. (Tiré à 400 exemplaires) ;

Ceux de la famille Franconi, in-8°. (Tiré à 400 exemplaires), (dans le *Cirque Franconi*).

Celui de Séraphin, in-8°. (Tiré à 400 exemplaires), (dans *Feu Séraphin*).

La cérémonie du malade imaginaire, in-8°. (Tiré à 100 exemplaires, pour une nouvelle édition de cette œuvre).

Toutes les illustrations de l'édition de Molière, in-8°, comprenant cent soixante-six vignettes gravées d'après Ernest Hillemacher, Horace Castelli, Camille Chazal, Félix Philippoteaux, Jean Sorieul, Edmond Geffroy, Théophile Gide et Louis Duveau.

Il publie actuellement les planches de VIDAL : *Les instruments à archet.*

SUPPLÉMENT

AUX

IMPRESSIONS DE PIERRE FRIEDBERG (1)

En donnant la liste des impressions de Pierre Friedberg, qui, pour la plus grande partie, ne portent pas de mention de la date, ni le nom du typographe, j'avais prévenu que cette liste n'était probablement pas complète.

En effet, de nouvelles recherches me mettent déjà à même de fournir le petit supplément qui suit :

1493.

(Sans date.)

Passio Christi ex quattuor euangelistis p de || uotũ virꝫ ·tꝫ Kyerslach ordinis p̄dicato || rũ collecta cũ tractaculo ·lāctu Marie.

Le verso de ce titre est en blanc. Le recto du second feuillet commence par cet intitulé : *Sermo doctoralis sum̄e deuotus ac fructuosus || in die parasceue de passione domini cujus quattuor*

---

(1) Voir le *Bibliophile,* ci-dessus, pp. 34-55.

eu || angelistarũ cõcordia Incipit feliciter. On lit au recto du feuillet 45 : *Explicit collectura ex diuersis doctoribꝫ super || passionē domini explicatā & descriptam per q'ttuor || evangelistas. Anno dñi M. CCCC. LXXXVIJ.* Le volume finit au verso du dernier feuillet par : *Explicit tractatꝫ b. Bernardi de plāctu Marie.* Petit in-4° de 48 ff. à 36 lignes.

Le titre ci-dessus est placé au-dessus d'une gravure en bois représentant le sauveur crucifié.

HAIN, nº 9780, en cite une autre édition sans date, sous le numéro précédent.

Il ne fait aucune mention d'une autre édition du même livre, du moins à en juger par le titre, et dont la description se trouve dans FISCHER, *Beschreibung typograph. Seltenheiten*, 6ᵉ livr. pp. 91-93 : édition in-4° de 76 ff. à 24 lignes, mais avec la date de 1479, que Fischer attribue à Jean Guldenschaff de Cologne. Mais comment concilier cette date de 1479, avec celle de 1489, ci-dessus citée comme étant celle de la composition de l'ouvrage? Fischer doit s'être trompé. J'ai eu occasion de voir cette édition, imprimée avec les caractères bien connus de Guldenschaff, patricien de Mayence. Malheureusement il manquait à l'exemp'... le dernier feuillet, qui devait porter la date.

L'auteur de la *Passio Christi,* Pierre de Kyrslack... l'ordre des frères prêcheurs, vivait dans la seconde par... XVᵉ siècle. On peut consulter sur son compte l'abbé TRITH... *Catalogus illustr. viror. German*; Mayence, Friedberg, fol. LV, et JÖCHER, *Gelehrten Lexicon*, t. II, p. 219... dernier dit que Kyrslacken a laissé un ouvrage : *De pas... domini;* mais qu'il ignore s'il a été imprimé, et où il se trouve en manuscrit.

38) *Platonis Dialogus de contemnenda morte (Rud. Agricola interprete).* Petit in-4° sans lieu ni date.

Hain ne cite pas cette édition, qui doit être composée d'un petit nombre de feuillets. Elle est mentionnée dans le catalogue du Dr Kloss, n° 2972, où elle est attribuée à Pierre Friedberg de Mayence, 1493.

C'est, d'après le même catalogue, la seconde édition de cet opuscule, la première étant celle de Deventer (Rich. Paffroet, vers 1477-1479).

1494-1496.

(Sans date.)

39) *In hoc libello cōtinentur || tres tractaculi. Primus e. sancti Thome Aquinatis de mi || rabili quidditate et efficacia venerabilis sacramenti eucha || ristie. Secundus est magistri Nicolai de lyra de idoneo mi || nistrāte et suscipiente idem sacramentū. Tercius est alicuius || docti collectoris de expo- 'tioē dñice orōis Pater noster || Effectus horum Tractatnum* ic) *et questiones mote et solu || te in eisdem annotantur in* *egistro quodam in vltimo folio || huius libri. Uide ibidem.*

l n'y a pas d'autre souscription que celle-ci : *Explicit regis- m huius libelli.* Petit in-4° de 22 ff. à 36 lignes.

, *Le même ouvrage,* également pet. in-4° de 22 ff. à 36 lignes.

) *Le même ouvrage,* également pet. in-4° de 22 ff. à 36 lignes.

Hain décrit ces trois éditions, qui diffèrent assez fortement entre elles par les abréviations et dans la disposition des lignes, sous les nos 1368, 1369 et 1370; — il a reconnu qu'elles sortaient toutes les trois des presses de Pierre Friedberg.

L'une d'entre elles, sans que l'on puisse, par la description, diviner laquelle des trois, est mentionnée dans BRAUN, *Notitia historico-litteraria de libris ..... in Biblioth. Monaster. SS. Udalrici et Afræ, August.* Partie II, p. 55, nº CX. — Cette édition devait avoir paru en 1496 au plus tard, un certain Petrus Berckmair ayant été le possesseur du livre, dès cette année 1496, — Ces éditions répétées, selon l'habitude du typographe, doivent s'être succédé d'assez près.

42) *Tractatulus eximij || doctoris Henrici de || Hassia de arte predi || candi.* A la fin : *Finis filiciter adest.* Petit in-4º de 8 ff. à 36 lignes.

BRAUN, *l. c.*, dit que cette impression, qui se trouvait reliée avec l'ouvrage précédent, est imprimé avec les mêmes caractères. HAIN, nº 8398.

43) *Le même opuscule,* pet. in-4º, également de 8 ff.; mais de 34 à 35 lignes. Cette seconde édition paraît également sortie des presses de Pierre Friedberg.

HAIN, nº 8397.

Braun semble douter que cet opuscule soit attri raison, à Henri de Hesse.

44) *Aureum Speculū anime || peccatricis docens pet offendēdo viam salutis.* Sous ce titre se trouve une bois représentant un maître d'école avec deux disci l'inscription : *accipies.* Souscription : *Speculum au nime peccatricis a quodam cartusiē || se editum finit feliciter.* Petit in-4º de 24 ff. à 36 lignes.

HAIN, nº 14900.

45) ***Le même ouvrage***. Également pet. in-4° de 24 ff. à 36 lignes; mais différant de la précédente édition par les abréviations et la disposition des lignes.

Il est impossible de déterminer laquelle de ces deux éditions est décrite par BRAUN, *l. c.*, sous le n° CVIII, et qui se trouvait reliée avec ***Henrici de Hassia de arte predicandi*** et ***Thomæ Aquinatis tractatus de sacramento Eucharistiæ***. Braun assure que les caractères de ces trois impressions sont identiques. Les trois éditions, d'après l'inscription manuscrite citée par lui, ne pouvaient être postérieures à l'année 1496.

Ces quarante-cinq impressions de Pierre Friedberg de 1493 à 1500, soit pendant huit années, donnent en moyenne près de huit éditions pour chaque année.

H. HELBIG.

CORRESPONDANCE

Anvers, le 2 septembre 1876.

MON CHER MONSIEUR,

Je viens de lire l'intéressante notice sur le graveur-imprimeur *Jan de Lettersnydere*, publiée dans le *Bibliophile belge*, par M. Campbell, le savant conservateur en chef de la bibliothèque royale de La Haye.

Permettez-moi de vous adresser quelques renseignements, concernant ce graveur que vous qualifiez d'*énigmatique*. Son nom de famille est encore inconnu, à moins qu'on ne pense à *Jean Tumelet*, imprimeur *(printere)*, reçu en 1516, en qualité de franc-maître dans la confrérie de Saint-Luc, d'Anvers.

Le magistrat nomma, en 1532, Jan de Lettersnydere aux importantes fonctions de doyen de la célèbre gilde (1). Ce fait prouve que cet artiste devait jouir d'une certaine renommée. En 1526, il habitait une maison située près du *Wilde Zee*, c'est-à-dire près de l'hôtel de ce nom, appartenant à cette époque à Evrard Lemmens, qui l'avait acquis, le 9 juillet 1522, du

(1) Voir les *Liggere*, publiés par MM. Rombouts et Van Lerius, t. I, p. 117.

célèbre navigateur Thierry van Paschen et de sa femme Marguerite Daems (1).

Cette maison située à l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de *Cinq coins*, au coin de la *rue des Menuisiers* et de la *rue au Berceau,* avait pour aboutissants : à droite, une maison qui, en 1578, appartenait à certain François Mertens, et, à gauche, une autre maison décrite comme suit dans un acte du 2 mars 1561.

« Jacob de Bueckelaer, cleermakere ende Barbele Denys.... vercochten .... « een huys van den twee huysen gestaen « ende gelegen achter de *Wilde Zee* alhier, in de strate gestaen « jegens over *'t Groendal* (2) tusschen de huysinge genoempt « de *Wilde Zee, ex una,* ende des voirs. Jacobs ende syns wijfs « ander huys, hier neffens gestaen, *ex altera,* comende achtere « op te *Roye* (3). »

Laquelle de ces deux maisons était habitée par *Jan de Lettersnydere?* Voilà ce que nous ignorons encore pour le moment, mais ce que de nouvelles recherches nous feront probablement connaître.

Agréez, etc.

P. GÉNARD.

---

(1) Voir MERTENS et TORFS, *Gesch. van Antwerpen,* D. III, pp. 334-336. L'expédition en Palestine de 1518, motiva probablement cette vente.

(2) Aujourd'hui la rue du *Vallon vert, Groendalstraat.*

(3) Le *Canal* qui, en cet endroit, touche au rempart des Lombards.

NÉCROLOGIE

La Société des Bibliophiles a perdu récemment un de ses membres fondateurs les plus dévoués, M. C.-F. KOFOED, qu'une santé précaire tenait, depuis longtemps, un peu à l'écart de nos travaux. C'était un bibliophile d'instinct, qui savait jouir en sage des trésors qu'une belle fortune lui avait permis de recueillir avec tact et patience. Son goût le portait surtout à l'*illustration* des bons auteurs : art délicat et splendide qui suppose à la fois la richesse et surtout une véritable distinction de l'esprit. La bibliothèque de M. Kofoed, dont la vente est annoncée pour le commencement de l'année prochaine, offre ce caractère tout particulier qui jeta un si vif éclat sur les collections du comte de Saint-Mauris et de M. de Labédoyère. Nous citerons comme les plus propres à donner une idée de ce précieux ensemble quelques articles notés au hasard : un *La Fontaine,* en 27 vol.; un *Molière,* en 13 vol.; le *Racine,* en 16 vol.; le *Vo taire* de Renouard, en 76 vol.; le *Gessner* de Le Barbier, e 4 vol., avec les gravures de l'auteur; un *Bérenger,* en 14 vol., *Gilblas*, *Paul et Virginie, Dorat*, *Destouches*, *Régnard*, les *Petits conteurs,* en 4 vol. in-12; un *Boccace* avec double suite de figures, tous en grand papier, tous aussi revêtus de splendides reliures anciennes ou modernes, des premiers artistes, et bien d'autres que nous pouvons à peine indiquer et qui portent en eux leur propre illustration, tels : le *Piranesi,* la *Galerie Pitti*, le *Musée Filhol,* etc., parmi lesquels les amateurs de bonnes éditions, d'épreuves de choix et de belles reliures, trouveront amplement à satisfaire leur goût. P.



L'ORAISON FUNÈBRE

DE QUELQUES

SOUVERAINS DES PAYS-BAS, AU XVIIIe SIÈCLE

ÉTUDE LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

Un collectionneur anonyme, du siècle dernier, avait réuni et fait relier en un volume diverses oraisons funèbres des souverains des Pays-Bas. Nous achetâmes ce volume trouvé sur les rayons d'un marchand bouquiniste et, un jour, l'idée nous vint d'en analyser les documents; nous fûmes heureux de les compléter en demandant aux riches collections de la Bibliothèque royale quelques brochures qui avaient échappé à l'*auteur* de notre recueil.

Au point de vue bibliographique, nous nous sommes efforcé de transcrire avec la plus grande exactitude le titre de ces diverses productions et d'y joindre d'autres détails de nature à intéresser les amateurs.

Au point de vue historique, nous avons noté les détails utiles



pour la biographie du personnage dont on prononçait l'oraison funèbre.

Au point de vue littéraire, on remarquera que le grand nombre de ces discours a été prononcé en latin. Nous demandons quelque indulgence pour deux oraisons funèbres composées du vivant de Bossuet. Nous ignorons si le prédicateur avait lu les productions de ce genre publiées par l'évêque de Meaux chez son éditeur Sébastien Cramoisy; mais n'est point qui veut un Bossuet, même en France. Bourdaloue, surnommé à juste titre le roi des prédicateurs, se traîne péniblement dans l'oraison funèbre du prince de Condé; son vol est lourd, tandis que Bossuet, dans le panégyrique du même héros, prend son essor comme l'aigle.

Abordons maintenant notre sujet.

A notre connaissance, le roi d'Espagne, Charles II, décédé à Madrid, le 1er novembre 1700, eut deux oraisons funèbres auxquelles on fit les honneurs de l'impression.

Nous en avons une de l'Impératrice, mère de Charles VI, en 1720.

Charles VI, décédé le 20 octobre 1740, eut en Belgique neuf oraisons funèbres, qui furent imprimées.

Nous ne connaissons qu'une seule oraison funèbre de François Ier de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, décédé en 1765.

Nous ne comptons, sauf erreur, que cinq oraisons funèbres de Marie-Thérèse, prononcées en Belgique. Deux furent prononcées à Paris; il reste au moins douteux qu'il en ait été prononcé une à Senlis.

Voici un tableau synoptique et chronologique résumant nos recherches.

ANNÉES.	DATE DU MOIS.	LIEU.	LANGUE.	NOM DE L'ORATEUR.	QUALITÉ DE L'ORATEUR.
1701	18 janvier	Église de Sainte-Gudule, Bruxelles.	En français.	De Lancier	Minime.
	29 —	Église des Dominicains, Bruxelles.	—	Bressand.	—
1720	30 avril	Chapelle de la Cour	—	—	—
1741	4 janvier	Sainte-Gudule	—	Doutard	Jésuite.
	10 —	Chapelle du Franc, Bruges	En latin	Hauwé	—
	11 —	Cathédrale d'Ypres.	—	Plumyoen	Doyen de la cathédrale.
	12 —	Cathédrale de Bruges	—	Van Susteren	Évêque de Bruges.
	19 —	Église des Dominicains, Ypres	—	Cleenput	Dominicain.
	24 —	Métropole de Malines	—	Poppens	Archidiacre de la métropole.
	7 février	Cathédrale d'Anvers	—	De Laet	Jésuite.
	18 —	Collégiale de Saint-Pierre, Louvain.	—	De Jeneffe	Recteur magnifique de l'université.
1765	12 décembre	— —	—	Terswaeck	Recteur magnifique.
1780	23 —	Église Sainte-Gudule	En français.	De Nélis	Chanoine de la cathédrale et vicaire général de Tournai.
1781	4 janvier	Cathedrale de Gand	En latin	Van Beughem	Chanoine de la collégiale de Sainte-Pharaïlde à Gand.
	11 —	Collégiale de Saint Pierre, Louvain.	—	Marant	Recteur de l'université.
	16 —	Collégiale Sainte-Waudru, Mons	En français.	Bouillon.	Récollet.
	16 —	Église de Limbourg	—	Dorbeeck	—
	30 mai	Métropole de Paris.	—	De Lauzière-Themines.	Évêque de Blois.
	1 juin	Chapelle du Louvre, Paris	—	De Boismont	L'un des Quarante de l'Académie française.

Oraison funèbre de Charles second, roi des Espagnes et des Indes, etc., duc de Bourgogne et de Brabant, etc., souverain des Pays-bas. Prononcée le 18 *de janvier* 1701, *en présence de monseigneur l'électeur de Bavière, gouverneur desdits Pays-bas; accompagné des seigneurs et ministres de la cour. De messeigneurs l'archevêque de Malines, les évêques, abbés et autres prélats du pays, et des conseils d'Etat, privé, finances, Brabant, des chambres des comptes, et du magistrat, en corps. En l'église collégiale de Saint-Gudule, où se sont faites les exèques royales.* Par le R. P. CLAUDE FRANÇOIS DE LANCIER, Franc-Comtois, professeur en théologie, de l'ordre des Minimes et prédicateur ordinaire de Sa Majesté et de son Altesse Électorale de Bavière, etc. A Bruxelles, chez Eugène Henry Frickx, imprimeur de Sa Majesté, 1701. Par ordre des supérieurs. — In-quarto, cinquante-cinq pages chiffrées, sans le titre, sans une épître dédicatoire au Roi (six pages), plus une page pour l'approbation du provincial des Minimes, datée de Liége, 20 janvier, et une page pour les *errata*.

Le prédicateur a demandé le texte de son oraison funèbre au livre des *Proverbes* de Salomon (chapitre XXI) : *Cor regis in manu Domini*. Voici la division du discours : Charles II, « notre invincible monarque... a animé la puissance du plus grand de tous les monarques, par la douceur du plus tendre de tous les pères : il a sanctifié les grandeurs du plus puissant de tous les souverains par la pratique des vertus les plus héroïques du plus parfait des chrétiens : il a couronné le règne de la maison la plus auguste par la sainteté de la mort la plus précieuse devant Dieu. »

Notons quelques particularités.

Nous rencontrons dans l'exorde cette singulière apostrophe : « Ne vous étonnez donc plus, ô anatomistes, médecins et

naturalistes, si, à l'ouverture de cet auguste corps, vous n'y avez point trouvé de cœur, ou tout au plus n'y en avez-vous trouvé qu'un si petit, qu'à peine pouvoit-il être aperçu ; c'est que ce cœur qui n'étoit rempli que de la grâce et de la charité du cœur de Dieu, quittant et cessant d'animer ce corps corruptible auquel il donnoit les mouvements de vie, a été transporté entre les mains de Dieu... »

On connaît l'exagération de certains panégyristes pour le Roi-Soleil. Le prédicateur avait naturellement à parler des échecs que les armées de Louis XIV avaient éprouvés, depuis que l'électeur Emmanuel de Bavière commandait en chef les forces de l'Espagne dans notre pays. Le P. de Lancier nous montre « comme ce Josué arrête le Soleil » ; trois fois en deux pages, il répète la même expression.

Peu de temps avant sa mort, au mois de novembre 1699, Charles II, à ce qu'assure le prédicateur, avait fait ouvrir le tombeau de sa mère, Marianne d'Autriche, et celui de son épouse Marie-Louise de Bourbon.

Voici ce qui est tant soit peu exorbitant.

« Le Dieu d'Israël... fit entendre par la voix de l'inspiration au cœur de notre monarque, qu'il devoit choisir PHILIPPE, fils de Louis de Bourbon, et petit-fils de Louis-le-Grand pour remplir son thrône, et qu'il avoit enrichi de l'abondance de ses grâces, de sa sagesse et de ses bénédictions cette âme innocente, et choisie pour régner avec piété et avec gloire, avec justice et équité, avec clémence et bonté, avec miséricorde et vérité... Il disposa donc de son royaume, ce pieux monarque, à la consolation de tous ses sujets, en faveur de ce prince glorieux, que nous voyons présentement assis sur son thrône et qui remplit si dignement sa place. »

Oraison funèbre de Charles second, roy d'Espagne et des Indes, duc de Bourgogne et de Brabant, etc., souverain des Païs-Bas, etc., présentée au roy par les mains de l'Eminentissime cardinal Portocarero, archevêque de Tolède, etc. Prononcée le 29 *de janvier* 1701, *dans la chapelle de la nation espagnole, en présence de Son Excellence le marquis de Bedmar, gouverneur général des armes, etc. Des généraux, ministres, officiers de guerre et de secrétaireries, gens d'office, etc.* Par le R. P. PHILIBERT BRESSAND, religieux minime, lecteur en théologie, et plus ancien prédicateur du roy. — Vignette aux armoiries d'Espagne. — A Bruxelles, chez Eugène Henry Frickx, imprimeur de Sa Majesté, 1701. — In-quarto, quarante-cinq pages chiffrées. Il y a en outre, non chiffrées, deux pages pour une dédicace au cardinal, dix pages d'épître dédicatoire au roi Philippe V, la dernière page contient l'approbation du provincial des Minimes, datée de Liége, le 3 février.

La chapelle royale de la nation espagnole se trouvait dans l'église des Pères Dominicains ; elle en formait une importante annexe, et avait été consacrée le 7 décembre 1594. La *Description de la pompe funèbre dressée à l'honneur de feu Charles second,* — brochure de huit pages, — nous dit que le 28 janvier, les dominicains firent les vigiles des morts. Les vêpres « furent chantées à la grégorienne, à la réserve du *Magnificat,* qui fut chanté en musique lugubre, mais excellente. »

Le P. Bressand avait demandé son texte à l'épître de saint Paul aux Romains (chap. XIV, 8) : *Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur*. Voici sa division : Charles II « n'a vécu que pour mourir, et pour mourir plus généreusement ; c'est mon premier point : il n'est mort que pour

vivre, et pour vivre plus glorieusement ; c'est mon second point, tout son éloge, et le bonheur de sa destinée. »

Quatre grandes pages sont employées à justifier le choix de Philippe d'Anjou, comme héritier et successeur de Charles II. Nous y recueillons ce passage : « . . . . . . Le souverain pontife consulté, applaudit aux desseins et fortifie les résolutions de mon roy ; et couronnant tant d'actions glorieuses et justes de son pontificat, — il s'agit d'Innocent XII, — par celle-cy qui ne la doit céder à aucune autre, luy dit sans hésiter, que le duc d'Anjou étoit celui que le Seigneur avoit choisi : *ipse est enim, hunc elegit Dominus.*

« Ouy, Seigneur, c'est vous qui nous l'avez donné, il est l'ouvrage de vos mains ! ces acclamations générales et sincères de tant de nations et de peuples divers . . . . . ce consentement universel de tant de royaumes, d'Espagne, d'Italie et des Pays-Bas . . . . . est un coup de votre Providence : oui un miracle de Providence . . . . . »

Oraison funèbre de très-haute, très-puissante, très-excellente et très-chrétienne princesse Eléonore-Madeleine-Thérèse de Neubourg, notre auguste impératrice, etc., prononcée le 30 *avril* 1720, *dans la chapelle royale de la cour de Bruxelles par ordre de Son Excellence Monseigneur le marquis de Prié, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale et Catholique, commis au gouvernement général des Pays-Bas, etc.* Par le R. P. PHILIBERT BRESSAND, religieux minime, lecteur de théologie, prédicateur ordinaire de Sa Majesté Impériale et Catholique. — In-quarto, vingt pages d'impression, plus quatre pages de titre et dédicace à l'empereur Charles VI. — A Bruxelles, chez Eugène Henri Frickx, imprimeur de Sa Majesté Impériale et Catholique. M. D. CC. XX.

— *Par ordre de la cour.* — Avec deux approbations ecclésiastiques.

Le prédicateur, né dans la Franche-Comté de Bourgogne, ainsi qu'il le rappelle dans sa dédicace, a pour texte ce passage du psaume 88 : *Et thronus ejus sicut sol in conspectu meo, et sicut luna perfecta, et testis in cœlo fidelis.*

L'auteur montrera l'impératrice « destinée à soutenir et perpétuer la gloire du trône impérial par une singulière disposition de la divine Providence, comme le soleil pour éclairer le monde, 1er point. Choisie comme une lune parfaite en beautés par ses vertus, et féconde pour répandre les richesses et la bénignité de ses influences, 2e point. Gloire et vérités soutenues par le témoignage du ciel même pour mettre son mérite dans une incontestable évidence, 3e point. »

Oraison funèbre de l'empereur Charles VI, prononcée en présence de Son Altesse Sérénissime Marie-Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas autrichiens. Par le R. P. JEAN-BAPTISTE DOUTART, de la compagnie de Jésus, prédicateur ordinaire de la cour. Dans l'église de Sainte-Gudule, à Brusselles, le 4 janvier 1741. — Sept pages in-4°, impression compacte, faisant suite, mais avec pagination distincte, à la *Pompe funèbre . . . de Charles VI . . . contenant un détail exact des cérémonies observées pendant les vigiles et exèques, célébrés dans la collégiale des SS. Michel et Gudule, les 3 et 4 janvier 1741. L'estampe du catafalque, sa description, ses emblèmes, devises et inscriptions, et l'oraison funèbre.* — A Bruxelles, chez François Claudinot, imprimeur de la ville, sur le Cantersteen. — Avec privilége de Sa Majesté, et approbation. — Le pléban des SS. Michel et Gudule, censeur des

livres, date du 12 janvier son approbation au récit de la *Pompe funèbre*, et du 14, celle de l'oraison funèbre.

Doutart a choisi pour texte de son oraison funèbre ce passage de l'*Ecclésiastique*, chapitre 45 : *Corona aurea super caput ejus, expresso signo sanctitatis, et gloria honoris.*

Charles VI « est vraiment grand aux yeux de Dieu et à ceux des hommes. Grand aux yeux de Dieu par la sainteté de sa vie, grand aux yeux des hommes par la gloire de ses actions. Voilà justement le partage de ce discours. La sainteté de la vie de Charles, en fait la première partie, et la gloire de ses actions, en fait la deuxième. »

Augustissimi imperatoris clementissimi regis et trigesimi octavi Flandriæ comitis Caroli VI Oratio funebris dicta a R. P. FRANCISCO HAUWÉ e societate Jesu, *in Exequiis ejusdem in sacello Franconatûs Brugensis honorificè ab universo senatu celebratis die X januarii anni M. D. CC. XLI postquam ille vivere desiisset octobris præcedentis die XX.* — Grand in-4° de treize pages. Avec approbation. — Brugis, typis Jacobi et Francisci Beernaerts, in viâ Breydeliâ ad Insigne S. Xaverii.

Le prédicateur louera en Charles VI le courage héroïque et la force d'âme chrétienne. Ce sont là les deux parties de son oraison funèbre.

Sans doute, dit le P. Hauwé, Maximilien Ier et son petit-fils, Charles-Quint s'illustrèrent par des actions d'éclat; mais au moins ils avaient tous les deux des ressources à leur disposition pour triompher de leurs adversaires. Charles VI a réussi par la seule force de son droit.

Oratio funebris habita in exequiis solemnibus Caroli VI, Romanorum imperatoris, celebratis in choro ecclesiæ cathedralis Iprensis die undecimâ mensis januarii M. D. CC. XLI. Per amplissimum ac reverendum admodum DOMINUM JUDOCUM JOSEPHUM PLUMYOEN, sacræ theologiæ ac juris utriusque licentiatium, ejusdem ecclesiæ cathedralis decanum et canonicum graduatum, etc. — Ipris, apud Petrum Jacobum de Rave, typographum illustrissimi D. episcopi, in plateâ Meessenensi. — In-quarto, douze pages.

L'orateur sacré a demandé le texte de son sermon au deuxième livre des *Paralipomènes*, chapitre XXXIV, 2 : *Fecitque quod placitum erit coram Domino, et ambulavit per omnes vias David patris sui, non declinavit ad dexteram, sive ad sinistram.*

Ayant à choisir entre les diverses vertus dont Charles VI a donné le modèle, sa justice, sa clémence, sa magnanimité, sa constance, sa prudence, sa piété, le prédicateur déclare ce choix difficile. Il parcourra, en conséquence, sans adopter une division de discours, la carrière de l'Empereur et relèvera, à l'occasion, les actes de vertu qui le signalent à l'admiration des hommes.

Epicedium sive oratio funebris in solennibus exequiis Augustissimi Cæsaris, clementissimi regis, et trigesimi octavi Flandriæ comitis Caroli VI. Immortalis memoriæ celebratis in cathedrali Brugensi 12 januarii 1741. Habita ab illustrissimo ac reverendissimo Domino HENRICO JOSEPHO VAN SUSTEREN, *episcopo Brugensi, perpetuo et hereditario Flandriæ cancellario, etc.* — Grand in-quarto, dix-huit pages. Sans nom d'imprimeur ni lieu d'impression.

L'évêque de Bruges va commenter, dit-il, le texte de saint Ambroise à propos de la mort de l'empereur Valentinien. Il va

prouver qu'il faut, non pas pleurer l'illustre défunt, mais se réjouir qu'il ait quitté cette terre, chargé de vertus et mûr pour le ciel. Fidèle à la devise qu'il avait adoptée, *in constantia et fortitudine*, Charles VI a parcouru sa carrière terrestre avec constance et courage.

Oraison funbère de très haut, très puissant, très excellent monarque Charles VI, empereur des Romains... Prononcée à Mons le 18 *de janvier* 1741 *dans l'église collégiale de Sainte-Waudrüe*. Par le R. P. ANT. DE VILLERS, de la compagnie de Jésus. Prédicateur stationnaire. — A Mons, chez M. Wilmet, imprimeur et marchand libraire, rue de la Clef. — Avec approbation. — Petit in-4°, dix-huit pages.

Le texte du discours est emprunté au Ier livre des *Rois*, chapitre XIII : *Le Seigneur a cherché pour lui-même un homme selon son cœur, et il lui a commandé d'être le chef de son peuple*. Voici la proposition du discours : « Comme David, ce fut un prince selon le cœur de Dieu, parce que son esprit et son cœur furent doués de toutes les belles qualités naturelles et morales qui font les héros, ce sera le sujet de mon premier point. Comme David, ce fut un prince selon le cœur de Dieu, parce que son esprit et son cœur furent doués de toutes les qualités surnaturelles qui font les héros chrétiens. Ce sera le sujet du second. »

Epicedium in exequiis Caroli sexti, imperatoris, archiducis Austriæ, Hispaniarum, utriusque Siciliæ, Jerosolimæ, Hungariæ, Bohemiæ regis, Burgundiæ et Brabantiæ ducis, Habsbourgiæ, Flandriæ, Tirolis comitis, etc., quas magnifico et funebri apparatu celebravit prænobilis magistratus territorii Iprensis in templo Prædicatorum Ipris, 19 *ja-*

nuarii 1741, *dictum per* R. Adm., P. JOSEPHUM CLEENPUT, s. th. professorem, priorem ibidem ejusdem ordinis. Ipris, apud Petrum Jacobum de Rave, typographum illustrissimi D. Episcopi, in plateâ Meesinensi. — In-quarto, seize pages, y compris le titre et une épître dédicatoire au magistrat d'Ypres.

L'orateur n'a pas de texte à son oraison funèbre. Celle-ci se compose de deux parties : Charles VI fut pacifique durant la guerre et magnanime durant la paix.

Nous trouvons aux deux dernières pages quatre épitaphes en l'honneur de l'empereur. Les deux dernières lignes de la brochure sont un chronogramme

IMPERATORI PACIFICO, CAROLO SEXTO AUSTRIACO
HUNGARIÆ, SICILIAE REGI ETC. VITA FUNCTO.

Oratio funebris in exequiis augustissimi imperatoris Caroli VI. Hispaniarum ac Indiarum regis catholici, Belgarum principis, etc. Habita a JOANNE FRANCISCO FOPPENS, Bruxell. S. T. L. ecclesiæ metropolitanæ Mechliniensis canonico graduato, et per diœcesis archidiacono ; dum eidem honorificâ ac lugubri pompâ mœstissimus civitatis ac provinciæ Mechliniensis clerus, senatus, magistratus ac populus in æde metropolitana atque primatiali divi Rumoldi parentabat, die XXIV januarii. — Petit in-4° de 16 pages, avec approbation du censeur ecclésiastique des livres. Sans lieu d'impression, ni nom d'imprimeur.

La page 3 porte en tête le chronogramme que voici :

ORATIO FUNEBRIS,
IN EXEQUIIS CAROLI SEXTI,
DOMINATORIS BELGII.

Foppens débute par ce texte de saint Paul : « Il a combattu le bon combat, il a achevé sa carrière, il a conservé la foi (2e épître à Timothée, IV, 7). » Sa harangue toute simple, dépouillée des artifices du beau langage, dit-il, rappellera les vertus du prince et fera comprendre l'étendue de la perte que sa mort fait éprouver à la Belgique. L'orateur suivra, en s'acquittant de ce devoir, l'usage de ses prédécesseurs qui acquittaient dans la primatiale la dette de reconnaissance du pays, en prononçant l'éloge funèbre des princes décédés.

Nous noterons la phrase où il rappelle cette parole de Charles-Quint, digne d'un éternel souvenir : « Je n'ai jamais commencé une guerre à moins d'y être contraint ; si j'ai pris les armes, c'est que j'y étais provoqué par autrui. » Charles VI, dit Foppens, pensait de même que son aïeul.

Laudatio funebris augustissimi, potentissimi, invictissimique Romanorum imperatoris Caroli sexti, Hispaniarum, et Indiarum, nec non Hungariæ, ac Bohemiæ regis, Belgarum principis, etc., etc., etc., in ecclesia cathedrali Antverpiensi die septima februarii anno 1741. Dicta a R. P. JACOBO DE LAET, societatis Jesu, dum clerus, senatus, populusque Antverpiensis Piis augustissimi principis sui manibus tam magnifica, quam lugubri pompa parentarent. — Antverpiæ, apud viduam Petri Jouret, typographi civitatis, in foro Lactis, sub signo cancellorum aureorum. — Avec dédicace au magistrat d'Anvers, 9 février, et approbation ecclésiastique. In-4°, de quatre pages non chiffrées et de douze pages chiffrées.

L'orateur a pris pour texte ce passage du psaume XV : *Hereditas mea præclara est mihi.* Il s'attache à montrer la piété dont Charles VI fit preuve durant le cours de sa vie et à sa dernière heure.

De Laet composa en 1751 l'oraison funèbre de l'impératrice Elisabeth-Christine, veuve de Charles VI. Le P. Jean Bertholet la traduisit du latin en français. Bruxelles, chez Frickx, grand in-4° de 28 pages, y compris le titre. Avec approbation ecclésiastique.

Oratio funebris habita in exequiis augustissimi ac potentissimi imperatoris, Caroli VI, Hispaniarum ac Indiarum regis catholici, archiducis Austriæ, Belgii principis, Brabantiæ ducis, etc., etc., etc., per LAMBERTUM DE JENEFFE Huensem, pro tempore rectorem magn., S. Th. doctorem regentem ac prof. ordin., eccl. coll. S. Petri Lov. can., collegii Atrebatensis præsidem, dum Eidem in ecclesia colleg. D. Petri justa persolvebat plangens senatus populusque Lovaniensis, die 18 februarii 1741. Accedit brevis descriptio pompæ funebris, cum chronicis, emblematibus, etc. — Lovanii, typis Martini Van Overbeke prope Academiam. — Grand in-4°, seize pages. Avec approbation ecclésiastique.

L'orateur sacré a pris pour texte de son discours ces paroles de la *Genèse*, chap. 50, verset 10 (il s'agit là des funérailles de Joseph) : *Ils passèrent sept jours pleins, célébrant les funérailles par un deuil grand et solennel.* Le recteur annonce au début de sa harangue que ce sera d'une voix étouffée par la douleur qu'il essaiera d'esquisser quelques traits des héroïques vertus de Charles VI.

1.

Oraison funèbre de Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, Impératrice-douairière et Reine apostolique de Hongrie et de Bohême, etc., etc., etc. Prononcée dans l'église collégiale de SS. Michel et Gudule, à Bruxelles, le 23 décembre 1780,

par M. l'abbé DE NELIS, chanoine de l'église cathédrale de Tournai, vicaire général du diocèse et président des états du Tournaisis. — A Bruxelles,

chez { Lemaire, Du Jardin, Colaer, } libraires.

M. DCC. LXXI.

Vingt-six pages in-8°. A la page 26 : « Lu et approuvé. Ce 8 janvier 1781, C.-J. Leyniers, censeur de livres.

« P. Reuss, conseiller et procureur général. »

2.

Titre identique. — A Bruxelles,

chez { J. Van den Berghen, imprimeur-libraire de feu S. A. R., rue de la Magdelaine, et B. Le Francq, imprimeur-libraire, vis-à-vis de l'hôtel du prince de Berghes. — *Avec approbation.* Mais sans autre mention que ces deux mots au titre.

3.

Titre identique. — A Bruxelles, chez Lemaire, imprimeur-libraire, rue de la Magdelaine. — M. DCC. LXXXI. Grand in-4°, vingt-sept pages. Avec vignette gravée au titre, 0m09 sur 0m06, reproduisant deux anges pleurant à côté d'un sarcophage, et signée *A. Cardon del. et sep.* La page 27 porte les mêmes approbations que plus haut.

4.

Lofreden van Maria-Theresia, aertshertogin van Oostenryk, keyserin en apostolike koningin van Hongarien en Bohemen

etc., etc., etc., Uysgesproken ten tyde van haeren lykdienst in de collegiale kerk van de HH. Michael en Gudula, tot Brussel de 23 *december* 1780, door den Hr. DE NELIS, canonik der cathedrale kerk van Doornik, grooten vicaris van 't bisdom, en president van de Staeten der provincie van Doornik, uyt het fransch vertaeld door den Hr. DU BEAUREPAIRE, prefect der studien in het Theresiaensch collegie tot Brussel. — Tot Brussel, by A. E. De Bel, drukker en boekverkooper, op de Hout-Merkt. — Trente-quatre pages in-8°, y compris le titre, sans date ni approbation.

5.

Titre identique. — In-8°, mêmes caractères, même justification. Impression sur fort papier. Le titre porte la vignette de A. Cardon décrite plus haut.

L'abbé de Nélis, le futur évêque d'Anvers, était un homme en vogue. Il avait été *primus* de philosophie à Louvain, en 1753; il n'avait alors que dix-sept ans. Devenu bibliothécaire de l'université, il poussa à la fondation d'une imprimerie académique. Sa réputation de savoir était si bien établie qu'en 1769, il fut l'un des sept premiers membres composant la *Société littéraire,* devenue trois ans plus tard, par lettres patentes du 16 décembre, l'*Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres*.

Nélis avait pris pour texte ce passage des *Proverbes de Salomon*, chapitre XXXI, v. 25 : *Elle a été revêtue de force et de beauté; son dernier jour sera pour elle un jour d'allégresse.*

L'orateur n'énonce pas de division dans son discours : « Essayons de crayonner quelques traits de cette Femme Forte, que l'on a vue, dans toutes les situations de sa vie, toujours accompagnée de cet éclat de dignité et de courage, de bonté et de jus-

tice, qui l'ont rendue l'amour et l'admiration du genre humain, et qui graveront éternellement dans la mémoire des hommes le souvenir des vertus de *Très-haute.....*»

Notons quelques passages.

« Elle leur (*aux Hongrois*) adresse, en latin, ces paroles les plus touchantes peut-être que l'histoire ait jamais conservées, et qu'elle répétera d'âge en âge : « *Abandonnée de mes amis*, etc. » Le *Moriamur* n'est pas oublié.

Mais que fallait-il pour avoir part à la confiance de l'Impératrice-Reine?

« Il falloit, pour y parvenir, non-seulement de grands talents, mais un cœur fait comme le sien, ami de l'ordre et de la justice, brûlant de cette soif du bien qui n'est pas toujours la vertu des cours ni des courtisans, chez qui l'ardeur avec laquelle on court à la fortune, éteint souvent toute autre ardeur. *Fortem ac tenacem propositi virum :* Voilà les hommes que Marie-Thérèse daignoit élever et compter au rang de ses amis.

« Nos yeux en découvrent de semblables ici, Messieurs, leur présence nous interdit tout autre éloge ; mais le suffrage des cœurs y supplée et les indique. Nous en voyons qu'elle a revêtus elle-même de la plus grande portion d'autorité, dont un souverain puisse honorer un sujet ; nous en voyons ornés de la robe d'Aaron et de celle de Thémis. Laissons-les jouir de leur modestie. Il nous suffit de dire que parmi les titres de leur gloire, celle d'avoir mérité la confiance de Marie-Thérèse pourroit seule suffire à leur éloge, et leur faire à jamais un nom dans la postérité. »

Quelles qualités Marie-Thérèse exigeait-elle des évêques?

« Ce n'étoit qu'à la piété et à la vigilance qu'elle désiroit d'accorder ces postes de sentinelles d'Israël, postes d'honneur, si l'on veut, dans l'Église, mais encore plus places de fatigue et



d'un dévouement presque héroïque, et que néanmoins l'ambition, séduite par un éclat trompeur, cherche quelquefois à usurper. Siècles fortunés de la primitive Église, ferveur des premiers chrétiens, innocence antique, simplicité ravissante de nos bons aïeux ! Piété que le saint roi Étienne, l'apôtre de la nation, a plantée dans les fertiles champs de la Pannonie, et qui y subsiste encore ! Ah ! si Marie-Thérèse l'avait pu, si la con tagion du vice et l'imposture n'avoient pas jeté des racines trop profondes, si le monde en vieillissant n'étoit pas devenu, pour ainsi dire, incorrigible, on vous auroit vu renaître partout pendant les jours heureux du règne de notre Princesse. »

Laissons de Nélis nous raconter les derniers instants de l'Impératrice.

« La mort, qui met toutes choses à sa place, qui fait cesser toutes les illusions, ne se montre qu'avec la vérité, qui est son domaine inaliénable : la mort qui fait paroître si petit ce qui a paru longtemps si grand, n'a rien eu à modifier ni à détruire dans les opinions et les sentiments de Marie-Thérèse. Elle a quitté ses dépouilles mortelles, comme on quitte un vêtement dont on ne fait que changer ; le passage de cette vie au séjour de l'éternité ne lui a paru que comme *le passage d'un appartement à un autre*. C'est ainsi que s'exprimoit, au moment de sa mort, avec une héroïque simplicité, cette âme forte et véritablement chrétienne. En effet, du sein de Dieu sur la terre, où elle s'étoit reposée constamment, dans les prospérités comme dans les revers, et où nous prenons tous l'*existence, le mouvement et la vie,* elle n'a fait que passer dans le sein des miséricordes éternelles. O mort ! voilà donc vos terreurs, voilà votre victoire !....

«.... Elle ne nous abandonne pas. Elle laisse, ainsi qu'Élie, son esprit sur la terre. Il est avec l'héritier de son trône et de ses vertus ; il réglera avec lui la félicité des peuples, et présidera

à ses hautes destinées. Cours et principautés de l'Europe, où les illustres rejetons de notre grande Reine font fleurir sa piété et ses autres vertus ; Florence, Naples, Parme et Milan, auguste cour de Versailles, et vous, Bruxelles, qui aurez bientôt le même avantage, ne vous livrez point trop à votre douleur. La mort de Marie-Thérèse, comme celle des justes et des héros chrétiens, est son triomphe. Que les enfants se réjouissent de la gloire de leur mère.... Du haut du trône immortel, où tout nous fait espérer et nous persuade que ses vertus l'ont élevée, Elle continuera de porter ses regards sur sa famille et sur ses peuples, et Elle sera encore le génie tutélaire de son Empire. Ainsi soit-il. »

PETRI JACOBI MARANT, *s. t. d. et professoris ordinarii, ecclesiæ collegiatæ divi Petri Lovanii canonici et universitatis Lovaniensis P. T. rectoris oratio in fvnere Mariæ Theresiæ Romanorvm imperatricis, Germaniæ, Hvngariæ, Bohemiæ reginæ, archiducis Austriæ, Belgii principis, etc., etc., etc. Quam Lovanii in basilica S. Petri tertio idus januarii MDCC LXXXI. optimæ principi justa exequiarum solemni ritu persolverentur*. Lovanii, ex typographia academica MMCC LXXXI. Cinquante-cinq pages, petit in-8°, sans le titre. Il y a de nombreuses notes, historiques et autres, au bas des pages. Le verso du titre a vingt-cinq lignes d'avis au lecteur. La dernière page porte deux approbations : celle de Jacobi, censeur ecclésiastique et celle de Reuss, procureur général.

Le docteur Marant avait demandé au livre de Judith le texte de son oraison funèbre : *Non est talis mulier super terram* (XI, 19). Voici la proposition et la division du discours : « Igitur in adversis constantia et fortitudo, in pace erga subditos amor et affectus, per totum denique vitæ decursum christianæ virtutes,

sanctissimo fine consummatæ, *principem* nostram quasi in quodam typo exhibebunt: per illa, quid felicitatis nobis atra mors abstulerit, videbimus; per hæc heroicarum ejus virtutum contemplati varietatem, quod imitemur, mentibus nostris instillabitur. »

L'orateur retrace la scène de Presbourg et nous montre le succès de cette démarche comme dû, en grande partie, à ce fait que Marie-Thérèse tenait le futur Joseph II dans ses bras. Mais il nous faut citer cela : « Aderat enim et alius sine loquela disertissimus, movendis incitandisque animis potentior quam facundissima dictio, orator, suus, quem ulnis gestabat, JOSEPHVLVS. »

Une note rappelle, en détail, les munificences de Marie-Thérèse à l'égard de l'université : le collége thérèsien ; le local de la faculté des arts rebâti entièrement (1); les dons faits à la bibliothèque, savoir : le *Lexicon arabico- persico-turcicum* de François de Mesgnien Meninski, deuxième édition revue par Bernard de Jenisch, envoyé en octobre 1780; les *Testacea musei Cæsarei Vindobonensis,* par le chevalier de Born ; la médaille en or de Van Swieten, envoyée en 1773, etc., etc., etc. (*sic*).

(1) En 1766. Voir VAN EVEN, *Louvain monumental,* p. 296. L'inscription suivante fut effacée en 1798.

AMOR
AC DELIC. BELGAR.
MARIA THERESIA AUGUSTA
SCHOL. HANC VETUSTATE COLLAPSAM
IMPENSA SUA A SOLO RESTITUIT.
BELGICAE PRAEFECTO CAROLO ALEXANDRO LOTHARING.
CAROLO COMITE DE COBENZL
REGNI IN BELGIO ADMINISTR.
PATRICIO DE NENY SENATUS SANCTIOR. PRAES.
REI ACADEMICAE A PRINCIPE OPTIMO PRAEPOSITO.

Oraison funèbre de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, impératrice-douairière, reine apostolique de Hongrie et de Bohême, etc., duchesse de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, etc., princesse de Souabe et de Transilvanie, marquise du Saint-Empire romain, etc., comtesse de Flandre, de Hainaut, de Namur, etc., landgrave d'Alsace, dame du Portmaon et de Malines; duchesse de Lorraine et de Bar, grande-duchesse de Toscane, etc., etc., etc.; abbesse, patronne et protectrice du très-noble et très-illustre chapitre royal de Sainte-Waudru, à Mons. Prononcée dans l'église collégiale dudit chapitre, le 16 janvier 1781, par le R. P. D. BOUILLON, récollet, prédicateur stationnaire. — A Mons, chez C.-J. Beugnies, imprimeur et libraire, rue d'Henghien, 1781. Avec permission. — Grand in-4°, vingt et une pages, y compris le titre.

Le prédicateur a choisi pour texte ces mots des *Proverbes* de Salomon, chapitre XXXI : *Qui trouvera une femme forte?*

« Mesdames (1), l'Autriche l'avait trouvée... Hélas ! elle vient de lui échapper, cette femme d'un caractère si rare, d'un mérite si extraordinaire ; cette femme, en qui le courage fut joint avec les grâces, l'application infatigable aux affaires, avec les agréments d'une douce société ; les plus hautes entreprises, avec les plus petits détails : cette femme assez forte, pour affermir un trône chancelant, et pour y placer à son côté un époux dont elle mérita toute la confiance, capable de porter avec lui le poids des plus grands événements, et de le faire triompher plus d'une fois par ses sages conseils ; cette femme, dont l'économie l'enrichit sans avilir sa majesté; dont la tendresse le flatta, sans

(1) Les dames chanoinesses de l'illustre chapitre de Sainte-Waudru.

amollir son cœur ; dont la sagesse le secourut, sans lui ravir sa gloire ; qui mit la sienne propre à l'honorer, à lui obéir, à lui plaire, à lui ménager, en se conciliant à elle-même l'amour de ses peuples, le respect des étrangers, l'estime des souverains, la confiance de ses alliés, l'admiration de ses ennemis mêmes ; cette femme, enfin, en qui se réunissent toutes les qualités de la femme forte, ou, pour mieux dire, qui, dans de plus heureuses et de plus malheureuses circonstances, dans la nuit de la tribulation comme dans l'éclat de la prospérité, sur le trône et presque dès le berceau, rassemble tous les traits particuliers, que le Sage ne nous représente que dans la force de l'âge et dans une condition privée. »

Voici la division de l'oraison funèbre :

« L'HÉROYNE DU XVIIIe SIÈCLE.

« C'est comme l'inscription que je grave d'abord au bas du portrait, que j'ose entreprendre à la gloire immortelle de très-haute, très-puissante, très-excellente princesse Marie-Thérèse d'Hautriche, impératrice, reine de Hongrie et de Bohême (ajoutons à votre gloire, Mesdames, mais plus encore à la gloire de la religion, dont elle fut toujours l'appui, le soutien, l'ornement), abesse, patrone et protectrice de cet illustre chapitre. Voici donc une héroïne dont le monde ne peut méconnaître, ni désavouer l'héroïsme. Ier p. Mais pour la confusion ou l'instruction du monde, c'est une héroïne dont toute la gloire appartient à la religion. IIe p. »

L'orateur sacré rappelle la scène de Presbourg où Marie-Thérèse « tenant entre ses bras le jeune archiduc, le tendre Joseph, qui « faisait alors son unique espérance, et qui fait aujourd'hui notre « consolation dans nos malheurs, » adressa aux Hongrois « ces « paroles touchantes : *Abandonnée de mes amis... Moriamur...* »

Citons encore ce passage intéressant :

«.... Jamais peuple ne fut plus attaché à une reine. Je n'en veux d'autres preuves que le cri public : Marie-Thérèse, Mère de la Patrie. C'est le beau titre, sous lequel, son nom passera à la postérité. Marie-Thérèse, Mère de la Patrie! Avec quel transport fut-il entendu, lorsqu'après une maladie (1767) qui nous avait fait trembler pour ses jours, il lui fut solennellement décerné par l'Académie des arts, dont elle était la protectrice? Chacun s'empressa à répéter aussitôt ce que chacun tenait depuis longtemps imprimé dans son cœur, et ce ne fut à l'instant, qu'un seul cri sortant de toutes les bouches : Marie-Thérèse, Mère de la Patrie! Les échos de la campagne en retentirent bientôt, ainsi que les murs des villes, le paysan sous le chaume, le noble dans ses châteaux, le citoyen dans ses foyers, jusqu'à l'indigent sans asile, personne qui ne se crût obligé d'y donner son suffrage : le père exerçait ses enfants à le bégayer et à l'apprendre, pour le transmettre à ses derniers neveux. Marie-Thérèse, Mère de la Patrie! Quelle proclamation, Mesdames! Celles mêmes qui l'élevèrent sur le trône, eurent-elles rien de si glorieux? Ce dont je suis certain, c'est qu'aucune n'eut rien de si flatteur pour elle. »

Oraison funèbre de Marie-Thérèse, impératrice douairière, reine apostolique de Hongrie et de Bohême. Prononcée à Limbourg, le 16 janvier 1781, par le P. THÉODORE DORBECK, Récol. — A Liége, de l'imprimerie de C. Plomteux, imprimeur de Mgrs les États. — M. DCC. LXXXI. — Avec approbation ecclésiastique, 32 pages petit in-8°.

Cette oraison funèbre fut prononcée en présence du comte de Woestenraedt, général-major, chambellan et conseiller d'État intime et actuel de Sa Majesté, faisant les fonctions de gouver-

neur de la province. L'abbé de Rolduc, Haeghem, célébra la messe.

L'auteur prit pour texte ce passage du livre de la *Sagesse*, chapitre VIII : *Je me rendrai illustre parmi les peuples, et dès ma jeunesse je me ferai respecter des vieillards; les princes admireront la pénétration d'esprit dans mon jugement, et je rendrai mon nom immortel.* « Tel est le digne abrégé de son « éloge : puissions-nous y trouver une consolation à la douleur « de sa perte ! » Il n'y a pas de division du discours.

Le prédicateur rappelle au long la scène de Presbourg et le *Moriamur pro Rege nostro M. T.*

Notons : « Elle interdit l'affreux usage de la question, inven- « tion odieuse à toutes les âmes honnêtes, contraire à la raison « humaine, et à la miséricorde si recommandée par Dieu même « dans l'Évangile. »

Laudatio funebris Francisci ejus nominis primi, Romanorum imperatoris, German. et Hierosol. regis, magni Etrur., item Lothar. ac Barri ducis, etc., etc., etc. Dicta die XII decembr. MDCC. LXV, a CHRISTIANO FRANCISCO TERSWAECK. Acad. Lov. Rectore, S. Th. Doct. Regente ac Prof. Regio; *cum augustissimo cæsari clerus, academia, senatus populusque lovaniensis. In primaria S. Petri Basilica solenni ritu parentarent* — Lovanii, typis Academicis. — Grand in-4°, 23 pages, y compris le titre. Avec approbation.

Le recteur de l'université avait demandé le texte de son oraison funèbre au livre de la *Sagesse*, chapitre I, 1 : *Diligite justitiam, qui judicatis terram. Sentite de Domino in bonitate, et in simplicitate cordis quærite illum.*

Dieu, dit l'orateur, a fait naître François Ier de la plus noble race de princes et l'a élevé au comble des honneurs souverains,

afin de le proposer comme exemple de foi et de conduite au monde entier. Il nous l'a enlevé *en un instant, en un clin d'œil,* comme parle l'Écriture, pour nous apprendre par cette catastrophe qu'il n'y a ici bas rien de stable, de vraiment admirable et de grand.

S'adressant dans sa péroraison à l'impératrice absente, le prédicateur lui dit, entre autres choses, pour la consoler dans sa douleur : «.... Cerne lateri tuo hærentem *Josephum,* paternæ « virtutis æmulum, spem imperii Romani, orbis delicias, qui « domesticis exemplis excitatus non dignitate tantum, sed « animo quoque ad quasvis virtutes informato, magnum Paren- « tem Orbi Christiano repræsentabit. »

Oratio in funere Mariæ Theresiæ Augustæ, vita functae 29 *novembris* 1780. *Habita cum in basilica cathedrali S. Bavonis Gandavi Parenti optimæ justa Exequiarum sollenni ritu solverentur die* 4 *januarii* 1781. A R. D. CAROLO ANTONIO VAN BEUGHEM, eccl. coll. S. Pharail. Canonico, Collegii Regii Gand. Gymnasiarcha. — Gandavi, typis Petri de Goesin, sacræ Cæsareæ Majestatis typographi. — Grand in-4°, 11 pages. — Avec approbation.

Oraison funèbre de Marie-Thérèse, prononcée à Gand, dans l'église cathédrale de S. Bavon, le IV janvier MDCCLXXXI, par M. VAN BEUGHEM, chanoine de l'église collégiale de Ste-Pharaïlde, principal du collége royal de Gand, et traduite en français par M. LES BROUSSART, professeur de rhétorique au même collége. — A Gand, chez Pierre de Goesin, imprimeur de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique. In-4°, quatorze pages, y compris le titre. — Deux approbations.

Voici la proposition du discours funèbre : Marie-Thérèse

« existe et existera toujours dans les cœurs de ses sujets et dans ses bienfaits immortels ; elle existera dans son auguste famille, à laquelle elle a laissé en partage et ses vertus et sa belle âme. »

L'orateur y rappelle la scène de Presbourg et le *Moriamur* des Hongrois, *pro rege nostro M. T.;* la grande bienfaisance de l'impératrice, *la mendicité éteinte sous son règne dans les villes les plus florissantes de la Flandre.* M. Van Beughem a un paragraphe élogieux pour chacun des enfants de Marie-Thérèse: Joseph, Léopold, Ferdinand, Maximilien et leurs six sœurs. Bornons-nous à citer ce qui concerne Joseph II.

« Chez quels peuples n'a point déjà pénétré la gloire du nom de Joseph ? Combien l'histoire n'a-t-elle pas déjà recueilli de ses actions, qui toutes peignent son éloignement pour le luxe, ce poison des États, qui caractérisent son amour pour la religion, la pénétration de son génie, son ardeur pour le travail, en un mot, toutes les vertus d'un héros qui sait triompher de lui-même. Ce héros est un présent de Marie-Thérèse. »

.... « Et vous, l'héritier de tant de vertus, si jamais, ô Joseph, ma faible voix pénètre jusqu'à vous, protégez l'Église de Dieu, défendez-la, aimez-la ; elle est l'image de votre mère : elle est, hélas ! désormais la seule que vous puissiez avec raison appeler de ce nom ; repoussez avec votre bouclier impénétrable les traits que lancent contre elle ses ennemis frémissants ; assurez aux autels leur grandeur, et ils assureront en même temps celle de votre empire. »

Oraison funèbre de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Marie-Thérèse, impératrice douairière, archiduchesse d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême, etc., etc. Prononcée dans l'église de Paris, le 30 mai 1781, par messire ALEXANDRE-AMÉDÉE DE LAUZIÈRE-THEMINES,

évêque de Blois. — A Paris, et se vend à Louvain, chez J.-P.-G. Michel. MDCCLXXXI. — Quatre-vingt-deux pages in-8o. L'approbation donnée à Paris, le 26 mai, quatre jours à l'avance, au nom du garde des sceaux, porte : « Cet éloquent éloge d'une impératrice à jamais célèbre par l'éclat de ses vertus, m'a paru répondre à la grandeur de son sujet, et devoir remplir l'attente du public. »

L'évêque de Blois demanda au livre de l'*Ecclésiastique*, chapitre XXXVI, 2, le texte de son oraison funèbre : *Qu'ils connoissent qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous, et qu'ils racontent vos grandeurs.*

L'orateur n'annonce pas dans son exorde la division méthodique de son discours. « Eh ! qui pourrait d'ailleurs, s'écrie-t-il, dans les bornes étroites d'un discours, presser des années si riches et si pleines ? C'est un vaste pays dont on peut à peine vous nommer rapidement les villes principales ; et si nous avons désiré une voix plus accoutumée à célébrer les héros et les saints, ce n'était seulement que pour vous mieux indiquer la matière féconde de vos recherches et de vos méditations. »

Cette oraison funèbre se compose de trois parties.

La première nous montre l'impératrice triomphante. Il va sans dire que le texte de l'allocution de Presbourg y est rappelé ; le *Moriamur* n'est pas omis non plus.

La seconde partie nous montre l'action incessante de la Mère de la Patrie dans le domaine des arts de la paix.

La troisième partie entre plus intimement dans l'étude du caractère personnel de l'impératrice ; on la suit dans sa vie privée, dans l'éducation de ses enfants. Nous saisissons quelques phrases au passage : « Que le vulgaire, avide d'expressions bizarres, ou l'orgueil de notre sexe, croie élever l'impératrice en l'appelant un grand homme, nous ne dégraderons point dans

cette chaire le sexe de Marie-Thérèse : elle fut une grande femme. L'antiquité n'auroit pas imaginé de plus bel éloge, et, sans confondre les caractères, elle avoit mieux aimé donner à toutes les vertus leurs déesses comme leurs dieux. » Et ailleurs : « Que les vertus tempérées sont sublimes ! Cette force, qui a besoin de s'appuyer sur une autre, a par là même quelque chose de plus fort et de plus doux : la miséricorde relève la justice, la simplicité la grandeur, et la douceur le courage. O Mort ! frappe quand tu voudras ; tes coups ne seront accablants que pour nous. Rien ne l'étonne, tout est prêt depuis tant d'années : le tombeau, le cercueil, le vêtement funèbre ; et le pilote attend le vent pour lever l'ancre. »

Oraison funèbre de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, impératrice douairière, reine de Hongrie et de Bohême. Prononcée dans la chapelle du Louvre, le vendredi 1er juin 1781, en présence de Messieurs de l'Académie françoise ; par M. l'abbé DE BOISMONT, prédicateur ordinaire du Roi, abbé commendataire de Grétain, et l'un des quarante de l'Académie. — Une vignette de $0^m,07$ de largeur sur $0^m,05$ de hauteur, formée de deux branches de laurier entrelacées et tenues, de part et d'autre, par deux renommées, dont la trompe porte sur un morceau d'étoffe l'écu fleurdelisé, et, à l'intérieur, cette devise : A L'IMMORTALITÉ. — A Paris, chez Demonville, imprimeur libraire de l'Académie françoise, rue Christine. — MDCCLXXXI. Avec privilége du Roi. In-4°, large impression, vingt-sept lignes par page. Soixante-quatre pages.

Au verso du titre, on lit :

« L'Académie a arrêté que l'oraison funèbre de Sa Majesté
« l'Impératrice-Reine, prononcée dans la chapelle du Louvre

« par M. l'abbé DE BOISMONT, le 1er juin 1781, en présence de « la Compagnie, seroit imprimée sous son privilége. A Paris, ce « 1er juin 1781.

« *Signé* : D'ALEMBERT, *secrétaire perpétuel de l'Académie*. »

L'orateur sacré a demandé au phophète Isaïe (chap. XXXIV, 1) le texte de son oraison funèbre : *Venez, nations, écoutez-moi ; peuples, soyez attentifs. Que la terre, d'une extrémité à l'autre, prête l'oreille.*

Voici la proposition du discours :

« .... Offrons Marie-Thérèse à l'Europe et à son peuple : à l'Europe, dont elle fut l'étonnement et l'admiration ; à son peuple, dont elle a été l'idole. Si le trône eût manqué à cette grande âme, elle eût été déplacée ; et quelle perte pour le trône ! Qui ne connaît dans le rang suprême les erreurs de la gloire et les abus de l'autorité ? Hélas ! on les croit inévitables, presque nécessaires. L'expérience a tourné en habitude cette triste pensée : la célébrité, le pouvoir d'un seul n'est que trop souvent le tourment de tous. Marie-Thérèse a tout justifié : et la gloire, et l'autorité : la gloire, aux yeux des sages, par le grand caractère qu'elle lui a fait prendre ; l'autorité, aux yeux des peuples, par le noble usage qu'elle en a fait. Tout est grand dans sa renommée, tout fut consolant sous son empire. Voilà, Messieurs, ce que nous observerons dans la vie éternellement mémorable de très-haute, etc... Ainsi le règne que je vais décrire est tout ensemble l'apologie du trône, l'exemple des rois et l'espérance de tous les peuples. »

Nous lisons dans la première partie : « Voici le langage de l'autorité, lorsqu'elle parle au sentiment et à l'honneur. Abandonnée, etc. »



« *Moriamur*, etc. Mourons! Cri sublime! Infortuné Rogotzi, généreux Bercheny, si vous étiez encore sensibles, vous applaudiriez à ce transport. Ils ne disent pas : Marchons, allons combattre. Ces gradations lentes d'un zèle méthodique, leur âme embrasée ne les connaît pas; elle franchit tous les intervalles; ils ne voient que la mort; leur dernier soupir est leur offrande. Mourons! *Moriamur pro Rege nostro*.... A l'instant où je parle, vous le répétez, Messieurs, ce cri si digne d'un cœur français. Vous frémissez, vous êtes vous-mêmes aux pieds de Marie-Thérèse. »

Il est curieux d'entendre l'orateur tracer le portrait du grand Frédéric de Prusse, alors que celui-ci vivait encore. Ce n'est guère s'avancer beaucoup, que de supposer que son ami d'Alembert lui aura envoyé sans doute un exemplaire de ce discours.

«.... Au milieu de cette multitude d'ennemis triomphans, considérez le Lion du nord qui s'éveille; ses regards ardens semblent dévorer la proie que la Fortune lui marque : Génie impatient de s'offrir à la renommée, vaste, pénétrant, exalté par le malheur, et par ces pressentiments secrets qui dévouent impérieusement à la gloire certains êtres privilégiés qu'elle a choisis, je le vois se précipiter sur ce théâtre sanglant avec une puissance mûrie par de longues combinaisons, et des talents agrandis par la réflexion et la prévoyance; soldat et général, conquérant et politique, ministre et roi, ne connaissant d'autre faste que celui d'une milice nombreuse, seule magnificence digne d'un trône fondé par les armes. Je le vois aussi rapide que mesuré dans ses mouvements, unir la force de la discipline à la force de l'exemple, communiquer à tout ce qui l'approche cette vigueur, cette flamme inconnue au reste des hommes, que la nature avait cachée dans son sein; marcher à d'utiles triomphes; diriger lui-

même avec art tous les coups qu'il porte; attaquer ce tronc chancelant sur lequel Marie-Thérèse est appuyée, en détacher brusquement les rameaux les plus féconds; et, s'élevant bientôt au-dessus de l'art même par la fermeté de coup-d'œil que rien ne trouble, montrer déjà le secret de ces ressources qui doivent étonner la Victoire même, et tromper la fortune lorsqu'elle lui sera contraire. »

« Osons juger Marie-Thérèse : elle ne redoute pas l'œil sévère de la raison. Mais, pour la juger, il faut s'élever avec elle et se placer à ses côtés sur son trône. De cette hauteur jettez les yeux sur la Pologne. Voyez un peuple sans administration et sans lois, un sceptre sans mouvement et sans vigueur, deux puissances qui se portent de concert au milieu de cette anarchie, et se désignent fièrement leur conquête; puissances jalouses, dont l'activité menaçante ne connaîtra plus de frein si elle cesse de craindre l'égalité; puissances rivales, dont le débordement, s'il n'est pas balancé, va peser sur les États de Marie-Thérèse, et rompre l'équilibre du Nord. Comptable de la tranquillité de l'Empire, auriez-vous écouté une délicatesse qu'on n'écoutait pas? délicatesse inutile à la Pologne, funeste à l'Autriche, à l'Europe entière. N'en doutons point, Messieurs, il est une justice supérieure aux règles communes. L'indiscrète censure n'aperçoit dans cet événement que le droit de la force et de la bienséance violemment exercé ; mais qu'elle distingue les circonstances et les motifs; qu'elle avoue que l'exemple était donné, que la raison d'État, loi suprême des rois, faisait taire tous les conseils d'une modération dangereuse, parce qu'on ne l'eût point imitée; qu'elle se représente ce cadavre politique, sans couleur et sans vie, heureusement fondu dans une masse de citoyens pleins de chaleur et d'activité; un protecteur à la place de mille despotes ; un peuple qui traînait au milieu de ses diètes turbulentes l'orgueil

et l'impuissance, tranquille, régi par des lois justes, heureux enfin d'échanger les misérables restes d'une liberté déchirée, contre le calme et la douceur d'une soumission honorable .... et tous les doutes, tous les nuages seront dissipés. »

Nous tenons à avertir le lecteur que nous avons reproduit fidèlement ce passage, sans aucun retranchement.

Oraison funèbre de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, impératrice douairière, reine de Hongrie et de Bohême, prononcée dans la chapelle du Louvre le vendredi 1er juin 1781, en présence de Messieurs de l'Académie française, par M. l'abbé DE BOISMONT, prédicateur ordinaire du Roi, abbé commendataire de Grétain, et l'un des quarante de l'Académie. In-8°, 51 pages, y compris le titre : A Mons, chez Henri Hoyois, imprimeur-libraire, rue de la Clef. M. DCC. LXXXI. — Simple reproduction de l'édition originale.

Oraison funèbre de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse, Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, impératrice douairière, et reine apostolique de Hongrie et de Bohême, par M. l'abbé R** C. D. L. — A Senlis, de l'imprimerie de N.-L.-F. Des Rocques., — Avec permission. — Grand in-12, 38 pages, y compris le titre. Sans date ni approbation.

Le prédicateur a choisi pour texte ce passage de l'*Ecclésiastique :* « Sa mémoire ne s'effacera point de l'esprit des hommes ; et son nom sera honoré de siècle en siècle. »

« Messieurs (un astérique renvoie à une note mise au bas de la page), « C'est aux habitants des provinces autrichiennes, que « l'auteur adresse ce discours. »

En voici la division en deux parties : « Née pour s'asseoir sur le premier trône de l'univers, il (*le Ciel*) y a rassemblé auprès d'elle ces qualités brillantes que le monde admire ; réservée à être un jour la gloire de son Église, Dieu semble s'être plû à développer en elle le germe de toutes les vertus chrétiennes. »

«.... Ne souffrez pas, Seigneur, qu'en développant ces deux grands caractères, votre ministre trahisse la vérité dans un temple qui lui est spécialement consacré et déshonore par la flatterie d'aussi grandes vertus. »

Le prédicateur rappelle la scène de Presbourg. Il a un alinéa pour les provinces belgiques :

« Vous le savez, Messieurs, si les bontés de Votre Auguste Reine, avoient peine à pénétrer jusqu'à vous : trop éloignés, pour jouir de la présence de vos maîtres, vous avez été témoins de la tendre sollicitude avec laquelle elle tâchoit d'adoucir ce que cette privation avoit de cruel : vos larmes coulent encore, au seul souvenir du prince bienfaisant, qui retraçoit au milieu de vous l'image de ses vertus ; si nos cœurs pouvoient goûter quelque consolation parmi tant de malheurs ; s'il nous étoit permis, au milieu de tant de pertes, de nous occuper de nos espérances, pourrions-nous assez reconnoître le précieux don d'une princesse, qui les y fera bientôt encore revivre, et rouvrira par sa présence les sources du bonheur, que la tristesse avoit taries. O Belges, si votre amour pour vos Rois, vous rend dignes de leurs faveurs, leurs bienfaits plus grands encore, doivent épuiser votre reconnoissance. »

Voici lá péroraison :

« Peuple heureux, sous un règne si fortuné et accoutumé, pour ainsi dire, au sentiment du bonheur, laissez couler vos larmes, elles sont chères au monarque qui doit les sécher, et le témoignage le plus flatteur de votre amour et de votre fidélité.

Unissez vos vœux aux miens, et implorons les bontés du Seigneur pour ce prince, dont l'Europe cite déjà avec attendrissement la bienfaisance. Daignez conserver dans son cœur, ô mon Dieu, ces vertus, qui lui concilièrent l'amour et l'admiration des peuples qu'il a visités, et que vous y avez fait naître pour notre bonheur.... »

Nous nous étions adressé à un membre du comité archéologique de Senlis pour obtenir quelques renseignements complémentaires. Voici un extrait de la lettre que ce savant a bien voulu nous adresser. Qu'il veuille recevoir ici l'expression publique de notre gratitude.

« Vous demandez :

« 1° Si une oraison funèbre de Marie-Thérèse, mère de la reine Marie-Antoinette, a été réellement prononcée à Senlis? Impossible de faire la lumière sur ce point. Je connais la brochure dont vous parlez, mais nous n'avons point d'autre trace de l'oraison funèbre en question. En tout cas, si elle a été réellement prononcée, je ne crois pas que ce soit à la cathédrale, j'incline plutôt à penser que ce serait à la collégiale de Saint-Frambourg, pour le motif indiqué ci-après dans ma réponse à votre deuxième question;

« 2° Quel est le nom de l'abbé désigné par les initiales R. ** C. D. L.? Un almanach historique de la ville et du diocèse de Senlis, portant la date de 1780, indique un abbé de Rochemur dans l'état du clergé. C'est le seul nom commençant par un R. Cet abbé était chanoine de Saint-Frambourg qui était une église *royale* et collégiale. Il fut nommé en 1779 titulaire de la chapelle Saint-Jacques en l'église Saint-Pierre. Voilà tout ce que je sais sur cet ecclésiastique. L'église collégiale et royale de Saint-Frambourg, dont les belles ruines existent encore à deux pas de la cathédrale, a toujours été comblée des bienfaits de nos rois. Il est assez naturel de penser qu'à la mort de Marie-Thérèse un chanoine de cette église a pu être chargé d'écrire son oraison funèbre. Maintenant fut-elle prononcée? Et d'ailleurs, pourquoi cette mention : « aux habitants des Pays-Bas? » Je ne puis éclaircir ces points à présent. Si de nouvelles recherches font la lumière, je ne manquerai pas de

vous en faire part; mais je n'ai pas voulu tarder plus longtemps à vous adresser cette réponse, si imparfaite, je l'avoue. »

Tout fait présumer que notre nomenclature des oraisons funèbres des souverains des Pays-Bas au XVIIIe siècle présente quelques lacunes. Nous prions nos savants confrères de vouloir rechercher dans leur bibliothèque les textes imprimés qui n'ont pas été recueillis par notre collectionneur et qu'on ne trouve pas non plus dans le premier dépôt littéraire de la Belgique.

AD. DELVIGNE.

LE PEINTRE GRAVEUR

DES PAYS-BAS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1)

HOEVENAAR, W.

1. La servante.

L. 0,078. H. 0,092.

Une servante tirant la sonnette devant une porte. Elle est vue de profil vers la droite, et tient un panier sous le bras.

Signé au coin de droite, en bas : *J. H.* 57.

2. La promenade.

L. 0,068. H. 0,088.

Un cavalier et une dame en costumes à crevés, se promènent. Ils se dirigent vers la gauche et semblent causer.

Signé au bas de la gauche : *J. H.* 57.

---

(1) *Suite.* Voir ci-dessus p. 169 et les volumes précédents, *passim*.

VAN HOVE

VAN HOVE, *Hubert*, né à La Haye, en 1814, était peintre de genre, élève de son père et de H. Van de Sande-Backuijzen. Il est mort le 15 novembre 1865, à Anvers, où il était établi depuis 1853.

1. Portrait d'enfant.

L. 0,071. H. 0,100.

Il est vu de face ; à gauche il y a un rideau et une croisée.

1er état. — La figure est chargée de tailles rudes et mal mordues ; le coin de droite en bas est blanc.

2e état. — Le fond est retravaillé ; la figure est harmonisée.

2. Le toast.

L. 0,082. H. 0,114.

Un personnage assis, tourne le dos au spectateur ; devant lui se trouve un page. Il trinque avec quatre autres personnes. Celle de gauche élève son verre.

Signé au bas de la droite : *R. H. f.*

1er état. — Eau-forte pure, les ombres sont grises, le bord inférieur de la nappe est peu ombré.

2e état. — Les ombres sont reprises et poussées au noir. Le fond est chargé de travaux.

Van Hove a aussi lithographié, entre autres : un marin appuyé contre une barque, et le portrait de Naijen.

LE GÉNÉRAL DE HOWEN

Le chevalier **C. DE HOWEN** était au service du roi de Hollande.

1. Namur (1re vue).

L. 0,162. H. 0,130.
T. c. L. 0,142. H. 0,097.

La vue est prise des rochers dits les Grands Malades : trois chevaux passent le courant à la file, à droite on voit une charrette sur la route.

Dans la marge on lit : *Namur*.

2. Namur (2e vue).

L. 0,183. H. 0,130.
T. c. L. 0,146. H. 0,097.

La vue est prise en amont du pont, du côté de la citadelle qui occupe la gauche, la ville se profile au fond. Sur la Meuse trois longs bateaux, sur la route un chariot couvert, attelé de quatre chevaux.

Dans la marge on lit : *Namur*.

3. La forge de Moulin et les ruines de Poilvache.

L. 0,165. H. 0,132.
T. c. L. 0,144. H. 0,097.

Le moulin est à gauche, on en voit la chute et la grande roue ;

au milieu du fond sur le rocher, on aperçoit les ruines de Poilvache.

Dans la marge l'inscription du titre de la pièce.

4. Dinant.

L. 0,187. H. 0,130.
T. c. L. 0,145. H. 0,097.

On voit la ville à gauche, sous le rocher de la citadelle, au bord de la Meuse, sur laquelle s'avance la barque; au fond le pont, à droite un arbre.

Dans la marge, au milieu du bas, on lit : *Dinant*.

5. La roche à Bayard.

L. 0,183. H. 0,130.
T. c. L. 0,147. H. 0,097.

A droite, le cours de la Meuse, à gauche, la route, sur laquelle on voit trois ânes et leur conducteur, puis au fond le rocher, traversé par la route et séparé ainsi de la Roche à Bayard.

Dans la marge du bas on lit : *La Roche à Bayaur* (sic).

6. Le château de Walsin.

L. 0,183. H. 0,130.
T. c. L. 0,143. H. 0,097.

A gauche, le rocher au haut duquel on voit le château de Walsin; la Lesse se précipite vers la droite en faisant une petite

chute et en bouillonnant : au fond, des arbres que domine une tour carrée.

Dans la marge se trouve inscrit : *Walsin*.

7. Le trou de Han.

L. 0,183. H. 0,130.
T. c. L. 0.143. H. 0,097.

Vue de l'entrée par laquelle la Lesse se précipite dans la grotte ; au fond la campagne boisée, à gauche deux personnages qui causent.

Dans la marge l'inscription : *le trou de Han*.

8. 2e vue du trou de Han.

L. 0,183. H. 0,130.
T. c. L. 0,143. H. 0,097.

La sortie de la Lesse ; deux personnuges sont conduits dans une barquette que font mouvoir deux hommes armés de longues perches.

Dans la marge on lit : *le trou de Han*.

9. Rochefort.

L. 0,183. H. 0,130.
T. c. L. 0,143. H. 0,097.

A gauche le pont ; au fond, au bord de la rivière, les maisons dominées par les ruines d'un château. Un chariot traîné par deux chevaux, passe la rivière, à gauche.

Dans la marge on lit : *Rochefort*.

10. La paysanne.

L. 0,128. H. 0,102.

Une paysanne coiffée d'un chapeau, pousse vers la droite une brouette chargée de paniers et de légumes.

11. Chevaux de halage.

L. 0,137. H. 0,110.

Trois chevaux, dont l'un est monté par le conducteur, se trouvent dans un cours d'eau, à droite un bateau descend au cours de l'eau.

12. Chariot attelé d'une vache.

L. 0,250. H. 0,115.

Un chariot léger, sur lequel est assis un paysan tourné vers la gauche, est attelé d'une vache.

Le général de Howen a aussi publié un cahier de lithographies.

Il a coopéré comme dessinateur au *Voyage pittoresque* et aux *Châteaux des Pays-Bas*.

---

(1) Nous devons la communication de ces rarissimes eaux-fortes à l'obligeance de M. Jules Dele Court, secrétaire de la Société des bibliophiles belges.

HUBERT

HUBERT, *Alfred.*

1. **Paysage** (croquis).

L. 0,189. H. 0,120.

Le premier plan à gauche représente un groupe d'arbres avec quelques rocs et deux personnages. Le deuxième plan et le fond présentent d'autres touffes d'arbres.

2. **Frontispise de la Légende d'Ulenspiegel.**

L. 0,185. H. 0,255.

Il représente un rideau que perce la tête d'Ulenspiegel ; ce rideau est entouré d'une série d'épisodes : un combat, deux amoureux, une scène de buveurs et de buveuses, à gauche ; un attelage, un baiser et une scène d'orgie au cabaret à droite ; au milieu du bas, le hibou et deux cruches, du jambon et un canard.

1er état. — Avant les inscriptions autres que *La légende et les aventures héroïques et glorieuses,* avant beaucoup de travaux. Signé *A. H.* au bas de la droite. – Unique.

2e état. - Avec beaucoup de reprises dans les travaux et toute l'inscription ainsi que l'adresse. — Rarissime.

3e état. — Avec le trait carré, et dans les noms des graveurs les deux dernières lignes sont différentes. Dans le 2e état elles étaient : Louis Jaugey, Paul Lauters, Félicien Rops, Camille Van Camp et Guill. Van der Hecht. Dans le 3e, au contraire :

L. Jaugey, Paul Lauters, Félicien Rops, Henri Schuefels, Eugène Smits, E. de Schampheleer, Camille Van Camp et Guillaume Van der Hecht.

Frontispice de la 2e édition de la Légende d'Ulenspiegel, par De Coster.

3. Claes et Ulenspiegel.

L. 0,167. H. 0,235.
T. c. L. 0,130 H 0,188.

Claes, monté sur le baudet, avance vers la droite ; on voit derrière lui Ulenspiegel qui se cache.

Signé dans le bas du terrain, à droite : *A. H.*

On lit dans la marge : *Alfred Hubert del.* et *sculp.* — *J. Bouwens, imp.* — *Claes* et *Ulenspiegel.* Voir p. 29. Légende, p. 100.

Il existe du même sujet un 1er état en épreuve unique. Il est gravé en sens inverse, et signé au bas de la gauche : *H.* Il a été recommencé comme trop peu mordu.

4. Viens ici beau pèlerin.

L. 0,240. H. 0,157.
T. c. L. 0,206. H. 0,132.

Un chariot où se voient cinq filles escorté par deux soldats. En avant on en voit un autre. Ulenspiegel marche avec les gardes.

1er état. — Sans signature, avec l''inscription : *Viens ici beau pélerin,* se trouve à la p. 222 de la 1re édition de la Légende.

2e état. — L'inscription précedente est enlevée : on lit :

A. Hubert del. et *sculp.* dans la marge à gauche; à droite : *J. Bouwens, imp.*, et, au milieu, le chariot des filles; se trouve à la p. 222 de la 2e édition.

5. Les Bohémiens.

L. 0,235. H. 0,160.
T. c. L. 0,200. H. 0,130.

Un chariot de bohémiens battu par le vent qui suit la pluie, s'avance vers une ville située au fond de la planche. En avant sont à pied un homme et une femme; à côté du chariot un cavalier et un autre piéton.

Signé, au bas de la gauche, *A. H.* en monogramme, et de la droite : *J. Bouwens, imp. Brux.*

1er état. — Avec l'inscription : *Flamands et Wallons nous chassent*, p. 346 de la 1re édition de la légende.

2e état. — Avec l'inscription : *Les Bohémiens;* la signature : *AHubert, del. et sculps.*, au bas de la gauche, et *J. Bouwens, imp. Brux.*, à droite, mais plus petite que celle du 1er état; est à la p. 352 de la 2e édition de la légende.

6. La neige sera rouge tantôt.

L. 0,166. H. 0,238.
T. c. L. 0,130. H. 0,190.

Une troupe de guerriers, précédée d'un chien, s'avance au milieu de la neige.

Signé au bas de la gauche : *A. H.*, et dans la marge : *Alfred Hubert del. et sculps.*, à gauche : *J. Bouwens, imp. Brux.*, à droite et plus bas : *la neige sera rouge tantôt.* Légende 2e édition, p. 441.

7. L'ânier.

L. 0,159. H. 0,235.
T. c. L. 0,139. H. 0,200.

Il est à gauche de son âne chargé de paniers, à droite, sont trois poulets.

Signé au bas de la gauche : *A. H.* 1869.

1er état. — Très-faiblement mordu. Rarissime, il n'en existe que trois ou quatre exemplaires.

8. Tête de jeune fille (pointe sèche).

L. 0,080. H. 0,120.

Elle est vue de profil vers la droite et porte un très-fort chignon. Au bas on aperçoit la trace d'une pointe sèche effacée d'E. Smits. — Rarissime.

9. Essais de pointe sèche.

L. 0,155. H. 0,245.

Ces essais se trouvent sur une planche où J. Rops avait gravé des essais d'eau-forte. Ils comprennent : 1° à gauche, une jeune fille avec petit chapeau plat, regardant des trois quarts à droite ; 2° à droite une tête de cheval.

Ces sujets occupent une partie du cuivre en hauteur de 140 millimètres. Il en existe cinq à six exemplaires seulement. L'un de ces exemplaires porte encore une tête à peine perceptible.

Hubert est aussi l'auteur : 1° d'un dessin gravé sur bois par

Dulos, servant de frontispice à la Légende, 2e édition; 2° d'un dessin gravé sur bois par Dulos et servant de postface à la 2e édition de l'Ulenspiegel. Il représente un lion endormi, enchaîné au pied d'un piquet. Derrière lui, il y a deux personnages : Ulenspiegel et sa fiancée regardant le soleil levant. Sur un drapeau replié sous le lion on lit : *Flandre peut dormir mais mourir non*.

HUYSMANS

HUYSMANS, *Constantin-Corneille* est né à Bréda, le 1er janvier 1810. Il est peintre de paysage.

1. Le Berger à l'entrée du bois.

L. 0,177. H. 0,134.
T. c. L. 0,155. H. 0,098.

A droite, l'entrée d'un bois où l'on voit une allée sombre. Sur le chemin devant celui-ci, un berger avec cinq moutons.

1er état. — Signé au bas de la gauche : *C. C. H.*

2e état. — Signé au même endroit : *C. C. Huysmans*.

Le troupeau est baissé de ton.

2. Le vacher.

L. 0,230. H. 0,180.
T. c. L. 0,195. H. 0,143.

Il passe avec son troupeau de quatre bêtes derrière un bouquet

d'arbres qui se trouve au milieu de la planche, devant une partie d'eau et dont le premier arbre est dépouillé et fendu.

1er état. — Au haut, à droite, l'arbre fendu est plus haut de ton; un buisson devant celui-ci l'est également, puis au haut, à gauche, on lit la signature : *C. C. H.* tracée à la pointe sèche.

2e état. — Le brunissoir a baissé de ton les parties indiquées, le nom est effacé.

DICTIONNAIRE DES DEVISES

DES HOMMES DE LETTRES, IMPRIMEURS, LIBRAIRES, BIBLIOPHILES, DES CHAMBRES DE RHÉTORIQUE, SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES ET DRAMATIQUES

—

BELGIQUE & HOLLANDE (1)

V

Vainc toy mesme : Corn. Boissens, calligraphe.

Van al deur een : P. Vos.

Van der simpelheyt vaedt : Philippe Vander Vaedt, théol. et poëte.

Van d'heylige Dryvuldigheyd : Chambre de rhétor. de Menin.

Van gantscher herten : Chambre de rhétor. de Goes : de Nardus-bloem.

Van kleendanig beschée : Chambre de rhétor. de Strazeele.

Van monde sober, bli *van geest*, sempel van hert : Philibert Van Borselen, poëte (anagramme).

Van pass' en best : . . . . . . , poëte.

Van 't oude nieuw : Chambre de rhétor. de l'Écluse : de Distelbloem.

Van tquaet u wacht : . . . . . . , poëte.

---

(1) *Suite*. — Voir pp. 1 à 21, 142 à 168.

Van tyd verlies : Chambre de rhétor. de Courtrai.
Van vroescheepe dinne : Chambre de rhétor. de Nieuport : Roosekrans.
Varientur festa profestis : Festus Hommius, écrivain ecclés.
V B Ô Ô : Jean Van Belle?, poëte.
Veel deuchts van den bosch : . . . . . . , poëte.
Veel druk is myn geluk : A.-B. Van Han, poëte.
Veel duechs vanden bosch : . . . . . . , poëte.
Veel wils maer kleyn vermogen : Balthasar Wils, auteur dramat.
Velther'n d' coninc v banire : Vincent Van Drielenborch (anagramme).
Venena pello : Balth. Bellere, impr. à Douai.
Venerans annosi : Jean Naeranus (anagramme).
Veniam pro laude : Société dramatique à Leide.
Veniam pro laude : Jean Van Hoogstraten, poëte.
Veniam pro laude : Joh. Van Heemskerk, poëte dramatique.
Veni sancte spiritvs : Ch. Martin, impr. à Tournai.
Veni sancte spiritvs : Adrien Quinqué, impr. à Tournai.
Veraert in liefd : H.-I. Waernaert.
Veranderd in tijts : N. Pels, poëte.
Veranderen kan 't : P.-C. Hooft.
Verbandt twist : Nicolaus Kosterus, poëte.
Verberght gheen konst : H. Vanden Berch, poëte.
Verblyders in 't kruys : Chambre de rhétor. de Eecke.
Verblydt in den tyd : Chambre de rhétor. de Duynckercke : Karsouwieren.
Verblyt in lyden : . . . . . . , poëte.
Verblyt int kı uys : N. Wollewyns, poëte.
Verblyt u met die vrolicken : . . . . . . , poëte.
Verbrught onduchd' : Jacques Verbrugghe, poëte à Gouda.
Verbvm Domini manet in æternvm : Dan. Roels, libr. à Leide.
Verdrayen kant : P.-W. Hooft.
Veritas odium parit : Jean De Hoghelande, poëte.
Veritas odium parit. P. V. S. : Phil. Van Sorgen, poëte.
Veritas superat omnia :

Verkiest het beste : B.-J. Wellens, poëte.
Verkiezen doet verliezen : Dirk-Volkertszn. Coornhert.
Verlaet het quaede :
Vermeestert u selven : Ev. Meyster, poëte.
Vernieuwd uit liefde : Chambre de rhétor. de Gorinchem : 't Segelbloemke.
Vernieut in Godt : D.-M. Keyser, poëte.
Verscheidenheid en overeenstemming : Société littéraire à Rotterdam.
Verschoont de fout : K. Van Dyk.
Verstaet eerst wel : Charles Van Wyckhuys, poëte.
Verstoot niemand : . . . . . . , poëte.
Versuympt gheene tyt : . . . . . . , poëte à Berg-op-Zoom.
Vertu vaincra : De Gruutere.
Verus pelicanus alit suo sanguine : Jean Vanden Steene, impr. à Gand.
Vervs pellicanvs alit svo sangvine : Guill. Van Parys, impr. à Anvers.
Vervreught in deught : G. Van Breda, poëte.
Verweerdt in liefd' : J.-H.-B. Wernaer, poëte.
Verwin u zelven, ou *Verwint u selven :* J. Schipper, poëte et libr. à Amsterdam.
Vespera jam venit nobiscum. O Christe maneto! : Joh. Bogerman, théologien.
Vetat mori : Aubert Miraeus.
Vetat mori : David Martens, impr. à Anvers.
Vetat mori : Jean Peperman, impr. à Bruxelles.
Victores reddit spiritus : Chambre de rhétor. de St Victor à Poperinghe.
Victoriae limes : Pierre De Clerck, imprimeur à Bruges.
Victrix fortunæ patientia : Gautier Morberius, impr. à Liége.
Victrix fortunæ sapientia : André Cruesen, archevêque de Malines.
Victrix fortvna patientia : Luc Rivius, impr. à Mons.
Victrix mortis virtus : A. Eufrenius, méd. et poëte latin.

Vierich int hopen : . . . . . . , poëte.
Vigilate : Joachim Polites, poëte lat. et jurisconsulte.
Vigilate : Théod.-Gérard Horst, impr. à Leide.
Vigilate : Jean Nicolas ou Claessen, impr. à Groningen.
Vigilate : Joan. Balduinus ou Bouwensz, impr. à Leide.
Vigilate ergo qvia nescitis qva hora Dominvs vester ventvrvs sit. Ne glorieris in crastinvm ignorans qvid svperventvra pareat dies : Jean Van Turnhout, impr. à Bois-le-Duc.
Vigilate et orate : Ant. Sanderus, poëte et historien.
Vigilate qvia nescitis diem neqve horam : Gislain Janssens, impr. à Anvers.
Vilia ne legas : De Villegas (ex-libris).
Vincat amor Christi : J. Revius, prof. de théol.
Vincat amor patriæ : Jean Forestus ou Van Foreest, poëte lat.
Vince in bono : Jacques Boonen, archev. de Malines.
Vincenti laurus : Laurent Laurentius, poëte latin et néerl. (anagramme).
Vincenti laurus : Paul Merula, poëte et historien.
Vince te ipsum : Jean Wier, médecin.
Vincit qui patitur : M. Vander Merwede, poëte.
Virescit vulnere virtus : Jean Bosquet, poëte.
Virescit vvlnere virtvs : Libert Malcotius, impr. à Anvers.
Viresque acquirit eundo : Adrien Schoonebeek, libr. à Amsterdam.
Virgo dordracena libros non liberos pariens : Henri Van Esch ou Essaeus, impr. à Dordrecht.
Viribus avitis : Helias D'Huddeghem (ex-libris).
Virtus a cruce : André Vander Kruysen, écrivain ecclés.
Virtus beatos efficit : H. Kemp.
Virtus in actione consistit : P.-G. Witsen Geysbeck.
Virtus in arduo : Marc Laurin, bibliophile à Bruges.
Virtus ipsa sibi pretium : Pierre Paeuw, Paaw, Pauw, ou Pauwius, médecin, prof. à Leide.
Virtus ipsa sibi pretium : Justus ou Judocus à Colster, libraire à Leide.
Virtus nobilitat : Abrah. Van Goorle ou Gorlaeus, numismate.

Virtus nobilitat : Ch. Pieters, biblioph. à Gand (ex-libris).
Virtus nobilitat : Clém.-A.-J. Deltenre (ex-libris).
Virtvs non territa monstris : Nicol. Hercules, impr. à Leide.
Virtvs pietas homini tvtissima : Nutius, impr. à Anvers.
Virtus repulsae nescia sordidæ : Guill. Van Radeland.
Virtus sibi ipsi praemium : J. Cos, poëte.
Virtus sibi pretium : Jean Kemp, poëte.
Virtus sibi proemivm : Vander Zypen (ex-libris).
Virtvs vicit vim : Vinc. Casteleyn ou Kasteleyn, impr. à Haarlem.
Virtus vincit : Strick Van Linschoten.
Virtus vincit omnia : F. Zegers, poëte dram.
Virtute : B. Coninck, poëte.
Virtute ac patientia : Wybr. Van Itsema ou Itsma, bourgmestre de Harlingen, écrivain politique.
Virtute et amore : J. Oriant, Orisant ou Orizant, poëte.
Virtute et constantia : Arn. Coninx, impr. à Anvers.
Virtute et ingenio : Charles Clusius ou De Lécluse, botaniste.
Virtute et innocentia : Henri Zoesius.
Virtute et sapientia : Van Huerne (ex-libris).
Virtutem voluere dij sudore parari : Johannes Turnhout, impr. à Bois-le-Duc.
Virtute non sanguine : Michel D'Esne De Bettancourt, hagiographe.
Virtute proba magistrum : E. Meyster, poëte.
Virtutes recognoscuntur per actiones : J.-L. Krafft, poëte dramat.
Virtuti fortuna cedit : Jac. De Groot, poëte dramat.
Virtuti fortuna comes : Franç. Van Aerssen, écrivain politique.
Virtuti fortuna comes : C. Vander Velde, poëte.
Virtutis amore cano : Phil.-Jos. De Cano (ex-libris).
Virtvtis gloria merces : Paul Vanden Houte, libraire à Harderwyk.
Virtvtis gloria merces : Jacques Van Poolsum, imp. à Utrecht.
Virtutis laus omnis in actione consistit : Arnold Vinnius, jurisconsulte.

Virtutis praemium honos : E.-J. Bodaeus.
Virvs ero, si me carnalis aranea carpat, sed mel, si qva legat spiritvalis apes : Paul Van Ravestein, impr. à Amsterdam.
Vis consili expers mole rvit sva : Jérôme Verdussen, impr. à Anvers.
Vis fieri sapiens, virq. probus? Vigila : Théod.-Gér. Horst, impr. à Leide.
Vis unita major : Compagnie des libraires à Amsterdam.
Vita hominum flos est : E. Sweerts, botaniste.
Vitam impendere vero : Martin Van Marum, naturaliste à Haarlem.
Vitam mortuis reddo : Henri Teering ou Teerinck, libraire à Leide.
Vitam vitiosam vita : N. Voocht, poëte.
Vita mortalium vigilia : Viglius Zuychem ab Ayta.
Vita nostra via est : Arnold Senguerdius, physicien.
Vita vigilia : Joan. Lavinius, prof. à Harderwyk.
Vivendo migro : Jean Van Miggrode, réformateur.
Vive ut vivas : N. Vivien, poëte.
Vive ut vivas : André Duircant ou Duirkant, poëte.
Vividus : Nicolas Vivien, poëte.
Vivimus ex vno : Pierre De Dobbeleer, impr. à Bruxelles.
Vivimus ex vno : Guill. Christiaens ou Christianus, impr. à Leide.
Vivimus ex vno : Franç. De Heger, imprimeur à Leide.
Vivimus ex vno : Philippe De Croy, ou Croï ou Crouy, impr. à Leide.
Vivit beatus in Domino mortuus : Thom. Maurois, écrivain ecclés.
Vivit post funera virtus : J. Heemskerk, poëte.
Vivit post funera virtus : Herman Schinckel.
Vivit tacitum sub pectore vulnus : L. Jordaan, poëte.
Vivitur ingenio : J. Le Blon, poëte.
Vivitur ingenio : Jean-Janssonius Van Waesberge, imprimeur à Amsterdam.
Vivitur ingenio : François Halma, imprimeur à Utrecht.

Vivitur ingenio, cetera mortis erunt : Pierre Mortier, libraire à Amsterdam.

Vivitur ingenio discitur historia : J. Cools, poëte et historien.

Vliegende geesten : Chambre de rhétor. de Menin.

Vliet oogen-lust : . . . . . . , poëte.

Vliet 't quaet : Joh. Pender, poëte.

Vlyt is de vroedster der wetenschappen : Société littéraire à Utrecht.

Vlyt kweekt kunst : . . . . . . , poëte.

Voel aen konst is eer : Jean Coutereels, poëte.

Voet voor voet : H. Aerts Van Boxtel ou Van Bocxtel, poëte.

Vol aerbeyd en geest : Chambre de rhétor. de Thourout.

Volbrengt liefde : Chambre de rhétor. de Lierre : de Hofbloemkens.

Volcht wysen raet : . . . . . . , poëte.

Vol ghebreeckx : . . . . . . , poëte.

Volgt de deught, ou *Volcht de deucht*, ou *Volgt de deughd* : G. Smit, poëte dramat.

Volhart in liefde : J. Volhart ou Volhert, poëte.

Volherdende overwint men, ou *Volherdende verwint men* : Leendert Clock, Clok ou Klock, poëte.

Volmaakter door den tyd : Société littéraire à Utrecht.

Voor al selfs : I. I., poëte.

Voor de liefhebbers : . . . . . . , poëte.

Voor de vryheit : J. Vanden Vondel.

Voor eer en kunst : Société de rhétor *de Motionisten*, à Grammont.

Voor Godes eere en voor 's vaderlands vryheid : Henri-Corneille Lonck.

Voor het menschdom : Société littéraire à Weesp.

Voorsichtich in all, beschutet mennighen val : Aert-Jansz. Van Rijnevelshorn, écrivain ecclésiastique.

Voorsichtigh, en stichtigh : F. Panus, poëte.

Voorsichtigheydt leert wysheydt : Pierre Van Eersel.

Voorts is het slecht en recht. Job in 't eerste : . . . . . . , poëte.

Votre plaisir : Gilbert De Lannoy, voyageur et diplomate.
Vraeght naer den wegh : . . . . . . , poëte.
Vrank en vry : J. Le Francq Van Berkhey, poëte.
Vrede baert reden : . . . . . . , poëte.
Vrede baert rust : . . . . . . , poëte.
Vrede en oefening : Société des instituteurs à Gand.
Vrede is 's weirelds vreugd : Pierre Alleweireldt, poëte.
Vrede viere 't wapen : Pierre Vanden Werve, poëte.
Vrédzamige reyzers : Société de rhétor. de Lichtervelde.
Vreede best : M. Heugelenberg, poëte.
Vreédzaemen veldeling : . . . . . . , poëte.
Vrees krenckt hoop : Dirck Van Catz, poëte.
Vreest den Schepper :
Vreest Godt : J. Van Strype, poëte dramat.
Vreest Godt voor al : . . . . . . , poëte.
Vreest maer lyt : A. D. V., poëte.
Vreest niet zo sterft ghy niet : . . . . . . , poëte.
Vreest wt liefden de Heere : Luc D'Heere.
Vreuchden-dal :
Vreuchdich totter doot : . . . . . . , poëte.
Vrolick ou *Vrolyck met weldoen* : J.-J. Van Wassenburgh, poëte.
Vromelijck strijt altijt : Abraham Taelman, poëte.
Vulnere pulchrior : Ludolphe Smids, poëte dramat.

W

W. 6 *stuyvers* : W. Schellincks, poëte.
Waarde liefde blijft : . . . . . . , poëte.
Wacht u cornel wel : . . . . . . , poëte.
Wacht u van quaet, zaet : Meese, poëte.
Wacht u V. D. H. : Vander Haeghen, bibliophile.
Wacht wel t slot. Castelein : Math. De Casteleyn, poëte.
Waeckt ende bidt : H. D. H., poëte.
Waeckt op die slaapt : Jean Haerman, poëte.

Waer men de reden leert, daer word de konst vermeerd : Soc. de rhétor. de Tronchiennes.
Waerheydt baert nydt : Corneille De Bie, de Lierre.
Waerheydt verwint altydt : Gaspard De Bie, fils de Corneille.
Waerheyt na jaecht : H. Vander Toll, poëte.
Waken ende middelmaat bewaren : Grégoire Mees, écrivain ecclésiastique.
Wandelt naar den geest : Pierre Geestdorp, poëte.
Wat is onberispt : Jean Loeus ou Loe, impr. à Anvers.
Wat let dat leert : J.-J. Croes, poëte.
Wat ryp wat groen, komt wysheyd voen : Société de rhétor. d'Ostende.
Wat zeert, dat leert : E. Meyster, poëte.
Weeght al, waeght niet : Michel Boudewyns, médecin et poëte.
Weer gepeins leert : Pierre Vergeelseun ou Vergulzoon, poëte.
Weest dat ghy zyt : Jean Fruytiers, poëte.
Weest die ghy zijt : . . . . . . , poëte.
Weest eendrachtigh : H. Ockers, poëte.
Weest eerelijck vrolijck : H. Soeteboom, poëte.
Weest milt : A. Van Mildert, poëte.
Weest niet obstinaet : G.-K. Van Morsch, poëte.
Weest op u hoede : Jean Schabaelje, poëte.
Weest soo ghesint : Diderick Schabaelje ou Scabaelje, poëte
Weest trouw altydt : . . . . . . , poëte.
Weest van een der ley sin : Jean-Henri Jarichs Vander Ley, mathématicien.
Weest voorsichtigh : Pierre Hoecksteen, poëte.
Weest vreedsaem : H. De Bruynbeeck.
Weet of rust : Dirk-Volk. Coornhert.
Weldoen verblydt : H. Van Adrichem, poëte.
Weldoen verwind : P. F. Chaves D'Aguillar, poëte flam.
Weldoen verwint : . . . . . . , poëte.
Wel hem die in Godt betrouwt : P. Heyns, poëte.
Wel hem die wel wil : Guillaume Van Heemskerk, poëte et auteur dramatique.
Weten baert twyffel : . . . . . . , poëte.

Wetenschap baard luister : Société de rhétor. de Middelbourg.
Wie aert naer Godt, aert wel : Jean-Bapt. Wiaert.
Wie blijft als een? : H.-L. Roghman, poëte.
Wie cant ontvlien : Mich. Vlack, poëte.
Wie denct niet crenct : Gérard Goossenius, médecin et poëte.
Wie doet goet! : W. De Groot, poëte.
Wie ducht ick hope : . . . . . . , poëte.
Wie falt mach keeren : G. G., poëte.
Wie ghenoecht : . . . . . . , poëte.
Wie ist diet weet dan diet past of meet : Herman-Joan. Muller, impr. à Amsterdam.
Wie kant ontvlien ? : Michel Vlack.
Wie vernoecht : . . . . poëte.
Wie weet der creken eynd? : Adrien Vander Creke, poëte.
Wie weet wanneer : Nicolas Biestkens, poëte dramat.
Wilaerdig in konste : . . . . . . , poëte.
Wil naer macht : . . . . . . , poëte (anagramme).
Wil, n, daet : . . . . . . , poëte (anagramme).
Wilt hooren 't woort : Chambre de réthor. de Hoorn : de roode Angieren.
Wilt lijdtsamich sijn : . . . . . . , poëte.
Wilt reden baeren : . . . . . , poëte.
Wilt trou oorboren : Chambre de rhétor. de Bois-le-Duc.
Wonder en is gheen wonder : Simon Stevin.
Wordt scherp in liefde : J. Kos, poëte.
Wort ryck in Godt : Rysaert Van Spiere, poëte.
Wroetende : Abrah. Van Blancken, libr. à Amsterdam.
Wt d'een in d'andere krygh : A. Vanden Berghe, poëte dramat.
Wt der vaderen stam ons de saligheyt qvam : Stam, impr. à Amsterdam.
Wt goeder herten : Chambre de rhéthor. de Diest : Christus Oogen.
Wt jonsten begreepen : Chambre de rhétor. de Gouda : de Goudsbloem.
Wt jonsten versaemt : Chambre de rhétor. d'Anvers : de Violieren.

Wt levender jonst : Chambre de rhétor. d'Amsterdam : de witte Lavenderbloem.

Wt liefde versocht : Chambre de rhétor. de Haastrecht : t' Galisbloemke.

Wt liefdt, ou *Wt liefde bestaan* : Chambre de rhétor. de Noordwijk : de Lelie onder den Doorn.

Wt rechte liefde : Chambre de rhétorique d'Utrecht : het Rosemarynbloemeken.

Wt stof gheresen : A. Van Salinghen ou Van Salingen, poëte.

Wt vreugd en jolijt : Chambre de rhétor. d'Arendonck : t' Heylig Groyt-felle.

Wyck de mode : Marinus Modewyck, poëte.

Wijckt niet van heylighe weghen : G. Verheylweghen, poëte.

Wyckt niet van de velde : Vande Velde?, poëte flam.

Wyckt ontrouw : Chambre de rhét. de Bleyswyk : de dubbele geelen Hof-bloem.

Wy danken God : W. De Groot, poëte.

Wydt vliedt van 't quaet : . . . . . . , poëte.

Wy hoppen bruers : Chambre de rhét. de Menin : S. Barbara.

Wy leven door victorie : Chambre de rhét. de Castre.

Wy met bly : . . . . . . , poëte à Turnhout.

Wy peynsen deught : Chambre de rhétor. de Schoonhoven : de Pencé-bloem.

Wy rapen geneugt : Chambre de rhétor. de Delft : de Raepenbloem.

Wy rysen geneucht ou *ghenucht* : Chambre de rhétor. de Ryswyck : de Willige rysen.

Wijs aerds ic na sal : Isaac Vander Sluys, poëte (anagramme).

Wysheyd volmaekt konst : Chambre de rhétor. à Ypres : de getrouwe Herten.

Wijsheydt en deughdt, veursichtigheydt en eere, comen van Godt, ons' Schepper en ons Heere, ou *Wijsheydt, en deughdt, veursichtigheydt en eere, komen medt vreughdt, van onsen Godt en Heere* : Clément Vidtsendonck, poëte.

Wij streeven naar de volmaaktheid : Société littéraire à Amst.

Wy vaten geneucht : Chambre de rhétor. de Breda : 't vreugde Dal.
Wy wycken tooren : Chambre de rhétor. de Beverwyck : de witte Lelie.

Y

Yegelyck speur na d' wis heyl : Henri-Laurensz. Spieghel ou Spiegel, poëte.
Yver broedermin : Société dramatique à Bruges.
Yver in liefd' bloejende : . . . . . . , poëte.
Yvert na 't recht : T. Hartoch ou Hartog, poëte.

Z

Zeegbaer herten : Chambre de rhétor. de Roulers et de Lichtervelde.
Zegenbaart nijd : Jean Zoet, poëte.
Zes stuyvers : W. Schellincks, poëte.
Ziet het groeyt onbesproeyt : Société de rhétorique : les Catherinistes de Wacken.
Zoeckt . . . ou *Zoekt* . . . Voir *Soeckt*.
Zoeckt 't verbeteren : H.-L. De Groot.
Zoeckt ziel heyls rust : B. Van Hemert, poëte.
Zoekt na 't best : J. Botter, poëte.
Zuigelingen van Polus : Société de rhétor. de Sottegem.
Zijt jong : D. Jonktijs, poëte (anagramme).
Zijt op u hoede : . . . . . , poëte.
Zyt op uw hoede : A. Van Kerckhove, poëte.
Zijt recht uyt : . . . . . . , poëte.
Zyt voor ider : . . . . . . , poëte.

ADDITIONS.

Al vissende : Pierre Visser, libraire à Amsterdam.
Ama nesciri : J.-B. De Vaddere (ex-libris).
Amore et prudentia : Jean Vander Noot, poëte.
Ars superat fortunam : Société dramatique à La Haye.
Audaces fortuna juvat : Pierre Paupie, libraire à La Haye.

Bemint de conste : . . . . . . , poëte.
Bemint rust : B. Ruyssenberch, poëte.

Certos feret experientia fructus : Société batave de philosophie expérimentale à Rotterdam.
Concordia invicta : Joris-Abrahamsz Vander Plasse, imprimeur à Leide.
Congreges perdurables biens : Corn.-Pieterz. Biens, poëte.
Constanter : J.-G. De Hoop Scheffer, prof. de théol. à Amsterdam.
Constanter et candide : . . . . . . , poëte.
Constantia et labore : Société dramatique à Leide.
Crescit doctrina labore : Société dramatique à Leide.

De deught verwindt, d'afghunst verblindt : Jacques Vander Mast, poëte.
De liefde wint het al : J. Van Wevelinchoven ou Wevelinkhooven, poëte dramat.
De tael is gansch het volk : Société littéraire flamande à Gand.
Deus providebit : Abraham De Swart, imprimeur à Leide.
De wech is open voor die willen opclimmen : Rob.-Guill. Vander Heyden, historien.
Die ligt geloofd, word ligt bedrogen : . . . . . . , poëte dramatique.

Diligentiae omnia : Société littéraire à Amsterdam.
Discere ne pudeat : . . . . . . , poëte dramatique.
Diversa sed una : Société littéraire à Dordrecht.
Door arbeid en yver : Société littéraire à Leide.
Door hoopich-lust de patienti draecht goedt-willich t' iock, sachtmoedich onversaecht : en siet al staech op tijts fonteynen schossing of steen verslijt, en by is haer verlossing : Bucoldus Nieulandius ou Beuckel-Corneliszoon Nieulandt, imprimeur à La Haye.
Door natuur en kunst : Société dramatique à Amsterdam.
Door vlyt en kunst : Société dramatique à Leide.
Door yver bloeid de wetenschap : Société littéraire à Rotterdam.
Dulces ante omnia musae : Société littéraire à Utrecht.
Dum spargit sperat : Martin Schagen, imprimeur à Amsterdam.
Dur en mol : Jean Van Mol, poëte.

Een deucht van der noot : Jean Vander Noot, poëte.
Eendragt en vaderlandsliefde : Société littéraire à Bruges.
Een vry gemoet is 't beste goet : W. Zimmers, poëte.
Elck sijn sin : I.-R. Vande Gavere, poëte.
Elk zyn keur en deel : A. Van Hulkenroy, poëte.
Elk zyn wys : Jacob Van Lennep.

God aller vooghd : . . . . . . , poëte

Hy doet voorsigtig die vaste damme leyd : André Van Damme, libraire à Amsterdam.

Invitis musis : . . . . . . , poëte.

Let eer je zet : André Van Damme, libraire à Amsterdam.

Mon heur est en gerbe : Balthasar Gerbier, poëte.

Ratione et vi : Jean De Ruyter, libraire à Amsterdam.

UNE AFFICHE THÉATRALE DE 1793

En lisant l'intéressante *Histoire du Théâtre*, que M. E. Fétis vient de publier dans la *Patria Belgica* (t. III, pp. 787-804), nous nous sommes rappelé que nous possédions l'annonce d'une représentation donnée à Bruxelles, en 1793, par des comédiens appartenant, sans doute, à la troupe de la Montansier.

Ce carré de papier, de la dimension d'un feuillet petit in-4°, contient les lignes suivantes, que nous reproduisons textuellement :

LES COMÉDIENS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Donneront aujourd'hui MERCREDI 6 *mars* 1793, *par abonnement suspendu,*

LA BROUETTE DU VINAIGRIER,

Drame en 3 actes, de Mercier, dans lequel jouent les Citoyens Bursay, de Champmêlé, Massin, Maréchal, Vernet, André, et la Citoyenne la Chassaigne, suivi des

Souliers mors-dorés.

Opéra en 2 actes, de Frizéri, dans lequel joueront les Citoyens Mees, Duquesnoy, Bergamin, Borremans, Rivière et la Citoyenne Boquet.

En attendant le Siége de Lille, *opéra nouveau, et la* Carmagnole à Chambéri, *comédie.*

Incessemment Adèle et Paulin, *comédie nouvelle.*

On prendra au premières loges six livres en espèces ou sept livres dix sols en assignats, aux secondes loges et au parquet trois livres en espèces ou quatre livres dix sols en assignats, aux loges d'amphithéâtre trois escalins en espèces ou 50 sols en assignats, au parterre deux escalins en espèces ou quarante sols en assignats, au quatrième rang un escalin en espèces ou 20 sols en assignats.

Le public est prévenu que, pour obvier aux abus qui arrivent journellement, le billet une fois pris au bureau, on n'en rendra pas la valeur.

Les personnes qui désireront louer des loges, s'adresseront chez Devits, receveur, demeurant dans la rue de la Montagne, dite Berg-Straet, n° 31.

On commencera le spectacle à six heures précises.

De l'imprimerie de J. L. De Boubers, dans la Berg-Straet, où l'on souscrit pour le *Journal de Bruxelles*, qui paraît tous les jours. Où l'on trouve *les Victimes Clorées* (1) et *Mélanie, Charles IX*, tragédie, *les Rigueurs du Cloître*, opéra.

J.-B. Douret.

---

(1) Lisez *Cloîtrées*.



SERMENT TYPOGRAPHIQUE DU 22 FÉVRIER 1724

Le serment que faisoient les Dieux
Par le Styx, fut inviolable ;
Aujourd'huy j'en fais un, comme eux,
Que je sçauray rendre durable.

Je jure donc pour le certain,
De ne prester nul caractère,
Italique, Hebreu, Grec, Romain,
Même à mon plus chéri confrère.

Sorti neuf, on le rend usé ;
Il faut tenir un catalogue :
Et souvent le plus avisé,
Pour du bon, reçoit de la drogue.

Pour corriger un tel abus,
Et me tirer d'inquiétude,
J'aime mieux que pour mon refus
On m'accuse d'ingratitude.

Je promets réciproquement
De n'emprunter aucune chose,
Et suivre respectivement
De mon serment la juste clause.

Vous ne sortirez plus d'icy,
Lettres Grises, Fleurons, Vignettes,
Votre Maitre le veut ainsi,
Non plus que Châssis et Ramettes.

Si j'enfrains un jour cette loy,
Vous m'accuserez de parjure ;
Pour gage de ma bonne foy,
Je vous donne ma signature.

(Extrait des *Monumenta typographica* de J.-Chr. Wolfius, imp. à Hambourg, en 1740, vol. II, p. 1225.)

(Communiqué par M. F. Vanderhaeghen.)



LE CHRONIQUEUR GARIBAY

CHEZ PLANTIN

Si la passion pour l'étude, l'ardeur au travail, les vastes et minutieuses recherches et une extraordinaire fécondité suffisaient à illustrer un homme, Esteban de Garibay mériterait d'occuper une des premières places dans l'histoire littéraire de l'Espagne au XVIe siècle. Malheureusement, toutes ces belles qualités et bien d'autres encore, qu'il possédait, ont à peine suffi à sauver son œuvre de l'oubli; et, en effet, s'il peut être encore consulté avec fruit par les généalogistes, il manque des qualités essentielles à l'historiographe; il est diffus, prolixe et surtout d'une crédulité et d'une naïveté trop grandes pour ne pas faire sourire la critique moderne. Mais, enfin, malgré tous ces défauts, il reste à ce gentilhomme la gloire d'avoir honorablement employé sa longue carrière à produire des œuvres qui, si elles n'accusent pas un talent de premier ordre, témoignent au moins d'une activité remarquable, car il a laissé en imprimés et manuscrits la matière d'au moins quatorze volumes in-folio.

Esteban de Garibay y Zamalloa, né à Mondragon, dans le

Guipuzcoa, en 1525, s'éprit, dès sa jeunesse, d'un ardent amour pour les recherches historiques et généalogiques. Ce qui le préoccupait surtout, c'était le projet de doter sa patrie d'une œuvre que personne avant lui n'avait osé entreprendre : il songeait à publier une histoire complète de tous les royaumes qui constituaient la monarchie espagnole, depuis le déluge jusqu'au milieu du seizième siècle. Armé d'une érudition prodigieuse, il se mit définitivement à l'œuvre en 1556; dix ans après, au mois d'août 1566, le manuscrit était terminé, et il sollicitait du roi Philippe II l'autorisation d'aller faire imprimer, à ses frais, ce vaste travail chez le célèbre éditeur Plantin, autorisation qui lui fut accordée, sur un rapport très-élogieux du docteur Juan Paez de Castro, chroniqueur du roi, chargé de lire ladite chronique.

Le 25 mars 1570, jour de la fête de saint Marc l'évangéliste, il partit de Mondragon, en demandant à Dieu de bénir son entreprise. Le 29, il s'embarquait à Portugalete, après avoir dévotement rempli ses devoirs religieux, en bon chrétien qu'il était.

Le 6 mai, il arrivait à Nantes et, le 4 juin, à Anvers, sain et sauf et muni de son manuscrit. Il avait adressé de Saint-Sébastien, à un sien compatriote, domicilié à Anvers, les livres, papiers et objets dont il croyait avoir besoin pendant son séjour en cette ville, et il eut la consolation de s'assurer qu'ils étaient également parvenus à destination en excellent état.

Nous allons maintenant lui laisser raconter les détails de son séjour à Anvers.

« Arrivé à Anvers, j'informai de mon voyage, le docteur Benito Arias Montano, de Séville, religieux de l'ordre de Santiago, occupé à diriger en cette ville, par ordre de Sa Majesté, l'impression de la Bible royale, en hébreu, chaldéen, syriaque, grec et latin, qui s'imprimait à grands frais, chez Christophe

Plantin, premier imprimeur du roi dans ces États. Comme, suivant les nouvelles ordonnances, appelées dans ce pays placards, malgré les licences que j'apportais d'Espagne, je devais en avoir une nouvelle pour y faire imprimer, je revins à Bruxelles, où le duc gouverneur (le duc d'Albe) remit l'affaire au conseil privé. Le conseil, ayant examiné l'approbation et le privilége que j'apportais d'Espagne, me donna licence pour l'impression, avec privilége de dix ans, par sa provision royale, datée de Bruxelles, 16 juin 1570. A la chancellerie de Brabant, on m'en délivra une autre, de la même teneur, en date du 19 du même mois. Muni de ces papiers, je revins à Anvers et je me concertai pour l'impression avec Plantin, par l'entremise d'Arias Montano. On commença à imprimer au mois d'août de cette année, d'abord à une presse, puis à deux, puis à trois, et finalement à quatre, comme il avait été convenu pour accélérer le plus possible l'impression. On imprima même quelquefois à cinq presses et davantage, avec une diligence telle qu'on n'en apporta jamais de pareille à aucun ouvrage en espagnol (1). Il y eut des jours où on imprima plus de dix mille feuilles.

« Les compositeurs flamands connaissant mieux l'écriture française que la mienne, je chargeai quatre copistes de transcrire mon exemplaire espagnol en écriture française, pour faciliter le travail et assurer une meilleure impression, sans m'arrêter à la dépense. On imprimait donc sur cette transcription, et c'est sur

---

(1) On peut se faire une idée de l'activité de l'imprimerie Plantin en rapprochant de ces détails ceux que fournit Arias Montanus dans sa correspondance relative à l'impression de la Bible polyglotte. Cet ouvrage occupait quatre presses et quarante hommes. Montanus nous apprend que, pour sa part, il travaillait onze heures par jour, sans en excepter les jours de fête.

l'original que corrigeaient deux correcteurs pour ce désignés, lesquels voyaient la première et la seconde épreuve. Je voyais la troisième pour la suite des matières seulement, car pour tout le reste, il n'y a de pire correcteur que l'auteur. Les mêmes lisaient la quatrième, et tous ces soins ayant été pris, on imprimait ensuite.

« Je ne dois point omettre de mentionner ici un incident notable. Plantin avait confié le premier cahier de l'original à un nommé Guillaume, un des copistes dont je viens de parler. Ledit Guillaume en ayant transcrit une partie voulut me la venir montrer, s'enivra en route et les papiers lui échappèrent de dessous son habit. Comme je pressais Plantin à propos de ce cahier, et que lui n'osait me faire part du malheureux accident — c'était le début et l'ornement de tout l'ouvrage qui avait disparu — d'accord avec Arias Montano, il fit connaître le cas aux bourgmestres de la ville. Sur l'ordre de ceux-ci, Guillaume fût arrêté et soigneusement gardé; on fit crier l'objet perdu par toute la ville au son du tambour, et on se livra à de si actives recherches que, par un effet de la miséricorde particulière de Dieu, tout le cahier fut retrouvé en possession d'un palefrenier des Fugger allemands, qui l'avait trouvé dans l'église de sa paroisse. Tout le monde en fut joyeux, et moi surtout, qui y étais le plus intéressé.

« Durant ladite impression, don Per Afan de Ribera, duc d'Alcala, vice-roi et capitaine général du royaume de Naples, accorda son privilége de dix années pour cet ouvrage dans la ville de Naples; don Alonso de Avalos, marquis de Pescara, vice-roi et capitaine général du royaume de Sicile, fit de même, par son privilége daté de Palerme, 20 décembre 1570; l'empereur Maximilien II, en fit autant par un privilége accordé le dernier jour de janvier 1571, pour tout l'empire, comme on le voit amplement par les pièces imprimées en tête de l'ouvrage.

« J'avais un si vif désir de retourner en Espagne, dès l'achèvement de l'impression, que je ne me couchais jamais avant que minuit sonnât à l'horloge de l'église primaire, où chaque jour j'entendais la messe. Je logeais non loin de cette église, par ordre des bourgmestres, dans une maison que j'avais choisie tout près de la rue des Libraires.

« Il éclata en cette même année, 1571, à Anvers, une peste telle que les habitants n'en avaient jamais vu de pareille, ce qui fit fuir beaucoup d'étrangers et un certain nombre d'indigènes. Quant à moi, j'y restai, et j'y étais presque forcé, car, abandonner le travail de l'impression, c'était le prolonger à n'en jamais finir. Tout en me recommandant à Dieu et à la très-sainte Vierge, sa mère, au glorieux saint Roch et aux autres saints, je continuai à habiter la ville. Dans la rue même où je logeais, beaucoup de maisons étaient fermées avec des chaînes, par suite de la peste, suivant la coutume; et cependant la divine Majesté daigna se montrer si miséricordieuse à mon égard, que ce mal si contagieux et dangereux n'atteignit ni moi ni personne de ma famille, de mon logis, des imprimeurs et copistes employés à cet ouvrage. Je puis bien affirmer avec non moins de vérité que je n'ai jamais travaillé de toute ma vie autant qu'à cette impression; car, sans compter l'incessante direction en chef, j'ai eu à souffrir d'innombrables contrariétés, les ouvriers imprimeurs étant généralement partout des gens abjects, sans aucune espèce de noblesse ni de vertu.

« Malgré tout cela et grâce à ma diligence et à mon activité, Dieu, dans son infinie bonté, permit que toute l'impression fût terminée au mois de juillet de cette année 1571, à mon grand soulagement. En onze mois, on avait mené à fin la plus grande œuvre d'impression qui eût encore été faite jusqu'à ce jour, en un si court espace de temps, depuis l'invention de l'art de

l'imprimerie, comme me l'affirma plusieurs fois Plantin lui-même, et comme d'autres me l'assurèrent après lui. Pourquoi soit loué la main toute puissante du Seigneur, de qui émanent tous les biens. »

L'impression ainsi terminée et Plantin payé, Garibay s'occupa de l'expédition par mer des exemplaires de son ouvrage. On les embarqua sur différents navires en destination les uns de la Biscaye, les autres de l'Andalousie. Le manuscrit original fut confié au patron d'une zabra de Bilbao, qui reçut, outre le quadruple du prix du port ordinaire, 20 écus d'or, moyennant l'engagement de sauver le précieux dépôt, en cas de naufrage. Pour comprendre cette sollicitude, il faut savoir qu'avant de distribuer son ouvrage, l'auteur en devait soumettre au conseil royal, un exemplaire avec l'original et faire attester qu'il n'avait rien été modifié au texte primitif. Quant à Garibay, il retourna en Espagne, par la France, et fut complétement dévalisé près de Châtellerault, mésaventure dont il se consola en bénissant le ciel de lui avoir inspiré l'heureuse idée de ne point se charger de son manuscrit.

La vue de son travail original, qui lui fut remis intact à son arrivée à Mondragon, servit également à adoucir le chagrin que lui causa la nouvelle de la perte d'un certain nombre d'exemplaires du *Compendio,* perte qu'il évalue à plus de 2,000 ducats. Les Anglais s'emparèrent d'un navire français, auquel il en avait confié; d'autres exemplaires périrent par suite de tempête et autres accidents.

Outre l'ouvrage imprimé chez Plantin et qui porte le titre de *Compendio historial de las Chronicas y universal historia de todos los reinos de España,* 4 tomes en 2 volumes in-folio, réimprimé en 1628, à Barcelone, Garibay a publié les *Illustraciones genealogicas*, Madrid, Sanchez, 1586, in-folio. Il a, de

plus, laissé une collection de généalogies intitulée : *Grandezas de España*, en onze volumes, in-folio. Et si l'on ajoute à ces travaux, ceux dont il fut chargé en sa qualité de chroniqueur de Philippe II, on doit reconnaître qu'il a au moins le mérite d'avoir produit au delà de ce que permettent les forces ordinaires de la nature humaine, comme le remarque Gonzalo Argote de Molina.

L'Académie d'histoire de Madrid a mis au jour, en 1854, le tome XI des *Grandezas*, de Garibay, en même temps qu'un recueil des proverbes basques du même auteur. C'est dans cette publication que nous avons puisé les renseignements qui précèdent.

E. GOSSART.

LES DERNIÈRES IMPRESSIONS

DE

PIERRE SCHOEFFER DE GERNSHEIM

Un bon nombre des auteurs qui se sont occupés de l'histoire de l'imprimerie, ont parlé du déclin qu'a éprouvé l'atelier typographique de Pierre Schoeffer, pendant les dernières années de sa vie.

Ils ont cherché à expliquer ce ralentissement de diverses manières.

On a été jusqu'à donner pour motif, un voyage que Schoeffer aurait entrepris en Palestine! Ce pèlerinage, comme il a été démontré depuis, est purement imaginaire. Puis on a surtout voulu faire valoir l'âge avancé de Pierre Schoeffer, et sa nomination comme juge au tribunal séculier de Mayence.

Ces deux motifs ne me semblent nullement être péremptoires.

Les fonctions de magistrat, qu'exerça Schoeffer, ne devaient pas l'absorber au point de ne plus pouvoir s'occuper de la direction de son imprimerie. De plus, on semble avoir oublié qu'il avait deux fils, Jean et Pierre, qui étaient en âge et en état de le seconder. Ces deux fils, en effet, ont prouvé, dès la mort de leur père, qu'ils étaient très-capables de soutenir la

réputation qu'il leur avait léguée, en même temps qu'une fortune considérable.

Le vrai motif de ce ralentissement réel, mais qui a été fort exagéré, est celui-ci : la grande concurrence que lui faisaient les typographes qui s'étaient établis à Mayence, et surtout les innombrables imprimeurs du dehors. Cette rude concurrence avait fait baisser le prix des impressions d'une manière vraiment extraordinaire.

Si Pierre Schoeffer a donné de nombreuses preuves de sa grande habilité comme typographe et fondeur de caractères, il a prouvé de même qu'il fut un négociant très-prudent — un négociant consommé.

En présence d'une concurrence acharnée, il dut prendre la résolution de ne plus se faire, comme cela avait eu lieu pendant longtemps, l'éditeur de ses propres productions, mais de n'imprimer que sur des commandes, que sa grande et ancienne réputation lui faisait espérer voir arriver de loin comme de près.

D'autre part, il se livra à un commerce étendu de librairie, non plus seulement avec ses propres impressions, mais avec celles de bon nombre de ses concurrents. Il nous en est resté mainte preuve.

De la sorte, Schoeffer pouvait compter sur des bénéfices qui, s'ils n'étaient plus aussi considérables que ceux des premiers temps de l'imprimerie, étaient au moins certains, n'étant plus soumis aux mêmes risques.

Mais, de la résolution prise de ne plus imprimer qu'aux frais de ceux qui commanderaient les impressions, à l'abandon presque complet de son atelier d'imprimerie, il y a loin.

On a dit et répété que, depuis l'année 1493 jusqu'à 1502 inclus, Pierre Schoeffer n'imprima que les trois ouvrages suivants :

1. *Ordnung des Kaiserl. Majest. Cammergerichts,* 1495, in-folio (1).

2. *Missale Wratislaviense*, 1499, in-folio (2).

3, *Psalterium,* 20 décembre, 1502, idem (3).

Ainsi, dans l'espace de neuf ans, ses presses seraient demeurées entièrement inactives, d'abord pendant l'année 1494, puis dans les trois années consécutives 1496, 1497 et 1498, et enfin, pendant les années 1500 et 1501, c'est-à-dire pendant six années sur neuf!

Ce fait m'a toujours paru être d'une haute invraisemblance. En effet, ce n'est pas un atelier aussi célèbre et aussi bien monté, et auquel étaient attachés, sans doute, de nombreux ouvriers typographes et fondeurs de caractères, que l'on aurait laissé chômer ainsi pendant des années entières. Pour ne pas encourir des risques possibles, le prudent Schoeffer aurait de la sorte consenti à des frais improductifs et ruineux, en laissant dans l'oisiveté ses fils et ses ouvriers!

Je vais prouver par la liste d'impressions qui suit que les productions des dernières années de Pierre Schoeffer sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne le croit, et que même, très-peu de temps avant sa mort, il fondit et employa de nouveaux caractères.

Je suis très-loin de prétendre que cette liste soit complète. Au contraire, je suis persuadé qu'il reste encore de fortes lacunes à

---

(1) Très-rare; on n'en connaît qu'un très-petit nombre d'exemplaires, dont l'un fait partie de ma collection.

(2) On n'en connaît qu'un seul exemplaire, qui est imprimé sur vélin.

(3) Cette dernière impression de Pierre Schœffer est également fort rare. Quatre exemplaires seulement sur papier sont connus et un seul sur vélin, qui appartient au chapitre de la cathédrale de Mayence.

combler, et qu'au moins une bonne moitié de ces dernières impressions reste encore à découvrir.

Pour y parvenir, il faudrait avoir les loisirs nécessaires pour passer bien des semaines à examiner soigneusement les nombreux incunables non déterminés qui se conservent dans de grands dépôts publics, tels que ceux de Munich, Paris, Vienne et d'autres. Il est à présumer aussi qu'une bonne partie d'impressions de quelques feuillets seulement — et elles sont nombreuses — soient perdues.

Voici les impressions qu'il m'a été possible de découvrir : si les lacunes signalées ci-dessus ne sont pas comblées toutes, au moins y en a-t-il une certaine partie.

1496.

1. *Herzog Eberharts zu Würtemberg Mandat wegen hebung eines gemeinen Pfennings wider die Türcken. Geben zu Stutgarten am Mitwochen nach sant Michelstag Anno Domini LXXXXVI* (1496), pet. in-folio de 4 ff., dont le dernier blanc. Le verso de l'avant-dernier feuillet est resté blanc également.

La première et la quatrième page ont chacune 44 lignes, la seconde et la troisième en ont 46 ; la cinquième n'en a que 31.

Cette ordonnance du duc Evrard de Wurtemberg, pour la levée d'un impôt général contre les Turcs, commence de la sorte :

Eberhart von gots gnaden Hertzog zu Wirtemberg vnd zu Teck. Grave zu Mümppelgart et cet.

Il n'y a pas de souscription, ni mention de lieu ni d'imprimeur, mais les caractères sont la gothique allemande que Schoeffer a employée pour la première fois dans son *Ortus Sanitatis*, en allemand, de 1485, et maintes fois depuis.

1498.

II. *Hernach volgt der Küniglich Landtfriden auff dem erst gehalten Reichstag zu Worms* (1495), *beschlossen.*

Declaration vnd artickel den landtfriden betreffend. So im abschid des Reichstags zu Freyburg im Breyssgaw begriffen sein (1498), pet. in-folio de 8 feuillets, dont le premier et le dernier sont en blanc. Il n'y a aucune souscription, mais les caractères sont les mêmes que ceux de l'article précédent. Le premier titre se trouve imprimé, en trois lignes au haut du recto du second feuillet, et le second, également en trois lignes, au haut du verso du quatrième feuillet. Il n'y a ni chiffres, ni signatures, ni réclames. Les pages entières comptent de 35 à 38 lignes; la douzième page finit avec la vingtième ligne.

III. *Hienach volget die ordnung vnd fürgenomen Regiment des fürstenthums Wirtemberg durch ons landthoffmaister vnd geordneten cantzler, vnd rätte. Ouch ander prelaten Rätt Grauen Ritter Knecht vnd die landtschafft mit dapfferm zyttlichem vnd wolbedachtem rate jn Krafft des besigelten gelopten vnd geswornen vertrags gemacht vnd vfgericht* (1498), pet. in-folio de 10 feuillets non chiffrés, sans souscription.

L'intitulé ci-dessus est imprimé en sept lignes, sur la première page du premier feuillet. Les signatures ne se voient que sur les feuillets 3, 4 et 5, qui sont signés C. D., etc. L'impression se termine par la formule du serment que devaient prêter les sujets du duché.

IV. *Brieff der Stande wegen der Landsordnung.* Cette lettre des États du Duché de Wurtemberg porte cette date : *Stuttgart auff montag nach dem hailigen Palmtag, Anno dñi etc. LXXXX.viij* (1498).

L'impression, sur un feuillet petit in-folio, est exécutée avec le même caractère que les précédentes, des deux côtés, le recto ayant 63 et le verso 58 lignes. Cette lettre annonce une convocation des États, à Stuttgart, sur la demande du duc Evrard.

V. *Herzog Ulrichs Ausschreiben wegen eines Vergleichs zwischen ihm und Herzog Eberhard; Stutgarten, Freytags nach vnsers lieben Hern fronlychnamtag* 1498, pet. in-folio de 4 ff. imprimés et un cinquième en blanc. La page entière a 44 lignes : exécuté avec les mêmes caractères que ci-dessus. Les deux premiers feuillets sont signés A. et B.

Cette lettre a pour but d'établir un accord entre les deux ducs et cousins, Ulric et Evrard. A la fin et sous la date on voit le sceau du duc Ulric.

VI. *Des Roemischen Kœnig Maximilians Verordnungen ueber die Weine. — Geben zu Fryburg jm Breissgaw am xiiij tag des Monats Augusti. Nach Cristi geburt viertzehenhundert vnd jm Acht und nüntzigsten. Vnsrer Rych des Roemischen im dryzehenden vnd der Hungrischen im Neunten Jahren...* Un feuillet pet. in folio, imprimé d'un seul côté sur 70 lignes.

C'est une très-curieuse ordonnance impériale sur les vins.

Les six articles, peut-être uniques et en tout cas très-rares et non décrits, qui précèdent, et ceux désignés ci-après sous les nos IX, X et XI, se trouvaient reliés ensemble avec l'*Ordnung des Cammergerichts de* 1495, avec la souscription de Pierre Schoeffer, le tout imprimé avec les mêmes caractères, en un seul volume. Ce volume, relié en planchettes, du commencement du XVIe siècle, a eu pour premier possesseur Pierre Jacobi d'Arlon, prévôt de Backnang, chanoine à Stuttgart et curé à Waiblingen. Ce Pierre Jacobi a signé et annoté ce volume. Il figure nominativement dans l'ordonnance citée ci-dessus sous le no III.

1499.

VII. *Der Statt Wormbs || Reformacion*. Ce titre en très-gros caractères, avec des déliés dans le genre du Theuerdanck de 1517 et 1519. — Souscription : *Reformacion der Stadt Wormbs Recht. ge- || setze. ordnung. vnd statuta zu lobe des almech || tigen got. zu behalten Friden vnd einigkeit || zu getruwer guter meynung durch einen Erbarn || Rate egemelter Stat Wormbs furgenommen || auch zu notdurfft des gemeinen volck || vor zwey || tracht Irthum kriegen kosten vnd schaden zu || verhuten ingesetzt eroffnet vnd vszgangen in || dem Jare nach Cristi onsers lieben herrn ge || purt Tusent vierhundert Nuntzig vndt Acht. || nachmals gn* (sic) *trucken angebben vndt vollendet || in dem Nun und nuntzigsten* (1499) *vff Montage || nach dem Sontag Trinitatis*. Petit in-folio goth. de 12 ff. non chiffrés, 173 ff. chiffrés et 1 f. non chiffré à la fin, avec de grandes initiales ornées et fort belles, fig. en bois.

HAIN, dans son *Repertorium*, nº 13719, décrit cette impression, mais sans avoir reconnu l'imprimeur, qui ne s'est point nommé.

C'est une impression très-remarquable, à laquelle, si on voulait sacrifier à la mode et employer une épithète dont on a par trop abusé, on pourrait donner celle de *splendide*.

Un connaisseur y découvrira certainement la main habile de Pierre Schoeffer, surtout si on ne s'est pas laissé décevoir par les doléances des historiens de l'imprimerie sur le *déclin* de Pierre Schoeffer (1).

---

(1) Voyez surtout ce que dit, fort inexactement, à ce sujet : BERNARD, *Hist. de l'imprimerie*, t. I, pp. 292 et 293.

C'est ici l'édition originale très-rare de ces statuts réformés de la ville libre de Worms. Elle mériterait bien une description détaillée, mais qui prendrait trop d'espace ici.

J'ai sous les yeux une lettre de feu Hoffmann de Hambourg, de ce respectable bibliographe, datée de décembre 1862. Il m'y félicite, de ma découverte de l'imprimeur de cette édition et m'en adresse une description fort minutieuse (en 4 pages serrées in-4°), d'après l'exemplaire de la bibliothèque publique de Hambourg.

Ces statuts de la ville de Worms furent réimprimés assez souvent, après la mort de Pierre Schoeffer, par Pierre Schoeffer, son second fils. Celui-ci ne s'y est pas nommé ; mais il est facile de le reconnaître, par la comparaison de ses autres impressions signées. J'en connais des années 1507, 1508, 1509 et 1513. Celle de 1508, que je n'ai point vue, porte seule, paraît-il la mention du lieu d'impression : Mayence.

La ville de Worms n'avait pas encore, d'ailleurs à cette époque, d'imprimeur établi dans ses murs.

VIII. *Oratio Theodorici gresemun || di ad Sanctam Synodum Magū- || tinam elegantissima.* (Sans lieu ni date), 4 ff. petit in-4° goth.

Le titre ci-dessus est imprimé en assez gros caractères gothiques, en trois lignes ; la page entière a 38 lignes. Le quatrième et dernier feuillet contient deux pièces de poésie latine de l'auteur du discours, tenu au clergé au synode de Mayence en l'an 1499.

L'opuscule aura sans doute été imprimé pendant la même année.

Il y a trois sortes de caractères gothiques employés dans cette petite plaquette ; un très-fort, un moins fort, et enfin un petit caractère, celui du texte. Aucun de ces trois n'avait jamais été

mis en œuvre par Pierre Schoeffer dans aucune de ses impressions. Aussi personne n'aurait-il pu reconnaître le typographe, si ce n'est que Jean Schoeffer, le successeur de son père et son fils aîné, n'avait employé diverses fois ces caractères dans différentes de ses productions du commencement du XVI[e] siècle.

Pierre Schoeffer aura donc fait fondre ces nouveaux caractères, pour se mettre à la mode de l'époque ; ils ressemblent en effet, à la plupart des impressions de la fin du XV[e] siècle, exécutées à Cologne et dans d'autres villes de l'Allemagne.

HAIN, *Repertor.*, nº 8050, décrit cet opuscule, sans lui assigner un imprimeur. D'autres bibliographes l'ont attribué à Pierre Frieberg, avec les productions duquel cette pièce n'a cependant pas la moindre ressemblance.

1500.

IX. *Zwei Orationes des paepstlichen Legaten an die Reichsfürsten und an die Eydgenossen wider die Türcken.* (Sans lieu ni date), petit in-folio, de 6 ff.

Le seul exemplaire de cette rareté que j'ai pu voir, — elle faisait partie du recueil de Jacobi d'Arlon, mentionné ci-dessus, — n'est pas complet. Il manque un feuillet au premier des deux discours. La première feuille est signée A et Aij ; il n'y a ni chiffres ni réclames ; — la page entière a 55 lignes.

Ces deux discours sont du cardinal Raymond, que le pape Alexandre VI envoya en Allemagne en 1500, pour y recueillir des dîmes destinées à servir à la défense contre les Turcs.

L'impression doit donc être de cette année.

Le contenu des discours est remarquable. Le légat y assure que le Pape lui a promis d'assister à cette croisade en personne, avec la majeure partie des cardinaux, et d'engager les joyaux et

ornements dans ce but. Il ajoute : « Comment le Pape pourrait-il mieux contribuer à cette guerre sainte, qu'en y exposant sa vie? Et les cardinaux, que pourraient-ils faire de mieux qu'en payant de leur personne, et en se répandant dans tous les pays, comme les apôtres l'ont fait dans les premiers temps de notre foi? »

X. *Hie hebt sich an die ordnung der zwelffiaringen aynung des loblichen bunds im land zu Schwaben, zu Eszlingen auff onser lieben frawen abent purificationis von Cristi geburt in dem fünffzehenhundersten iar beschlossen vnd auffgericht.* Petit in-folio, sans lieu ni date (1500), de 28 ff., dont 23 chiffrés.

L'intitulé ci-dessus se trouve au haut du recto du second feuillet chiffré, imprimé en gros caractères de missel; le premier feuillet est en blanc. Il est précédé d'une table de 3 feuillets, précédée également d'un feuillet blanc. Il n'y a ni signatures ni réclames.

Ce règlement d'une nouvelle union de la fameuse ligue de Souabe pour douze années, fait en l'an 1500, est de la plus grande rareté. Il se trouvait, comme l'article précédent et celui qui suit, dans le recueil rassemblé par Jacobi d'Arlon.

XI. *Der gemain abschid zu Eszlingen nach verfassung der obgemelten aynung beschlossen.* Petit in-folio, sans lieu ni date (1500), de 14 ff., dont 12 sont chiffrés, et un est en blanc. Le verso du dernier feuillet n'a que 7 lignes d'impression.

C'est une suite de l'impression précédente, exécutée de la même manière et devant y être jointe.

XII. *Ordnung des heyligen || Romischen Reichs.* Ce titre en deux lignes, est exécuté en gros caractères de missel. Pet. in-fol.,

sans lieu ni date (1500), de 30 ff. chiffrés, sans compter le titre ci-dessus.

Voyez HAIN, *Repertor.*, n° 12065. Cette impression, qui est indubitablement de Pierre Schoeffer, est amplement décrite par PANZER, *Annalen der deutsch. Litteratur*, t. I, p. 245, n° 493, seulement, il avait sous les yeux un exemplaire dépourvu du titre et croyait qu'il n'en fallait point.

Sur le verso du 29e feuillet, qui n'a que 13 lignes, on lit : *Geben vñ || geschehen auff des heyligen Reichs tag zu Augspurg am zehenden tag des Mo || nats Septembris. Nach Christi onsers lieben herren gepurt im fünffzehenhundert || isten Jarn.* Le 30e feuillet contient la table.

XIII. *Agenda ecclesie Moguntinensis.* Sans lieu ni date, et sans mention de l'imprimeur, in-4°, de 58 feuillets chiffrés.

WURDTWEIN mentionne, dans sa *Bibliotheca Maguntina*, p. 207, ce livre, dont il possédait un exemplaire. Il ne le décrit pas, malheureusement, mais il lui assigne cette époque.

Pierre Schoeffer en avait déjà donné, en 1480, une édition, à laquelle il n'a pas mis son nom, mais qui est imprimée, assure-t-on, avec les anciens caractères de la Bible, de 42 lignes.

Un exemplaire de cette édition de 1480, imprimé sur vélin, est conservé à la bibliothèque de la ville de Francfort-sur-Mein.

1501.

XIV. *Missale Moguntinum. Moguntiæ*, 1501, in-folio.

Je ne puis malheureusement donner une description de cette édition, que je ne suis pas parvenu à voir, mais de l'existence de laquelle je ne doute pas, bien qu'elle ait été niée par SCHAAB. dans son *Histoire de l'imprimerie* (en allemand, t. Ier, p. 547).

WURDTWEIN, dans sa *Biblioth. Mogunt*, p. 136, la cite d'après un renseignement que des amis de Francfort lui avaient communiqué. SCHAAB dit que cette mention lui paraît suspecte, d'abord parce qu'il n'a trouvé ce livre dans aucune des bibliothèques de Francfort, mais surtout parce que cette édition est indiquée comme étant de format in-4°, tandis que ce devrait être un in-folio.

Or, il n'est nullement question de format in-4°, puisque WURDTWEIN a omis d'indiquer un format quelconque. Ensuite, je trouve dans l'ancien catalogue, très-rare, de la ville de Francfort-sur-Main (1), cette édition indiquée comme étant in-folio. *Voir* p. 421.

Il y a donc deux témoignages de l'existence de cette édition, donnés l'un au commencement, et l'autre vers la fin du siècle dernier.

Schoeffer n'aura pas signé cette édition du Missel de Mayence, de même qu'il n'a souscrit qu'une seule des éditions précédentes, exécutées par lui.

Ce Missel de Mayence a d'ailleurs été réimprimé très-fréquemment. De Pierre Schoeffer, on connaît celles de 1483 et 1493, plus une autre, sans date; de son fils Jean, on cite celles de 1507, 1513 et 1520.

Dans la liste très-probablement fort incomplète, qui précède, on remarquera :

---

(1) Ce catalogue porte ce titre, que j'abrège : *Catalogus Bibliothecæ publicæ Moeno-Francofurtensis, in decem sectiones ordine alphabetico digestas* (sic), *divisus, jussu que superiorum editus à Joh. Jac. Lucio, U. J. L. advocato ordinario et Bibliothecario. Francof. ad Moen. sumptibus viduæ Joh. Max. a Sande*, 1728, in-4°, très-gros vol. de 8 ff. non chiff., 500, 208, 214 et 450 pp.

1° Que toutes ces impressions, sans exception aucune, devaient avoir été exécutées sur commande.

2° Que la majeure partie consiste en imprimés de quelques feuillets, parfois d'un seul feuillet seulement; il s'y trouve cependant plusieurs volumes assez considérables. Il est d'ailleurs bien connu que, dès les premiers temps de l'imprimerie, l'atelier de Schoeffer a produit une foule de petites pièces, tels que calendriers, lettres d'indulgence, bulles, pièces diplomatiques, etc.

Beaucoup de ces petites pièces n'ont été retrouvées que dans ces derniers temps; d'autres, sans doute, auront disparu.

3° Que la grande majorité de ces impressions sont en langue allemande, tandis que, parmi les anciennes productions de Schoeffer, celles en cette langue sont en très-petit nombre.

4° Enfin, que, vers la fin de sa carrière, Pierre Schoeffer dédaigna presque toujours de se nommer dans ses impressions. C'est sans doute parce que sa réputation était si bien établie, qu'il croyait qu'il était inutile, sinon impossible, de l'accroître.

H. HELBIG.

REMACLE FUSCH

M. Édouard Morren a retracé dans le *Bulletin de l'Académie* (1) la vie de Remacle Fusch de Limbourg. Au courant de cette notice, il énumère naturellement les ouvrages dus à la plume de cet auteur, et il nous apprend qu'ils sont devenus de nos jours d'une extrême rareté. Il faut chercher la cause de leur disparition, dit-il, dans la petitesse de leur format, dans leur caractère pratique, et peut-être dans l'absence du nom de ce savant sur leur titre.

Le biographe a soigneusement indiqué les divers ouvrages connus du Limbourgeois Fusch, et il en décrit toutes les éditions qui existent dans les dépôts publics et dans les collections particulières. Or, le hasard nous fait tomber entre les mains une édition inconnue jusqu'à ce jour, que nous sommes heureux de signaler aux bibliographes.

Avant de la décrire, nous croyons utile de reproduire la nomenclature des œuvres du fécond médecin citées, dans la notice dont il s'agit. Elle servira à montrer une fois de plus l'importance qu'on doit attacher à ces opuscules.

1) Le traité *de Morbi hispanici*, etc., dont on ne connaît que deux exemplaires, l'un à la Bibliothèque royale de Bruxelles, l'autre à la Bibliothèque de Strasbourg.

(1) 2e série, t. XVI, n° 12.

2) *De plantis antehàc ignotis*, fait partie de la Bibliothèque de l'université de Louvain.

3 et 4) Deux éditions du *Plantarum omnium nomenclaturae* et de l'*Historia omnium aquarum* (1) figurent dans la riche collection rassemblée par M. Charles Morren.

Enfin, la Bibliothèque de l'École de médecine de Paris possède deux autres opuscules de Fusch :

5) L'*Illustrium medicorum vitae* et la

6) *Pharmacorum omnium quae in communi sunt*.

C'est au sujet de ce dernier ouvrage que nous avons à renseigner une édition dont M. Morren n'a pas eu connaissance, qu'aucun des auteurs qui ont parlé de Fusch n'a citée jusqu'ici.

Le titre complet de cet opuscule est le suivant :

Pharmacorum omnium quae in communi sunt practicantium usu, Tabulae decem, per REMACLUM F., *Lymburgensem*.

D'apres M. Morren, les différentes éditions portent pour rubriques :

— *Parisiis, apud Poncetum Le Preux, via Jacobæa sub insigne Lupi*, 1556, in-8° de 30 pages. — *Parisiis apud Aegid. Gorbinum sub insigne Spei*, 1569, in-16 de 48 pages. — *Lugduni, apud G. Rovillium*, 1574 ou 1594, in-8°.

Notre édition, dont le titre est identique à celui donné par M. Morren, a pour rubrique :

— *Parisiis, veneunt apud Poncetum Le Preulx, in via Jacobæa sub intersignio Lupi*, 1546.

Elle est donc de dix ans plus ancienne que la première en date

(1) L'édition de M. Morren est de 1552. La bibliothèque de l'école de médecine de Paris possède de ce même ouvrage une édition antérieure de dix ans.

signalée par M. Morren et est vraisemblablement l'édition princeps. C'est un opuscule de 30 pages, imprimé en caractères cursifs et relatif aux médicaments alors en usage.

Ajoutons enfin que, hors la différence de rubrique et la date, l'exemplaire que nous signalons est en tout point semblable à celui qu'a décrit M. Morren *de visu*, sur l'exemplaire de la Bibliothèque de l'École de médecine de Paris.

ALBIN BODY.

LE PEINTRE GRAVEUR

DES PAYS-BAS

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1)

IMMERZEEL

IMMERZEEL, *Chrétien*, né à La Haye, le 1er mars 1808, est peintre de paysages.

1. Les trois enfants et le chien au bord de l'eau.

L. 0,237. H. 0,145.
T. c. L. 0,227. H. 0,146.

Une ferme est précédée d'une esplanade couverte de grands arbres; tout en avant il y a une mare devant laquelle se trouvent trois enfants et un chien.

1er état. — Avant le nom et divers travaux dans les ombres.

2e état. — Avec le nom et les travaux ajoutés, on lit : *C. Immerzeel*, au milieu au bas.

---

(1) *Suite.* Voir ci-dessus p. 252 et les volumes précédents, *passim*.

Il est aussi auteur de lithographies : *Un torrent des Alpes* et *Herfst-Avond.*

VAN IMSCHOOT

VAN IMSCHOOT, *A.-J.*

1. L'étonnement.

L. ? H. ?
T. c. L. 0,123. H. 0,140.

Un personnage en costume du dernier siècle, le chapeau à cornes sous le bras, se trouve au rivage de la mer où l'on voit un canot et trois bâtiments dans le lointain. Sa personne respire l'étonnement.

Signé dans la marge au bas de la gauche : *A. J. Van Imschoot ft.*

2. Le volontaire.

L, 0,103. H. 0,152.
T. c. L. 0,090. H. 0,137.

Un personnage en uniforme portant un fusil sur l'épaule se dirige vers la gauche.

Signé au bas de ce côté : *A.-J. Van Imschoot,* 1850.

3. Le liseur

L. 0,101. H. 0,152.
T. c. L. 0,088. H. 0,132.

Un homme tenant un petit livre à la main marche en lisant au milieu de la campagne.

Signé sous le coin de gauche : *A.-J. Van Imschoot ft.*, 1850.

4. Les rats.

L. 0,190. H. 0,210.
T. c. L. 0,158. H. 0,178.

Devant la porte d'une habitation, on voit deux rats : un personnage est devant eux, les deux bras étendus comme pour s'en emparer.

Signé au bas de la gauche : *A.-J. Van Imschoot ft.*, 1850.

5. Combat de chevaliers.

L. 0,175. H. 0,120.
T. c. L. 0,149. H. 0,099.

La planche représente un combat de piétons et de cavaliers, au milieu du sujet est un cavalier avec un corbeau pour cimier.

Signé au bas de la droite : *Jules Van Imschoot*, et portant dans la marge l'inscription : *Dirk, premier des Halewyn, fut nommé le Corbeau à cause qu'il était autant enragé à butin comme corbeau à charogne.*

1er état. — Avec l'inscription écrite à rebours.

2e état. — Avec l'inscription en lettres cursives.

JACQUELART

JACQUELART, *Lambert,* est né à Diekirch (Luxembourg), le 16 mars 1820.

1. La source au rocher.

L. 0,148. H. 0,107.
T. c. L. 0,135. H. 0,102.

Au bas de la droite une source dominée par un banc de rochers stratifiés. Au fond des arbres.

Signé au bas de la droite dans l'eau : *L. J.*

2. La chaumière au toit ruiné.

L. 0,150. H, 0,114.
T. c. L. 0,136. H. 0,100.

Une chaumière s'étend depuis la gauche jusque vers le fond à droite : en avant, est une mare où une femme va puiser de l'eau.

Signé au coin de gauche en bas : *L. J.*

3. La chaloupe au pied de la digue

L. 0,132. H. 0,092.

Une digue, en arrière une prairie avec des saules et une vache. Au pied d'un escalier raide qui termine la digue, se trouve la chaloupe.

Signé au milieu du bas : *L. J.*

1er état. — Les ombres grises.

2e état. — Les ombres reprises et poussées au noir.

4. Les deux barques et le vacher.

L. 0,132. H. 0,092.

La rive de droite d'un cours d'eau est bordée de verdure, on y voit échouées deux grosses barques flamandes. En arrière on voit le vacher avec ses deux bêtes.

Signé au bas : *L. J.*

1er état. — Avec une partie non mordue à l'extrémité du bateau, le feuillage très-léger,

2e état. — Remordu, avec un vol d'oiseaux derrière un pin.

5. Les deux chaloupes auprès du madrier.

L. 0,134. H. 0,094.

Deux chaloupes sont échouées sur la rive en avant d'un madrier retenu par un piquet. A droite un cours d'eau et sur celui-ci une barquette à la voile.

Signé au bas de la droite : *L. Jacquelart.*

6. La chaloupe retournée, la quille en l'air.

L. 0,135. H. 0,096.

Au pied d'une sorte de digue qui se trouve près d'un embar-

cadère, où l'on voit une barque qui met à la voile, se trouve une chaloupe renversée.

Signé au bas de la droite : *L. J.*

7. Le troupeau sur la côte.

L. 0,247. H. 0,158.
T. c. L. 0,225. H. 0,140.

Une petite côte sablonneuse s'élève de gauche à droite où elle est terminée par un rideau de verdure. Un troupeau de moutons y pâture.

Signé au bas de la droite : *L. Jacquelart.*

8. La laveuse.

L. 0,248. H. 0,188.
T. c. L. 0,209. H. 0,150.

Devant une ferme qui se trouve au fond de la planche et qui est entourée d'arbres, s'étend une petite mare où une femme lave du linge, en arrière une autre apporte un panier.

Signé au bas de la gauche : *L. Jacquelart (L. J.* en monogramme).

9. Le bûcheron.

L. 0,285. H. 0,183.
T. c. L. 0,241. H. 0,157.

Dans une coupe de forêt on voit un bûcheron occupé à abattre un chêne.

1er état. — Eau-forte pure avant la lettre.

10. La battue.

L. 0,275. H. 0,175.
T. c. L. 0,256. H. 0,158.

Au milieu d'un bois couvert de neige, se trouve un groupe de rabatteurs et de chasseurs, composé de sept personnes, avec un chien.

1er état. — Avant le nom.

2e état. — Avec le nom au bas de la gauche : *L. J.*

11. Le fourré.

L. 0,260. H. 0,195.

La planche représente un fourré d'arbres longeant une série de petites mares et battus par le vent

Signé au bas de la droite : *L. Jacquelart.*

12. Les deux cabanes.

L. 0,135. H, 0,100.

Deux cabanes : près de celle de gauche est un arbre, devant elle un homme est assis. Une femme va puiser de l'eau avec un seau.

13. Bois et rocailles.

L. 0,272. H. 0,193.

Un terrain boisé rempli de rocailles.

Signé au bas de la droite : *L. Jacquelart.*

14. Les maquignons.

L. 0,190. H. 0,139.

Des maquignons examinent un cheval; on aperçoit derrière un mur des arbres, le clocher d'une église, une maison à la lucarne de laquelle on voit une femme.

15. Souvenir des Ardennes.

L. 0,278. H. 0,190.
T. c. L. 0,238. H. 0,155.

A gauche une ferme basse, couverte de chaume, devant laquelle on voit un porc. Sur la route une femme, plus loin un cavalier.

Signé au coin de gauche dans le ciel : *Jacquelart.*

A paru dans l'album du *Journal des Beaux-Arts de Siret* pour 1871.

JANSON

JANSON, *Jacques,* né à

1. La vache et les deux moutons.

L. 0,146. H. 0,098.
T. c. L. 0,139. H. 0,090.

La vache est à la droite, vue de profil; à gauche sont deux

moutons. Au fond un clocher et un moulin, au milieu des arbres.

Signé au coin de gauche dans le ciel : *J. Janson f.* Marqué sous le coin de droite : 1.

2. Les trois vaches.

L. 0,145. H. 0,103.
T. c. L. 0,138. H. 0,096.

Trois vaches, la première de profil vers la gauche, la deuxième couchée et vue par derrière, la troisième de profil, vers la droite, devant une barrière en branchages, paissent dans une prairie en avant d'un canal ; au fond un clocher d'église.

Signé au haut à gauehe dans le ciel : *J. Janson f.* Avec : 2, sous le coin de droite.

3. Les trois vaches devant la barrière de deux planches.

L. 0,150. H. 0,106.
T. c. L. 0,141. H. 0,098.

A gauche, une barrière en planches, derrière celle-ci un saule, en avant deux vaches couchées, une troisième debout est vue de face. Marquée au bas de la droite du chiffre 3.

4. La vache vue par derrière.

L. 0,145. H. 0,102.
T. c. L. 0,137. H. 0,096.

Une vache est vue par derrière et tournée légèrement vers la droite.

Signé dans le haut du ciel, à gauche : *J. Janson f.*, marqué 4 sous le coin de droite.

5. Le taureau mugissant.

L. 0,150. H. 0,105.
T. c. L. 0,142. H. 0,097.

A gauche un tronc d'arbre brisé, une petite élévation de terre, en arrière de celle-ci le taureau vu de face et mugissant. Sur un canal, une barque à voile.

Signé sur le tertre : *J. Janson f.*, et, sous le coin de droite, marqué 5.

6. La vache couchée.

L. 0,144. H. 0,100.
T. c. L. 0,138. H. 0,094.

Au milieu d'un paysage plat borné à l'horizon par des arbres, est couchée une vache. Marqué sous le coin de droite, 6.

7. La vache couchée vue de dos.

L. 0,151. H. 0,105.
T. c. L. 0,143. H. 0,097.

Une vache est couchée au milieu de la planche, près d'une barrière, appuyée contre un tronc d'arbre brisé. Au fond à gauche, une ferme entourée d'arbres. Porte le chiffre 8, sous le coin de droite.

8. Le berger parlant à son chien.

L. 0,165. H. 0,211.
T. c. L. 0,155. H. 0,199.

Dans un paysage à la manière de Roth, on voit différents animaux et, à gauche, un berger assis sous un arbre et parlant à son chien.

Signé dans la marge : *J. Janson f.*, sous le coin de gauche. Marqué 9, à droite en haut.

9. Le bouvier.

L. 0,164. H. 0,211.
T. c. L. 0,155. H. 0,199.

Un bouvier, chassant sa bête, monte du fond de la planche, où l'on voit un cours d'eau, des collines et une tour en ruines.

1er état. — L'arbre à gauche est très-léger. On lit le chiffre 10 sous le coin de droite.

2e état. — Il est assombri par des travaux qui l'alourdissent. Le coin de gauche au bas est couvert de hachures. Le chiffre précédent est effacé et reporté dans la marge du haut, à droite.

10. Le petit pont de bois.

L. 0,165. H. 0,211.
T. c. L. 0,155. H. 0,199.

Un petit pont en bois très-léger réunit les deux rives d'une petite rivière qui s'étend à la droite. Au premier plan, un berger

est couché sous un arbre. Trois bœufs et trois moutons forment son troupeau. Marqué du chiffre 11, au-dessus du coin de droite.

11. Le pâtre et la bergère sur l'âne.

L. 0,165. H. 0,211.
T. c. L. 0,155. H. 0,199.

A droite, dans un chemin qui traverse un paysage montueux où l'on voit quelques arbres élancés, se trouve un troupeau que conduisent un berger et une femme montée sur un âne.

On lit le chiffre 12, au-dessus de la droite.

12. La laitière.

L. 0,210. H. 0,164.
T. c. L. 0,201. H. 0,155.

Une laitière est occupée à traire une vache qui se trouve devant une ferme ombragée par un grand arbre. Deux autres vaches sont l'une couchée et l'autre paissant.

Signé, dans le terrain au bas de la gauche : *J. Janson f.,* et marqué au bas de la droite 13.

13. Les six têtes de moutons.

L. 0,213. H. 0,165.
T. c. L. 0,211. H. 0,154½.

Six têtes de mouton comme comparaison de l'eau-forte et de la manière de crayon. Les trois têtes supérieures sont à l'eau-

forte et exactement reproduites en manière de crayon, au-dessous. Marqué 14, sous la droite.

14. Le troupeau entre la montagne et la mare.

L. 0,210. H. 0,160.
T. c. L. 0,200. H. 0,151.

A gauche, une montagne au pied de laquelle est un grand arbre ; sur le chemin qui la longe est un troupeau composé d'une vache, de chèvres et de moutons. A droite une mare. En arrière, des arbres et des montagnes. Marqué 15, au-dessus de la droite.

15. Le berger assis.

L. 0,210. H. 0,160.
T. c. L. 0,200. H. 0,151.

Un berger est assis à la gauche : sur le chemin, on voit une chèvre, trois moutons couchés et plus loin, un autre qui paît devant eux. Au fond, des montagnes.

Porte le chiffre 16, au-dessus de la droite.

16. Le paysan et sa femme sur la charrette.

L. 0,145. H. 0,108.
T. c. L. 0,139. H. 0,102.

Quatre arbres isolés, des groupes de verdure au fond. A droite les tourelles d'un château. Un homme et une femme s'avancent en charrette découverte vers la droite.

17. Le pâtre assis sous la souche.

L. 0,145. H. 0,108.
T. c. L. 0,139. H. 0,102.

Un pâtre est assis à la droite, au pied d'une souche plus élevée ; son troupeau paît devant lui. En arrière est un cours d'eau, puis un groupe de quatre arbres.

1er état. — Avant le ciel.

2e état. — Avec le ciel et différents travaux.

18. Les pêcheurs à la ligne.

L. 0,150. H. 0,106.
T. c. L. 0,143. H. 0,099.

Deux pêcheurs apprêtant leurs engins, sont au pied d'une colline à droite. Devant eux est un cours d'eau et un lointain étendu. Marqué 19, au bas de la droite.

19. La conversation.

L. 0,150. H. 0,106.
T. c. L. 0,143. H. 0,099.

Un homme assis cause avec un pâtre qui mène un troupeau composé d'un bœuf et de trois moutons. Au fond, on voit un chariot. Porte le chiffre 20, sous la droite.

20. L'homme debout et la femme assise.

L. 0,150. H. 0,106.
T. c. L. 0,143. H. 0,099.

Sur une langue de terre, formant premier plan au devant d'un cours d'eau, est assise à droite, une femme qui cause avec un homme, appuyé sur un bâton. Deux bœufs, deux moutons et une chèvre animent le paysage. Marqué 21, au bas de la droite.

Signé : *J. Janson f.*, au haut de la gauche, dans le ciel.

21. La vache et le mouton s'abreuvant.

L. 0,150. H. 0,106.
T. c. L. 0,143. H. 0,099.

Au premier plan une partie d'eau, à droite, une élévation et deux arbres. Sur le chemin, un pâtre chassant son troupeau. Une vache et un mouton se désaltèrent. Marqué 22, sous la droite.

22. Le pêcheur.

L. 0,135. H. 0,160.
T. c. L. 0,127. H. 0,150.

Un pêcheur est assis à la gauche, au bord d'un cours d'eau et jette sa ligne. On voit au loin un pont à deux arches et des constructions, à droite et à gauche il y a des arbres. Porte le nº 23, sous la droite.

23. Les deux personnages dans la clairière.

L. 0,098. H. 0,084.
T. c. L. 0,092. H. 0,078.

Au milieu d'une clairière, on voit un homme debout et une femme accroupie.

Signé au haut de la gauche dans le ciel : *J. J.* Marqué 24, sous la droite.

24. Les causeurs.

L. 0,098. H. 0,084.
T. c. L. 0,092. H. 0,078.

Deux hommes, l'un assis, l'autre debout et indiquant quelque chose, sont sous un grand arbre, situé à la gauche de la planche. Marqué 25, sous la droite.

25. Vache au pelage étoilé.

L. 0,177. H. 0,138.
T. c. L. 0.166. H. 0,127.

Une vache, vue de dos, est couchée, la tête de profil, vers la droite. Elle a le pelage étoilé. Au fond, au delà d'un cours d'eau, une église. Porte le nº 26, sous la droite.

26 à 38. Les douze mois.

26. Titre

L. 0,174. H. 0,146.
T. c. L. 0,156. H. 0,130.

Sur une grande pierre, située à la gauche, sous un arbre, au milieu d'un paysage étendu, on lit : *De gecouleurde teekeningen | van de 12 maanden door | Js Janson geteekend en geëtst | berusten inde collectie van | den Wel Edelen Heer Kerk | meester van Buren | tot Leyden* 1783.

27. Janvier, 1.

L. 0,170. H. 0,143.
T. c. L. 0,158. H. 0,131.

Des patineurs sur un canal, à droite des bûcherons coupant des branches à des arbres.

Signé, sous la planche, au bas de la gauche : *Js Janson*, porte sous la droite, 1.

28. Février, 2.

Une femme et ses deux enfants ramassant du bois. Même signature, nº 2.

29. Mars, 3.

Un bouvier mène une vache sur un chemin, entre deux parties d'eau. Un homme et une femme bêchent leur jardin, à la droite.

30. Avril, 4.

Des pêcheurs, l'un à terre, l'autre en barquette, ramènent à terre un grand filet.

31. Mai, 5.

Des vaches sont conduites en prairie.

32. Juin, 6.

Deux faucheurs et une femme occupent la scène.

33. Juillet, 7.

On charge le foin sur un chariot.

34. Août, 8.

Des moissonneurs et moissonneuses coupent le blé et le disposent en gerbes.

35. Septembre, 9.

Un homme à cheval et deux autres à pied, avec trois chiens, se livrent au plaisir de la chasse.

36. Octobre, 10.

Un homme cueille les raisins d'une vigne, ornant la façade d'une maison de paysan.

37. Novembre, 11.

Des paysans assistent un homme qui tue un porc.

38. Décembre, 12.

Des patineurs sur un canal, un bouvier et trois bêtes sur le chemin qui le longe, où l'on voit aussi une charrette.

39. Berger et bergère sur un grand chemin.

L. 0,215. H. 0,251.
T. c. L. 0,211. H. 0,238.

Sur un large chemin, au milieu d'un paysage pittoresque, on voit une bergère montée sur un âne, et un berger chassant un troupeau devant lui.

Signé au bas de la gauche : *Js Janson*.

40. Le troupeau de cinq bœufs.

L. 0,259. H. 0,200.
T. c. L. 0,248. H. 0,184.

Sur un chemin qui serpente du fond vers le premier plan, entre

des collines et des arbres, s'avance un troupeau de cinq bœufs.

Signé au bas de la gauche dans la marge : *J^s Janson.*

41. La femme avec le panier assise sous l'arbre.

L. 0,215. H. 0,254.
T. c. L. 0,200. H. 0,241.

Une femme est assise sous un arbre à gauche de la planche, elle tient un panier à la main, un berger cause avec elle.

42. Le troupeau au premier plan du paysage avec des ruines.

L. 0,213. H. 0,255.
T. c. L. 0,198. H. 0,225.

Sur un chemin qui précède un lointain où se voit une ruine au pied d'une montagne, on voit un troupeau avec un vacher et une bergère montée sur un âne.

Signé dans la marge du bas, à gauche : *J^s Janson f.*

43. La bergère portant des agneaux dans un panier.

L. 0,261. H. 0,290.
T. c. L. 0,238. H. 0,260.

Sur un chemin qui traverse un ruisseau et serpente entre des collines, on voit un troupeau que suivent un berger et une pastoure montée sur un âne et portant deux agneaux dans l'un des paniers du bât.

Signé dans la marge : *De gecouleurde teekening hier van is berustende in de colleĉtie ran den Wel Edelen heer Kerkmeester van Buren tot Leyden geteekent en geëtst door J^s. Janson.*

44. Les patineurs.

L. 0,261. H. 0,290.
T. c. L. 0,238. H. 0,260.

Devant une ferme et à sa gauche, est une partie de glace ; on y voit différents patineurs et deux traîneaux. Clair de lune.

Signé dans la marge : *De gecouleurde teekening*, etc., comme au nº 43.

JANSON

JANSON, *J. C.*

1. Vue de ville (d'après Van Goyen).

L. 0,149. H. 0,127.
T. c. L. 0,137. H. 0,115.

Une ville au bord de la mer occupe le fond ; au premier plan des dunes, une femme de pêcheur avec deux enfants.

Signé au bas de la gauche : *Van Goyen f.* 1624.

2. La femme à la fenêtre.

L. 0,101. H. 0,118.
T. c. L. 0,098. H. 0,115.

Une femme est accoudée à la fenêtre, elle semble sourire.

3. Buveurs et fumeurs.

L. 0,102. H. 0,117.
T. c. L. 0,097. H. 0,112.

Devant la cheminée deux hommes assis et un troisième appuyé sur le dos d'une chaise. Au fond, à droite, trois personnages assis à une table sous la fenêtre. Au premier plan, un chien lèche un pot.

4. Les bons amis.

L. 0,185. H. 0,226.
T. c. L. 0,143. H. 0,185.

Intérieur flamand, genre Oostade; six personnes et deux enfants y sont réuuis, un homme entraîne une femme vers deux fumeurs et buveurs.

5. La mère et son enfant à la porte de la maison.

L. 0,137. H. 0,163.
T. c. L. 0,133. H. 0,158.

Un vieillard assis devant sa porte, fumant. Une femme, tenant une petite fille par la main, cause avec lui; un chien est avec eux. Au fond un clocher.

Signé sous le coin de gauche : *J. C. Janson ft.*

6. La prise.

L. 0,163. H. 0,197.
T. c. L. 0,158 H. 0,191.

Une femme avec deux enfants, l'un sur les bras, l'autre debout

auprès d'elle, est dans une cour. Devant sa maison, un homme qui s'appuie sur un bâton lui offre une prise.

Signé dans la marge du bas : *Ch^{r} Chalon inv.* A gauche : *J. C. Janson fecit aqua forti.*

7. L'homme avec la femme et l'enfant devant le pont.

L. 0,163. H. 0,137.
T. c. L. 0,157. H. 0,130.

En avant d'un pont qui précède quelques édifices, un homme est debout tournant le dos au spectateur. Une femme tient un enfant par la main et est arrêtée devant lui, à droite des arbres.

Signé au bas de la gauche, dans la marge : *J. C. Janson ft.*

8. Le moulin d'épuisement.

L. 0,100. H. 0,111.
T. c. L. 0,096 H. 0,106.

Le premier plan est occupé par un cours d'eau où se déverse de l'eau puisée par un moulin que l'on voit à droite. A gauche il y a une prairie et trois vaches.

9. Le coche.

L. 0,149. H. 0,125.
T. c. L. 0,138. H. 0,113.

Au milieu d'un paysage étendu, avec arbres et constructions, on voit tourner un chemin, dans lequel s'avance un coche qui débouche de la droite : deux gamins font des cumulets devant les voyageurs, un troisième demande l'aumône.

10. Le chariot recouvert de toile.

L. 0,149. H. 0,125.
T. c. L. 0,138. H. 0,113.

Sur la route à gauche, le chariot s'avance vers le spectateur; deux commères causent à la porte d'une maison.

11. Le pêcheur.

L. 0,163. H. 0,137.
T. c. L. 0,157. H. 0,131.

Sur un petit pont en bois, on voit un pêcheur à la ligne, à droite une haie en planches et des arbres.

1er état. — Avant le nom et le ciel.

2e état. — Signé : *J.-C. Janson f.* sous le coin de gauche en marge et avec le ciel.

JANSON

JANSON, *P*.

1. Tête de chèvre vue de profil.

L. 0,051. H. 0,071.
T. c. L. 0,042 H. 0,062½.

La chèvre est vue de profil vers la gauche.

Signé sous le coin de gauche : *P. J. f.*

2. Tête de chèvre vue de derrière.

L. 0,051. H. 0,071.
T. c. L. 0,042 H. 0,62½.

La chèvre est vue de derrière et a la tête tournée vers la droite. Même signature que la précédente.

3. Tête d'agneau.

L. 0,084. H. 0,094.

Elle est en manière de crayon, dirigée vers la gauche.

1er état. — Avant le nom.

2e état. — Avec le monogramme : *P. J.f.* au haut de la gauche.

4. Le chien mopse.

L. 0,089. H. 0,073.

Il est tourné de profil vers la droite. Manière de crayon. Signé au haut à gauche : *P. J.f.*

5. Planche d'études.

L. 0,150. H. 0,125.

On y voit : 1° Contre le bord de gauche et sur celui-ci comme base une chèvre à l'eau-forte et couchée.

2° Au milieu, un petit pont en bois, manière de crayon.

3° Un bout de draperie au coin de droite, en haut.

6. Bestiaux sortant du bois.

L. 0,102. H. 0,080.
T. c. L. 0,100. H. 0,077.

Un bois assez touffu dont on voit la lisière, à droite une partie d'eau. Un troupeau de quatre bêtes sort du bois et longe l'eau.

7. Les trois vaches aux trois oiseaux.

L. 0,112. H. 0,138.
T. c. L. 0,107. H. 0,132.

A gauche, une barrière de trois planches s'appuie contre un arbre, sur une branche duquel on voit un oiseau. Les trois vaches sont, l'une couchée, les autres debout, vues l'une de derrière, l'autre de face; au-dessus d'elles on voit voler deux oiseaux

8. Vache couchée.

L. 0,139. H. 0,135.
T. c. L. 0,130. H. 0,127.

Elle est au milieu d'un paysage plat, où l'on voit à droite quatre arbres. Elle se présente de dos, le profil vers la droite.

Signé dans la marge, sous le coin gauche : *P. Janson f.*

9. L'épagneul.

L. 0,142. H. 0,170.
T. c. L. 0,131. H. 0,158.

Un épagneul est assis au milieu de la planche, en arrière il y

a deux lévriers devant une haie en paille qui précède quelques arbres.

Signé au bas de la gauche, dans la marge : *P. Janson f.*

10. Le veau.

L. 0,139. H. 0,135.
T. c. L. 0,130. H. 0,127.

Il est vu de face, son pelage est étoilé.

11. Vache couchée beuglant.

L. 0,139. H. 0,135.
T. c. L. 0,130. H. 0,127.

Elle est couchée de profil vers la droite, le pied de devant étendu en avant.

Signé sous le coin de gauche : *P.Janson f.*

12. Vache au bord de l'eau.

L. 0,139. H. 0,135.
T. c. L. 0,130. H. 0,127.

Elle est de profil : vers la droite, en arrière, se trouve un cours d'eau bordé par des arbres et par un clocher.

Signé comme les précédentes, dans la marge de gauche, en bas : *P. Janson f.*

13. Deux vaches près de la barrière à gauche.

L. 0,195. H. 0,162.
T. c. L. 0,187. H. 0,154.

Une barrière à gauche : à quelques arbres, en avant de celle-ci, est couchée une vache vue de dos : une autre pâture au-devant de la droite,

Signé sous le coin de gauche : *P. Janson f.*

14. Même sujet près d'une barrière à droite.

L. 0,195. H. 0,162.
T. c. L. 0,187. H. 0,154.

Il y a à droite une barrière composée de quatre planches devant laquelle une vache est couchée le mufle contre terre, tandis qu'une autre vache, vue de dos et placée sur une sorte d'éminence, beugle.

Signé comme la précédente, sous le coin de gauche : *P. Janson f.*

15. Les deux arbres devant la ferme.

L. 0,195. H. 0,161.

Au milieu d'un paysage étendu se trouve un groupe de deux arbres. A droite est une ferme, à gauche, au-delà d'un cours d'eau, un champ de blé avec des gerbes.

16. Les deux hommes sous les deux arbres.

L. 0,195. H. 0,161.

Vers la droite deux arbres élancés ; deux hommes, l'un couché,

l'autre debout sont sous leur ombre : au fond on voit deux fermes.

17. L'homme et la femme.

L. 0,195. H. 0,161.

A gauche un grand arbre, un homme est assis auprès, et une femme, s'appuyant sur un bâton, cause avec lui. Au haut d'une colline, on aperçoit les toits d'une ferme.

18. L'enfant et la femme.

L. 0,195. H. 0,161.

Sur un chemin qui longe une ferme entourée de grands arbres, on voit une femme avec un enfant venant vers le spectateur.

19. La conversation à la porte de la ferme.

L. 0,195. H. 0,161.

Deux fermes se faisant vis-à-vis : à celle de droite on voit une femme qui, sur le pas de sa porte, cause avec un homme.

20. Le chemin qui serpente.

L. 0,195. H. 0,161.

Au milieu d'un paysage peuplé d'arbres, on voit serpenter un chemin, au fond un piéton et les toits d'une ferme.

DE JONGHE

DE JONGHE, *Jean-Baptiste*, né à Courtrai, le 8 janvier 1785, est mort à Bruxelles en 1844. Il était peintre de paysages.

1. La tour ruinée.

L. 0,112. H. 0,075.
T. c. L. 0,100. H. 0,064.

Une ferme composée de deux corps de logis, située auprès d'une tour ronde, au pied de laquelle passe un chemin.

1er état. — Eau-forte pure, avant le trait carré, le nom et la date, ainsi que de nombreux travaux.

2e état. — Avec le trait carré, le nom dans l'eau au bas de la gauche : *J.-B. De Jonghe,* et la date 1828 au haut de la gauche.

2. La sortie de la ferme.

L. 0,146, H. 0,110.
T. c. L. 0,129. H. 0,100.

A gauche est une ferme; du bétail en sort par la large porte cintrée; en avant se dresse un gros arbre.

Signé au bas de la gauche : *J.-B. De Jonghe,* no 1, et au haut : 1830.

ALMANACHS BELGES (1)

ANVERS.

1. Jan Waerzegger, nuttigen en vermakelyken Almanach voor het jaer Ons Heere 1845. Met byvoegsel van een tydverdryf en leerspreuken. — *Te Antwerpen, ter Drukkery van de Wed. C. Parys, op de Kleyne Merkt.*

In-32 de 36 ff., vignettes sur bois ; texte encadré.

« Verklaring van dezen Almanach. — Verspringende feestdagen. — Quatertemperdagen. — Eclipsen. — Kermissen, jaer- en peérde-merkten vastgesteld voor de stad Antwerpen. — Calendrier. — Dagklapper van Jan Waerzegger. — Den nieuwen Epimenides, of Jan Waerzegger, naer eenen slaep van honderd jaren. — Eene uytmuntende remedie om de kwaedaerdigheyd der wyfjens te genezen en om de gerokte mans de broek weder te doen krygen. — Wat is eenen Waren Patriot? — De zatte Patriotten. — Eene kwaedaerdige Antwoord. — Troostelyke Antwoord. — Een Onnoozel Antwoord. — Den dankbaren slegten betaelder. — Dit was wel eene goede uytvinding, al ging zy niet à vapeur. — Churchill in de Gemeente-Kamer te Londen. »

---

(1) Voy. le *Bibliophile belge*, 1875, t. X, p. 95.

BRUGES.

2. Den grooten Brugschen comptoir Almanach voor 't jaer Ons Heere Jesu Christi M.DCC.LXVII. Benevens het hof van syne koninglyke hoogheyt Charles Alexander Hertog van Lorreynen en Baar, etc. Mitsgaders den geestel. Staet der oostenryksche Nederlanden, de verdeelinge der dekenyen met deszelfs patroonen en alle capittels van 't Nederland, als ook de staeten, wetten en leen-hoven van Vlaenderen en Brabant en ander gerief, etc. — *Tot Brugge, by Petrus de Sloovere, geswôren stadsdrukker, in de Predikheers-straet. Met Octroy Exclusif.*

In-12 de 8 ff., 248 pp. et 18 ff., avec armoiries gravées sur bois ; texte encadré.

Le titre et le calendrier sont imprimés en rouge et noir.

BRUXELLES.

3. Almanach curieux ou le Calendrier Brabançon, contenant plusieurs histoires et époques remarquables, expériences physiques, orné d'énigmes, épigrammes. vers et quatrains, etc. Calculé sur le Méridien des XVII Provinces. Pour l'année 1751. — *A l'Envers (Bruxelles?), chez Claude le Droit, ruë de l'Éclipse, vis-à-vis la Lune, sous l'enseigne de l'Étoile.*

In-18, avec le plan du canal de Louvain.

4. Le plus beau cadeau. — *A Bruxelles, chez A. J. De Braeckenier, imprimeur-libraire, Marché-aux-Fromages, sect.* 8, *n°* 322.

In-32 de 32 ff.

Contient des chansons et un « Calendrier grégorien pour l'an bissextil 1812, an 8e de l'empire franç. »

5. Lovenschen Almanak voor het jaer O. H. Jesu Christi 1818, inhoudende veéle vermaekelyke klugten, liedekens, jaermerkten, het zaeyen en planten, en den Tarif der geld-specien. Gecalculeért door Philippus Lansberg. — *(Brussel.) Te koop by Bols-Wittouck.*

In-24 de 32 ff., vignettes sur bois.

6. Étrennes offertes à la docile jeunesse, par la sincère et véritable amitié. — *Bruxelles, imprimerie de J. J. Vanderborght, Marché-aux-Poulets.*

In-32 de 64 pp. et 8 ff.

« Avant-propos. — Les préceptes ou commandemens du christianisme. — Oraison générale, c'est-à-dire renfermant la demande de tous les biens. — Principes d'une nécessité indispensables pour notre bonheur, tant dans cette vie que dans l'autre. — La saine morale ou le chrétien citoyen (cantiques). — Bouquets pour les fêtes des Parens, Oncles et Tantes, Parrein *(sic)*, etc. — Prière au Saint-Esprit. — Calendrier grégorien pour l'année 1821. »

7. Almanach de poche pour l'année de Notre-Seigneur J.-C. 1825, contenant quelques contes

agréables et recréatifs; les départs et arrivées des postes et voitures publiques; les noms et demeures des notaires en cette ville de Bruxelles; la réduction des espèces de monnaies de Brabant et de France, en monnaie décimale et en argent courant de Brabant, ainsi que la réduction des francs et centimes en argent courant de Brabant, et en nouveaux florins des Pays-Bas. — *A Bruxelles, de l'imprimerie de L. Jorez.*

In-32 de 32 ff.

8. Double Almanach de Liége, pour l'année de N.-S. Jésus-Christ 1825. — *A Liége (Bruxelles). Et se vend chez P. Vleminckx, Marché-aux-Herbes, à Bruxelles.*

In-24 de 48 ff., avec une sphère sur le titre.

« Indications pour l'année 1825. — Éclipses. — Calendrier. — Pronostications sur les variations du temps et Règles du jardinage. — De l'habitude. — Défense aux artistes de l'Opéra. — Le sans-culotte. — De la dépense. — Couplets à Mademoiselle Trois-Étoiles, en lui offrant une rose au mois de février. — Le demi-jour (chanson). — Généalogie d'un comédien ou le *gare que je passe*. — Du parasite. — Les attraits de la table (chanson). — Le Lourdaud. — Poudre odorante. — Numéros heureux. — Suite de l'histoire de César-Auguste, premier Empereur de Rome. — Foires. — Nouveau tarif des monnaies réduites en Monnaies de France ou Francs, en nouveaux Florins des Pays-Bas, en Argent Courant de Brabant et en Livres de Gros

de change, d'après le nouveau système monétaire, établi par la loi du 28 septembre 1816. »

9. Nieuwen Brusselschen Almanak, voor het jaer O.-H. Jesu-Christi 1827. Inhoudende boven de twaelf maenden des jaers, het zaeyen, planten en snyden der boomen, jaermerkten, kermissen en dag-klapper. Verders de groote en bevolking van ieder gemeynte van den omtrek Brussel, de naemen der burgmeesters, sekretarissen, ontfangers en notarissen der zelve, als ook den tarif van de nederlandsche geldspecien. Gecalculeert op onzen horizon door Kulianus a Pinto. — *Tot Brussel, by de Almanak-Verkoopers.*

In-18 de 35 ff., vignettes sur bois.

10. Almanach des Osages. Prix : 25 cents, *à Bruxelles, chez J.-B. Dupon, Imp.-Lib.*

In-32 de 2 ff. et 28 pp., avec une lithographie représentant *six Indiens Osages.*

M. Warzée (1) n'a pas fait mention des 2 ff. liminaires, qui renferment un calendrier pour l'année 1828.

Les 28 pp. sont intitulées :

Six Indiens rouges de la tribu des Grands Osages, arrivés du Missouri au Havre, le 27 *juillet* 1827, *sur le navire américain* New-England, *cap. Hunt. (Cette famille étrange, après s'être offerte pendant quelques jours à la contemplation des*

(1) *Recherches bibliographiques sur les Almanachs belges.*

curieux de la ville de Bruxelles, visitera apparemment les principales villes du Royaume.)

A Bruxelles, chez J. B. Dupon, Imprimeur-Libraire, près du poids de la ville, et chez les principaux Libraires du Royaume. — 1827.

Le titre : *Almanach des Osages,* ne se trouve que sur la couverture.

11. Almanach de Liége, pour l'année de N.-S. Jésus-Christ 1830. — *A Liége (Bruxelles) et chez P. Vleminckx, Marché-aux-Herbes, à Bruxelles.*

In-24 de 32 ff., avec une sphère sur le titre.

« Indications pour l'année 1830. — Éclipses. — Calendrier. — Pronostics particuliers météorologiques sur les variations du tems de chaque Quadrature de la Lune, pour cette Année 1830. — Réponse sensée. — Agriculture. Règles du jardinage. — Suite de l'histoire de César-Auguste, premier Empereur de Rome. — La rencontre. — Dix-huit ans (chanson). — Le lendemain, couplet de noces. — Description de Paris. — Description de la Turquie Asiatique. — Numéros heureux. »

12. Lof-galm der Zangers, voor het nieuw-jaer. — *Brussel, en by alle boekverkoopers.*

In-32 de 31 ff., frontispice.

Les 6 derniers ff. sont occupés par un « Calandrier *(sic),* pour l'an de N. S. J.-C., 1846. »

GAND.

13. Nouvel Almanach de cuisine, ou la Cuisinière moderne, contenans (*sic*) les XII articles suivans : I. Instruction sur les richesses que la nature produit pour notre subsistance pendant toute l'année. II. La façon de faire toutes sortes de potages et soupes. III. De la dissection des viandes. IV. La maniére de préparer et déguiser toutes sortes de viandes de boucherie. V. L'art de bien apprêter la volaille. VI. La manière d'apprêter toutes sortes de menus et gros gibier. VII. Des divers apprêts convenables au poisson d'eau douce et de mer. VIII. La manière d'apprêter toutes sortes de racines, légumes, herbages et fruits de jardin, et comment ils faut les assaisonnier (*sic*). IX. Du laitage, des œufs et bignets. X. Des gâteaux, tartes, pâtes et tourtes. XI. Des confitures liquides et sèches, gélées, conserves, massepains et compotes de plusieurs sortes. XII. Instruction pour donner des repas réglés, tant en gras qu'en maigre. — *A Gand, chez les Frères Gimblet,* (1782).

In-12 de 5 ff. et 176 pp.

Les ff. liminaires renferment : « De l'Année et de ses Parties. — Des Quatre-Temps. — Touchant les Nôces solemnelles. — Table des Fêtes Mobiles (1780-1830). — Calendrier. »

L'annonce suivante est insérée au bas de la dernière page du volume :

« *On trouve chez les mêmes Libraires.*

« La Quintessence du Guide Fidele de Gand, ou Almanach nouveau, Curieux et utile pour l'Année 1782, contenant la Description de la Flandre, MM. les Conseillers du Conseil de Flandre, Avocats, etc., MM. les Députés des États de Flandre, les Magistrats et tous les Loix, etc., la chambre de Commerce, les Banquiers, les Négocians en Toiles et en Dentelles, etc., les Manufactures et Fabriques, Marchands et Magasins, etc., les Artisans et MM. les Acteurs et Actrices des spectacles de Gand, de Bruxelles et d'Anvers. Indication des Tableaux que l'on trouve dans les 7 Églises Paroissiales, Abbayes, etc., de cette Ville. On y a joint le Poëme à l'occasion du Voyage de l'Empereur *Joseph II,* aux Pays-Bas, et différentes Anecdotes, principalement celle du Sr *Pierre Maisonnet,* Peintre, qui pria Sa Majesté de laisser tirer son Portrait à sa présence, qui se trouve placé à côté de cette anecdote, etc. »

14. Nieuwen Nederlandschen Hoveniers - Almanach over de XII maenden van 't jaer. Gemaekt ende gecalculeert op den Meridiaen van Vlaenderen en Brabant, als ook van de andere nederlandsche provincien. Inhoudende alles wat men in de groensel hoven, boomgaerden, bloem-hoven, oragneryen, queckeryen, plantagien, etc., van maend tot maend doen moet, en waer voor men zorge draegen zal, welke vruchten de groensel hoven ende boomgaerden iedere maend uytleveren, en hoe men vele van de zelve des winters kan bewaeren; welke peiren en appelen in iedere maend rypen goed zyn, om ge-eten

te worden, en welke bloemen in de bloem-hoven en oragneryen ieder maend bloeyen. Hier is bygevoegt eene lyste van alderhande vruchten, de teekenen en observatien van het toekomende weder of hemelsloop, als ook de aenmerkingen van eenen liefhebber, die ons ter hand zyn gestelt, over d'afzuyging, en inenting en occulatie der boomen, als ook om de hoven op eene gemakkelyke en zekere wyze van alle ongedierte te bevryden, etc. Men heeft er by gevoegt den Almanach tot 't jaer 1799. Door G. H. B. — *Tot Gend, by Ph. Gimblet en Gebroeders, op de Koornmerkt, in den Bybel. — Met approbatie.*

In-12 de 6 ff., xij-138 pp. et 1 f., frontispice.

LOUVAIN.

15. Lovenschen Almanach of te tyt-verkonder voor het jaer Ons Heere Jesu-Christi 1761. Gecalculeert op den Horizon van Brabant, en d'omliggende plaetsen. — *Tot Loven, by de Weduwe Jan-Baptist Vander Haert, in de Dry Deuren. Met approbatie.*

Pet. in-12 de 42 ff.. avec une figure en bois sur le titre

16. Nieuwen Lovenschen Almanach, dienende voor het schrikkel-jaer Ons Heere Jesu-Christi 1796. Inhoudende de beschreyving der opkomste van Roomen, des zelfs vreyheyd en regering. Als ook de

beschreyving haerder keyzers en hunne daeden. Benevens het afbeeldsel en de beschreyving der stad, en de sterkte van Luxembourg. — *Tot Loven, by A. Van Schouwbroeck, Boek-drukker in de Parys-straet.*

In-18 de 14 ff. et 56 pp.

17. Le véritable Messager boiteux, Almanach historique pour l'année de N.-S. Jésus-Christ 1821, contenant un grand nombre d'articles utiles et curieux. — *A Louvain, chez C. Cuelens, rue de Diest, n°* 136.

Pet. in-12 de 36 ff., figure sur bois.

« Discours général sur l'année de notre seigneur Jésus-Ch. MDCCCXXI. — De l'éclipse. — Les sept planètes. — Les 12 signes du Zodiaque. — Indications. — Comput ecclésiastique. — Les fêtes mobiles. — Les quatre-tems de l'année. — Calendrier. — Probabilités sur le tems qu'il fera, ou pronostics journaliers pour l'an 1821. — Réflexions d'un philosophe aimable (en vers). — Signes extérieurs pour connoître le bon ou le mauvais caractère de toutes personnes en général. — Lettre en vers du docteur Cuchil à Mr l'Abbé ***. Événemens remarquables, arrivés pendant les années 1819 et 1820. — Notice sur l'insurrection qui éclata dans différentes parties de la Belgique, en 1798. — Choix de bons mots. »

NAMUR.

18. La Muse parisienne. — Almanach chantant pour 1846. — *Paris, chez les marchands de nou-*

veautés. — 1846. (*Namur*. — *Typographie de F.-J. Douxfils*).

In-20 de 42 pages.

« Chronologie pour l'an 1846. — Fêtes mobiles. — Comput ecclésiastique. – Calendrier. — La Muse parisienne (chansons). »

On lit sur la couverture de cet almanach : « Ne le perdez pas et n'y faites pas de taches, le marchand repassera. »

DIRECTORIA OU CARTABELLES.

I. Directorium Romanum pro divinis peragendis juxta ritum S. R. E. ad usum universi cleri sæcularis. Anno Domini M.DCC.XCIX. ORIETUR IN DIEBUS EJUS JUSTITIA, &, ABUNDANTIA PACIS : DONEC AUFERATUR LUNA. Ps. 71, v. 7. *In Belgio*.

Pet. in-8º de 34 ff.

II. Calendarium ecclesiasticum rectè ordinans horas canonicas missasque celebrandas, juxtà antiqum Ecclesiæ Tornacensis Ritum Breviario Romano accommodatum. In usum Ecclesiæ cathedralis ac totius diœcesis Tornacensis. De mandato Rever. Domini Francisci Josephi Hirn, Episcopi Tornacensis. Pro anno Domini M.D.C.C.C.III. Pascha occurente 10 Aprilis. — Cæremonias atque judicia quæ ego loquor in auribus vestris hodiè discite et ea

opere complete. Deuter. 5. 1. — *Montibus, apud A. Monjot Typographum, in plateâ Clavis.*

Pet. in-8° de 45 ff.

— Calendarium ecclesiasticum rectè ordinans horas canonicas, missasque celebrandas juxta proprium Ecclesiæ Tornacensis Ritum Breviario et Missali Romano accommodatum. In usum universi cleri diœcesis Tornacensis, ex Mandato Reverendissimi Domini Francisci-Josephi Hirn, Episcopi Tornacensis. Pro anno Domini M.D.C.C.C.VI. Paschâ occurrente 6 Aprilis. — *Montibus, apud Monjot, Typographum, in plateâ Clavis.*

In-12 de 52 ff.

— Calendarium ecclesiasticum pro divinis peragendis, juxta Antiquum Ecclesiæ Tornacensis Ritum Breviario ac Missali Sanctæ Romanæ Ecclesiæ accommodatum, et recentiora S. R. C. ac Ss. Pontific. decreta, ex mandato Ill^{mi} ac R^{mi} D. D. Episcopi, pro anno Domini M.D.CCC.LI, Pascha occurrente 20 Aprilis. — *Montibus, apud Monjot, Typographum, viâ vulgò Haut-Bois,* 54.

In-12 de 71 ff. et 31 pp.

J. B. DOURET.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS CITÉS

TABLE DES AUTEURS

